CÉSARINE DIETRICH

TROISIÈME PARTIE (1).

Le marquis se présenta aussi aisé, aussi courtois que si l'on se fût quitté la veille dans les meilleurs termes. M. Dietrich lui serra la main comme de coutume, se réservant de l'observer; mais Césarine, dont le sourcil s'était froncé, et qui était vraiment lasse de ses hommages, lui dit d'un ton glacé : — Je ne m'attendais pas à vous revoir, monsieur de Rivonnière.

— Je ne me croyais pas banni à perpétuité, répondit-il avec ce sourire dont l'ironie avait frappé Bertrand, et qui était comme incrusté sur son visage pâli et fatigué.

— Vous n'avez pas été banni du tout, reprit Césarine. Il se peut que je vous aie témoigné du mécontentement quand vous m'avez semblé manquer de savoir-vivre; mais on pardonne beaucoup à un vieil ami, et je ne songeais pas à vous éloigner. Vous avez trouvé bon de disparaître. Ce n'est pas la première fois que vous boudez, mais ordinairement vous preniez la peine de motiver votre absenco. C'était conserver le droit de revenir. Cette fois vous avez négligé une formalité dont je ne dispense personne; vous avez cessé de nous voir parce que cela vous plaisait; vous revenez parce que cela vous plaît. Moi, ces façons-là me déplaisent. J'aime à savoir si les gens que je reçois me sont amis ou ennemis; s'ils sont dans le dernier cas, je ne les admets qu'en me tenant sur mes gardes; veuillez donc dire sur quel pied je dois être avec vous; mettez-y du courage et de la franchise, mais ne comptez en aucun cas que je tolérerais le plus petit manque d'égards.

(1) Voyez la *Revue* du 15 août et du 1er septembre.

Étourdi de cette semonce, le marquis essaya de se justifier; il prétendit qu'il s'était absenté réellement, qu'il avait envoyé une carte *P. P. C.*, ce qui n'était pas vrai, et, comme il ne savait pas mentir, sa raillerie intérieure se changea en confusion et en dépit.

M. Dietrich, qui avait gardé le silence, prit alors la parole. — Monsieur le marquis, lui dit-il après avoir sonné pour défendre d'introduire d'autres visites, vous êtes venu chercher une explication que j'allais vous demander ce matin. Vous vous êtes fait passer pour absent, et vous n'avez pas quitté Paris. Autant que ma fille, j'ai le droit de trouver étrange que vous n'ayez pas su nous donner un prétexte de votre disparition; mais mon étonnement est encore plus profond et plus sérieux que le sien, car je sais ce qu'elle ignore : vous vous êtes constitué son surveillant, je ne veux pas me servir d'un mot plus juste peut-être, mais trop cruel. Votre excuse est sans doute dans une passion ou dans un dépit qui légitime votre conduite à vos propres yeux, mais qu'il est temps de surmonter, si vous ne voulez l'avouer franchement.

— Eh bien! je l'avoue franchement, répondit le marquis, poussé à bout par le sang-froid imposant de M. Dietrich. Je me suis conduit comme un espion, comme un misérable. J'ai bu toute la honte de mon rôle, puisque me voici dévoilé; mais ce n'est pas à monsieur Dietrich de me le reprocher si durement. J'ai fait ce qu'il ne faisait pas, j'ai rempli envers sa fille un devoir que me suggérait mon dévoûment pour elle, et que lui ne pouvait remplir parce qu'il ignorait le péril.

M. Dietrich l'interrompit. — Vous vous trompez, monsieur; j'étais mieux renseigné que vous; je savais que dans aucune démarche de ma fille il n'y avait péril pour elle. Je sais maintenant ceci : c'est que vous élevez la prétention de l'empêcher à tout prix de faire choix d'un autre que vous pour son mari; ce choix, elle ne l'a pas fait, mais elle a le droit de le faire. Me voici pour le maintenir et le faire respecter. Vous savez que j'ai sincèrement regretté de vous voir échouer auprès d'elle; mais aujourd'hui je ne le regrette plus, voyant que vous manquez de sagesse et de dignité. Je vous le déclare avec l'intention de ne me rétracter en aucune façon, soit que vous me répondiez par des excuses ou par des menaces.

— Vous n'aurez de moi ni l'un ni l'autre, répliqua le marquis; je sais le respect que je dois à vous et à moi-même. Je me retire pour attendre chez moi les ordres qu'il vous plaira de me donner.

— C'est bien fait! s'écria Césarine dès qu'il fut sorti. Merci, mon père! tu as fait respecter ta fille!

— Malheureuse enfant! lui dis-je avec une vivacité que je ne pus maîtriser, tu ne songes qu'à toi. Tu ne vois pas qu'il y a un duel

au bout de cette explication, et que ta folie place ton père en face de l'épée d'un homme exaspéré par toi?

Césarine pâlit, et se jetant au cou de son père : — Ce n'est pas vrai, cela! s'écria-t-elle; dis que ce n'est pas vrai, ou je meurs!

— Ce n'est pas vrai, répondit M. Dietrich. Notre amie s'exagère mon devoir et mes intentions. Si M. de Rivonnière se le tient pour dit, l'incident est vidé; sinon...

— Ah! oui, voilà! *sinon!* Mon père, tu me mets au désespoir, tu me rends folle!

— Il faut être calme, ma fille; je suis jeune encore, et dans une question d'honneur un homme en vaut un autre. J'aurais mauvaise grâce à me plaindre de ta conduite, puisque je n'ai pas su faire prévaloir mon autorité et te forcer à la prudence. Je dois accepter les conséquences de ma tendresse pour toi; je les accepte.

Il se dégagea doucement de ses bras et sortit. Elle fut véritablement suffoquée par les pleurs, et me jura qu'elle ne sortirait plus jamais seule pour ne pas exposer son père à porter la peine de ses excentricités.

Elle tint parole pendant quelques jours. Je parlai à Bertrand pour l'engager à ne porter aucune lettre d'elle sans la montrer à M. Dietrich ou à moi. Il hésita beaucoup à prendre cet engagement. Pour lui, Césarine était la meilleure tête de la maison. Si quelqu'un pouvait dissiper l'orage qui s'amassait autour de nous, et dont il comprenait fort bien la gravité, car il devinait ce qu'on ne lui disait pas, c'était Césarine et nul autre. Pourtant il fut vaincu par mon insistance et promit. Trois jours après, il m'apporta une lettre de Césarine adressée à M. de Rivonnière, mais en me priant de demander son compte à M. Dietrich. — Je n'ai jamais trahi les bons maîtres, disait-il, et vous m'avez forcé de faire une mauvaise promesse. Mlle Césarine n'aura plus de confiance en moi. Je ne peux pas rester dans une maison où je ne serais pas estimé.

Je ne savais plus que faire. Cet homme avait raison. Il était trop tard pour retenir Césarine; lui ôter son agent le plus fidèle et le plus dévoué, c'était la pousser à commettre plus d'imprudences encore. Je rendis la lettre à Bertrand et j'attendis que Césarine vînt me raconter ce qu'elle contenait, car il était rare qu'elle ne demandât pas conseil aussitôt après avoir agi à sa tête.

Elle ne vint pas, et mes anxiétés recommencèrent. Cette fois je ne craignais plus pour mon neveu. J'étais sûre que Césarine ne l'avait pas revu; mais je craignais pour M. Dietrich, que la conduite du marquis avait fort irrité, et qui ne paraissait nullement disposé à lui pardonner.

Le lendemain, Césarine entra chez moi en me disant : Je sors, veux-tu venir avec moi?

— Certainement, répondis-je, et je ne comprendrais pas que tu voulusses sortir sans moi dans les circonstances où tu as placé ton père.

— Ne me gronde plus, reprit-elle, j'ai résolu de réparer mes torts, quoi qu'il m'en coûte; tu vas voir!

— Où allons-nous?

— Je te le dirai quand nous serons parties.

— Les ordres étaient donnés d'avance au cocher par Bertrand, et nous descendîmes les Champs-Élysées sans que Césarine voulût s'expliquer. Enfin, sur la place de la Concorde, elle me dit : Nous allons acheter des fleurs, rue des Trois-Couronnes, chez Lemichez. En effet, nous descendîmes dans les jardins de cet horticulteur et parcourûmes ses serres, où Césarine choisit quelques plantes fort chères; à 3 heures elle regarda sa montre, et tout aussitôt nous vîmes entrer le marquis de Rivonnière. Voici justement un de mes amis, dit Césarine à l'employé qui nous accompagnait. Dans sa voiture et dans la mienne, nous emporterons les plantes. Veuillez faire remplir les voitures sans que rien soit brisé, et faites faire la note que je veux payer tout de suite. Nous restâmes donc dans la serre aux camélias, où le marquis vint nous joindre. — Merci, mon ami, lui dit-elle en lui tendant la main. Vous êtes venu à mon rendez-vous; vous avez compris que je ne pouvais plus, jusqu'à nouvel ordre, vous mettre en présence de mon père. Asseyez-vous sur ce banc, nous sommes très bien ici pour causer.

— Monsieur de Rivonnière, j'ai réfléchi, j'ai vu clair dans ma conduite, je l'ai condamnée, et c'est à vous que je veux me confesser. Je ne vous ai pas trahi, puisque je n'ai jamais eu d'amour pour vous, et je ne vous ai pas trompé en mettant mon refus sur le compte d'une aversion prononcée pour le mariage. J'étais sincère, je n'aimais personne, et je croyais que l'amour de ma liberté ne serait jamais assouvi. Il l'a été bien plus vite que je ne pensais. Le monde m'a ennuyé, la liberté m'a épouvantée. J'ai vu quelqu'un qui m'a plu, que je n'épouserai peut-être pas, qui probablement ne saura jamais que je l'aime, mais qu'il m'est impossible de ne pas aimer. Que voulez-vous que je vous dise? Je me croyais une femme très forte, je ne suis qu'une enfant très faible, et d'autant plus faible que je ne croyais pas à l'amour et ne m'en méfiais pas. Je lui appartiens maintenant et j'en meurs de honte et de chagrin, puisque ma passion n'est point partagée. Si vous souhaitiez une vengeance, soyez satisfait. Je suis aussi punie qu'on peut l'être d'avoir préféré un inconnu à un ami éprouvé; mais vous n'êtes ni cruel ni égoïste, ni vindicatif, et, si vous avez eu l'apparence contre vous au point de perdre l'affection de mon père, la faute en est à moi, à moi seule. Je ne vous ai pas compris, je vous ai mal jugé. Je me suis méfiée de

vous. Vos torts sont mon ouvrage, je vous ai exaspéré, égaré, jeté dans une sorte de délire. J'aurais dû vous dire dès le premier jour ce que je vous dis maintenant : mon ami, plaignez-moi, je suis malheureuse ; soyez bon, ayez pitié de moi !

En parlant ainsi avec une émotion qui la rendait plus belle que jamais, Césarine se plia et se pencha comme si elle allait s'agenouiller devant M. de Rivonnière. Celui-ci, éperdu et comme désespéré, l'en empêcha en s'écriant : Que faites-vous là ? C'est vous qui êtes folle et cruelle ! Vous voulez donc me tuer ? Que me demandez-vous, qu'exigez-vous de moi ? Ai-je compris ? Je croyais à un caprice, vous me dites pour me consoler que c'est une passion, — et vous voulez... Mon Dieu, mon Dieu, qu'est-ce que vous voulez ?

— Ce que votre cœur et votre conscience vous crient, mon ami, répondit-elle, toujours penchée vers lui et retenant ses mains tremblantes dans les siennes ; je veux que vous me pardonniez mon manque d'estime, mon ingratitude, mon silence. Quand vous m'avez dit : Avouez votre amour pour un autre, je reste votre ami, — car vous m'avez dit cela ! — j'aurais dû vous croire ; c'est votre droiture, c'est votre honneur qui parlait spontanément. J'ai cru à un piége, c'est là mon crime et la cause de votre colère. Ma méfiance vous a trompé. Vous avez cru à un caprice, dites-vous ? Cela devait être. Aussi m'avez-vous traitée comme une fantasque enfant que l'on veut protéger et sauver en dépit d'elle-même. Vous avez pris cela pour un devoir, et vous avez employé tous les moyens pour vous en acquitter. A présent vous découvrez, vous voyez que c'est une passion et que j'en souffre affreusement ; votre devoir change ; il faut me soutenir, me plaindre, me consoler, s'il se peut, il faut m'aimer surtout ! Il faut m'aimer comme une sœur, vous dévouer à moi comme un tendre frère. Ne me causez pas cette douleur atroce de perdre mon meilleur ami au moment où j'en ai le plus besoin.

Et elle lui jeta ses bras au cou en l'embrassant comme elle embrassait M. Dietrich quand elle voulait le vaincre. Elle ne pouvait pas ne pas réussir avec le marquis : il était déjà vaincu.

— Vous me tuez ! lui dit-il, et je baise la main qui me frappe. Ah ! que vous connaissez bien votre empire sur moi, et comme vous en abusez ! Allons, vous triomphez ; que faut-il faire ? Allez-vous me demander d'amener à vos genoux l'ingrat qui vous dédaigne ?

— Ah ! grand Dieu, s'écria-t-elle, il s'agit bien de cela ! S'il se doutait de ma passion, je mourrais de douleur et de honte. Non, vous n'avez rien à faire que de m'accepter éprise d'un autre et de m'aimer assez pour demander pardon à mon père des torts qu'il vous attribue. Il a cru que vous vouliez me perdre par un éclat, faire croire que vous aviez des droits sur moi. Dites-lui la vérité, accusez-moi, expliquez-vous. Dites-lui que vous n'avez d'autre

ambition que celle de jouer avec moi le rôle d'ange gardien. Justifiez-vous, donnez-lui votre parole pour l'avenir et laissez-moi vous réconcilier. Ce ne sera pas difficile; il vous aime tant, mon pauvre père ! il est si malheureux d'être brouillé avec vous!

Le marquis hésitait à prendre des engagemens avec M. Dietrich. Césarine pleura tant et si bien qu'il promit de venir à l'hôtel le soir même, et qu'il y vint.

Elle avait exigé mon silence sur cette entrevue si habilement amenée, et elle voulait que le marquis vînt chez elle comme de lui-même.

J'hésitais à tromper M. Dietrich. — Peux-tu me blâmer? s'écria-t-elle. Tout ce que j'ai imaginé pour préserver la vie de mon père devrait te sembler une tâche sacrée, que j'ai combinée avec énergie et menée à bien avec adresse et dévoûment. Si j'eusse suivi ton conseil de me tenir tranquille, de me cacher, de ne plus faire ce que tu appelles mes imprudences, le ressentiment de ces deux hommes s'éternisait et amenait tôt ou tard un éclat. Grâce à moi, ils vont s'aimer plus que jamais, et tu seras à jamais tranquille pour ton neveu. M. de Rivonnière n'est pas si chevaleresque et si généreux que je le lui ai dit. Il a les instincts d'un tigre sous son air charmant; mais j'arriverai à le rendre tel qu'il doit être, et je lui aurai rendu un grand service dont il me saura gré plus tard. Quand on ne peut pas combattre une bête féroce, on la séduit et l'apprivoise. J'ai fait une grande faute le jour où j'ai perdu patience avec lui. Je m'y prenais mal, à présent je le tiens!

M. Dietrich, surpris par la visite du marquis, accepta l'expression de son repentir aussi franchement que Césarine l'avait prévu. Le pauvre Rivonnière était d'une pâleur navrante. On voyait qu'il avait souffert autant dans cette terrible journée que s'il eût eu à subir la torture. Son abattement donnait un grand poids au serment qu'il fit de respecter la liberté de Césarine et de rester son ami dévoué. M. Dietrich l'embrassa. Césarine lui tendit ses deux mains à la fois, après quoi elle se mit au piano et lui joua délicieusement les airs qu'il préférait. Ses nerfs se détendirent. Le marquis pleura comme un enfant et s'en alla béni et brisé.

— Eh bien, mademoiselle! me dit Bertrand, que je rencontrai dans la galerie après que les portes se furent refermées sur M. de Rivonnière, vous avez eu raison de me laisser porter la lettre. Je vous le disais bien, qu'il n'y avait que Mlle Césarine pour arranger les affaires. Elle y a pensé, elle l'a voulu, elle a écrit, elle a parlé, et *le tour est fait*. Pardon de l'expression! elle est un peu familière, mais je n'en trouve pas d'autre pour le moment.

Il n'y en avait pas d'autre en effet : le tour était joué. Césarine était-elle donc profonde en ruses et en cruautés? Non, elle était fé-

conde en expédiens et habile à s'en servir. Elle se pénétrait de ses rôles au point de ressentir toutes les émotions qu'ils comportaient. Elle croyait fermement à son inspiration, à son génie de femme, et se persuadait opérer le sauvetage des autres en les noyant pour se faire place.

Elle était donc maîtresse de la situation comme toujours. Elle avait amené son père à tout accepter, elle avait paralysé la vengeance du marquis, elle m'avait surprise et troublée au point que je ne trouvais plus de bonnes raisons pour la résistance. Il ne lui restait qu'à vaincre celle de Paul, et, comme elle le disait, l'action était simplifiée. Les forces de sa volonté, n'ayant plus que ce but à atteindre, étaient décuplées. — Que comptes-tu faire? lui disais-je; vas-tu encore le provoquer malgré le mauvais résultat de tes premières avances?

— J'ai fait une école, répondait-elle, je ne la recommencerai pas. Je m'y prendrai autrement; je ne sais pas encore comment. J'observerai et j'attendrai l'occasion; elle se présentera, n'en doute pas. Les choses humaines apportent toujours leur contingent de secours imprévu à la volonté qui guette pour en tirer parti.

Cette fatale occasion vint en effet, mais au milieu de circonstances assez compliquées, qu'il faut reprendre de plus haut.

Marguerite n'avait pas caché à Paul la visite de Césarine, et elle lui avait assez bien décrit la personne pour qu'il lui fût aisé de la reconnaître. Il m'avait fait part de cette démarche bizarre, et je la lui avais expliquée. Il n'était plus possible de lui cacher la vérité. Par le menu, il apprit tout; mais nous eûmes grand soin de n'en pas parler devant Marguerite, dont la jalousie se fût allumée.

Paul se montra, dans cette épreuve délicate, au-dessus de toute atteinte. Comme il avait coutume d'en rire quand je l'interrogeais, je l'adjurai, un soir que je l'avais emmené promener au Luxembourg, de me répondre sincèrement une fois pour toutes. — Est-ce que ce n'est pas déjà fait? me dit-il avec surprise; pourquoi supposez-vous que je pourrais changer de sentiment et de volonté?

— Parce que les circonstances se modifient à toute heure autour de cette situation, parce que M. Dietrich consentirait, parce que je serais forcée de consentir, parce que M. de Rivonnière se résignerait, parce qu'enfin tu n'es pas bien heureux avec Marguerite, et que tu n'es pas lié à elle par un devoir réel. Son sort et celui de l'enfant assurés, rien ne te condamne à sacrifier à une femme que tu n'aimes pas le sort le plus brillant et la conquête la plus flatteuse.

— Ma tante, répondit-il, vous jouez sur le mot *aimer*. J'aime Marguerite comme j'aime mon enfant, d'abord parce qu'elle m'a

donné cet enfant, et puis parce qu'elle est une enfant elle-même. Cette indulgence tendre que la faiblesse inspire naturellement à l'homme est un sentiment très profond et très sain. Il ne donne pas les émotions violentes de l'amour romanesque, mais il remplit les cœurs honnêtes, et n'y laisse pas de place pour le besoin des passions excitantes. Je suis une nature sobre et contenue. Ce besoin, impérieux chez d'autres, est très modéré chez moi. Je ne suis pas attiré par le plaisir fiévreux. Mes nerfs ne sont pas entraînés aux paroxysmes, mon cerveau n'est guère poétique, un idéal n'est pour moi qu'une chimère, c'est-à-dire un monstre à beau visage trompeur. Pour moi, le charme de la femme n'est pas dans le développement extraordinaire de sa volonté, au contraire il est dans l'abandon tendre et généreux de sa force. Le bonheur parfait n'étant nulle part, car je n'appelle pas bonheur l'ivresse passagère de certaines situations enviées, j'ai pris le mien à ma portée, je l'ai fait à ma taille, je tiens à le garder, et je défie Mlle Dietrich de me persuader qu'elle en ait un plus désirable à m'offrir. Si elle réussissait à m'ébranler en agissant sur mes sens ou sur mon imagination, sur la partie folle ou brutale de mon être, je saurais résister à la tentation, et, si je sentais le danger d'y succomber, je prendrais un grand parti : j'épouserais Marguerite.

— Épouser Marguerite! ce n'est pas possible, mon enfant!

— Ce n'est pas facile, je le sais, mais ce n'est pas impossible. Cette union blesserait votre juste fierté; c'est pourquoi je ne m'y résoudrais qu'à la dernière extrémité.

— Qu'appelles-tu la dernière extrémité?

— Le danger de tomber dans une humiliation pire que celle d'endosser le passé d'une fille déchue, le danger de subir la domination d'une femme altière et impérieuse. Marguerite ne se fera jamais un jeu de ma jalousie. Elle a ce grand avantage de ne pouvoir m'en inspirer aucune. Je suis sûr du présent. Le passé ne m'appartenant pas, je n'ai pas à en souffrir ni à le lui reprocher. L'homme qui l'a séduite n'existe plus pour elle ni pour moi : elle l'a anéanti à jamais en refusant ses secours et en voulant ignorer ce qu'il est devenu. Jamais ni elle ni moi n'en avons entendu parler. Il est probablement mort. Je peux donc parfaitement oublier que je ne suis pas son premier amour, puisque je suis certain d'être le dernier.

Quelques jours après cette conversation, je trouvai Marguerite très joyeuse. Je n'avais pas grand plaisir à causer avec elle; mais, comme je voyais toutes les semaines une vieille amie dans son voisinage, j'allais m'informer du petit Pierre en passant. Marguerite avait un gros lot de guipures à raccommoder, et je reconnus tout de suite un envoi de Césarine. — C'est cette jolie dame, votre

amie, qui m'a apporté ça, me dit-elle. Elle est venue ce matin, à pied, par le Luxembourg, suivie de son domestique à galons de soie. Elle est restée à causer avec moi pendant plus d'une heure. Elle m'a donné de bons conseils pour la santé du petit, qui souffre un peu de ses dents. Elle s'est informée de tout ce qui me regarde avec une bonté!... Voyez-vous, c'est un ange pour moi, et je l'aime tant que je me jetterais au feu pour elle. Elle n'a pas encore voulu me dire son nom; est-ce que vous ne me le direz pas?

— Non, puisqu'elle ne le veut pas.

— Est-ce que Paul le sait?

— Je l'ignore.

— C'est drôle qu'elle en fasse un mystère; c'est quelque dame de charité qui cache le bien qu'elle fait.

— Aviez-vous réellement besoin de cet ouvrage, Marguerite?

— Oui, nous en manquons depuis quelque temps. Mme Féron, qui est fière, en souffre, et fait quelquefois semblant de n'avoir pas faim pour n'être pas à charge à Paul; mais elle supporte bien des privations, et l'enfant nous dérange beaucoup de notre travail. Paul fait pour nous tout ce qu'il peut, peut-être plus qu'il ne peut, car il use ses vieux habits jusqu'au bout, et quelquefois j'ai du chagrin de voir les économies qu'il fait.

— Acceptez de moi, ma chère enfant, et vous ne lui coûterez plus rien.

— Il me l'a défendu, et j'ai juré de ne pas désobéir. D'ailleurs nous voilà tranquilles; ma jolie dame nous fournira de l'ouvrage. En voilà pour longtemps, Dieu merci! Elle nous paie très cher, le double de ce que nous lui aurions demandé. Voyez comme c'est beau! toute une garniture de chambre à coucher en vieux point! Quand ce sera doublé de rose...

— Mais cette quantité d'ouvrage et ce gros prix, cela ressemble bien à une aumône; ne craignez-vous pas que Paul ne soit mécontent de vous la voir accepter?

— On ne le lui dira pas. La charité, s'il y en a, est surtout au profit de Mme Féron, qui en a bien besoin, et c'est pour elle que j'ai accepté. Vous ne voudriez pas empêcher cette brave femme de gagner sa vie? Paul n'en aurait pas le droit d'ailleurs.

Je crus devoir me taire; mais je vis bien que le feu était ouvert, et que Césarine s'emparait de Marguerite pour aplanir son chemin mystérieux.

Le lendemain, je fus frappée d'une nouvelle surprise. Je trouvai Marguerite dans l'antichambre de Césarine. Elle avait reçu d'elle ce billet qu'elle me montra :

« Ma chère enfant, j'ai oublié un détail important pour la coupe

des dentelles. Il faut que vous preniez vous-même la mesure de la toilette. Je vous envoie ma voiture, montez-y et venez.

« *La dame aux guipures.* »

— Est-ce que Paul a consenti? lui demandai-je.

— Paul était parti pour son bureau. Dame! il n'y avait pas à réfléchir, et puis j'étais si contente de monter dans la belle voiture, toute doublée de satin comme une robe de princesse! et des chevaux! domestiques devant, derrière! ça allait si vite que j'avais peur d'écraser les passans. J'avais envie de leur crier: Rangez-vous donc! Ah! je peux dire que je n'ai jamais été à pareille fête!

Césarine, qui s'habillait, fit prier Marguerite d'entrer. Je la suivis.

— Ah! tu t'intéresses à nos petites affaires? me dit-elle avec un malicieux sourire. Il n'y a pas moyen de te rien cacher! Moi qui voulais te surprendre en renouvelant mon appartement d'après tes idées! Chère petite, dit-elle à Marguerite, voyez bien la forme de cette toilette pour rabattre les angles sans coutures apparentes; voici du papier, des ciseaux. Taillez un patron bien exact.

— Mais enfin, madame, s'écria Marguerite en recevant les ciseaux d'or et en jetant un regard ébloui sur la toilette chargée de bijoux, dites-moi donc où je suis, et si vous êtes reine ou princesse!

— Ni l'un, ni l'autre, répondit Césarine. Je ne suis guère plus noble que vous, mon enfant. Mes parens ont gagné de la fortune en travaillant: c'est pourquoi je m'intéresse aux personnes qui vivent de leur travail; mais il est bien inutile que je vous fasse un mystère que M[lle] de Nermont trahirait. Je me nomme Césarine Dietrich, une personne que M. Paul n'aime guère.

— Il a tort, bien tort, vous êtes si aimable et si bonne!

— Il vous avait dit le contraire, n'est-il pas vrai?

— Mais non, il ne m'avait rien dit. — Ah si! il vous trouvait trop parée au bal, voilà tout; mais il vous connaît si peu, il faut lui pardonner.

— Il ne vous a pas chargée, dis-je à Marguerite un peu sévèrement, de demander pardon pour lui.

Elle me regarda avec étonnement. Césarine la prit par le bras et lui fit voir tout son appartement et toute la partie de l'hôtel qu'elle habitait. Elle s'amusait de son vertige, de ses questions naïves, de ses notions quelquefois justes, quelquefois folles sur toutes choses. En la promenant ainsi, elle échappait à mon contrôle, elle l'accaparait, elle la grisait, elle faisait reluire l'or et les joyaux devant elle, elle jouait le rôle de Méphisto auprès de cette Marguerite, aussi femme que celle de la légende.

Voyant que Césarine était résolue à me mettre de côté pour le

moment, je quittai sa chambre, où elle ramena Marguerite et l'y garda assez longtemps; puis elle voulut la reconduire jusqu'à sa voiture, qui devait la remmener, et en traversant le salon elle m'y trouva avec le marquis de Rivonnière; c'est là qu'eut lieu une scène inattendue qui devait avoir des suites bien graves.

— Bonjour, marquis, dit Césarine, qui entrait la première, je vous attendais. Vous venez déjeuner avec nous?

En ce moment, et comme M. de Rivonnière s'avançait pour baiser la main de sa souveraine, il se trouva vis-à-vis de Marguerite, qui la suivait. Il resta une seconde comme paralysé, et Marguerite, qui ne savait rien cacher, rien contenir, fit un grand cri et recula.

— Qu'est-ce donc? dit Césarine.

— Jules! s'écria Marguerite en montrant le marquis d'un air effaré, comme si elle eût vu un spectre.

M. de Rivonnière avait repris possession de lui-même, il dit en souriant : — Qui, Jules? que veut dire cette jolie personne?

— Vous ne vous appelez pas Jules? reprit-elle toute confuse.

— Non, dit Césarine, vous êtes trompée par quelque ressemblance, il s'appelle Jacques de Rivonnière. Venez, mon enfant. Marquis, je reviens.

Elle l'emmena. — C'est là votre pauvre abandonnée? dis-je à M. de Rivonnière, convenez-en.

— Oui, c'est elle. Vous la connaissez?

— Sans doute, c'est la maîtresse de mon neveu. Comment ne le saviez-vous pas, vous qui avez tant rôdé autour de son domicile?

— Je le savais depuis peu; mais comment pouvais-je m'attendre à la rencontrer ici? Au nom du ciel, ne dites pas à Césarine que je suis ce Jules...

— Si vous espérez la tromper...

Césarine rentrait. Son premier mot fut : — Ah çà! dites-moi donc, marquis, pourquoi elle vous appelle Jules? Elle n'a donc jamais su qui vous étiez? Elle jure que c'était un simple étudiant, qu'il se nommait Morin, et qu'à présent, malgré votre grand air et votre belle tenue, vous êtes un faux marquis. Il y a là-dessous un roman qui va nous divertir. Voyons, contez-nous ça bien vite avant déjeuner.

— Vous voulez vous moquer de moi?

— Non, car je crains d'avoir à vous trouver très coupable et à vous blâmer.

— Alors permettez-moi de me taire.

— Non, lui dis-je, il faut vous confesser tout à fait. Mon neveu songe à l'épouser, cette Marguerite. Je dois savoir si elle est pardonnable, et si elle ne s'est pas vantée en prétendant avoir refusé vos dons. Confessez-vous, il y va de l'honneur.

— Alors j'avouerai, puisqu'elle a eu l'imprudence de parler.

Et il raconta comme quoi, dans un moment où il voulait guérir de son amour pour Mlle Dietrich, il avait erré comme un fou, au hasard, aux environs de Paris, sur les bords de la Seine, avec de grandes velléités de suicide. Là, il avait rencontré cette fille, dont la beauté l'avait frappé, et qui, maltraitée chez sa mère, s'était laissé enlever. Pour ne pas se compromettre, il s'était donné le premier nom venu, et, pour lui inspirer de la confiance, il s'était fait passer pour un pauvre étudiant en situation de l'épouser. Il l'avait logée dans une petite maison de campagne de la banlieue où il allait la voir en secret, dans une tenue appropriée à son mensonge, et où elle ne se montrait à personne. Elle était modeste, et sans autre ambition que celle de se marier avec lui, quelque pauvre qu'il pût être. Ce commerce avait duré quelques semaines. Une affaire ayant appelé le marquis dans ses terres de Normandie, il avait appris que Césarine était à Trouville. Il s'était repris de passion pour elle en la revoyant. Il avait envoyé Dubois, son homme de confiance, à Marguerite pour lui annoncer le mariage de Jules Morin, et lui remettre un portefeuille de cinquante mille francs qu'elle avait jeté au nez du porteur en lui disant : — Il m'a trompée, puisqu'il est riche. Je le méprise, dites-lui que je ne l'aime plus et ne le reverrai jamais. — Dubois avait cru ne pas devoir se hâter de transmettre la réponse à son maître, d'autant plus que celui-ci avait suivi Césarine à Dieppe. C'est au bout de trois mois seulement que, de retour à Paris, il avait appris le refus et la disparition de Marguerite. Il avait envoyé chez sa mère, elle y était retournée en effet; mais après une tentative de suicide elle avait disparu de nouveau, et personne ne doutait dans le village qu'elle ne se fût noyée, puisque, disait-on, *c'était son idée*. Le marquis ajouta : Je ne dissimule pas ma faute et j'en rougis. C'est ce remords qui m'a rendu furieux naguère...

— Ne parlons plus de cela, dit Césarine. J'ai eu envers vous des torts qui ne me permettent pas d'être trop sévère aujourd'hui.

— D'autant plus, reprit-il, que vous êtes la cause... involontaire...

— Et très innocente de votre mauvaise action; je n'accepterais pas cette constatation comme un reproche mérité, mon cher ami... Si toutes les femmes dont le refus d'aimer a eu pour conséquence des aventures de ce genre devaient se les reprocher, la moitié de mon sexe prendrait le deuil; mais tout cela n'est pas si grave, puisque Marguerite s'est consolée.

— Et puisqu'elle a réparé son égarement, ajoutai-je, par une conduite sage et digne; je suis bien aise de savoir que le récit de M. de Rivonnière est exactement conforme au sien, et que mon neveu peut estimer sa compagne et lui pardonner.

— Et même il le doit, répliqua vivement Césarine; mais lui donner son nom, comme cela, sous les yeux du marquis, tu n'y songes pas, Pauline! Je voudrais voir la figure que tu ferais, s'il arrivait que Mme Paul Gilbert, au bras de son mari, s'écriât encore en rencontrant M. de Rivonnière : Voilà Jules!

— Certes elle ne le fera plus, dit le marquis. Pourquoi M. Paul Gilbert serait-il informé?

— Il le sera! répondit Césarine.

— Par toi? m'écriai-je.

— Oui, par elle, reprit le marquis avec douleur; vous savez bien qu'elle veut empêcher ce mariage!

— Vous rêvez tous deux, dit Césarine, qui n'avait jamais avoué au marquis que Paul fût l'objet de sa préférence, et qui détournait ses soupçons quand elle voyait reparaître sa jalousie; que m'importe à moi?... Si j'avais l'inclination que vous me supposez, comment supporterais-je la présence de cette Marguerite autour de moi? C'est moi qui l'ai mandée aujourd'hui. Je la fais travailler, je m'occupe d'elle, je m'intéresse à son enfant, qui est malade par parenthèse. J'irai peut-être le voir demain. Vous trouvez cela surprenant et merveilleux, vous autres? Pourquoi? Je peux juger cette pauvre fille très digne d'être aimée par un galant homme, mais je ne suis pas forcée de voir en elle la nièce bien convenable de Mlle de Nermont. Je dis même que c'est un devoir pour Pauline de ne pas laisser ignorer à son neveu la rencontre d'aujourd'hui et le vrai nom du séducteur de Marguerite.

— Soit! s'écria le marquis en se levant comme frappé d'une idée nouvelle. Si M. Paul Gilbert aime réellement sa compagne, il reconnaîtra qu'il a un compte à régler avec moi, il me cherchera querelle, et...

— Et vous vous battrez? dit Césarine en se levant aussi, mais en affectant un air dégagé. Vous en mourez d'envie, marquis, et voilà votre férocité qui reparaît; mais, moi, je n'aime pas les duels qui n'ont pas le sens commun, et je jure que M. Gilbert ne saura rien. Ce n'est pas Marguerite qui ira se vanter à lui d'avoir retrouvé son amant. Ce n'est pas Pauline qui exposera son neveu chéri à une sotte et mauvaise affaire. Ce n'est pas vous qui le provoquerez par une déclaration d'identité qui ne vous fait pas jouer le beau rôle. A moins qu'il ne vous passe par la tête de lui disputer Marguerite, je ne vois pas pourquoi vous auriez la cruauté d'enlever à votre victime son protecteur nécessaire. Voyons, assez de drame, allons déjeuner et ne parlons plus de ces commérages qu'il ne faut pas faire tourner au tragique.

Si Césarine avait des expédiens prodigieux au service de son obstination, elle avait aussi les aveuglemens de l'orgueil et une con-

fiance exagérée dans son pouvoir de fascination. C'est là l'écueil de ces sortes de caractères. Une foi profonde, une passion vraie, ne sont pas les mobiles de leur ambition. S'ils s'attachent à la poursuite d'un idéal, ce n'est pas l'idéal par lui-même qui les enflamme, c'est surtout l'amour de la lutte et l'enivrement du combat. Si mon neveu eût été facile à persuader et à vaincre, elle l'eût dédaigné; elle n'y eût jamais fait attention.

Elle croyait avoir trouvé dans le marquis l'esclave rebelle, mais faible, qu'en un tour de main elle devait à jamais dompter; elle se trompait. Elle avait, sans le savoir, altéré la droiture de cet homme d'un cœur généreux, mais d'une raison médiocre. Depuis plusieurs années, elle le traînait à sa suite, l'honorant du titre d'ami, abusant de sa soumission, et lui confiant dans ses heures de vanité les théories de haute diplomatie qui lui avaient réussi pour gouverner ses proches, ses amis et lui-même. D'abord le marquis avait été épouvanté de ce qui lui semblait une perversité précoce, et il avait voulu s'y soustraire; ensuite il avait vu Césarine n'employer que des moyens avouables et ne travailler à dompter les autres qu'en les rendant heureux. Telle était du moins sa prétention, son illusion, la sanction qu'elle prétendait donner, comme font tous les despotes, à ses envahissemens, et dont elle était la première dupe. Le marquis s'était payé de ses sophismes, il était revenu à elle avec enthousiasme; mais il recommençait à souffrir, à se méfier et à retomber dans son idée fixe, qui était de lutter contre elle et contre le rival préféré, quel qu'il fût.

Elle ne le tenait donc pas si bien attaché qu'elle croyait. Il avait étudié à son école l'art de ne pas céder, et il n'avait pas, comme elle, la délicatesse féminine dans le choix des moyens. Il lui passa donc par la tête, à la suite de l'explication que je viens de rapporter, d'éveiller la jalousie de Paul et de l'amener sur le terrain du duel en dépit des prévisions de Césarine. Il avait donné sa parole, il ne pouvait plus la tenir, et il s'en croyait dispensé parce que Césarine manquait à la sienne en lui cachant le nom de son rival au mépris de la confiance absolue qu'elle lui avait promise. C'est du moins ce qu'il m'expliqua par la suite après avoir agi comme je vais le dire

Il nous quitta aussitôt après le déjeuner pour écrire à Marguerite la lettre suivante, qu'il lui fit tenir par Dubois :

« Si j'ai fait semblant ce matin de ne pas vous reconnaître, c'est pour ne pas vous compromettre; mais les personnes chez qui nous nous sommes rencontrés étaient au courant de tout, et j'ai appris d'elles que vous n'aviez pas l'espérance d'épouser votre nouveau protecteur. La faute en est à moi, et votre malheur est mon ouvrage. Je veux réparer autant que possible le mal que je vous ai

fait. J'ai compris et admiré votre fierté à mon égard; mais à présent vous êtes mère, vous n'avez pas le droit de refuser le sort que je vous offre. Acceptez une jolie maison de campagne et une petite propriété qui vous mettront pour toujours à l'abri du besoin. Vous ne me reverrez jamais, et vous garderez vos relations avec le père de votre enfant tant qu'elles vous seront douces. Le jour où elles deviendraient pénibles, vous serez libre de les rompre sans danger pour l'avenir de votre fils et sans crainte pour vous-même. Peut-être aussi, en vous voyant dans l'aisance, M. Paul Gilbert se décidera-t-il à vous épouser. Acceptez, Marguerite, acceptez la réparation désintéressée que je vous offre. C'est votre droit, c'est votre devoir de mère.

« Si vous voulez de plus amples renseignemens, écrivez-moi.

« Marquis de Rivonnière. »

Marguerite froissa d'abord la lettre avec mépris sans la bien comprendre; mais Mme Féron, qui savait mieux lire et qui était plus pratique, la relut et lui en expliqua tous les termes. Mme Féron était très honnête, très dévouée à Paul et à son amie, mais elle voyait de près les déchiremens de leur intimité et les difficultés de leur existence. Il lui sembla que le devoir de Marguerite envers son fils était d'accepter des moyens d'existence et des gages de liberté. Marguerite, qui voulait être épousée pour garder la dignité de son rôle de mère, tomba dans cette monstrueuse inconséquence de vouloir accepter pour l'enfant de Paul le prix de sa première chute. Elle envoya sur l'heure Mme Féron chez le marquis. Il s'expliqua en rédigeant une donation dont le chiffre dépassait les espérances des deux femmes. Marguerite n'avait plus qu'à la signer. Il lui donnait quittance d'une bonne petite ferme en Normandie, qu'elle était censée lui acheter, et dont elle pouvait prendre possession sur-le-champ.

Quand Marguerite vit ce papier devant elle, elle l'épela avec attention pour s'assurer de la validité de l'acte et de la forme respectueuse et délicate dans laquelle il était conçu. A mesure que la Féron lui en lisait toutes les expressions, elle suivait du doigt et de l'œil, le cœur palpitant et la sueur au front. — Allons, lui dit sa compagne, signe vite et tout sera dit. Voici deux copies semblables, gardes-en une; je reporte moi-même l'autre au marquis. Je serai rentrée avant Paul; j'ai deux heures devant moi. Il ne se doutera de rien, pourvu que tu n'en parles ni à sa tante, ni à Mlle Dietrich, ni à personne au monde. J'ai dit au marquis que tu n'accepterais qu'à la condition d'un secret absolu.

Marguerite tremblait de tous ses membres. — Mon Dieu! disait-

elle, je ne sais pas pourquoi je me figure signer ma honte. Je donne ma démission de femme honnête.

— Tu auras beau faire, ma pauvre Marguerite, tu ne seras jamais regardée comme une femme honnête, puisqu'on ne t'épouse pas, et pourtant Paul t'aime beaucoup, j'en suis sûre; mais sa tante ne consentira jamais à votre mariage. Dans le monde de ces gens-là, on ne pardonne pas au malheur. D'ailleurs cette signature ne t'engage à rien. Tu n'es pas forcée d'aller demeurer en Normandie et de dire à Paul que tu y es propriétaire. J'irai toucher tes revenus sans qu'il le sache. En une petite journée, le chemin de fer vous mène dans ce pays et vous ramène, le marquis me l'a dit. Si quelque jour Paul se brouille avec toi, — ça peut arriver, tu le tracasses beaucoup quelquefois, — eh bien! tu iras vivre en bonne fermière à la campagne avec ton fils, qu'il te laissera emmener pour son bonheur et sa santé. Je suppose d'ailleurs que ce pauvre Paul, qui se fatigue et se prive pour nous donner le nécessaire, meure à la peine? Que deviendras-tu avec ton enfant? Vivras-tu des aumônes de sa tante et de M[lle] Dietrich? Ces bontés-là n'ont qu'un temps. Tu sais bien que le travail de deux femmes ne nous suffit pas pour élever un jeune homme de famille. Ton Pierre sera donc un ouvrier, sachant à peine lire et écrire? Avec ça qu'ils sont heureux, les ouvriers, avec leurs grèves, leurs patrons et les soldats! Pierre est un enfant bien né; il est petit-fils d'un médecin et noble par sa grand'mère. Tu lui dois d'en faire un bourgeois et de pouvoir lui payer le collége; autrement il te reprocherait son malheur.

— Mais s'il me reproche son bonheur?...

— Est-ce qu'il saura d'où il vient? Les enfans ne fouillent jamais ces choses-là. Ils prennent le bonheur où ils le trouvent, et on doit sacrifier sa fierté à leurs intérêts.

Marguerite signa; la Féron s'enfuit sans lui donner le temps de la réflexion.

Le marquis n'avait pas compté que Paul pourrait ignorer longtemps ce contrat, qu'il courut déposer chez son notaire, et qu'il lui recommanda de régulariser au plus vite. Il connaissait Marguerite, il la savait incapable de garder un secret. Une petite circonstance, qui ne fut peut-être pas préméditée, devait amener vite ce résultat. En prenant congé de M[me] Féron, il lui remit pour Marguerite un petit écrin, en lui disant que c'était le pot-de-vin d'usage. A ce mot de pot-de-vin, qu'elle ne comprenait pas, Marguerite, que M[me] Féron retrouva tout en pleurs, se prit à rire avec la facilité qu'ont les enfans de passer d'une crise à la crise contraire. — Il est donc bien bon, *son vin*, dit-elle, qu'il en donne si peu à la fois? Elle ouvrit l'écrin et y trouva une bague de diamans d'un prix assez notable. La veille encore, elle l'eût peut-être repoussée; mais elle avait vu

le matin même les bijoux de Césarine, et, bien qu'elle eût affecté de ne pas les envier, elle en avait gardé l'éblouissement. Elle passa la bague à son doigt, jurant à la Féron qu'elle allait la remettre dans l'écrin et la cacher. — Non, lui dit l'autre, il faut la vendre, cela te trahirait. Donne-moi ça tout de suite, je te rapporterai de l'argent. L'argent n'est pas signé, et Paul ne regarde pas où nous mettons le nôtre. Il ne sait jamais ce que nous avons; il se contente de nous demander de quoi nous avons besoin. A présent nous lui dirons qu'il ne nous faut rien, et, s'il est étonné, nous lui montrerons nos guipures. Il ne peut pas trouver mauvais que Mlle Dietrich nous fasse travailler.

Marguerite cacha la bague; il était trop tard pour aller la faire évaluer. Paul allait rentrer; il rentra en effet, il rentra avec moi. J'avais dîné seule, de bonne heure, pour aller le prendre à son bureau. Il m'avait écrit qu'il était un peu inquiet de l'indisposition de son fils.

L'enfant n'avait rien de grave. J'avais raconté à Paul, chemin faisant, la visite de Marguerite à Césarine, l'engageant à ne pas blâmer Marguerite de sa confiance, de crainte d'éveiller ses soupçons. Il était fort mécontent de voir les bienfaits de Mlle Dietrich se glisser dans son petit ménage. — Si c'est par là qu'elle prétend me prendre, elle s'y prend mal, disait-il; elle est lourdement maladroite, la grande diplomate!

Je lui répondis que jusqu'à nouvel ordre le mieux était de ne pas paraître s'apercevoir de ce qui se passait chez lui. Il me le promit. Nous ne nous doutions guère des choses plus graves qui venaient de s'y passer.

Rassurée sur la santé de l'enfant, j'allais me retirer lorsque Paul me dit qu'il se passait chez lui des choses insolites. Ni Marguerite, ni Mme Féron n'avaient dîné, elles mangeaient en cachette dans la cuisine et se parlaient à voix basse, se taisant ou feignant de chanter quand elles l'entendaient marcher dans l'appartement. — Elles me semblent un peu folles, lui dis-je, je l'ai remarqué. C'est l'effet de la course de Marguerite en voiture *de maître* et la vue des merveilles de l'hôtel Dietrich qu'elle aura racontées à sa compagne, ou bien encore c'est la joie d'avoir un bel ouvrage à entreprendre.

Paul feignit de me croire, mais son attention était éveillée. Il me reconduisit en bas en me disant : — Mlle Dietrich commence à m'ennuyer, ma tante! Elle introduit son esprit de folie et d'agitation dans mon intérieur; elle me force à m'occuper d'elle, à me méfier de tout, à surveiller ma pauvre Marguerite, qui n'était encore jamais sortie de chez elle sans ma permission, et que je vais être forcé de gronder ce soir.

— Ne la gronde pas, accepte quelques centaines de francs qui te manquent et emmène-là tout de suite à la campagne.

— Bah! Mlle Dietrich, grâce à M. Bertrand, nous aura dépistés dans deux jours ; il faudra que je reste aux environs de Paris ou que je perde de vue mon fils, que ces deux femmes ne savent pas soigner. Je ne vois qu'un remède, c'est de faire savoir très brutalement à Mlle Dietrich que je ne veux pas plus de ses secours à ma famille que je n'ai voulu de la protection de son père pour moi.

Paul était agité en me quittant. Le nom de Césarine l'irritait; son image l'obsédait; je le voyais avec effroi arriver à la haine, l'amour est si près! et je ne pouvais rien pour conjurer le danger.

Paul, se sentant pris de colère, voulut attendre au lendemain pour notifier à Marguerite de ne plus sortir sans sa permission. Il se retira de bonne heure dans son cabinet de travail, mais il ne put travailler, un vague effroi le tiraillait. Il se jeta sur son lit de repos et ne put dormir. Vers minuit, il entendit remuer dans la chambre à coucher, et, pour savoir si l'enfant dormait, il approcha sans bruit de la porte entr'ouverte. Il vit Marguerite assise devant une table et faisant briller quelque chose d'étincelant à la lueur de sa petite lampe. La pauvre enfant n'avait pu dormir non plus, le feu des diamans brûlait son cerveau. Elle avait voulu savourer l'éclat de sa bague avant de s'en séparer, elle lui disait naïvement adieu, au moment de la renfermer dans l'écrin, quand Paul, qui était arrivé auprès d'elle sans qu'elle l'entendît, la lui arracha des mains pour la regarder.

Elle jeta un cri d'épouvante. — Tais-toi, lui dit Paul à voix basse, ne réveille pas l'enfant! Suis-moi dans le cabinet; s'il remue, nous l'entendrons. Écoute, lui dit-il quand il l'eut amenée, stupéfaite et glacée, dans la pièce voisine, je ne veux pas te gronder. Tu es aussi niaise qu'une petite fille de sept ans. Ne me réponds pas, n'élève pas la voix. Il faut avant tout que notre enfant dorme. Pourquoi es-tu si consternée? Ce que tu as fait n'est pas si grave, je me charge de renvoyer ce bibelot à la personne qui te l'a donné. Tu savais fort bien que tu ne dois rien recevoir que de moi, et tu ne le feras plus, à moins que tu ne veuilles me quitter.

— Te quitter, moi? dit-elle en sanglotant, jamais! C'est donc toi qui veux me chasser? Alors rends-moi ma bague; tu ne veux pas que je meure de faim?

— Marguerite, tu es folle. Je ne veux pas te quitter, mais je veux que tu fasses respecter la protection que je t'assure. Je ne veux pas que tu reçoives de présens; je ne veux pas surtout que tu en ailles chercher.

— Je n'ai pas été chez *lui,* je te le jure! s'écria Marguerite, qui avait perdu la tête et ne s'apercevait pas de la méprise de Paul.

— *Chez lui?* dit-il avec surprise; qui, *lui?*

— Mlle Dietrich! répondit-elle, s'avisant trop tard du mensonge qui pouvait la sauver.

— Pourquoi as-tu dit *lui?* je veux le savoir.

— Je n'ai pas dit *lui*... ou c'est que tu me rends folle avec ton air fâché.

— Marguerite, tu ne sais pas mentir, tu n'as jamais menti; une seule chose, une chose immense, m'a lié à toi pour la vie, ta sincérité. Ne joue pas avec cela, ou nous sommes perdus tous deux. Pourquoi as-tu dit *lui* au lieu d'*elle?* réponds, je le veux.

Marguerite ne sut pas résister à cet appel suprême. Elle tomba aux pieds de Paul; elle confessa tout, elle raconta tous les détails, elle montra la lettre du marquis, l'acte de vente simulée, c'est-à-dire de donation; elle voulut le déchirer, Paul l'en empêcha. Il s'empara des papiers et de l'écrin, et, voyant qu'elle se tordait dans des convulsions de douleur, il la releva et lui parla doucement. — Calme-toi, lui dit-il, et console-toi. Je te pardonne. Tu as mal raisonné l'amour maternel; tu n'as pas compris l'injure que tu me faisais. C'est la première fois que j'ai un reproche à te faire; ce sera la dernière, n'est-ce pas?

— Oh oui! par exemple, j'aimerais mieux mourir...

— Ne parle pas de mourir, tu ne t'appartiens pas; va dormir, demain nous causerons plus tranquillement.

Paul se remit à son bureau, et il m'écrivit la lettre suivante :

« Demain, quand tu recevras cette lettre, ma tante chérie, j'aurai tué le prétendu Jules Morin ou il m'aura tué, — tu sais qui il est et où Marguerite l'a rencontré ce matin; mais ce que tu ignores, c'est qu'il avait fait accepter tantôt à Marguerite des moyens d'existence, avec la prévision, énoncée par écrit, que cette considération me déciderait à l'épouser. J'ignore si c'est une provocation ou une impertinence bête, et si Mlle Dietrich est pour quelque chose dans cette intrigue. Je croirais volontiers qu'elle a, je ne sais dans quel dessein, provoqué la rencontre de Marguerite avec son séducteur. Quoi qu'il en soit, si Dieu me vient en aide, car ma cause est juste, j'aurai bientôt privé Mlle Dietrich de son cavalier servant, et j'aurai lavé la tache qu'il a imprimée à ma pauvre compagne. Lui vivant, je ne pouvais l'adopter légalement sans te faire rougir devant lui; mort, il te semblera, comme à moi, qu'il n'a jamais existé, et j'aurai purgé l'hypothèque qu'il avait prise sur mon honneur. Si la chance est contre moi, tu recevras cette lettre qui est mon testament. Je te lègue et te confie mon fils; remets-lui le peu que je possède. Laisse-le à sa mère sans permettre qu'elle s'éloigne de toi de manière à échapper à ta surveillance. Elle est bonne et dévouée, mais elle est faible. Quand il sera en âge de raison, mets-le au col-

lége. Je n'ai pas dissipé le mince héritage de mon père. Je sais qu'il ne suffira pas; mais toi, ma providence, tu feras pour lui ce que tu as fait pour moi. Tu vois, j'ai bien fait de refuser le superflu que tu voulais me procurer; il sera le nécessaire pour mon enfant. — J'espérais faire une petite fortune avant cette époque et te rendre, au lieu de te prendre encore; mais la vie a ses accidens qu'il faut toujours être prêt à recevoir. Je n'ai du reste aucun mauvais pressentiment, la vie est pour moi un devoir bien plutôt qu'un plaisir. Je vais avec confiance où je dois aller. Tu ne recevras cette lettre qu'en cas de malheur, sinon je te la remettrai moi-même pour te montrer qu'à l'heure du danger ma plus chère pensée a été pour toi. »

Il écrivit à Marguerite une lettre encore plus touchante pour lui pardonner sa faiblesse et la remercier du bonheur intime qu'elle lui avait donné. « Un jour d'entraînement, lui disait-il, ne doit pas me faire oublier tant de jours de courage et de dévoûment que tu as mis dans notre vie commune. Parle de moi à mon Pierre, conserve-toi pour lui. Ne t'accuse pas de ma mort, tu n'avais pas prévu les conséquences de ta faiblesse; c'est pour les détourner que je vais me battre, c'est pour préserver à jamais mon fils et toi de l'outrage de certains bienfaits. Le père s'expose pour que la mère soit vengée et respectée. Je vous bénis tous deux. »

Il pensa aussi à la Féron et lui légua ce qu'il put. Il s'habilla, mit sur lui ces deux lettres et sortit avec le jour sans éveiller personne. Il alla prendre pour témoins son ami, le fils du libraire, et un autre jeune homme d'un esprit sérieux. A sept heures du matin, il faisait réveiller M. de Rivonnière et l'attendait dans son fumoir.

Il n'avait pas laissé soupçonner à ses deux compagnons qu'il s'agissait d'un duel immédiat. Il avait une explication à demander, il voulait qu'elle fût entendue et répétée au besoin par des personnes sûres.

Il s'était nommé en demandant audience. Le marquis se hâta de s'habiller et se présenta, presque joyeux de tenir enfin sa vengeance et de pouvoir dire à Césarine qu'il avait été provoqué. Il alla même au-devant de l'explication en disant à Paul : — Vous venez ici avec vos témoins, monsieur, ce n'est pas l'usage; mais vous ne connaissez pas les règles, et cela m'est tout à fait indifférent. Je sais pourquoi vous venez; il n'est pas nécessaire d'initier à nos affaires les personnes que je vois ici. Vous croyez avoir à vous plaindre de moi. Je ne compte pas me justifier. Mon jour et mon heure seront les vôtres.

— Pardonnez-moi, monsieur, répondit Paul; je ne compte pas procéder selon les règles, et il faut que vous acceptiez ma manière. Je veux que mes amis sachent pourquoi j'expose ma vie ou la vôtre.

Je ne suis pas dans une position à m'entourer de mystère. Les personnes qui veulent bien m'estimer savent que j'ai pris pour femme, pour maîtresse, je ne parlerai point à mots couverts, une jeune fille séduite à quinze ans par un homme qui n'avait nullement l'intention de l'épouser. Je m'abstiens de qualifier la conduite de cet homme. Je ne le connaissais pas, elle l'avait oublié. Je n'étais pas jaloux du passé, j'étais heureux, car j'étais père, et, quel que fût le lien qui devait nous unir pour toujours, fidélité jurée ou volontairement gardée, je considérais notre union comme mon bien, comme mon devoir, comme mon droit. Je suis pauvre, je vis de mon travail; elle acceptait ma peine et ma pauvreté. Hier, cet homme a écrit à ma compagne la lettre que voici, — et Paul lut tout haut la lettre du marquis à Marguerite; puis il montra la bague et la posa, ainsi que l'acte de donation, sur la table, avec le plus grand calme, après quoi, et sans permettre au marquis de l'interrompre, il reprit : — Cet homme qui m'a fait l'outrage de supposer et d'écrire à ma maîtresse que ses présens me décideraient sans doute au mariage, c'est vous, monsieur le marquis de Rivonnière, j'imagine que vous reconnaissez votre signature?

— Parfaitement, monsieur.

— Pour cette insulte gratuite, vous reconnaissez aussi que vous me devez une réparation?

— Oui, monsieur, je le reconnais et suis prêt à vous la donner.

— Prêt?

— Je ne vous demande qu'une heure pour avertir mes témoins.

— Faites, monsieur.

Le marquis sonna, demanda ses chevaux, acheva sa toilette, et revint dire à Paul qu'il le priait de fumer ses cigares avec ses amis en l'attendant. Il y avait tant de courtoisie et de dignité dans ses manières qu'aussitôt son départ le jeune Latour essaya de parler en sa faveur. Il trouvait très juste le ressentiment et la démarche de Paul; mais il pensait que les choses eussent pu se passer autrement. Si Paul eût engagé le marquis à expliquer le passage de sa lettre, peut-être celui-ci se fût-il défendu d'avoir eu une intention blessante contre lui. L'autre ami, plus réfléchi et plus sévère, jugea que la tentative de générosité envers Marguerite et l'appel à ses sentimens maternels étaient tout aussi blessans pour Paul que l'allusion maladroite et peut-être irréfléchie sur laquelle il motivait sa provocation. J'ai saisi cette allusion, répondit Paul, pour abréger et pour fixer les conditions du duel d'une manière précise. Je crois avoir fait comprendre à M. de Rivonnière que son action m'offensait autant que ses paroles.

Le jeune Latour se rendit, mais avec l'espérance que les témoins du marquis l'aideraient à provoquer un arrangement.

Ceux-ci ne se firent pas attendre. Il est à croire que le marquis les avait prévenus la veille qu'il comptait sur une affaire d'honneur au premier jour. L'heure n'était pas écoulée que ces six personnes se trouvèrent en présence.

M. de Rivonnière avait tout expliqué à ses deux amis. Ils connaissaient ses intentions. Il se retira dans son appartement, et Paul passa dans une autre pièce. Les quatre témoins s'entendirent en dix minutes. Ceux de Paul maintenaient son droit, qui ne fut pas discuté. Le vicomte de Valbonne, qui aimait le marquis autant que le point d'honneur, eut un instant l'air d'acquiescer au désir du jeune Latour en parlant d'engager l'auteur de la lettre à préciser la valeur d'une certaine phrase; mais l'autre témoin, M. Campbel, lui fit observer avec une sorte de sécheresse que le marquis s'était prononcé devant eux très énergiquement sur la volonté de ne rien expliquer et de ne pas retirer la valeur d'un seul mot écrit et signé de sa main.

Une heure après, les deux adversaires étaient en face l'un de l'autre. Une heure encore et Césarine recevait le billet suivant de l'homme de confiance du marquis.

« M. le marquis est frappé à mort; mademoiselle Dietrich et mademoiselle de Nermont refuseront-elles de recevoir son dernier soupir? Il a encore la force de me donner l'ordre de leur exprimer ce dernier vœu.

« *P. S.* M. Paul Gilbert est près de lui sain et sauf.

« DUBOIS. »

Frappées comme de la foudre et ne comprenant rien, nous nous regardions sans pouvoir parler. Césarine courut à la sonnette, demanda sa voiture, et nous partîmes sans échanger une parole.

Le marquis était, quand nous arrivâmes, entre les mains du chirurgien, qui, assisté de Paul et du vicomte de Valbonne, opérait l'extraction de la balle. Dubois, qui nous attendait à la porte de l'hôtel, nous fit entrer dans un salon, où le jeune Latour me raconta tout ce qui avait amené et précédé le duel. — J'étais fort inquiet, me dit-il, bien que Paul se fût exercé depuis longtemps à se servir du pistolet et de l'épée. Il m'avait dit souvent : « J'aurai probablement un homme à tuer dans ma vie, s'il n'est pas déjà mort. » Je savais qu'il faisait allusion au premier amant de sa maîtresse, car j'avais été son confident dès le début de leur liaison. Je lui avais maintes fois conseillé de l'épouser quand même, à cause de l'enfant, qu'il aime avec passion. C'est du reste la seule passion que je lui aie jamais connue. Aussi c'est pour son fils, bien plus que pour la mère et pour lui-même, qu'il s'est battu. Il avait été réglé qu'il tirerait le premier. Il a visé vite et bien. Il ne prend jamais de demi-mesure

quand il a résolu d'agir : mais, quand il a vu son adversaire étendu par terre et lui tendant la main, il est redevenu homme et s'est élancé vers lui les bras ouverts. « Vous m'avez tué, lui a dit le blessé, vous avez fait votre devoir. Vous êtes un galant homme, je suis le coupable, j'expie! » Depuis ce moment, Paul ne l'a pas quitté. Il m'a défendu d'avertir Marguerite, qui ne se doute de rien et ne peut rien apprendre; mais il m'avait remis conditionnellement une lettre d'adieux pour vous, écrite la nuit dernière. Comme il n'a même pas eu à essuyer le feu de son adversaire, cette lettre ne peut plus vous alarmer. Pendant que vous la lirez, je vais chercher des nouvelles du pauvre marquis. On n'espérait pas tout à l'heure, peut-être tout est-il fini!

— Je veux le voir, s'écria Césarine.

Dubois, qui était debout, allant avec égarement d'une porte à l'autre, l'arrêta. M. Nélaton ne veut pas, lui dit-il; c'est impossible à présent! restez là, ne vous en allez pas, mademoiselle Dietrich! Il m'a dit tout bas : — La voir et mourir!

— Pauvre homme! pauvre ami! dit Césarine, revenant à moi étouffée par les sanglots. Il meurt de ma main, on peut dire! Certes il n'a pas eu l'intention de provoquer ton neveu, il ne m'aurait pas manqué de parole. Il a été sincère en voulant réparer le tort qu'il avait fait à Marguerite... Il s'y est mal pris, voilà tout. C'est mon blâme qui l'aura poussé à cette réparation qu'il paie de sa vie...

— Dis-moi, Césarine, est-ce par l'effet du hasard qu'il a rencontré hier Marguerite chez toi?

— Qu'est-ce que cela te fait? Vas-tu me gronder? ne suis-je pas assez malheureuse, assez punie?

— Je veux tout savoir, repris-je avec fermeté. Mon neveu pourrait être le blessé, le mourant, à l'heure qu'il est, et j'ai le droit de t'interroger. Ta conscience te crie que tu as provoqué le désastre. Tu savais la vérité, avoue-le; tu as voulu en tirer parti pour rompre le lien entre Paul et Marguerite.

— Pour empêcher ton neveu de l'épouser, oui, j'en conviens, pour le préserver d'une folie, pour te la faire juger inadmissible; mais qui pouvait prévoir les conséquences de la rencontre d'hier? N'étais-je pas d'avis de la cacher à M. Gilbert? N'ai-je pas donné toutes les raisons qui nous commandaient le silence? Pouvais-je admettre que le marquis ferait de si déplorables maladresses?

— Ainsi tu as prémédité la rencontre, tu l'avoues?

— Je ne savais vraiment rien, je me doutais seulement. Le marquis s'était confessé à moi, il y a longtemps, d'une mauvaise action. Le nom de Marguerite lui était échappé et n'était pas sorti de ma mémoire. J'ai voulu tenter l'aventure;... mais lis donc la lettre

qu'on vient de te donner; tu sauras ce qu'il faut penser de ce désastre.

Je lus la lettre de Paul et la lui laissai lire, espérant que la dureté avec laquelle il s'exprimait sur son compte la refroidirait définitivement. Il n'en fut rien. Elle parut ne pas prendre garde à ce qui la concernait, et loua avec chaleur la forme, les idées et les sentimens de cette lettre. — C'est un homme, celui-là, disait-elle à chaque phrase en essuyant ses yeux humides, c'est vraiment un grand cœur, un héros doublé d'un saint!

L'arrivée de Dubois mit fin à cet enthousiasme. Le blessé avait supporté l'opération. Nélaton était parti, content de son succès; mais le médecin ne répondait pas que le blessé vécût vingt-quatre heures. M. de Valbonne vint nous chercher un instant après. — On doit consentir, nous dit-il, à ce qu'il vous voie toutes deux. Il s'agite parce que je n'obéis pas aux ordres qu'il m'avait donnés avant le duel. Il a toute sa tête, son médecin a compris qu'il ne fallait pas contrarier la volonté d'un homme qui, dans un instant peut-être, n'aura plus de volonté.

Nous suivîmes le vicomte dans la chambre du marquis. A travers la pâleur de la mort, il sourit faiblement à Césarine, et son regard éteint exprima la reconnaissance. Paul, qui était assis au chevet du moribond, s'en éloigna sans paraître voir Césarine.

Je compris que m'occuper de mon neveu en cet instant, c'eût été le féliciter d'avoir échappé au sort cruel que subissait son adversaire. Césarine s'approcha du lit et baisa le front glacé de son malheureux vassal. Le médecin, voyant qu'il s'agissait de choses personnelles, passa dans une autre pièce, et M. de Valbonne fit entrer dans celle où nous étions l'autre témoin du marquis et les deux témoins de Paul, qu'il avait priés de rester. Alors, nous invitant à nous rapprocher du lit du blessé, M. de Valbonne nous parla ainsi à voix basse, mais distincte : — Avant de me mettre, avec M. Campbel, en présence des témoins de M. Gilbert, Jacques de Rivonnière m'avait dit : « Je ne veux pas d'arrangement, car je ne puis assurer que je n'aie pas eu d'intentions hostiles et malveillantes à l'égard de M. Gilbert. J'avais contre lui de fortes préventions et une sorte de haine personnelle. La démarche qu'il a faite en venant me demander raison et la manière dont il l'a faite m'ont prouvé qu'il était homme de cœur, homme d'honneur et même homme de bonne compagnie, car jamais on n'a repoussé une injure avec plus de fermeté et de modération. Aucune parole blessante n'a été échangée entre nous dans cette entrevue. J'ai senti qu'il ne méritait pas mon aversion et que j'avais tous les torts. Je ne sais pas si j'ai affaire à un homme qui sache tenir autre chose qu'une plume, mais j'ai le pressentiment qu'il aura la chance pour lui. Je serais donc un lâche

si je reculais d'une semelle. Vous réglerez tout sans discussion, et, si le sort m'est sérieusement contraire, vous ferez mes excuses à M. Paul Gilbert. Vous lui direz qu'après avoir essuyé son feu, je ne l'aurais pas visé, ayant, pour respecter sa vie, des raisons particulières qu'il comprendra fort bien. Vous lui direz ces choses en mon nom, si je suis mort ou hors d'état de parler; vous les lui direz en présence de ses témoins et de toutes les personnes amies qui se trouveraient autour de moi à mon heure dernière. » Espérons, ajouta M. de Valbonne, que cette heure n'est pas venue, et que Jacques de Rivonnière vivra; mais j'ai cru devoir remplir ses intentions pour lui rendre la tranquillité, et je crois voir qu'il approuve l'exactitude des termes dont je me suis servi.

Tous les regards se tournèrent vers le marquis, dont les yeux étaient ouverts, et qui fit un faible mouvement pour approuver et remercier. Nous comprîmes tous que nous devions lui laisser un repos absolu, et nous sortîmes de la chambre, où Paul resta avec M. de Valbonne et le médecin. Tel était le désir du marquis, qui s'exprimait par des signes imperceptibles.

Césarine ne voulait pas quitter la maison; elle écrivit à son père pour lui annoncer cette malheureuse affaire et le prier de venir la rejoindre. Dès qu'il fût arrivé, je courus chez Marguerite afin de la préparer à ce qui venait de se passer. Paul m'avait fait dire par le jeune Latour de vouloir bien prendre ce soin moi-même et de remettre en même temps à Marguerite, lorsqu'elle serait bien rassurée sur son compte, la lettre de pardon et d'amitié qu'il lui avait écrite durant la nuit.

Pour la première fois, je vis Marguerite comprendre la grandeur du caractère de Paul et se rendre compte de toute sa conduite envers elle. La vérité entra dans son esprit en même temps que le repentir et la douleur s'exhalaient de son âme. Je lui dissimulai la gravité de la blessure du marquis. Je la trouvais bien assez punie, bien assez épouvantée. La lettre de Paul acheva cette initiation d'une nature d'enfant aux vrais devoirs de la femme. Elle me la fit lire trois ou quatre fois, puis elle la prit, et, à genoux contre mon fauteuil, elle la couvrit de baisers en l'arrosant de larmes. Je dus rester deux heures auprès d'elle pour l'apaiser, pour la confesser et aussi pour l'enseigner, car elle m'accablait de questions sur sa conduite future. — Dites-moi bien tout, s'écriait-elle. Je ne dois plus recevoir de lettres, je ne dois plus voir personne sans que Paul le sache et y consente, même s'il s'agisait de Mlle Dietrich?

— C'est surtout avec Mlle Dietrich que vous devez rompre dès aujourd'hui d'une manière absolue. Renvoyez-lui ses dentelles. Je me charge de vous procurer un ouvrage aussi important et aussi

lucratif. D'ailleurs il faut que Paul sache que votre travail ne vous suffit pas. Pourquoi le lui cacher?

— Pour qu'il ne se tue pas à force de travailler lui-même.

— Je ne le laisserai pas se tuer. Il reconnaîtra que, dans certaines circonstances comme celle-ci, il doit me laisser contribuer aux dépenses de son ménage.

— Non, il ne veut pas; il a raison. Je ne veux pas non plus. C'est lâche à moi de vouloir être bien quand il se soucie si peu d'être mal. J'avais accepté sa pauvreté avec joie, mon honneur est de me trouver heureuse comme cela. Il m'a gâtée; je suis cent fois mieux avec lui, même dans mes momens de gêne, que je ne l'aurais été sans lui, à moins de m'avilir. Je n'écouterai plus les plaintes de la Féron. Si elle ne se trouve plus heureuse avec nous, qu'elle s'en aille! Je suffirai à tout. Qu'est-ce que de souffrir un peu quand on est ce que je suis? Mais dites-moi donc pourquoi Paul est mécontent des bontés que Mlle Dietrich avait pour moi? Voilà une chose que je ne comprends pas, et que je ne pouvais pas deviner, moi!

Je fus bien tentée d'éclairer Marguerite sur les dangers personnels que lui faisait courir la protection de Césarine; cependant pouvait-on se fier à la discrétion et à la prudence d'une personne si spontanée et si sauvage encore? Sa jalousie éveillée pouvait amener des complications imprévues. Elle haïssait en imagination les rivales que son imagination lui créait. En apprenant le nom de la seule qui songeât à lui disputer son amant, elle ne se fût peut-être pas défendue de lui exprimer sa colère. Il fallait se taire, et je me tus. Je lui rappelai que Paul ne voulait l'intervention de qui que ce soit dans ses moyens d'existence, puisqu'il refusait même la mienne. Mlle Dietrich était une étrangère pour lui; il ne pouvait souffrir qu'une étrangère pénétrât dans son intérieur et fît comparaître Marguerite dans le sien pour lui dicter ses ordres. Donnez-moi les guipures, ajoutai-je, et l'argent que vous avez reçu d'avance; je me charge de les reporter. Demain vous aurez la commande que je vous ai promise, et qui passera par mes mains sans qu'on vienne chez vous.

Elle fit résolûment le sacrifice que j'exigeais. Je dois dire que, pour le reste, elle était vraiment heureuse et comme soulagée de ne rien devoir au marquis; elle approuvait la sévérité de Paul, et, si elle regrettait en secret quelque chose, car il fallait bien que l'enfant reparût en elle, c'était plutôt la vue de la bague que la propriété de la terre.

En redescendant l'escalier, je rencontrai Paul, qui rentrait pour voir un instant sa famille, se promettant de retourner vite auprès du marquis. Césarine était rentrée chez elle avec son père. M. de Rivonnière n'allait pas mieux. A chaque instant, on craignait de le

voir s'éteindre. M. Dietrich ne voulait pas laisser sa fille assister à cette agonie.

Je retrouvai Césarine fort agitée. Opiniâtre dans ses desseins (parfois en dépit d'elle-même), elle s'était arrangé une nuit d'émotions à partager avec Paul au chevet du mourant. Rien ne la détournait de son but, et cependant elle pleurait sincèrement le marquis. Elle lui devait ses soins, disait-elle, jusqu'à la dernière heure. Elle ne pouvait pas être compromise par cette sollicitude. Les amis et les parens qui à cette heure entouraient le blessé savaient tous la pureté de son amitié pour lui, et ne pouvaient trouver étrange qu'elle mît à leur service son activité, sa présence d'esprit, son habileté reconnue à soigner les malades. — Et quand même on en gloserait, disait-elle, c'est en présence d'un devoir à remplir qu'il ne faut pas se soucier de l'opinion, à moins qu'on ne soit égoïste et lâche. Je ne comprends pas que mon père ne m'ait pas permis de rester, sauf à rester avec moi, ce qui eût écarté toute présomption malveillante. On sait bien qu'il chérissait M. de Rivonnière; on n'a pas su leur différend de quelques jours. Je le guetterai, et si, comme je le pense, il y retourne, il faudra bien qu'il me laisse l'accompagner ou le rejoindre à quelque heure que ce soit.

Elle l'eût fait, si Dubois ne fût venu nous dire dans la soirée que le blessé avait éprouvé un mieux sensible. Il avait dormi, le pouls n'était plus si faible, et, s'il ne survenait pas un trop fort accès de fièvre, il pouvait être sauvé. Après avoir retenu M. de Valbonne et M. Gilbert jusqu'à huit heures, il les avait priés de le laisser seul avec son médecin et sa famille, qui se composait d'une tante, d'une sœur et d'un beau-frère, avertis par télégramme et arrivés aussitôt de la campagne. Le médecin avait quelque espoir, mais à la condition d'un repos long et absolu. Le marquis remerciait tous ceux qui l'avaient assisté et visité, mais il sentait le besoin de ne plus voir personne. Dubois nous promit des nouvelles trois fois par jour, et prit l'engagement de nous avertir, si quelque accident survenait durant la nuit.

Le mieux se soutint, mais tout annonçait que la guérison serait très lente. Le poumon avait été lésé, et le malade devait rester immobile, absolument muet, préservé de la plus légère émotion durant plusieurs semaines, durant plusieurs mois peut-être.

Césarine, voyant que la destinée se chargeait d'écarter indéfiniment un des principaux obstacles à sa volonté, reprit son œuvre impitoyable, et tomba un jour à l'improviste dans le ménage de Paul. Il y était, elle le savait. Elle entra résolûment sans se faire pressentir. — A présent que notre malade est presque sauvé, dit-elle en s'adressant à Paul sans autre préambule que celui de s'as-

seoir après avoir pressé la main de Marguerite, il m'est permis de songer à moi-même et de venir trouver mon ennemi personnel pour avoir raison de sa haine ou pour en savoir au moins la raison. Cet ennemi, c'est vous, monsieur Gilbert, et votre hostilité ne m'est pas nouvelle; mais elle a pris dans ces derniers temps des proportions effrayantes, et, si vous vous rappelez les termes d'une lettre écrite à votre tante la veille du duel, vous devez comprendre que je ne les accepte pas sans discussion.

— Si vous me permettez de placer un mot, répondit Paul avec une douceur ironique, vous m'accorderez aussi que je ne veuille pas réveiller devant ma compagne des souvenirs qui lui sont pénibles et des faits dont elle ne doit compte qu'à moi. Vous trouverez bon qu'elle aille bercer son enfant, et que je supporte seul le poids de votre courroux.

C'était tout ce que désirait Césarine, et Marguerite ne se méfiait pas; au contraire elle souhaitait que la belle Dietrich, comme elle l'appelait, dissipât les préventions de Paul, afin de pouvoir l'aimer et la voir sans désobéissance.

— Puisque vous rendez notre explication plus facile, dit Césarine dès qu'elle fut seule avec Paul, elle sera plus nette et plus courte. Je sais quelle inconcevable folie s'est emparée de l'esprit de ma chère Pauline, et il est probable qu'elle vous l'a inoculée.

— Je ne sais ce que vous voulez dire, mademoiselle Dietrich.

— Si fait! il est convenable que vous ne m'en fassiez pas l'aveu, mais moi je vous épargnerai cette confusion, car je ne puis supporter plus longtemps l'horrible méprise dont je suis la victime. Mlle de Nermont, qui est un ange pour vous et pour moi, n'en est pas moins, — vous devez vous en être souvent aperçu, vous en avez peut-être quelquefois souffert, — une personne exaltée, inquiète, d'une sollicitude maladive pour ceux qu'elle aime, et plus elle les aime, plus elle les tourmente, ceci est dans l'ordre. Elle s'agite et se ronge autour de moi depuis bientôt sept ans, désespérée de voir que je n'aime personne et ne veux pas me marier. Il n'a pas tenu à elle que mon père ne partageât ses anxiétés à cet égard. Si je n'eusse eu plus d'ascendant qu'elle sur son esprit, j'aurais été véritablement persécutée. Comme il n'y a pas de perfections sans un léger inconvénient, j'ai aimé, j'aime ma Pauline avec son petit défaut, et jusqu'à ces derniers temps il n'avait point altéré ma quiétude; mais, je vous l'ai dit, c'est un peu trop maintenant, et je commence à en être blessée, je l'ai même été tout à fait en découvrant qu'elle vous avait communiqué sa chimère. A présent me comprenez-vous?

— Pas encore.

— Pardon, monsieur Gilbert, vous me comprenez, mais vous voulez que je vous dise avec audace le motif de mon déplaisir. Ce

n'est pas généreux de votre part. Je vous le dirai donc, bien que cela paraisse une énormité dans la bouche d'une femme parlant à l'homme qui se méfie d'elle. Pourtant il est fort possible que, quand j'aurai parlé, je ne sois pas la plus confuse de nous deux. Monsieur Gilbert, votre tante croit que j'ai pour vous une passion malheureuse, et vous le croyez aussi. Ah! je ne rougis pas, moi, en vous le disant, et vous, vous perdez contenance! J'étais fort ridicule à vos yeux tout à l'heure : si j'étais méchante, je me permettrais peut-être en ce moment de vous trouver ridicule tout seul.

Paul s'attendait si peu à ce nouveau genre d'assaut qu'il fut réellement troublé; mais il se remit très vite et lui dit : — Il me semble, mademoiselle Dietrich, que vous venez de plaider le faux pour savoir le vrai. Si ma tante avait commis l'erreur dont vous parlez et qu'elle me l'eût fait partager, je ne serais ridicule que dans le cas où j'en eusse tiré vanité. Si au contraire j'en avais été contrarié et mortifié, je ne serais que sage; mais tranquillisez-vous, ni ma tante ni moi n'avons jamais cru que vous fussiez atteinte d'une passion autre que celle de railler et de dédaigner les hommes assez simples pour prétendre à votre attention.

— Ceci est déjà un aveu des commentaires auxquels vous vous livrez ici sur mon compte!

— Ici? Mettez tout à fait Marguerite de côté dans cette supposition : vous l'avez fascinée. La pauvre enfant fait peut-être sa prière en ce moment pour que le ciel nous réconcilie. Quant à moi, je ne me défendrai en aucune façon d'avoir été fort irrité contre vous, et il n'est pas nécessaire de me supposer une fatuité stupide pour découvrir la cause de mon mécontentement. Je crois, d'après ma tante, que vous êtes serviable et libérale pour le plaisir de l'être; mais ceci ne vous justifie pas à mes yeux d'un défaut que pour ma part je trouve insupportable, le besoin de servir les gens malgré eux et de leur imposer des obligations envers vous. Vous avez été élevée dans une atmosphère de bienfaisance facile et de bénédictions intéressées qui vous a enivrée. C'est peut-être l'erreur d'une âme portée au dévoûment; mais quand ce dévoûment veut s'imposer, la bonté devient une offense. Depuis que ma tante vit près de vous, vous avez sans cesse tenté de m'amener à vous devoir de la reconnaissance, et mon refus vous a surprise comme un acte de révolte. Vous me l'avez fait sentir en me raillant très amèrement la seule fois que je me suis présenté chez vous, et c'est dans cette entrevue que je vous ai connue et jugée beaucoup plus et beaucoup mieux que ma tante ne vous juge et ne vous connaît. Vous avez tenté de me persuader que ma fierté vous causait un grand chagrin, vous avez joué une petite comédie d'un goût douteux, et vous avez même un peu souffert dans votre orgueil en

voyant que je ne la prenais pas au sérieux. Vous avez oublié cett légère contrariété à la première contredanse, j'en suis bien certain; mais vos caprices de reine ne vous quittent jamais tout à fait. Vous avez voulu me forcer à me prosterner comme les autres, et vous avez travaillé à vous emparer de ma pauvre compagne. Vous eussiez réussi, si de mon côté je n'eusse fait bonne garde, et maintenant je vous dis ceci, mademoiselle Dietrich : Je ne vous devrai jamais rien; vous n'allégerez pas mon travail, vous ne donnerez pas à manger à mon enfant, vous ne serez pas son médecin, vous ne vous emparerez pas de mon domicile, de mes secrets, de ma confiance, de mes affections. Je ne cacherai pas mon nid sur une autre branche pour le préserver de vos aumônes; je vous les renverrai avec persistance, et, quand vous les apporterez en personne, je vous dirai ce que je vous dis maintenant : Si vous ne respectez pas les autres, respectez-vous au moins vous-même, et ne revenez plus.

Toute autre que Césarine eût été terrassée; mais elle avait mis tout au pire dans ses prévisions. Elle était préparée au combat avec une vaillance extraordinaire. Au lieu de paraître humiliée, elle prit son air de surprise ingénue; elle garda le silence un instant, sans faire mine de s'en aller. — Vous venez de me parler bien sévèrement, dit-elle avec cette merveilleuse douceur d'accent et de regard qui était son arme la plus puissante; mais je ne peux pas vous en vouloir, car vous m'avez rendu service. J'étais venue ici par dépit et très en colère. Je m'en irai très rêveuse et très troublée. Voyons, est-ce bien vrai, tout cela? Suis-je une enfant gâtée par le bonheur de faire le bien? Le dévoûment peut-il être en nous un élément de corruption? On a dit, il y a longtemps, que l'orgueil était la vertu des saints. Est-ce qu'en cherchant à sanctifier ma vie par la charité j'aurais perdu la modestie et la délicatesse? Il faut qu'il y ait quelque chose comme cela, puisque je vous ai si cruellement blessé. Entre l'orgueil qui offre et l'orgueil qui refuse, y a-t-il un milieu que ni vous ni moi n'avons su garder? C'est possible, j'y songerai, monsieur Gilbert. Je vous sais gré de m'avoir fait cette lumière. Que voulez-vous? on ne nous dit jamais la vérité à nous autres, les heureux du monde. Je comprends maintenant que j'ai dépassé mon droit en voulant m'intéresser au fils de mon amie malgré lui. J'ai cru que c'était par méfiance personnelle contre moi, et il est possible que j'aie pris ma vanité froissée pour un sentiment généreux. Soyez tranquille à présent sur mon compte, je n'agirai plus sans m'interroger sévèrement. Je n'aurai plus la coquetterie de ma vertu, je refoulerai mes sympathies, j'apprendrai la discrétion. Pardonnez-moi les soucis que je vous ai causés, monsieur Gilbert; chargez-vous d'apaiser Pauline, qui m'en veut depuis qu'elle s'imagine... Oh!

sur ce dernier point, défendez-moi un peu, je vous prie! Dites-lui de ne pas prendre ses songes pour des réalités. Dites à Marguerite que je désire sincèrement le succès de ses vœux les plus chers, car... vous m'avez donné une bonne et utile leçon, monsieur Paul; mais vous devez reconnaître que vous pouvez aussi, à l'occasion, recevoir un bon conseil. Voici le mien : épousez Marguerite, légitimez votre enfant; vous en avez conquis le droit les armes à la main, et tout droit implique un devoir.

— Et vous, mademoiselle Dietrich, répondit Paul, recevez aussi, pour que nous soyons quittes, un conseil qui vaut le vôtre. Je sais par les amis de M. de Rivonnière que vous l'avez rendu très malheureux. Réparez tout en l'épousant, puisqu'on espère le sauver.

— J'y songerai; merci encore, — répondit-elle avec grâce et cordialité. Elle sortit et referma la porte sur elle, défendant à Paul de la reconduire—avec tant d'aisance et une si suave dignité qu'il resta frappé de surprise et d'hésitation. Il n'était pas vaincu, il était apprivoisé. Il croyait ne devoir plus la craindre, et n'eût pas été fâché de l'observer davantage sous cette face nouvelle qu'elle venait de prendre.

Il parla d'elle avec douceur à Marguerite, et, sans lever la consigne qu'il lui avait imposée, il lui laissa espérer qu'elle reverrait dans l'occasion *sa belle Dietrich*. Il mit peut-être une certaine complaisance à prononcer ce mot, car pour la première fois Césarine, sage et douce, lui avait paru réellement belle.

Ce jour-là, Césarine avait frappé juste, elle s'était purgée du ridicule attaché à l'amour non partagé. Elle s'était relevée de cette humiliation qui donnait trop de force à la révolte de son antagoniste; elle avait diminué sa confiance en moi. Gilbert avait maintenant des doutes sur la lucidité de mon jugement. Il m'en voulait peut-être un peu d'avoir essayé de le mettre en garde contre un péril imaginaire. Il se méfiait de ma sollicitude maternelle et croyait y reconnaître une certaine exagération qui n'était pas sans danger pour lui. Aussi défendit-il à Marguerite de me parler de la visite de Césarine, afin de ne pas m'alarmer de nouveau. M. de Rivonnière semblait entrer en convalescence quand un grave accident se produisit et mit encore sa vie en danger. C'est alors que Césarine conçut un projet tout à fait inattendu, dont elle me fit part quand la chose fut à peu près résolue.

— Tu sauras, me dit-elle, qu'avant deux semaines je serai probablement marquise de Rivonnière. Allons, n'aie pas d'attaque de nerfs! Ce n'est pas si surprenant que cela! C'est très logique au contraire. Apprends ce qui s'est passé il y a trois jours.

« M. de Valbonne, qui est le meilleur ami du marquis, est venu me voir de sa part, et il m'a dit ceci : Il n'y a plus d'illusions à en-

tretenir; une consultation des premiers chirurgiens et des premiers médecins de France a décrété ce matin que le mal était incurable. Jacques peut vivre trois mois au plus. On a caché l'arrêt à sa famille, on ne l'a communiqué qu'à moi et à Dubois, en nous conseillant, si le malade avait des affaires à régler, de l'y décider avec précaution.

« Les précautions étaient inutiles : Jacques s'est senti frappé à mort dès le premier jour, et il a dès lors envisagé sa fin prochaine avec un courage stoïque. Aux premiers mots que j'ai hasardés, il m'a pris la main et me l'a serrée d'une certaine manière qui signifiait : *Oui, je suis prêt*, car il faut vous dire que, sur des signes fort légers et un simple mouvement de ses lèvres ou de ses paupières, je suis arrivé à deviner toutes ses volontés et même à lire clairement dans sa pensée. Je lui ai demandé s'il avait des intentions particulières : il a dit *oui* avec les doigts, appuyant sur les miens, et il a prononcé sans émission de voix : — héri... — Césa...

« — Vous voulez, lui ai-je dit, instituer pour votre héritière Césarine Dietrich?

« Signe affirmatif très accusé. — Elle n'a pas besoin de votre fortune, elle n'acceptera pas.

« — *Si; mariage in extremis.*

« Je lui ai fait préciser sa résolution en la traduisant ainsi : vous pensez qu'elle acceptera votre nom et votre titre à votre heure dernière?

« — Oui.

« — Nulle science humaine ne peut affirmer que l'heure réputée la dernière pour un malade ne soit pas la première de son rétablissement. Mlle Dietrich n'a pas voulu être votre compagne dans la vie : risquera-t-elle de s'engager à vous dans le cas éventuel d'une mort toujours incertaine?

« Je parlais ainsi pour lui donner une espérance dont il ne voulait pas et que je n'ai pas. Il m'a montré des yeux mon chapeau et la porte.

« — Vous voulez que j'aille le lui demander tout de suite? — Il a fait de la main un *oui* impatient, et me voici; mais, pour fixer votre esprit dans cette situation difficile, je vous ai apporté la consultation signée des autorités de la science. Vous voyez que le malheureux est condamné, et qu'en acceptant l'offre suprême du pauvre Jacques vous ne risquez pas de devenir sa femme autrement que devant la loi.

« J'ai demandé à M. de Valbonne pourquoi Jacques avait ce désir étrange de me donner son nom. Quant à sa fortune, ajoutai-je, je n'en voulais pas frustrer sa famille, étant bien assez riche par moi-même, et le titre de madame et de marquise n'avait aucun lustre à

mes yeux de fille émancipée, de bourgeoise satisfaite de ses origines.

« — Vous avez tort de dédaigner les avantages que le monde prise au premier chef, a repris l'ami de Jacques. Vous aimez l'indépendance, l'éclat et le pouvoir. Votre importance actuelle, qui est considérable, sera décuplée par la position qui vous est offerte.

« — Ce n'est pas de cela qu'il faut me parler; c'est du bien que je peux faire à notre pauvre ami. Vous connaissez toutes ses pensées. Il prétendait devant moi n'être pas sensible au ridicule de sa position d'aspirant perpétuel; il me trompait peut-être?

« — Il y était cruellement sensible. La vivacité de cette souffrance vous montre la persistance de sa passion. J'ai la certitude que sa mort serait adoucie par la réparation qu'il est en votre pouvoir de lui donner devant le monde.

« — En ce cas, j'accepte.

« — Cela est beau et grand de votre part! Irai-je trouver monsieur votre père?

« — Allons-y ensemble, je suis sûre de son consentement.

« Nous avons parlé à mon père. Il a cédé pour d'autres motifs que les miens. Il croit que ma réputation a souffert des assiduités trop évidentes du marquis, et que ma complaisance à les supporter de préférence à celles de beaucoup d'autres a fait dire de moi que je voulais garder mon indépendance au prix de ma vertu. Ceci n'a rien de sérieux pour moi. Il n'est personne que la calomnie des bas-fonds ne veuille atteindre. Quand on est pure, on danse sur ces volcans de boue; mais mon père s'en tourmente : raison de plus pour que je cède. Voilà, ma Pauline; puisque c'est une bonne action à faire, il ne faut pas hésiter, n'est-ce pas ton avis? »

Ce n'était pas beaucoup mon avis. Je trouvais dans cette bonne action quelque chose de féroce, la nécessité pour Césarine de trembler au moindre mieux qui se manifesterait dans l'état de son mari. Si, contre toutes les prévisions, il guérissait, ne le haïrait-elle pas, et si, sans guérir, il languissait durant des années, ne regretterait-elle pas la tâche ingrate qui lui serait imposée?

Elle s'offensa de mes doutes et me répondit avec hauteur que je ne l'avais jamais connue, jamais estimée. Ceci, me dit-elle, est la suite de certaines rêveries que j'ai eu le tort d'entretenir en toi pour le plaisir de discuter et de taquiner. Tu as fini par te persuader que je voulais épouser monsieur ton neveu et à présent tu crois que, si j'en épouse un autre, mon cœur sera déchiré de regrets. Ma bonne Pauline, ce roman a pu t'exalter, tu aimes les romans; mais celui-ci a trop duré, il m'ennuie. S'il te faut des faits pour te rassurer, je te permets d'admettre que j'ai toujours aimé M. de Rivonnière, et que j'ai eu le droit de le faire attendre.

Du moment qu'elle croyait annuler par une négation tranquillement audacieuse tout ce qu'elle avait dit à son père et à moi, je n'avais rien à répliquer. Les bans furent publiés. J'en informai Paul, qui ne montra aucune surprise. Il voyait souvent M. de Valbonne, qui s'était pris d'amitié pour lui et lui témoignait une entière confiance. Il était donc au courant et il approuvait Césarine. Il me raconta alors l'explication qu'elle était venue lui donner et me fit comprendre qu'il y avait eu un peu de ma faute dans le rôle ridicule qu'il avait failli jouer auprès d'elle. J'en fus mortifiée au point de m'en vouloir à moi-même, de me persuader que Césarine s'était moquée de mes terreurs, qu'elle n'avait eu pour Paul qu'une velléité de coquetterie en passant, et qu'au fond elle avait toujours aimé plus que tout le marquisat de M. de Rivonnière.

Ainsi c'était pour elle victoire sur toute la ligne. Personne ne se méfiait plus d'elle, ni chez elle, ni chez Paul, ni dans le monde.

La faiblesse extrême du marquis s'était dissipée durant les délais obligatoires. Le mal avait changé de nature. Le poumon était guéri, on lui permettait de parler un peu et de passer quelques heures sur un fauteuil. La maladie prenait un caractère mystérieux qui déroutait la science. Le sang se décomposait. La tête était parfaitement saine malgré une fièvre continue, mais l'hydropisie s'emparait du bas du corps, l'estomac ne fonctionnait presque plus, les nuits étaient sans sommeil. Il montrait beaucoup d'impatience et d'agitation. On ne songeait plus qu'à le deviner, à lui complaire, à satisfaire ses fantaisies de malade. Sa famille avait perdu l'espérance et ne cherchait plus à le gouverner.

Le mariage déclaré, la sœur et le beau-frère, qui avaient compté sur l'héritage pour leurs enfans, furent très mortifiés et dirent entre eux beaucoup de mal de Césarine. Elle s'en aperçut et les rassura en faisant stipuler au contrat de mariage qu'elle n'acceptait du marquis que son nom. Elle ne voulait être usufruitière que de son hôtel dans le cas où il lui plairait de l'occuper après sa mort. Dès lors la famille appartint corps et âme à Mlle Dietrich. Le monde se remplit en un instant du bruit de son mérite et de sa gloire.

La veille de la signature de ce contrat, c'était en juin 1863, il y eut un autre contrat secret entre Césarine et le marquis en présence de M. de Valbonne, de M. Dietrich, de son frère Karl Dietrich, de M. Campbel et de moi, contrat bizarre, inoui, et qui ne pouvait être garanti que par l'honneur du marquis, son respect de la parole jurée. D'une part, le marquis, avec une générosité rare, exigeait que Césarine ne cessât pas d'habiter avec son père. Il ne voulait pas l'avoir pour témoin de ses souffrances et de son agonie. Il ne lui permettait qu'une courte visite journalière et un regard d'affection à l'heure de sa mort. D'autre part, dans le cas invraisemblable où

il guérirait, il renonçait au droit de contraindre sa femme à vivre avec lui et même à la voir chez elle, si elle n'y consentait pas. Les deux clauses furent lues, approuvées et signées. On se sépara aussitôt après. Le marquis mettait sa dernière coquetterie à ne pas être vu longtemps dans l'état de dépérissement et d'infirmité où il se trouvait.

Comme il n'était pas transportable, il fut décidé que le mariage aurait lieu à son domicile; le maire de l'arrondissement, avec qui l'on était en bonnes relations, promit de se rendre en personne à l'hôtel Rivonnière; le pasteur de la paroisse fit la même promesse. Ce fut le seul déplaisir de la sœur et de la tante du marquis. On avait espéré que Césarine abjurerait le protestantisme. Le marquis s'était opposé avec toute l'énergie dont il était encore capable à ce qu'on lui en fît seulement la proposition. Il avait déclaré qu'il n'était ni protestant ni catholique, et qu'il acceptait le mariage qui répondrait le mieux aux idées religieuses de sa femme. A vrai dire, Césarine en était au même point que lui; mais le mariage évangélique lui constituait un triomphe sur cette famille, qu'elle voulait réduire par sa fermeté et dominer par son désintéressement.

On n'invita que les plus intimes amis et les plus proches parens des deux parties à la cérémonie. Le marquis voulut que Paul fût son témoin avec le vicomte de Valbonne.

Nous devions nous réunir à midi à l'hôtel Rivonnière. Césarine arriva un peu avant l'heure; elle était belle à ravir dans une toilette aussi riche en réalité que simple en apparence; elle s'était composé son maintien doux et charmant des grandes occasions. Elle n'avait pour bijoux qu'un rang de grosses perles fines. Son fiancé lui avait envoyé la veille un magnifique écrin qu'elle tenait à la main. Quant à lui, il ne paraissait pas encore. Pour ne pas le fatiguer, le médecin avait exigé qu'il ne sortît de sa chambre qu'au dernier moment.

Césarine alla droit à Mme de Montherme, sa future belle-sœur, qui entrait en même temps qu'elle; elle lui présenta l'écrin en lui disant : Prenez ceci pendant que nous sommes entre nous et cachez-le; ce sont les diamans de votre famille que je vous restitue. Vous savez que je ne veux rien de plus que votre amitié.

Quand Paul entra avec M. de Valbonne, j'observai Césarine, et je surpris cet imperceptible contraction des narines qui, pour moi, trahissait ses émotions contenues. Elle était dans une embrasure de fenêtre, seule avec moi. Paul vint nous saluer. — A présent, lui dit-elle en souriant, votre ennemie n'est plus. Vous n'avez pas de raisons pour en vouloir à la marquise de Rivonnière. Voulez-vous que nous nous donnions la main? — Et quand Paul eut touché cette main gantée de blanc, elle ajouta : — Je vous donne le bon exemple, je

me marie, moi! J'épouse celui qui m'aime depuis longtemps. Je sais une personne à qui vous devez encore davantage...

Paul l'interrompit : — Je vois bien, lui dit-il, que vous êtes encore Mlle Dietrich, car voilà que vous recommencez à vouloir faire le bonheur des gens malgré eux.

— Ce serait donc malgré vous? Je ne vous croyais pas si éloigné de prendre une bonne résolution.

— C'est encore, c'est toujours Mlle Dietrich qui parle; mais l'heure de la transformation approche, la marquise de Rivonnière ne sera pas curieuse.

— Alors si elle reçoit les leçons qu'on lui donne avec autant de douceur que Mlle Dietrich, elle sera parfaite?

— Elle sera parfaite; personne n'en doute plus.—Il la salua et s'éloigna de nous. Ce court dialogue avait été débité d'un air de bienveillance et de bonne humeur. Paul semblait tout réconcilié; il l'était, lui, ou ne demandait qu'à l'être. Quant à elle, on eût juré qu'elle n'avait rien dans le cœur de plus ou de moins pour lui que pour ses amis de la troisième ou quatrième catégorie.

Celles des personnes présentes qui n'avaient pas vu le marquis depuis quelque temps ne le croyaient pas si gravement malade. Quelques-unes disaient tout bas qu'il avait exagéré son mal en paroles pour apitoyer Mlle Dietrich et la faire consentir à un mariage sans lendemain, qui aurait au moins un surlendemain. On changea d'avis, et l'enjouement qui régnait dans les conversations particulières fit place à une sorte d'effroi quand le marquis parut sur une chaise longue que ses gens roulaient avec précaution. Il eût pu se tenir quelques instans sur ses jambes, mais il lui en coûtait de montrer qu'elles étaient enflées, et il s'était fait défendre de marcher. Bien rasé, bien vêtu et bien cravaté, il cachait la partie inférieure de son corps sous une riche draperie; sa figure était belle encore et son buste avait grand air, mais sa pâleur était effrayante; ses narines amincies et ses yeux creusés changeaient l'expression de sa physionomie, qui avait pris une sorte d'austérité menaçante. Césarine eut un mouvement d'épouvante en me serrant le bras; elle l'avait vu plus intéressant dans sa tenue de malade; cette toilette de cérémonie n'allait pas à un homme cloué sur son siége, et lui donnait un air de spectre. M. Dietrich conduisit sa fille auprès de lui, il lui baisa la main, mais avec effort pour la porter à ses lèvres; ses mains, à lui, étaient lourdes et comme à demi paralysées.

Le maire prenait place et procédait aux formalités d'usage. Césarine semblait gouverner ses émotions avec un calme olympien; mais, quand il fallut prononcer le oui fatal, elle se troubla, et fut prise de cette sorte de bégaiement auquel dans l'émotion elle était sujette. Le maire, qui avait fait tous les avertissemens d'usage

avec une sage lenteur, ne voulut point passer outre avant qu'elle ne fût remise. Il n'avait pas entendu le oui définitif; il était forcé de l'entendre. La future semblait indisposée, on pouvait lui donner quelques instans pour se ravoir.

— Ce n'est pas nécessaire, répondit-elle avec fermeté, je ne suis pas indisposée, je suis émue. Je réponds oui, trois fois oui, s'il le faut.

Que s'était-il passé en elle?

Pendant la courte allocution du magistrat, M. de Valbonne, debout derrière le fauteuil où Césarine s'était laissée retomber, lui avait dit rapidement un mot à l'oreille, et ce mot avait agi sur elle comme la pile voltaïque. Elle s'était relevée avec une sorte de colère, elle s'était liée irrévocablement comme par un coup de désespoir, et puis durant le reste de la formalité elle avait retrouvé son maintien tranquille et son air doucement attendri.

Le pasteur procéda aussitôt au mariage religieux, auquel quelques femmes du noble faubourg ne voulurent assister qu'en se tenant au fond de l'appartement et en causant entre elles à demi-voix. Césarine fut blessée de cette résistance puérile et pria le pasteur de réclamer le silence, ce qu'il fit avec onction et mesure. On se tut, et cette fois on entendit le oui de Césarine bien spontané et bien sonore.

Que lui avait donc dit M. de Valbonne? Ces trois mots : *Paul est marié!* Il l'était en effet. Pendant que les nouveaux époux recevaient les complimens de l'assistance, mon neveu s'approcha de moi et me dit : — Ma bonne tante, tu as encore à me pardonner. J'ai épousé Marguerite hier soir à la municipalité. Je te dirai pourquoi. — Il ne put s'expliquer davantage; Césarine venait à nous souriante et presque radieuse. — Encore une poignée de main, dit-elle à Paul. La marquise de Rivonnière vous approuve et vous estime. Voulez-vous être son ami, et permettrez-vous maintenant qu'elle voie votre femme?

— Avec reconnaissance, répondit Paul en lui baisant la main.

— Eh bien! me dit-il quand elle se fut tournée vers d'autres interlocuteurs, tu t'étais trompée, ma tante, et j'étais, moi, fort injuste. C'est une personne excellente et une femme de cœur.

— Parle-moi de ton mariage.

— Non, pas ici. J'irai vous voir ce soir.

— A l'hôtel Dietrich?

— Pourquoi non? Serez-vous dans votre appartement?

— Oui, à neuf heures.

Les invités, avertis d'avance par le médecin, se retiraient. Le marquis semblait si fatigué que M. Dietrich et sa fille lui témoignèrent quelque inquiétude de le quitter. — Non, leur dit-il tout

bas, il faut que vous partiez à la vue de tout le monde, les convenances le veulent. Je vous rappellerai peut-être dans une heure pour mourir. — Et comme Césarine tressaillait d'effroi : — Ne me plaignez pas, lui dit-il de manière à n'être entendu que d'elle, je vais mourir heureux et fier, mais bien convaincu que ce qui pourrait m'arriver de pire serait de vivre.

— Voici une parole plus cruelle que la mort, reprit Césarine, vous me soupçonnez toujours...

Et lui parlant plus bas encore : — Vous serez libre demain, Césarine, ne mentez pas aujourd'hui.

C'est ainsi qu'ils se quittèrent, et, le soir venu, il ne mourut pas; il dormit, et Dubois vint nous dire de ne pas nous déranger encore, parce qu'il n'était pas plus mal que le matin. — Seulement, ajouta Dubois, il a voulu faire plaisir à sa sœur, il a reçu les sacremens de l'église.

— Que me dites-vous là? s'écria Césarine, vous vous trompez, Dubois!

— Non, madame la marquise, mon maître est philosophe, il ne croit à rien; mais il y a des devoirs de position. Il n'aurait pas voulu qu'à cause de son mariage on le crût protestant, il a fait promettre à M. de Valbonne de mettre dans les journaux qu'il avait satisfait aux convenances religieuses.

— C'est bien, Dubois, vous lui direz qu'il a bien fait.

— Quel homme décousu et sans règle! me dit-elle dès que Dubois fut sorti. Cette capucinerie athée me remplirait de mépris pour lui, s'il n'avait droit en ce moment à l'absolution de ses amis encore plus qu'à celle du prêtre. Il ne sait plus ce qu'il fait.

— Mon Dieu, tu le hais, ma pauvre enfant, il fera bien de mourir vite!

— Pourquoi? il peut vivre maintenant tant qu'il lui plaira. Je ne suis plus capable de haine ni d'amour, tout m'est indifférent. Ne crois pas que je regrette le lien que j'ai contracté; tu sais très bien qu'il n'engage ni mon cœur ni ma personne. Si, contre toute prévision, le marquis revenait à la santé, je ne lui appartiendrais pas plus que par le passé.

— Aurait-il assez d'empire sur ses passions pour te tenir parole?

— La promesse qu'il a signée a plus de valeur que tu ne penses, elle me serait très favorable pour obtenir une séparation.

— Tu avais consulté d'avance?

— Certainement.

Nous n'échangeâmes pas un mot sur le compte de Paul. Elle reçut des visites de famille, et j'allai passer dans mon appartement le reste de la soirée avec mon neveu, qui m'y attendait déjà.

— Voici, me dit-il, ce qui s'est passé, ce que je te cache depuis

une quinzaine. Il est bon de résumer ici dans quels termes j'étais avec M. de Rivonnière au lendemain du duel. Il m'avait accusé en lui-même, et auprès de ses amis probablement, d'aspirer à la main de Mlle Dietrich. En me voyant défendre mon honneur au nom de ma maîtresse et de mon enfant, il s'était repenti de son injustice, et il m'estimait d'autant plus qu'il ne voyait plus en moi un rival. Pourtant il lui restait un peu d'inquiétude pour l'avenir, car il a pensé à l'avenir durant les quelques jours où son état s'est amélioré. Il m'a envoyé M. de Valbonne, qui m'a dit : — Vous m'avez presque tué mon meilleur ami; vous en avez du chagrin, je le sais, vous voudriez lui rendre la vie. Vous le pouvez peut-être. La femme qu'il aime passionnément aime un autre que lui. A tort ou à raison, il s'imagine que c'est vous. Si vous étiez marié, elle vous oublierait. Ne comptez-vous pas épouser celle pour qui vous avez si loyalement et si énergiquement pris fait et cause? — J'ai répondu que cette fantaisie de Mlle Dietrich pour moi m'avait toujours paru une mauvaise plaisanterie, répétée de bonne foi peut-être par les personnes que le marquis avait eu le tort de mettre dans sa confidence.

— Mais si ces personnes ne s'étaient pas trompées? reprit M. de Valbonne.

— Je n'aurais qu'un mot à répondre : je ne suis pas épris de Mlle Dietrich, et je ne suis pas ambitieux.

— Cette simple réponse, venant de vous, nous suffit, reprit le vicomte. A présent nous permettez-vous de vous exprimer quelque sollicitude à l'endroit de Marguerite?

— A présent que les fautes sont si cruellement expiées, je permets toutes les questions. J'ai toujours eu l'intention d'épouser Marguerite le jour où je l'aurais vengée. Je compte donc l'épouser dès que j'aurai amené Mlle de Nermont, ma tante et ma mère adoptive, à consentir à cette union. Elle y est un peu préparée, mais pas assez encore. Dans quelques jours probablement, elle me donnera son autorisation.

— Le marquis croit savoir qu'elle ne cédera pas facilement à cause de la famille de Marguerite.

— Oui, à cause de sa mère, qui était une infâme créature; mais cette mère est morte, j'en ai reçu ce matin la nouvelle, et le principal motif de répugnance n'existe plus pour ma tante ni pour moi.

— Alors, reprit le vicomte, faites ce que votre conscience vous dictera. Vous voici en présence d'un homme que vous avez mis entre la mort et la vie, que le chagrin et l'inquiétude rongent encore plus que sa blessure, et qui aurait chance de vivre, s'il était assuré de deux choses qui ne dépendent que de vous : la réparation donnée et le bonheur assuré à la femme qui lui a laissé un profond remords; la liberté, la raison rendues à l'esprit troublé de la femme

qu'il aime toujours malgré le mal qu'elle lui a fait. Ne répondez pas, réfléchissez.

— J'ai réfléchi en effet. Je me suis dit que je ne devais consulter personne, pas même toi, pour faire mon devoir. J'ai écrit le lendemain à M. de Valbonne que mon premier ban était affiché à la mairie de mon arrondissement. Il est accouru à mon bureau, m'a embrassé et m'a supplié de laisser ignorer le fait à Césarine. Pour cela, il fallait vous en faire un secret, ma bonne tante, car Mlle Dietrich est curieuse et vous prend par surprise. Maintenant, pardonnez-moi, approuvez-moi et dites que vous m'estimez, car ce n'est pas un coup de tête que j'ai fait : c'est un sacrifice au repos et à la dignité des autres, à commencer par mon enfant. Vous savez que je ne me suis jamais laissé gouverner par la passion, et que je n'ai point de passion pour Marguerite. C'est aussi un sacrifice fait à un homme que j'ai eu raison de tuer, mais que je n'en suis pas moins malheureux d'avoir tué, car il n'en reviendra pas, j'en suis certain, et sa femme sera bientôt veuve. Enfin c'est aussi un peu un sacrifice à la dignité de Mlle Dietrich. Sa prétendue inclination pour moi, dont j'ai toujours ri, était pourtant un fait acquis dans l'intimité de M. de Rivonnière, grâce à l'imprudence qu'il avait eue de confier sa jalousie à d'autres que M. de Valbonne. Si je n'étais pas marié, on ne manquerait pas de dire que la belle marquise attend son veuvage pour m'épouser. Le faux se répand vite, et le vrai surnage lentement. J'ai été très cruel envers cette pauvre personne, à qui j'aurais dû pardonner un instant de coquetterie suivi de puérils efforts pour dissiper mes préoccupations. Tout cela est à jamais effacé par notre double mariage. J'ai reconnu que votre élève avait des qualités réelles qui font contre-poids à ses défauts; j'imagine qu'elle a renoncé pour toujours *à me faire du bien*. Elle en trouvera tant d'autres qui s'y prêteront de bonne grâce! D'ailleurs je ne suis plus intéressant. Mon patron vient de m'associer à une affaire qui ne valait rien et que j'ai rendue bonne. Mes ressources sont donc en parfait équilibre avec les besoins de ma petite famille. Marguerite est heureuse, la Féron est repentante et pardonnée, Petit-Pierre a recouvré l'appétit; il a deux dents de plus. Embrasse-moi, marraine, dis que tu es contente de moi, puisque je suis content de moi-même.

Je l'embrassai, je l'approuvai, je lui cachai le secret chagrin que me causait son mariage avec une fille si peu faite pour lui, quelque dévouée qu'elle pût être. Je lui cachai également le plaisir que j'éprouvais de le voir délivré du malheur de plaire à Césarine. Il ne voulait plus croire à ce danger dans le passé. Je l'en croyais préservé dans l'avenir : nous nous trompions tous deux.

Dès le lendemain, un mieux très marqué se manifesta chez le

marquis, et sa sœur ne manqua pas d'attribuer ce miracle à la vertu du confesseur. Césarine et son père le virent un instant, comme il était convenu. Il refusa de les laisser prolonger cette courte entrevue, après quoi il prit à part M. de Valbonne et lui exposa la situation de son esprit. — Je crois sentir que je vivrai, lui dit-il; mais ma guérison sera longue, et je ne veux pas être un objet d'effroi et de dégoût pour ma femme. Je voudrais ne la revoir que quand j'aurai recouvré tout à fait la santé. Pour cela, il faudrait obtenir qu'elle allât passer l'été à la campagne.

— Êtes-vous encore jaloux?

— Non, c'est fini. Césarine est trop fière pour songer à un homme marié, et cet homme est trop honnête pour me trahir. Je suis certain qu'elle m'aimerait, si je n'étais pas un fantôme dont la vue l'épouvante, quelque soin qu'elle prenne pour me le cacher. Elle ne voudra pas quitter Paris, si j'y reste; elle serait blâmée. Il faut donc que je m'en aille, moi, que je disparaisse pour un an au moins; il faut qu'on me fasse voyager. Dites à mon médecin que je le veux. Il vous objectera que je suis encore trop faible. Répondez-lui que je suis résolu à risquer le tout pour le tout.

Le médecin jugea que l'idée de son client était bonne; la vue de sa femme le jetait dans une agitation fatale, et l'absence, le changement d'air et d'idées fixes pouvaient seuls le sauver; mais le déplacement semblait impossible. Si on l'opérait tout de suite, il ne répondait de rien.

M. de Valbonne était énergique et regardait l'irrésolution comme la cause unique de tous les insuccès de la vie. Il insista; le départ fut résolu. On l'annonça bientôt à Césarine, qui offrit d'accompagner son mari; il refusa, et le pauvre Rivonnière, emballé avec son lit dans un wagon, partit pour Aix-les-Bains aux premiers jours de juillet. De là, il devait, en cas de mieux, aller plus loin; voyager jusqu'à la guérison ou à la mort, telle était sa pensée. M. de Valbonne l'accompagnait avec un médecin particulier.

Césarine passa encore quelques jours à Paris. Son père était impatient de retourner à Mireval; elle le fit attendre. Avant de quitter le monde pour six mois, il lui importait de dire à chacun quelques mots justes sur sa situation, qui semblait étrange et faisait beaucoup parler. Au fond, elle éprouvait, au milieu de ses secrètes amertumes, un petit plaisir d'enfant à se voir posée en marquise et à montrer à l'aristocratie de naissance qu'elle l'honorait au lieu de la déparer. Elle s'était composé un rôle de veuve résignée et vaillante qu'elle jouait fort bien. Elle n'avait, disait-elle, que très peu d'espoir de conserver son mari; elle avait fait tout ce qu'elle pouvait faire pour lui sauver la vie. Ce n'était point un caprice de générosité, un moment de compassion. Elle l'avait toujours considéré

et traité comme son meilleur ami. Elle s'était toujours dit que, si elle se décidait au mariage, ce serait en faveur de lui seul. Il n'y avait rien d'étonnant à ce qu'elle eût accepté son nom; mais elle n'avait accepté que cela, elle tenait à le faire savoir. Elle répéta ce thème sous toutes les formes à trois cents personnes au moins dans l'espace d'une semaine, et, quand elle se trouva suffisamment bien posée, elle me dit : — En voilà assez, je n'en puis plus. Toute l'Europe sait maintenant pourquoi je suis marquise de Rivonnière. Il n'y a que moi qui ne le sache plus.

Je la comprenais à demi-mot, mais je feignais de ne plus la comprendre. Je savais bien pourquoi elle avait consenti à ce mariage. Elle ne comptait pas sur celui de Paul, elle voulait le rassurer, le ramener par la confiance et l'amitié. Elle avait calculé que six mois au plus suffiraient à lui rendre sa liberté et à lui faire conquérir l'amour. Elle avait tout préparé pour éloigner Paul de Marguerite en feignant de vouloir l'unir à elle. Paul avait haï la femme qui s'offrait; il s'éprendrait de celle qui se refusait jusqu'à lui en vanter une autre. Elle avait réussi à détruire sa méfiance, mais non à empêcher son mariage, et elle n'avait plus d'autre partie à jouer que de paraître charmée du prix auquel elle avait obtenu ce résultat.

Mais que ce prix était cruel, et comme elle le maudissait sous son air royalement ferme! J'admirai sa force, car moi seule pus surprendre ses momens de désespoir et ses larmes cachées. Son père ne se douta de rien. Il ne pouvait rien empêcher, rien racheter; il était désormais inutile de rien lui dire. Le reste de la famille se réjouissait de la haute position acquise par Césarine, et Helmina donnait vingt ordres inutiles par jour pour avoir la joie de dire : Prévenez Mme la marquise. Ses jeunes cousines Dietrich partageaient un peu cette vanité. L'aînée était mariée, la cadette fiancée; la petite Irma disait : Mes sœurs épousent des bourgeois. Elles sont furieuses! Moi, je veux un noble, ou je ne me marierai pas.

Bertrand ne disait absolument rien. Il savait trop son monde; mais quand Césarine, après avoir annoncé qu'elle avait faim, repoussait son assiette sans y toucher, ou quand, après avoir commandé gaîment une promenade, elle donnait d'un air abattu l'ordre de dételer, il me regardait, et ses yeux froids me disaient : — Vous auriez dû faire sa volonté; elle mourra pour avoir fait celle des autres.

GEORGE SAND.

(La quatrième partie au prochain n°.)

LE

DÉPEUPLEMENT DES EAUX

DE FRANCE

Le moment est certainement venu d'envisager la possibilité d'une disette prochaine et de rechercher quelle aurait pu être, en face d'une pareille éventualité, l'importance du peuplement complet des eaux de notre pays. Toutefois les moyens d'obtenir ce résultat ne seront bien compris que lorsque nous aurons passé en revue les causes principales qui ont fait disparaître le poisson de nos eaux. Pour tous ceux qui connaissent ces matières, le fait du dépeuplement est chose patente; pour la masse du public, il est beaucoup moins évident, d'autant que peu de personnes possèdent des données précises sur ce que doit être un peuplement complet.

En principe, on peut établir que tout cours d'eau qui ne produit pas le maximum de poisson dont il est susceptible laisse à désirer au point de vue du rendement, et dès lors doit être soumis à un traitement scientifique rationnel. En fait, pas un seul de nos cours d'eau, grands ou petits, ne produit ce maximum : tous en sont fort loin. On a pu acquérir cette certitude en comparant leur rendement avec celui de certaines eaux fermées convenablement aménagées; mais cela ne suffirait pas encore pour prouver que le dépeuplement relatif existe, et qu'il fait sans cesse les plus tristes progrès. Il faut, pour s'en convaincre, se reporter aux statistiques spéciales et à celles des principaux marchés de France, dans lesquels on tient compte des entrées; alors on s'apercevra que, malgré l'accroissement du prix total, qui tient au renchérissement continu de toutes les denrées alimentaires et peut-être aussi à la rareté croissante du poisson, la quantité en matière va en diminuant, ou, ce qui revient au même, est loin de suivre le mouvement de la consommation. C'est l'inverse de ce que l'on obtient pour les produits de la terre;

mais aussi les méthodes de culture se perfectionnent tous les jours : on fume, on sème avant de récolter, et le rendement approche d'un maximum. Que n'en est-il de même pour les eaux! Que ne pouvons-nous anéantir ainsi les principales causes de stérilité de nos rivières! Sans doute une partie de ces causes s'effacera devant la culture; mais d'autres persisteront, car elles naissent de l'absence d'une législation protectrice vraiment efficace.

Nous pouvons en effet classer sous deux chefs les causes de dépeuplement de nos cours d'eau : les unes viennent du défaut de prévoyance et de culture systématique, les autres découlent des abus de récolte d'un produit poussant au hasard. Parmi les premières, il faut signaler l'absence de soins pour le repeuplement : la pêche en tout temps, même pendant la période de reproduction, la pollution des cours d'eau par les résidus industriels. Nous rangerons parmi les secondes le braconnage éhonté qui règne dans nos campagnes, l'empoisonnement pour la pêche, la capture des individus non adultes, les pêches à la main, et nombre d'autres pratiques plus ou moins répandues. C'est contre ces abus multiples qu'il serait grand temps de nous élever.

I.

Constater l'absence complète de soins méthodiques pour le repeuplement, c'est constater simplement que la pisciculture est inconnue dans la plus grande partie de nos villes et dans toutes nos campagnes. De loin en loin, quelques amateurs, comprenant la grandeur de l'effort à faire, essaient de donner le bon exemple; mais les semences, faites dans des eaux non préparées pour les recevoir, restent sans produit. Alors le découragement vient : les amateurs laissent inoccupés des appareils souvent établis avec une grande sollicitude, et la vieille routine reprend ses droits. Comment peut-il en être autrement d'efforts privés d'ensemble et de direction? Avant d'ensemencer la terre, on lui fait subir certaines préparations; avant d'ensemencer l'eau, il en doit être de même. Seulement la terre, immuable par sa nature, se renferme et se garde entre les mains de chacun; l'eau coule partout et pour tous, elle ne doit donc être soumise qu'à des traitemens d'ensemble. En France, rien de pareil ne peut être fait; notre législation n'a jamais soupçonné qu'il pût y avoir quelque chose à faire à ce sujet.

On pêche en tout temps, même pendant la période de reproduction, non, il est vrai, dans les fleuves et rivières navigables et flottables, soumis à l'amodiation continue et pourvus de gardes sur leur parcours, mais partout ailleurs, dans tous les autres cours d'eau, dont le nombre est immense, comparé aux premiers, et qui de-

vraient leur servir de pépinières. On gaspille ainsi tout ce que les ruisseaux peuvent renfermer, on mange le bien général en herbe. Pour remédier à cet état de choses, il conviendrait d'organiser une forte et sérieuse surveillance sur tous les points du territoire. L'état, même en admettant qu'il ne rentrât pas dès l'abord dans ses dépenses, serait encore tenu de les faire, tant la question est sérieuse au point de vue de l'alimentation du peuple. L'établissement de cette surveillance générale pourrait d'ailleurs se combiner avec celle des délits communs, avec un service d'avertissemens météorologiques, avec la destruction des ravageurs, insectes, oiseaux ou quadrupèdes sauvages, et avec d'autres services que l'avenir rendra nécessaires; on pourrait ainsi alléger, en les divisant entre plusieurs services utiles ou nécessaires, les frais d'une armée pacifique de gardiens cantonniers de l'eau. Nous verrons plus tard qu'il reste à l'état un moyen de s'exonérer de cette dépense, s'il ne se sent pas assez sûr de lui pour en accepter la responsabilité.

La contamination des eaux courantes par les matières et déchets de l'industrie doit être comptée parmi les causes de dépeuplement les plus actives. Les populations ont pris la funeste habitude de déverser leurs immondices dans les rivières, dont on fait les sentines, les égouts de la civilisation. Comment cet usage a-t-il pu s'établir? Dans l'antiquité, au moyen âge même, le travail fut longtemps individuel, les fabriques étaient inconnues, les produits chimiques ignorés; par conséquent les rebuts, les déchets de toute profession, pouvaient à la rigueur être confiés à la rivière, à ce chemin qui marche et qui les porte loin de la cité; les poissons, plus nombreux, contribuaient à purifier les eaux en consommant la plupart des détritus qu'elles charriaient. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Le nombre des usines dont les résidus empoisonnent nos rivières s'accroît de jour en jour, et les eaux contaminées ne s'assainissent que très lentement par le dépôt des matières dont elles sont chargées. Cet état de choses ne menace pas seulement la santé publique, il est désastreux pour le poisson. Est-il juste que le propriétaire d'une fabrique puisse considérer comme une dépendance de son établissement la rivière, qui appartient à tous, qui est un bien public? N'oublions pas d'ailleurs que ces déjections qui souillent les rivières sont perdues pour les champs, qu'elles rendraient fertiles. Nous laissons s'en aller à la mer avec les eaux courantes ces précieux phosphates que la terre nous fournit par l'entremise des grains; les rivières dilapident les trésors amassés par la terre. Nous n'avons qu'un moyen de reconquérir une partie de ces richesses : c'est de multiplier dans nos eaux les poissons, les crustacés, les mollusques, qui nous rendront au moins un peu du phosphore

perdu. Sur ce point encore, il est urgent d'aviser par des lois qui mettent un terme à la pollution des rivières.

Passons maintenant aux causes particulières qui contribuent à diminuer le nombre des poissons dans nos cours d'eau, et qu'il importe de faire disparaître. Il y a d'abord le braconnage, véritable fléau, dont nous débarrasserait le réseau de cantonniers riverains que nous avons proposé d'organiser. Échelonnés le long des rivières et au bord de la mer, ils réprimeraient les abus tout en donnant leurs soins à l'*aquiculture* sur leur cantonnement spécial. Ils feraient en même temps cesser l'empoisonnement des eaux en vue de la pêche, et empêcheraient d'ajouter, comme on le fait aujourd'hui, les effets d'une substance toxique aux misères que les intempéries peuvent infliger aux poissons.

Autrefois, au temps où les peuples étaient rares, une sécheresse survenant, la rivière n'était pas ravagée. Quelques tribus, profitant de cette bonne aubaine et battant l'eau de certaines cavités, y pratiquaient une récolte abondante, mais locale. Aujourd'hui une sécheresse persistante est le signal du dépeuplement absolu, rigoureux, des cours d'eau. La moindre flaque restante, le moindre détour encore humide devient la proie de l'homme; tous les coins sont fouillés, et les premières pluies couleront sur un lit ne renfermant plus que des cailloux!

La capture, surtout la vente et le colportage des individus non adultes sont atteints dans les grandes villes par la dernière loi sur la pêche; seulement dans l'intérieur des provinces tout cela est lettre morte. Avec l'organisation des cantonniers de l'eau, la destruction des jeunes poissons serait un fait très rare, sinon impossible. Nous en dirons autant de la pêche à la main, ce maraudage terrible que nous ont légué nos premiers pères. Désormais il n'y aurait pas plus de raison pour laisser le premier venu fouiller à la main le lit d'un ruisseau que pour lui permettre de piller un champ de pommes de terre.

Ce fut, il y a quelque vingt ans, quand l'appauvrissement de nos eaux se faisait déjà cruellement sentir, que naquit l'idée de la *culture des eaux* et de la récolte artificiellement préparée, augmentée, de leurs produits naturels. Il en a été de nos eaux comme de nos montagnes : de même que nous reculons, effrayés, devant les dépenses que nécessiterait le reboisement de nos crêtes dénudées, de même nous restons découragés par l'étendue des abus à détruire pour rendre la fertilité aux eaux de notre territoire. Encore avons-nous borné notre sujet, en n'examinant d'abord que l'état des eaux douces de la France. Que serait-ce si nous y comprenions l'étude des mers qui la baignent de trois côtés! Certains écrivains

ont cru pouvoir avancer hardiment que l'aquiculture marine était une utopie, parce que, disaient-ils, la mer n'est fertile que sur une zone étroite du littoral. Le fait est vrai d'ailleurs, et il s'explique de plusieurs manières. D'abord tous les poissons, jusqu'aux plus inoffensifs en apparence, sont carnassiers; la nécessité de chercher des proies telles que les mollusques, les annélides, les pousse vers les côtes. Ensuite on sait que la mer porte au rivage les débris parsemés à sa surface, et c'est encore l'abondance de ce butin qui attire les espèces marines. Il est donc très vrai que les poissons de mer font station près des rivages; mais cela ne nous empêche pas de croire que l'aquiculture marine pourra devenir l'une des grandes sources de l'alimentation générale. La mer a toujours contribué, dans une mesure importante, à la satisfaction de nos besoins, quoique l'homme ne lui demande que le croît du hasard, et fasse tout son possible pour en dilapider le fonds et les produits. Au reste, il y a si peu de temps que les premiers essais de *pisci-facture* et d'*aquiculture* ont été tentés sur ce champ immense, ils ont eu si peu d'importance relative, qu'il nous semblerait très imprudent de prononcer une condamnation, même provisoire. Nous pensons au contraire qu'il y a d'immenses résultats à attendre de l'aquiculture marine, par la raison même qui les a fait nier. Puisque le poisson se tient de préférence le long des côtes, il n'en est que mieux placé sous la main de l'homme et plus facile à soumettre à la culture. Cette culture peut être envisagée de deux manières : on peut se contenter de favoriser la reproduction naturelle par des aménagemens raisonnés sur le terrain, ou bien recourir à des reproductions artificielles, soit en fécondant les œufs pour en élever les produits, soit en récoltant des individus en bas âge pour les enfermer dans des enclos où la mer, deux fois par jour, apporte avec la marée la nourriture nécessaire. Le premier de ces systèmes a jusqu'à présent médiocrement réussi; mais aussi combien peu d'efforts ont été tentés en définitive, la tâche étant entièrement livrée à l'initiative individuelle! Le second au contraire est victorieusement expérimenté, surtout pour une espèce précieuse, le turbot. On récolte ce poisson par immenses quantités sur les plages sableuses de la Bretagne, où il vient au bord lorsqu'il a de 2 à 5 centimètres de diamètre; on le dépose dans des bassins fermés communiquant avec la mer, et il y prend les plus fortes dimensions dans un temps relativement assez court pour que cette spéculation devienne très productive. Nous comprenons qu'une mer sans marée permette aux auteurs du midi de jeter un doute sur de pareilles réussites; mais, l'Océan et ses annexes fournissant une abondante nourriture quotidienne aux poissons enfermés dans les enceintes, nous sommes autorisés à dire que le concours immense de la mer à

l'alimentation des masses se présente à l'état de fait accompli dans une certaine mesure.

Le mal actuel est reconnu, le danger constaté, la disette imminente. Comment expliquer, devant de tels faits, l'indifférence dans laquelle on se complaît chez nous, tandis que l'Angleterre marche? Nos voisins acceptent l'utilité immédiate de l'aquiculture, ils l'appliquent non-seulement à leurs eaux douces, mais à leurs côtes, trouvant désormais que ces côtes, dix fois plus fertiles pourtant que les nôtres, ne rapportent plus assez. Depuis longtemps, la Chine a vu la moitié de sa population quitter la terre ferme pour habiter exclusivement l'eau douce des fleuves, des lacs, des étangs. Dans le céleste empire, la culture de l'eau, la culture du poisson, sont en honneur. La Suède, la Norvége, le Danemark, font des pas de géant dans le repeuplement de leurs fleuves, de leurs lacs admirables. La Russie les suit, mais plus timidement; l'Allemagne, la Suisse, marchent sur leurs traces. Partout des comités, des clubs, des sociétés de pisciculture s'organisent, s'étendent, prospèrent. En France, presque rien ne se fait.

Cependant la pisciculture n'est point un vain mot. Elle n'est pas aussi simple qu'on l'a cru longtemps, et, sans vouloir invoquer l'exemple et les résultats acquis à l'étranger, Huningue chez nous a fait ses preuves; malheureusement une chaire unique ne suffit pas pour un pareil enseignement, surtout quand cette chaire est confisquée par une seule personnalité. Aussi tous les efforts du gouvernement demeurent-ils paralysés, tous les soins des ponts et chaussées restent-ils stériles, parce que toute initiative individuelle se trouve arrêtée. Tout ce qui ne relève point de certaines personnes soutenues par l'esprit de corps est comme non avenu.

Nous ne ferons rien en France que le jour où le gouvernement favorisera l'initiative individuelle, et, lui mettant la bride sur le cou, la laissera aux prises avec les problèmes. Ce qui est déjà fait prouve que le succès est certain dès qu'on le voudra; mais il faudrait un centre, et ce centre n'existe pas. Il faudrait une école de pisciculture, d'aquiculture; il faudrait un enseignement comparable à celui qui a été organisé pour l'agriculture. On nous dira que nous avons des cours de pisciculture à l'École des ponts, des mines, à l'École polytechnique. Sans doute, mais ce n'est là encore qu'un seul des cours que nous réclamons, la culture des eaux ne se réduit pas à savoir faire naître le poisson. A l'École forestière, le cours de culture des bois n'est qu'un des douze que l'on y professe; à l'école d'aquiculture, il en sera de même.

II.

Nul pays n'est mieux doué que le nôtre sous le rapport des ressources naturelles : fleuves divers par la température et le peuplement, rivières de plaines et torrens des montagnes, ruisseaux abondans et partout répandus, étangs, mares à chaque pas. Les lacs seuls manquent; nous n'en possédons que deux vraiment dignes de ce nom, le lac de Grandlieu en Bretagne et le lac du Bourget en Savoie, et nous conservons le nom d'étangs aux lagunes salées de la Méditerranée. En revanche, la quantité des eaux fermées par petites masses est si grande chez nous que, si nous possédons très peu de lacs proprement dits, nous en avons la monnaie répandue partout.

Il faut, pour notre sujet, considérer les eaux douces sous deux aspects bien différens, comme eaux ouvertes et comme eaux fermées, les premières comprenant les fleuves, les rivières et les ruisseaux, les secondes représentées par les lacs, étangs, lagunes et mares. Les eaux ouvertes renferment des peuplemens naturels moins divers entre eux, malgré les variations de localité et de climat, que l'on serait tenté de le supposer, tandis qu'ils sont toujours très différens de ceux des eaux fermées. Or ce sont surtout ces eaux ouvertes, véritables mines de richesse pour l'avenir, qui sont susceptibles des aménagemens particuliers que tous les hommes prévoyans réclament, et que l'administration des ponts et chaussées, après avoir succédé à celle des eaux et forêts, s'efforce de faire sortir du néant. Par malheur, les ressources spéciales manquent, et l'administration est encore bien loin de pouvoir accomplir une faible partie du nécessaire. En sera-t-il toujours ainsi? Cela dépendra de l'intelligence et du bon vouloir de nos assemblées législatives.

Malgré les efforts d'Huningue, — établissement auquel on refuse, nous ignorons pourquoi, la faculté d'*élever* des poissons en l'obligeant de se borner à les faire éclore, — malgré les efforts d'Huningue et de deux ou trois autres établissemens plus petits disséminés un peu partout par les ponts et chaussées, nous sommes bien forcés d'avouer que la *piscifacture* n'existe point encore en France. Il faut la créer, car, du jour où elle s'étendra et se vulgarisera, elle produira des résultats précieux; la valeur des améliorations réalisables dans les eaux ouvertes n'a pour ainsi dire pas de limites, et le champ est si large qu'il y a là de l'occupation pour plusieurs siècles. Le tout est de commencer; il suffirait pour cela qu'une assemblée législative voulût bien avancer 10 millions, comme elle l'a fait pour les repeuplemens forestiers. On pourrait tenter quelques efforts et voir si le succès n'est pas aussi facile à obtenir chez nous

que chez les peuples du nord; mais nous ne devons pas cacher que les difficultés naturelles ne sont pas seules à craindre, et que les plus terribles sont les difficultés que nous appellerons politiques. C'est ainsi que nous avons vu certains repeuplemens forestiers d'une réussite assurée livrés à la dépaissance pour satisfaire à quelque nécessité électorale. On n'avance pas ainsi, on recule. Mieux vaut ne pas défricher et ne pas ensemencer, si l'on n'a pas le courage de défendre son blé en herbe.

Le repeuplement des eaux fermées repose presque entièrement sur la multiplication d'un très petit nombre d'espèces particulières. On rencontre bien quelques représentans naturels de ces espèces dans les eaux ouvertes, mais ils y sont toujours peu nombreux relativement à celles qu'ils accompagnent. En effet, les cours d'eau les mieux empoissonnés ne renferment jamais qu'une quantité très restreinte de carpes et de tanches, si l'on compare ce nombre au peuple immense des poissons blancs qui y pullulent. Le brochet lui-même, pondérateur prédestiné d'une exubérance dangereuse, est moins nombreux dans les fleuves et les rivières que dans les étangs. Les eaux fermées, nous dira-t-on, sont soumises au régime de l'initiative individuelle; propriétés privées, elles doivent être l'objet des soins les plus assidus de leurs propriétaires, et par conséquent fournir un maximum de produits. Il n'en est rien. La France ne se doute même pas de ce qu'elle pourrait retirer de ses eaux fermées.

Parmi celles-ci, la moins importante comme étendue, mais certainement la plus considérable comme contenance totale, c'est la mare de la ferme. Eh bien! il est permis d'affirmer que partout la mare est inhabitée. Que l'on n'objecte pas qu'elle assèche tous les ans; si elle assèche, c'est qu'elle est mal faite et insuffisante, et sur cent, quatre-vingt-dix-neuf sont dans ce cas. L'ignorance préside à la construction, l'incurie règne dans l'aménagement. Autre chose est la mare telle que nous la comprenons, et les produits que l'alimentation générale est en droit d'attendre un jour de ce côté sont hors de proportion avec ce que suppose un premier coup d'œil. Prenons pour exemple une mare de 10 à 12 ares : c'est la grandeur que nous considérons comme suffisante pour une ferme moyenne; beaucoup de propriétaires la trouveraient même luxueuse, car elle offre 3,000 mètres cubes d'eau à la consommation des habitans, des bestiaux et du jardin. La construction d'une telle mare est toujours et partout possible, et son approvisionnement, dépendant de l'eau adventive sans rien demander aux sources, est partout et toujours assuré. Supposons que l'on ne veuille pas s'occuper de la production des poissons de luxe, tels que le poisson-rouge ou *cyprin doré de Chine,* — culture très rémunérative, parce que les aquariums en consomment beaucoup, — mais que l'on s'en tienne à la culture

toute campagnarde des espèces ordinaires des étangs. Il faut d'abord remarquer que nous ne devons pas appliquer au cas particulier d'une mare les règles générales d'empoissonnement des étangs d'alevinage ordinaires, parce que la quantité de nourriture fournie par la ferme est bien plus considérable que pour l'étang en plein champ. Si nous considérions notre mare comme un étang, elle ne devrait recevoir que cinq carpes femelles et trois mâles adultes, lesquels pourraient produire à la fin de l'année, à raison de 300,000 œufs seulement par femelle, la quantité immense de 1,500,000 alevins! De ce nombre, il convient de rabattre d'un coup les cinq sixièmes, pour faire la part de la mort naturelle, de la nourriture des canards et des accidens. Il reste donc un petit troupeau de 200,000 à 250,000 *feuilles*. Or ces petits poissons, qui n'ont aucune valeur culinaire, sont fort recherchés pour le repeuplement des grands étangs. Le mille de *feuilles* d'un an, représentant un poids de 10 kilogrammes, à raison de 100 poissons par kilogramme, se vend sur place 0 franc 75 centimes. Ce n'est pas du poisson cher, puisque le kilogramme ne vaut ainsi que 0 franc 075 millimes; néanmoins les 250,000 alevins rapportent 187 francs 50 centimes comme produit de la mare. Quel est le champ qui donne 187 francs annuellement par 12 ares? En outre une mare, telle que nous la supposons, peut fournir, sans gêner l'élevage, une quantité d'eau considérable, — 2 mètres cubes par jour pour les besoins de la ferme, — et l'élevage, se faisant sans appareils, n'empêche ni l'élève des canards ni aucune autre source des revenus de la mare. Encore avons-nous mis la mare sur le même pied que l'étang; mais, comme elle reçoit beaucoup plus de matière nutritive, on pourra sans danger augmenter le nombre des reproducteurs en proportion de la nourriture dont on disposera. Nous verrons plus loin qu'il sera bon de se borner à la fabrication des *feuilles*, et que l'élevage des grosses pièces, dont la chair du reste est médiocre dans les mares, doit être réservé pour les grandes étendues d'eau. On le voit, le produit de nos eaux fermées, sous leur forme la plus vulgaire et la moins importante, pourra être, quand on le voudra, très considérable. Multiplions par 200,000 ou 300,000, — car le nombre de nos mares n'est pas inférieur à ce chiffre, — le rendement que nous venons de calculer, et l'on sera émerveillé de l'immense richesse en jeunes poissons qui peut être ainsi créée chaque année sans frais.

Supposez maintenant tous nos étangs d'élevage convenablement aménagés, toutes nos retenues d'eau pour les usines, en un mot toutes nos eaux fermées repeuplées au moyen de ces millions d'alevins, et l'on peut être convaincu qu'il resterait encore disponible une quantité de jeunes suffisante pour remplir la plupart de nos rivières et de nos eaux ouvertes. Qu'attendons-nous pour le vouloir, pour

l'essayer? Il faudra d'abord que le paysan sache et comprenne le profit qu'il peut tirer de sa mare, comme il sait et comprend ce qu'il peut obtenir de son champ. Par les quelques progrès qu'il a déjà réalisés sous ce dernier rapport, par la somme d'efforts que l'on a dû y dépenser, on peut juger de ce qui reste à faire, maintenant qu'il s'agit d'aquiculture. Instituez des cours temporaires, — je dirai presque ambulans, — dans les villes, les bourgs et jusque dans les villages; faites construire quelques installations, quelques modèles bien choisis, dans chaque département, dans chaque canton, s'il le faut; distribuez des récompenses sous toutes les formes à ceux qui vous suivront et vous imiteront. La réussite est certaine; mais il faut des professeurs, il faut un centre d'initiative.

Ce serait dans les établissemens modèles ainsi créés que, parallèlement aux poissons communs des eaux fermées, on devrait traiter les salmonidés, ces produits précieux des eaux ouvertes, mais qui deviennent l'apanage des rivières de montagnes et de certains ruisseaux dont l'adaptation à leurs mœurs est encore un mystère. Fort heureusement pour nous, les salmonidés, — poissons de luxe au premier chef, — produisent des œufs d'une taille relativement énorme qui facilite la *piscifacture*. C'est sur ces espèces que reposera la richesse de l'avenir, sans qu'on doive pour cela négliger la reproduction des cyprins de bonne qualité, dont nous avons vu tout à l'heure la fabrique première dans la mare. Quelques pisciculteurs ont compromis le succès de leurs élevages en voulant à toute force introduire des salmonidés dans leurs eaux, tandis qu'il leur eût été facile de repeupler celles-ci à l'aide des poissons blancs qui s'y rencontrent. Nos eaux ouvertes, quoique bien appauvries déjà, renferment cependant encore quelques représentans clair-semés des espèces qui jadis y ont prospéré. Ce n'est point ailleurs qu'il faut chercher la matière du repeuplement complet et fructueux de ces eaux, du moins pour la première heure; plus tard on avisera. Le premier progrès devra être d'emplir nos fleuves de chair mangeable; ensuite nous les emplirons de chair délicate, si nous le pouvons.

Sans doute des efforts ont été faits pour amener dans nos contrées de nouvelles espèces de poissons; malheureusement les espèces préconisées étaient aussi mal choisies que possible. Sans prétendre que nous possédions dans nos eaux des poissons tout à fait phytophages, — ce qui serait une erreur, car tous les poissons deviennent carnivores à l'occasion, — nous ne pouvons compter comme carnassiers que trois espèces, le brochet, la perche et la truite; je laisse de côté l'anguille, toujours voyageuse, et j'embrasse sous le mot truite la famille des salmonidés. Or, de ces trois carnassiers, deux au moins infestent nos rivières, et celui qui semble le plus inoffensif est celui dont les ravages sont les plus terribles. La perche est un fléau

contre lequel nombre de piscifacteurs luttent en vain. C'est qu'elle s'adresse surtout au menu fretin, dont elle fait sa proie continuelle; à cet état, elle dévore même sa propre espèce malgré la prétendue protection que lui apporterait sa dorsale aiguë et érectile. Il faut en dire autant du brochet. Ces deux fléaux suffiraient à dévaster nos eaux douces et à y rendre tout repeuplement souvent difficile, sinon impossible. Nous avons trop de carnassiers, et ce sont encore des carnassiers que l'on veut introduire. On a importé en France le silure, cet énorme poisson qui, dans le Danube, pèse 150 kilogrammes, et qui, acclimaté déjà chez nous dans le canal de la Marne au Rhin, ne demande qu'à grandir aux dépens de nos espèces indigènes. On a introduit un autre mangeur, le saumon du Danube; on veut maintenant introduire le sandre; cette fois c'est encore pis. Celui-ci est un compromis entre la perche et le brochet, une sorte de métis naturel participant à la voracité de sa mère et armé des dents de son père. On a parfaitement acclimaté dans le Rhin, dans le lac des Settons du Morvan, dans plusieurs autres endroits, l'excellente fèra des lacs suisses. Celle-ci heureusement est une insectivore au premier chef. On veut importer le gourami, ce précieux poisson cochinchinois, qui déjà prospère à Bourbon, à Madagascar et dans les colonies hollandaises; soit, s'il est omnivore, comme on le prétend, quoique sa constitution et ses affinités de famille semblent prouver le contraire. Laissons donc tous ces dévorans à leurs grands fleuves, n'enfermons point le loup dans la bergerie : nous avons bien assez d'ennemis chez nous, et quand on songe que chaque jour d'expérience apprend aux piscifacteurs que la réussite de leurs efforts dépend essentiellement d'une prompte liberté donnée aux jeunes, on se demande comment on a pu préconiser l'introduction de nouvelles espèces carnivores.

Il vaudrait mieux demander aux Chinois ces précieux poissons qu'ils nourrissent d'herbes, à la main, dans d'étroits viviers fermés. « C'est là, nous disait M. Dabry, c'est là que sera le progrès. » Déjà ce persévérant importateur a pu s'assurer que les herbes aquatiques dont se compose la provende de ces trois utiles poissons correspondent à des espèces communes dans les étangs de notre pays. En ce moment, c'est de l'acquisition même de ces animaux qu'il s'agit : notre consul en Chine s'en occupe, et bientôt nous serons probablement en possession des fameux poissons *paissans*. Les conserverons-nous? Nos plantes suffiront-elles à entretenir leur existence? C'est ce qu'il est difficile de prédire; mais ce qui paraît certain, c'est que de telles importations ne devraient point être abandonnées aux soins d'une société, aux efforts d'un homme : elles devraient devenir une entreprise nationale.

Les Chinois, en nourrissant un poisson avec des herbes, réalisent une remarquable économie; chez nous, le poisson revient beaucoup plus cher parce qu'il ne se nourrit des herbes aquatiques que de seconde main, en dévorant des espèces phytophages. Il suffit, comme exemple, d'établir le prix de revient de la chair du brochet. On admet que le kilogramme de chair de brochet est produit par la consommation de 30 kilogrammes de poisson. Si ce poisson n'avait aucune valeur ou était nuisible, évidemment l'élevage des carnassiers serait avantageux; mais il n'en est pas ainsi. Le poisson blanc le plus commun présente une valeur marchande; dans nos pays peuplés outre mesure, il sert directement à l'alimentation de l'homme. Par conséquent, multipliée par 30, sa valeur, même minime, donne à la chair du brochet un prix excessif et constitue une perte réelle pour la consommation. Les Chinois au contraire ont fait pour les herbes de l'eau ce que nous ne savons faire que pour les herbes de la terre : ils les font paître directement par des animaux dont l'homme se nourrit ensuite.

Ces considérations ne manquent pas d'à-propos, si l'on songe à la disette dont nous sommes menacés. Alors qu'en présence d'une sécheresse dont l'histoire fournit peu d'exemples, nous avons vu tous les bestiaux menés à l'abattoir, les prix s'avilir, les fermiers, les propriétaires ruinés par une vraie calamité publique, que ne devons-nous pas craindre pour l'an prochain! Où trouverons-nous des sujets pour réparer les pertes de l'espèce? A l'étranger? N'y comptons pas. La guerre, — comme si ce n'était pas assez d'un fléau à la fois, — la guerre étend ses horreurs sur le pays. En privant l'agriculture de bras, en amenant les bestiaux en nombre inusité sur quelques points définis, elle va encore troubler plus profondément l'équilibre de la production et de la consommation. La famine est à nos portes, famine relative sans doute, non comparable aux famines du moyen âge, mais famine indigne de l'humanité au XIX[e] siècle. En temps ordinaire, le blé nous viendrait en suffisante quantité des quatre parties du monde, — les moyens de transport sont désormais suffisans pour cela. Des fourrages s'y joindraient, qui pourraient sauver nos derniers bestiaux. Aujourd'hui qui remplacera les animaux que la panique des premiers jours a fait sacrifier? Le temps seul refait des organismes vivans; pour tous, mangeurs et mangés, c'est l'étoffe dont la vie est faite; c'est aussi la vraie difficulté du problème.

Voici donc les ports de la Baltique et les chemins de l'Allemagne centrale fermés par la guerre. Nous ne pouvons plus espérer que la Pologne et la Russie nous envoient leurs blés par terre; nous ne pouvons plus attendre ni de Prusse, ni de Saxe, ni de Wurtemberg, ni de Hongrie, les moutons dont nous manquerons. En réalité, notre

déficit en céréales n'est pas trop inquiétant par lui-même, d'abord parce qu'il est relativement moins considérable qu'on le craignait au premier moment, puis parce que ce genre de denrées est d'un transport facile; seulement notre récolte de fourrages a été si faible qu'il nous faudra en importer d'immenses quantités, si nous voulons conserver le reste de notre bétail. Les puissances neutres européennes peuvent-elles nous les fournir? Les chemins de fer qui doivent nous ravitailler passent tous sur les petits états d'outre-Rhin. La Prusse empêche maintenant toute exportation de ce genre. Un convoi de blé et de moutons parti de Hongrie n'irait pas plus loin que la Bavière, à moins qu'il ne prît la route de la Haute-Italie, par Vienne, Venise, Gênes, Marseille : quel détour! que de difficultés! que de frais!

Combien une telle situation inspire de tristesse quand on songe qu'il eût suffi de le vouloir, de sacrifier quelques centaines de mille francs, pour créer une réserve de viandes à l'intérieur, réserve immense que rien ne pourrait nous enlever! On m'objectera que tout ne peut être fait à la fois. Déjà l'agriculture a reçu des encouragemens de toute sorte, encouragemens dont elle a profité dans une très large mesure, nous en convenons. Pour elle se sont ouverts les comices, les écoles, les concours, les récompenses. Pourquoi faut-il qu'en même temps la culture des eaux n'ait pas reçu ces encouragemens? C'est que la culture des eaux, nous l'avons déjà dit, a été mal commencée. Livrée dans sa période naissante à des essais sans ensemble, sans portée, elle a dévié, et aujourd'hui on la relègue à peu près au rang des utopies. La pisciculture est cependant un art et un art sérieux, plein de promesses, mais à la condition qu'on le traitera sérieusement, c'est-à-dire avec des ressources qui permettent de réussir.

III.

Toute culture suppose un ensemencement et une récolte; la culture des eaux n'échappe point à cette règle commune, et si nous rencontrons de loin en loin des lois et des règlemens concernant la récolte, nous devrions aussi en trouver qui regardent les semailles. Aucune loi chez nous ne régit les semailles, car nous ne pouvons vraiment donner le nom de réglementation à quelques vagues et incomplètes mesures sans cohésion prescrites çà et là parmi les articles de la loi sur la pêche, — loi de récolte. Aussi ne faut-il pas craindre d'affirmer que, telle qu'elle existe aujourd'hui, la réglementation des choses de l'eau est insuffisante et impraticable. Sans doute nous savons gré aux efforts de l'administration des travaux

publics pour revoir et corriger les lois qui ont été promulguées; mais ce qui manquera toujours à un semblable travail, c'est une base vraie, c'est la coopération des gens du métier avec ceux qui ont médité sur la matière dans le silence du cabinet.

Pour élucider les mille complications d'une loi sur la pêche, — c'est-à-dire sur la moitié seulement des matières qui font partie de l'aquiculture en général, — on n'a rien trouvé de mieux que d'en soumettre les articles aux discussions des conseils-généraux. Ce qui est résulté d'une pareille méthode, on pouvait le prévoir : la loi qu'on a faite est hétérogène et par conséquent sans force, comme toute œuvre qui manque de cohésion. Nous reconnaîtrons cependant, pour être juste, que la dernière loi est sortie de l'ornière en essayant de devenir loi de production, tandis que tous les règlemens précédens n'avaient été que des lois de récolte. Malheureusement l'essor a manqué pour aller jusqu'au bout, pour remonter le courant des préjugés et de la routine; l'on est demeuré à mi-chemin, dans les demi-mesures. C'est ainsi qu'on a pu introduire dans une loi spéciale des hérésies du genre de celle de l'article 1er : « la pêche, *même à la ligne flottante,* est interdite de telle date à telle date... » Que la loi interdise absolument la pêche pendant une certaine période, pour laisser aux poissons le temps de frayer, et parce que dans cette période ces animaux sont malades,—fort bien. Pour atteindre ce but, il suffit d'interdire alors la pêche aux filets seule, la pêche qui ne raisonne pas. A quoi bon interdire, et avec mention spéciale, la pêche à la ligne, puisque le poisson ne mord plus dès qu'il fraie? Ce fait est connu de tous les pêcheurs.

Des critiques aussi fondées pourraient être dirigées contre la plupart des dispositions de ces lois singulières qui nous lient bras et jambes en nous disant d'agir. Celle que nous venons de critiquer mérite des reproches non moins justes au point de vue même de ce repeuplement qu'elle aspire à favoriser. En effet, il est impossible à quiconque étudie les mœurs des poissons dans nos pays de ne pas avoir remarqué que le moment du frai, — cet espoir de notre récolte, — varie considérablement d'une année à une autre, d'une zone de territoire à la zone voisine. Pourquoi donc ne pas établir, — comme on l'a fait, grossièrement il est vrai, pour la chasse, — une série de zones dans lesquelles varierait la fixation de la fermeture et de l'ouverture de la pêche de telle ou telle espèce? Bien mieux encore, pourquoi ne pas fixer dans chaque département, après une étude attentive et des observations répétées pendant dix, quinze, vingt ans, s'il le faut, les dates entre lesquelles pourra osciller la fermeture de la pêche?

Si nous étions arrivés au point où en sont depuis des milliers

d'années les Chinois, nous dirions : Instituez des *aquiculteurs jurés*, sortes de fonctionnaires, de magistrats, de syndics, analogues à ceux des gens de mer sur nos côtes. Rendez leurs fonctions le plus honorifiques possible, tout en étant gratuites; tâchez qu'ils soient élus par les fabricans de poisson, car il y en aura, par les pêcheurs de leurs circonscriptions, par tous ceux en un mot qui vivent, trafiquent ou s'occupent des choses de l'eau. Efforcez-vous de ne pas les laisser devenir chefs de coalitions, ainsi qu'il n'arrive que trop souvent dans les ports. Chargez ces jurés de la surveillance et de la constatation du temps de reproduction. Dans ce cas, ils pourraient être chefs ou supérieurs des cantonniers d'eau dont nous avons parlé. Chaque année, quand ils verront telle espèce en frai, — ce qui se constate immédiatement, dès qu'on veut se donner la peine d'y regarder, — ils avertiront le préfet, lequel fermera sur-le-champ cette pêche, et de même, par quelques essais préalables, ils pourront en déterminer la réouverture. Rien n'est plus facile en prenant au filet un certain nombre de poissons d'essai, que l'on examine et que l'on remet à l'eau.

On nous dira sans doute : Qu'est-ce que cela peut faire que la pêche soit ouverte quinze jours plus tard ou fermée quinze jours plus tôt? Cette question est du même ordre que celle de la réussite des autres récoltes, non peut-être dans le présent, où nous traitons nos rivières et nos fleuves à peu près avec autant de sollicitude que nos landes les plus abandonnées, mais dans l'avenir, lorsqu'on aura compris que la culture doit passer sur l'eau comme sur la terre. Le poisson n'est en définitive qu'un objet de consommation, qui, une fois arrivé à point, doit être utilisé sous peine de perte. Eh bien! quand les eaux de France seront empoissonnées ainsi qu'elles doivent l'être, qui saurait calculer les pertes énormes qu'un retard comme celui dont nous parlons pourra produire? Tant que le poisson fraie, respectez-le, donnez-lui tous les moyens possibles de sauver ses œufs, c'est votre intérêt. Au contraire, dès qu'il a frayé et qu'il vous a fourni, assuré la reproduction de son espèce, versez-le dans le torrent de la consommation. Chaque instant de retard est une perte inutile et sans compensation.

Pour assurer la régularité et la sûreté du traitement de culture intensive sur les eaux, il faut la surveillance efficace des cantonniers. Or cette surveillance demandera et des hommes et de l'argent. Si l'état s'en charge, il faudra lui en fournir l'équivalent par quelque impôt. Ne vaudrait-il pas mieux laisser aux pisciculteurs eux-mêmes, aux fabricans de poissons, le moyen de garder leur marchandise? Peut-être; mais alors on se heurte à plusieurs obstacles : 1° le morcellement des cantonnemens de pêche sur les fleuves et rivières navigables et flottables par suite du mode de location, —

2° le partage des eaux entre le domaine public et le domaine particulier. De ce côté, les difficultés seront incessantes et inextricables jusqu'à ce que notre législation soit radicalement modifiée. Comme on le voit, la tâche de l'aquiculteur n'est pas déjà si simple, et, lorsqu'il a fait provision d'œufs fécondés, lorsqu'il a même versé au milieu d'un cours d'eau les jeunes poissons éclos dans ses appareils, il n'a encore accompli que la moindre partie de son devoir : il lui faut avant tout assurer la continuité et la durée de son œuvre, et cette garantie nous paraît impossible sous l'empire de la législation actuelle.

La pêche en eau douce, par suite de souvenirs des anciennes réglementations, est chez nous la matière la plus bizarrement établie. Tout le monde sait qu'elle s'exerce dans trois genres de propriétés différentes : les eaux fermées, lacs, étangs ou mares, la plupart du temps création de l'industrie humaine et où nul doute ne peut exister sur la toute-puissance du propriétaire, — les eaux ouvertes, parties navigables ou flottables dont la pêche appartient à l'état — et enfin les portions supérieures de ces mêmes eaux, ou certains autres cours d'eau plus petits, qui ne sont propres ni au flottage ni à la navigation, et qui dès lors sont pêchés par les riverains. Remarquons que, par une singulière anomalie, la loi actuelle, de même que l'ancienne ordonnance de 1669, ne s'occupe jamais que de la pêche, c'est-à-dire de la récolte, sans songer à la semence, c'est-à-dire au repeuplement. Cela tient à l'ignorance du moyen âge, se reflétant encore aujourd'hui en ces matières. Alors qu'on croyait que le poisson se multipliait seul, annuellement, en abondance toujours égale, on avait trouvé inutile de réfléchir que, même cette égalité de reproduction hypothétique étant admise comme un fait, on marcherait tout droit à la disette dès que la consommation la dépasserait. C'est ce qui n'a point tardé à se produire, et c'est en ce sens que l'on a raison de reconnaître que le dépeuplement de nos cours d'eau date de loin. Si jamais mauvaise disposition fut introduite dans une loi, c'est celle qui permit à l'administration de morceler la portion navigable d'un fleuve par exemple en une multitude de tronçons, dont elle loua la pêche à l'enchère au plus offrant. Tout a été dit sur ce sujet, et nous aurions presque mauvaise grâce à recommencer un procès qui est gagné sans appel devant le tribunal des gens compétens. Il est évident que tout amodiateur n'a qu'un souci, faire le vide absolu chez lui afin que la population de ses voisins s'y extravase. C'est simple, c'est naïf, mais par cela même c'est sûr, et cela se pratique sans vergogne. De plus, comme chacun raisonne au même point de vue, la rivière est dévastée en peu de jours d'un bout à l'autre sans retour. On nous dira que l'administration ne trouverait pas d'adjudicataire

pour tout un fleuve, qu'elle ne trouverait pas davantage une compagnie qui voulût entreprendre une telle œuvre. Cela est certain. Il faudra vous résigner, dans les premières années, à quelques sacrifices pour encourager les gens, il faudra leur faire entrevoir d'abord *une bonne affaire*, si vous voulez qu'ils se risquent; mais là n'est pas la grande question. Comment voulez-vous qu'ils aillent travailler, ensemencer, dépenser pour ne pas récolter? Et cette partie supérieure du cours des fleuves qui leur échappe? et les mille petits cours d'eau qui se jettent dans cette partie? croyez-vous que ces gens ne sachent pas que là remontera toujours le meilleur et le plus pur de leur poisson? En vérité, ils seraient bien fous de ne travailler que pour les autres. Notre législation rend donc impossible toute amodiation sérieuse de nos cours d'eau. Ce ne sont pas les compagnies qui peuvent manquer, c'est la loi qui est défectueuse.

On a cru trouver un remède : par une disposition nouvelle, la loi dernière réserve à l'administration le droit de mettre en jachère certaines portions des cours d'eau. Sans vouloir blâmer cet essai, il faut bien se persuader que les résultats attendus seront nuls, absolument nuls, et rien n'est malheureusement plus aisé que de le prouver. Or ceci est grave, car cette mesure est à peu près la seule conservatrice, la seule tendant au repeuplement que la loi ait introduite. A ce point de vue, elle importe beaucoup au sujet que nous traitons, qui est, ne l'oublions point, la nécessité de songer au repeuplement de nos eaux et la recherche des moyens efficaces d'y arriver en présence d'une éventualité de disette comme celle qui vient de se produire. D'abord il était impossible d'accepter comme certain que la protection seule fût efficace à produire un repeuplement assez exubérant pour combler les vides un peu éloignés. En l'admettant, qu'aurez-vous fait? Vous aurez rendu un peu meilleure la première pêche de l'amodiateur d'aval ou d'amont. Quand il aura de nouveau vidé son bief, épuisé son tronçon aussi complétement que ses voisins, vous recommencerez l'interdiction? C'est précisément là une *culture*, une vraie culture alternante; c'est l'aménagement des cours d'eau, mais timide et voilé; tandis que nous, nous demandons à l'étudier et à le pratiquer au grand jour.

Là n'est pas, — depuis que la surveillance de la pêche et les essais de pisciculture sont réunis dans la même main, forte et habile, de l'administration des ponts et chaussées, — là n'est pas cependant la plus grande difficulté. A la rigueur, une fois la loi modifiée, de grands, d'importans résultats pourraient être obtenus sur la majeure portion de nos fleuves et de nos rivières principales; mais que fera-t-on pour le reste, pour cette portion *privée*, si je puis m'exprimer ainsi, qui succède à la partie publique? Ici, afin de conserver une certaine clarté aux yeux des personnes non initiées aux com-

plications de ces matières, embrouillées à plaisir, on est forcé d'entrer dans quelques considérations accessoires sur la nature de la *propriété-eau.*

C'est une erreur absolue de croire que le riverain d'un ruisseau, d'une rivière non navigable ni flottable, ou de la partie d'un fleuve qui ne l'est plus, est propriétaire du fond et de l'eau jusqu'au *thalweg* de son côté, ou tout à fait, s'il possède les deux rives. Le classement cadastral de ces eaux parmi les surfaces non imposables suffit à démontrer que le lit fait bel et bien partie du *domaine public.* Nous ne disconvenons pas que la coutume a eu le tort d'accorder au riverain un droit de servitude, la pêche, sur les eaux ouvertes de cette catégorie baignant sa propriété; mais ce droit est abusif, c'est un obstacle absolu au repeuplement effectif de nos eaux, à une mise en valeur réelle. Ce droit doit être aboli. Tant que le droit du propriétaire sera une sorte d'usufruit timide, mal défini, comme celui que nous signalons, tant que le riverain aura la faculté de récolter et non de semer, toute amélioration sera impossible. Or à nos yeux la pisciculture représente pour notre pays une opération de première nécessité; c'est pourquoi un intérêt particulier aussi mince que celui dont nous parlons doit s'effacer devant les besoins de la nation tout entière. Si par d'autres considérations l'on veut maintenir l'usufruit coutumier du riverain, quon transforme ce droit mal défini en un droit de propriété véritable. Laissez dès lors le riverain enclore, quand et comme il le voudra, la portion du domaine de l'eau qui désormais lui appartient, n'intervenez plus dans la gestion de sa chose, pas plus que vous ne vous préoccupez de l'assolement qu'il choisit pour ses terres. L'intérêt particulier le guidera dans l'une comme dans l'autre opération, et vous pouvez compter sur un maximum d'efforts de sa part. Tant que le ruisseau était ouvert à tout le monde, lui, comme les autres, se contentait d'y glaner la maigre récolte des terrains vagues; dès qu'il sera sien, le ruisseau doit produire, et il produira. Le riverain sèmera, c'est là qu'il faut l'amener. Le succès sera dès lors acquis, non-seulement parce qu'il sèmera, parce qu'il récoltera et parce qu'il ressèmera, mais aussi et surtout parce qu'il prêchera d'exemple. Il faut voir la pisciculture là où elle doit être réellement, non dans les ateliers, à Paris, ni même à Huningue, non dans les établissemens plus ou moins luxueux créés par quelques particuliers aujourd'hui, et plus tard par l'état; il faut la voir où elle doit être, en pleine campagne, en plein champ, dans la prairie, sur la montagne, dans la vallée, à l'angle de la forêt, au détour du chemin. C'est alors qu'elle deviendra réellement grande, parce qu'elle sera vulgaire, parce qu'elle sera partout. L'agriculture n'est pas demeurée enfermée dans les fermes-modèles.

La terre et l'eau sont sœurs; l'une permet de juger l'autre. Il y quelque trente ans, le département de la Mayenne renfermait encore d'assez grandes étendues de landes sur les collines granitiques et quartzeuses qui forment l'extrémité orientale des montagnes de Bretagne. Autour de ces landes absolument couvertes de bruyères, d'ajoncs et de genêts clair-semés, s'étendaient des champs enclos de gros murs et cultivés depuis un temps plus ou moins long. A cette époque, les communes mirent en adjudication par lots les terrains improductifs; chaque riverain de la lande en acheta. Peu à peu les clôtures s'avancèrent dans la lande; au dedans des clôtures, le défrichement s'opéra, puis l'ensemencement: aujourd'hui le pays tout entier est cultivé et bien cultivé. Laissez la clôture délimiter les propriétés bien assises dans la rivière, et la récolte y suivra une semence sérieuse : double avantage, car, pour le poisson comme pour les folles herbes, les graines s'en vont toujours au loin.

Telle est la première solution du problème de l'empoissonnement sérieux de nos rivières : abandon absolu aux riverains de toutes les parties d'eau courante non flottables ni navigables. Par le fait, c'est une location plus ou moins avantageuse de la partie des fleuves sur laquelle la navigation ou le flottage s'exécute, et comme conséquence l'abandon à peu près absolu de la portion où la marée se fait sentir. Nous ne nions pas que cette solution du problème ne soit celle qui présente le moins de difficultés matérielles; en effet, on ne change rien à la législation actuelle sur la majeure partie des points. Un seul est modifié, l'extension de la propriété riveraine; mais nous ne pensons pas que, tout en produisant de sérieux résultats, ce moyen suffise à tout. Si nous obtenons à coup sûr, dans un délai plus ou moins rapproché, le repeuplement de la partie supérieure des cours d'eau et par suite, par expansion, celle des parties inférieures, ces dernières demeureront toujours beaucoup au-dessous du maximum de peuplement exigible. D'ailleurs la pêche, que l'on continuera d'y amodier, entravera tout repeuplement sérieux; enfin les portions inférieures, vers les embouchures, seront toujours le lieu d'élection d'un pillage contre lequel la loi restera impuissante.

Maintenant, si ce système répugne, qu'on embrasse l'autre, celui qui fait qu'en Écosse et en Angleterre on peut exécuter de grandes choses sur les cours d'eau : il est également plein d'avenir. Déclarez que toute eau qui coule, grande ou petite, est propriété nationale, et administrez l'ensemble. Il n'y a pas de milieu entre les deux systèmes, et nous avouons que de ce côté-ci est pour nous la véritable solution. A ce prix seul, la mise en valeur de nos eaux devient possible; nous dirons plus, elle est alors certaine. A ce prix, vos cours d'eau, facilement amodiés d'un bout à l'autre du pays à des particuliers ou à des compagnies, prendront, au point de vue

de l'alimentation publique, l'importance qu'ils doivent avoir. Toutefois c'est une véritable et immense manufacture de chair vivante qu'il faudra créer. Or une semblable entreprise, abstraction faite des ouvriers qu'elle emploiera, ne peut être dirigée que par des hommes spéciaux, qui aient étudié à fond toutes les données du problème, toutes les faces de la question. C'est pour cela que nous mettons en avant, comme pierre angulaire de l'édifice, la création d'une *école d'aquiculture*. Nous proposons la même marche que l'on suivit lorsqu'on voulut la restauration intelligente de nos forêts dévastées. L'état n'a pas eu à se plaindre de ce qu'il institua, quoiqu'il y ait fait preuve d'une générosité qui n'a pas péché par l'excès. Quant au projet qui nous occupe, une semblable parcimonie ne serait pas de saison, d'abord parce que les études préliminaires sont à faire, en second lieu parce que les résultats à attendre lors de la réussite de l'opération auront une bien autre importance.

En fait d'aquiculture, que savons-nous? Considérée dans son acception étendue, elle a pour but de convertir en chair assimilable à l'homme des matières dont les unes seraient complétement perdues pour lui, et dont les autres, grâce à cette transformation, peuvent doubler de valeur. Où se trouvent consignés les moyens d'exécution? Partout. Qui ne verrait là un champ immense ouvert aux expériences, aux recherches sur l'histoire naturelle et sur l'économie politique et privée? Il ne s'agit plus ici de multiplier les classifications, il s'agit de pénétrer les aptitudes, les besoins, de deviner les instincts, de constater les mœurs des habitans de l'eau, et ce n'est point besogne aisée. Rien que la différence d'élément décuple les difficultés. Ajoutons qu'il faudra créer une physiologie et une hygiène des espèces aquatiques, qu'on sera conduit à dresser la liste des êtres que chacune recherche, et dont chacune a besoin pour vivre, croître et se reproduire. Ce n'est pas tout encore : on devra opérer une sélection entre les espèces rémunératrices et celles qui ne le sont pas.

Tout cela, c'est un monde à soulever; nous ne pouvons qu'effleurer des questions si importantes, si neuves, si difficiles. Nos savans les plus autorisés seraient fort embarrassés de nous dire en quoi telle eau diffère de sa voisine; la truite, elle, ne s'y trompe pas. Le poisson, guidé par son instinct mystérieux, sent et voit; il demeure ou fuit, prospère ou meurt. Il est hors de doute cependant que l'influence des états physiques des diverses eaux est très grande, puisqu'elle en détermine la plupart du temps le repeuplement; mais qui connaît les rapports possibles entre ces états et la quantité de ces peuplemens? Qui sait la valeur des terrains, des fonds, par rapport aux poissons?

Avant de demander des conseils et des avis aux sciences d'obser-

vation, il faudra faire appel à la science du droit, et nous aurons dès l'abord à soulever une grave question de réglementation et d'attributions, celle des eaux où se fait sentir le flux et le reflux. Là s'élèvera un conflit entre la marine et les travaux publics, conflit qu'il faudra vider en faveur des seconds, auxquels il est essentiel de livrer le bas tout aussi bien que le haut de nos cours d'eau productifs. En l'état actuel, tout le monde sait que la marine revendique toute partie de rivière où la marée se fait sentir, et qu'en vertu des ordonnances malheureuses de Colbert elle en réserve la pêche aux marins inscrits. Jamais plus déplorable division n'a pu être établie, cette attribution spéciale annihilant de fait toute espèce de surveillance et entraînant à sa suite les plus mauvais résultats.

Concluons hardiment en demandant à la France de réagir contre son insouciance séculaire; souhaitons que la crise menaçante de la disette de viandes, crise certaine l'an prochain, crise qu'il semble très difficile de conjurer, soit l'occasion salutaire d'un premier effort. Répétons bien haut que dans ses eaux douces et salées notre pays doit se créer une ressource immense pour l'alimentation publique, une réserve hors de toute atteinte pour les cas de famine ou de disette accidentelle.

Nous voulions montrer que l'*aquiculture* peut et doit être dans l'état l'égale de l'*agriculture*. Deux vérités ressortent de tout ceci. L'homme a besoin de chair pour vivre, chair venant de la terre et chair venant de l'eau. La première va nous manquer par suite d'événemens contre lesquels nous ne pouvons rien; la seconde nous manque par suite de notre incurie. Disette d'un côté, disette de l'autre, — disette alors que l'abondance devrait régner dans le pays le mieux doué en fleuves de l'univers! Cette leçon sera-t-elle comprise? Nous l'espérons, et cette confiance nous a fait proposer divers moyens. Quelques-uns sont radicaux, et l'application de ces derniers exigerait le remaniement d'une partie de nos codes. Des esprits de bonne foi penseront peut-être que le but à atteindre ne mérite pas de semblables efforts; ils se trompent, et c'est pour les en convaincre que nous sommes entré dans les détails où le lecteur a bien voulu nous suivre.

H. DE LA BLANCHÈRE.

LA GUERRE

ENTRE

LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE

En commençant à écrire ces pages, j'ignore quel sera l'état du monde au moment où elles seront terminées. Il faudrait un esprit bien frivole pour chercher à démêler l'avenir quand le présent n'a pas une heure assurée. Il est permis cependant à ceux qu'une conception philosophique de la vie a élevés au-dessus, non certes du patriotisme, mais des erreurs qu'un patriotisme peu éclairé entraîne, d'essayer de découvrir quelque chose à travers l'épaisse fumée qui ne laisse voir à l'horizon que l'image de la mort.

J'ai toujours regardé la guerre entre la France et l'Allemagne comme le plus grand malheur qui pût arriver à la civilisation. Tous, nous acceptons hautement les devoirs de la patrie, ses justes susceptibilités, ses espérances; tous, nous avons une pleine confiance dans les forces profondes du pays, dans cette élasticité qui déjà plus d'une fois a fait rebondir la France sous la pression du malheur; mais supposons les espérances permises de beaucoup dépassées, la guerre commencée n'en aura pas moins été un immense malheur. Elle aura semé une haine violente entre les deux portions de la race européenne dont l'union importait le plus au progrès de l'esprit humain. La grande maîtresse de l'investigation savante, l'ingénieuse, vive et prompte initiatrice du monde à toute fine et délicate pensée, sont brouillées pour longtemps, à jamais peut-être; chacune d'elles s'enfoncera dans ses défauts; l'harmonie intellectuelle, morale, politique de l'humanité est rompue; une aigre dissonance se mêlera au concert de la société européenne pendant des siècles.

En effet, mettons de côté les États-Unis d'Amérique, dont l'avenir, brillant sans doute, est encore obscur, et qui en tout cas occupent un rang secondaire dans le travail original de l'esprit humain, la grandeur intellectuelle et morale de l'Europe repose sur une triple alliance dont la rupture est un deuil pour le progrès, l'alliance entre la France, l'Allemagne et l'Angleterre. Unies, ces trois grandes forces conduiraient le monde et le conduiraient bien, entraînant nécessairement après elles les autres élémens, considérables encore, dont se compose le réseau européen; elles traceraient surtout d'une façon impérieuse sa voie à une autre force qu'il ne faut ni exagérer ni trop rabaisser, la Russie. La Russie n'est un danger que si le reste de l'Europe l'abandonne à la fausse idée d'une originalité qu'elle n'a peut-être pas, et lui permet de réunir en un faisceau les peuplades barbares du centre de l'Asie, peuplades tout à fait impuissantes par elles-mêmes, mais capables de discipline et fort susceptibles, si l'on n'y prend garde, de se grouper autour d'un Gengiskhan moscovite. Les États-Unis ne sont un danger que si la division de l'Europe leur permet de se laisser aller aux fumées d'une jeunesse présomptueuse et à de vieux ressentimens contre la mère-patrie. Avec l'union de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne, le vieux continent gardait son équilibre, maîtrisait puissamment le nouveau, tenait en tutelle ce vaste monde oriental auquel il serait malsain de laisser concevoir des espérances exagérées. — Ce n'était là qu'un rêve. Un jour a suffi pour renverser l'édifice où s'abritaient nos espérances, pour ouvrir le monde à tous les dangers, à toutes les convoitises, à toutes les brutalités.

Dans cette situation, dont nous ne sommes en rien responsables, le devoir de tout esprit philosophique est de faire taire son émotion et d'étudier, d'une pensée froide et claire, les causes du mal, pour tâcher d'entrevoir la manière dont il est possible de l'atténuer. La paix se fera entre la France et l'Allemagne. L'extermination n'a qu'un temps; elle trouve sa fin, comme les maladies contagieuses, dans ses ravages mêmes, comme la flamme, dans la destruction de l'objet qui lui servait d'aliment. J'ai lu, je ne sais où, la parabole de deux frères qui, du temps de Caïn et d'Abel sans doute, en vinrent à se haïr et résolurent de se battre jusqu'à ce qu'ils ne fussent plus frères. Quand, épuisés, ils tombèrent tous deux sur le sol, ils se trouvèrent encore frères, voisins, tributaires du même puits, riverains du même ruisseau.

Qui fera la paix entre la France et l'Allemagne? Dans quelles conditions se fera cette paix? On risquerait fort de se tromper, si l'on voulait parler de la paix provisoire ou plutôt de l'armistice qui se conclura dans quelques semaines ou quelques mois. Nous ne par-

lons ici que du règlement de compte qui interviendra un jour pour le bien du monde entre les deux grandes nations de l'Europe centrale. Pour se former une idée à cet égard, il faut d'abord bien connaître de quelle façon l'Allemagne est arrivée à concevoir l'idée de sa propre nationalité.

I.

La loi du développement historique de l'Allemagne ne ressemble en rien à celle de la France; la destinée de l'Allemagne au contraire est à beaucoup d'égards semblable à celle de l'Italie. Fondatrice du vieil empire romain, dépositaire jalouse de ses traditions, l'Italie n'a jamais pu devenir une nation comme les autres. Succédant à l'empire romain, fondatrice du nouvel empire carlovingien, se prétendant dépositaire d'un pouvoir universel, d'un droit plus que national, l'Allemagne était arrivée jusqu'à ces dernières années sans être un peuple. L'empire romain et la papauté, qui en fut la suite, avaient perdu l'Italie. L'empire carlovingien faillit perdre l'Allemagne. L'empereur germanique ne fut pas plus capable de faire l'unité de la nation allemande que le pape de faire celle de l'Italie. On n'est maître chez soi que quand on n'a aucune prétention à régner hors de chez soi. Tout pays qui arrive à exercer une primauté politique, intellectuelle, religieuse, sur les autres peuples, l'expie par la perte de son existence nationale durant des siècles.

Il n'en fut pas de même de la France. Dès le xe siècle, la France se retire bien nettement de l'empire. Les deux joyaux du monde occidental, la couronne impériale et la tiare papale, elle les perd pour son bonheur. A partir de la mort de Charles le Gros, l'empire devient exclusivement l'apanage des Allemands; aucun roi de France n'est plus empereur d'Occident. D'autre part, la papauté devient la propriété de l'Italie. La *Francia,* telle que l'avait faite le traité de Verdun, est privilégiée justement à cause de ce qui lui manque : elle n'a ni l'empire, ni la papauté, les deux choses universelles qui troublent perpétuellement le pays qui les possède dans l'œuvre de sa concrétion intime. Dès le xe siècle, la *Francia* est toute nationale, et en effet dans la seconde moitié de ce siècle elle substitue au Carlovingien, lourd Allemand qui la défend mal, une famille encore germanique sans doute, mais bien réellement mariée avec le sol, la famille des ducs de France, qui a un domaine propre, et non pas seulement, comme les Carlovingiens, un titre abstrait. Dès lors commence autour de Paris cette admirable marche du développement national, qui aboutit à Louis XIV, à la révolution, et dont le

XIXe siècle pourra voir, s'il n'y prend garde, la contre-partie, par suite de la triste loi qui condamne les choses humaines à entrer dans la voie de la décadence et de la destruction dès qu'elles sont achevées.

L'idée de former une nationalité compacte n'avait jamais été, jusqu'à la révolution française, l'idée de l'Allemagne. Cette grande race allemande porte bien plus loin que la France le goût des indépendances provinciales; la chance de guerres que nous appellerions civiles entre des parties de la même famille nationale ne l'effraie pas. Elle ne veut pas de l'unité pour elle-même, elle la veut uniquement par crainte de l'étranger; elle tient par-dessus tout à la liberté de ses divisions intérieures. Ce fut là ce qui lui permit de faire la plus belle chose des temps modernes, la réforme luthérienne, chose, selon nous, supérieure à la philosophie et à la révolution, œuvres de la France, et qui ne le cède qu'à la renaissance, œuvre de l'Italie; mais on a toujours les défauts de ses qualités. Depuis la chute des Hohenstaufen, la politique générale de l'Allemagne fut indécise, faible, empreinte d'une sorte de gaucherie; à la suite de la guerre de trente ans, la conscience d'une patrie allemande existe à peine. La royauté française abusa de ce pitoyable état politique d'une grande race. Elle fit ce qu'elle n'avait jamais fait, elle sortit de son programme, qui était de ne s'assimiler que des pays de langue française; elle s'empara de l'Alsace. Le temps a légitimé cette conquête, puisque l'Alsace a pris ensuite une part si brillante aux grandes œuvres communes de la France.

La révolution française fut, à vrai dire, le fait générateur de l'idée de l'unité allemande. La révolution répondait en un sens au vœu des meilleurs esprits de l'Allemagne; mais ils s'en dégoûtèrent vite. L'Allemagne resta légitimiste et féodale; sa conduite ne fut qu'une série d'hésitations, de malentendus, de fautes. La conduite de la France fut d'une suprême inconséquence. Elle qui élevait dans le monde le drapeau du droit national viola, dans l'ivresse de ses victoires, toutes les nationalités. L'Allemagne fut foulée aux pieds des chevaux; le génie allemand, qui se développait alors d'une façon si merveilleuse, fut méconnu; sa valeur sérieuse ne fut pas comprise des esprits bornés qui formaient l'élite intellectuelle du temps de l'empire; la conduite de Napoléon à l'égard des pays germaniques fut un tissu d'étourderies. Ce grand capitaine, cet éminent organisateur, était dénué des principes les plus élémentaires en fait de politique extérieure. Son idée d'une domination universelle de la France était folle, puisqu'il est bien établi que toute tentative d'hégémonie d'une nation européenne provoque, par une réaction nécessaire, une coalition de tous les autres états, coalition dont l'Angle-

terre, gardienne de l'équilibre, est toujours le centre de formation.

Une nation ne prend d'ordinaire la pleine notion d'elle-même que sous la pression de l'étranger. La France existait avant Jeanne d'Arc et Charles VII; cependant c'est sous le poids de la domination anglaise que le mot de *France* prend un accent particulier. Un *moi*, pour prendre le langage de la philosophie, se crée toujours en opposition avec un autre *moi*. La France fit de la sorte l'Allemagne comme nation. La plaie avait été trop visible. Une nation dans la pleine floraison de son génie et au plus haut point de sa force morale avait été livrée sans défense à un adversaire moins intelligent et moins moral par les misérables divisions de ses petits princes, et faute d'un drapeau central. L'Autriche, ensemble à peine allemand, introduisant dans le corps germanique une foule d'élémens non germaniques, trahissait sans cesse la cause allemande et en sacrifiait les intérêts à ses combinaisons dynastiques. Un point de renaissance parut alors, ce fut la Prusse de Frédéric. Formation récente dans le corps germanique, la Prusse en recélait toute la force effective. Par le fond de sa population, elle était plus slave que germanique; mais ce n'était point là un inconvénient, tout au contraire. Ce sont presque toujours ainsi des pays mixtes et limitrophes qui font l'unité politique d'une race : qu'on se rappelle le rôle de la Macédoine en Grèce, du Piémont en Italie. La réaction de la Prusse contre l'oppression de l'empire français fut très belle. On sait comment le génie de Stein tira de l'abaissement même la condition de la force, et comment l'organisation de l'armée prussienne, point de départ de l'Allemagne nouvelle, fut la conséquence directe de la bataille d'Iéna. Avec sa présomption habituelle et son inintelligence de la race germanique, Napoléon ne vit rien de tout cela. La bataille de Leipzig fut le signal d'une résurrection. De ce jour-là, il fut clair qu'une puissance nouvelle de premier ordre faisait son entrée dans le monde. Au fond, la révolution et l'empire n'avaient rien compris à l'Allemagne, comme l'Allemagne n'avait rien compris à la France. Les grands esprits germaniques avaient pu saluer avec enthousiasme l'œuvre de la révolution, parce que les principes de ce mouvement à l'origine étaient les leurs, ou plutôt ceux du XVIIIe siècle tout entier; mais cette basse démocratie terroriste, se transformant en despotisme militaire et en instrument d'asservissement pour tous les peuples, les remplit d'horreur. Par réaction, l'Allemagne éclairée se montra en quelque sorte affamée d'ancien régime. La révolution française trouvait l'obstacle qui devait l'arrêter dans la féodalité organisée de la Prusse, de la Poméranie, du Holstein, c'est-à-dire dans ce fonds de populations antidémocratiques au premier chef des bords de la Baltique, populations fidèles à la

légitimité, acceptant d'être menées, bâtonnées, servant bien quand elles sont bien commandées, ayant à leur tête une petite noblesse de village forte de toute la force que donnent les préjugés et l'esprit étroit. La vraie résistance continentale à la révolution et à l'empire vint de cette Vendée du nord; c'est là que le gentilhomme campagnard, chez nous couvert de ridicule par la haute noblesse, la cour, la bourgeoisie, le peuple même, prit sa revanche sur la démocratie française, et prépara sourdement, sans bruit, sans plébiscites, sans journaux, l'étonnante apparition qui depuis quelques années vient de se dérouler devant nous.

La nécessité qui sous la restauration obligea la France à renoncer à toute ambition extérieure, la sage politique qui sous Louis-Philippe rassura l'Europe, éloignèrent quelque temps le danger que recélait pour la France sortie de la révolution cette anti-France de la Baltique, qui est la négation totale de nos principes les plus arrêtés. La France de ce temps songea peu à l'Allemagne. L'activité était tournée vers l'intérieur, et non vers les agrandissemens du dehors. On avait mille fois raison. La France est assez grande; sa mission ne consiste pas à s'adjoindre des pays étrangers, elle consiste à offrir chez elle un de ces brillans développemens dont elle est si capable, à montrer la réalisation prospère du système démocratique qu'elle a proclamé, et dont la possibilité n'a pas été jusqu'ici bien prouvée. Qu'un pays de 17 ou 18 millions d'habitans, comme était autrefois la Prusse, joue le tout pour le tout, et sorte, même au prix des plus grands hasards, d'une situation qui le laissait flotter entre les grands et les petits états, cela est naturel; mais un pays de 30 ou 40 millions d'habitans a tout ce qu'il faut pour être une grande nation. Que les frontières de la France aient été assez mal faites en 1815, cela est possible; mais, si l'on excepte quelques mauvais contours du côté de la Sarre et du Palatinat, qui furent tracés, à ce qu'il semble, sous le coup de chétives préoccupations militaires, le reste me paraît bien. Les pays flamands sont plus germaniques que français; les pays wallons ont été empêchés de s'agglutiner au conglomérat français par des aventures historiques qui n'ont rien de fortuit; cela tint au profond esprit municipal qui rendit la royauté française insupportable à ces pays. Il en faut dire autant de Genève et de la Suisse romande; on peut ajouter que grande est l'utilité de ces petits pays français, séparés politiquement de la France; ils servent d'asile aux émigrés de nos dissensions intestines, et en temps de despotisme ils servent de refuge à une pensée libre. La Prusse rhénane et le Palatinat sont des pays autrefois celtiques, mais profondément germanisés depuis deux mille ans. Si l'on excepte quelques vallées séparées de la France

en 1815 par des préoccupations militaires, la France n'a donc pas un pouce de terre à désirer. L'Angleterre et l'Écosse n'ont en surface que les deux cinquièmes de la France, et pourtant l'Angleterre est-elle obligée de songer à des conquêtes territoriales pour être grande?

Le sort de l'année 1848 fut, en cette question comme en toutes les autres, de soulever des problèmes qu'elle ne put résoudre, et qui reçurent au bout d'un ou deux ans des solutions diamétralement opposées à celles que voulurent les partis alors dominans. La question de l'unité allemande fut posée avec éclat; selon la mode du temps, on crut tout arranger par une assemblée constituante. Ces efforts aboutirent à un éclatant échec. Pendant dix ans, les problèmes sommeillèrent, le patriotisme allemand sembla porter le deuil; mais déjà un homme disait à ceux qui voulaient l'écouter : « Ces problèmes ne se résolvent pas comme vous croyez, par la libre adhésion des peuples; ils se résolvent par le fer et le feu. »

L'empereur Napoléon III rompit la glace par la guerre d'Italie, ou plutôt par la conclusion de cette guerre, qui fut l'annexion à la France de la Savoie et de Nice. La première de ces deux annexions était assez naturelle; de tous les pays de langue française non réunis à la France, la Savoie était le seul qui pût sans inconvénient nous être dévolu; depuis que le duc de Savoie était devenu roi d'Italie, une telle dévolution était presque dans la force des choses. Et cependant cette annexion eut bien plus d'inconvéniens que d'avantages. Elle interdit à la France ce qui fait sa vraie force, le droit d'alléguer une politique désintéressée et uniquement inspirée par l'amour des principes; elle donna une idée exagérée des plans d'agrandissement de l'empereur Napoléon III, mécontenta l'Angleterre, éveilla les soupçons de l'Europe, provoqua les hardies initiatives de M. de Bismarck.

Il est clair que, s'il y eut jamais un mouvement légitime en histoire, c'est celui qui, depuis soixante ans, porte l'Allemagne à se former en une seule nationalité. Si quelqu'un en tout cas a le droit de s'en plaindre, ce n'est pas la France, puisque l'Allemagne n'a obéi à cette tendance qu'à notre exemple, et pour résister à l'oppression que la France fit peser sur elle au XVIIe siècle et sous l'empire. La France, ayant renoncé au principe de la légitimité, qui ne voyait dans telle ou telle agglomération de provinces en royaume ou en empire que la conséquence des mariages, des héritages, des conquêtes d'une dynastie, ne peut connaître qu'un seul principe de délimitation en géographie politique, je veux dire le principe des nationalités, impliquant la libre volonté des peuples de vivre ensemble, prouvée par des faits sérieux et efficaces. Pourquoi refuser

à l'Allemagne le droit de faire chez elle ce que nous avons fait chez nous, ce que nous avons aidé l'Italie à faire? N'est-il pas évident qu'une race dure, chaste, forte et grave comme la race germanique, une race placée au premier rang par les dons et le travail de l'esprit, une race peu portée vers le plaisir, tout entière livrée à ses rêves et aux jouissances de son imagination, voudrait jouer dans l'ordre des faits politiques un rôle proportionné à son importance intellectuelle? Le titre d'une nationalité, ce sont des hommes de génie, « gloires nationales, » qui donnent aux sentimens de tel ou tel peuple une forme originale, et fournissent la grande matière de l'esprit national, quelque chose à aimer, à admirer, à vanter en commun. Dante, Pétrarque, les grands artistes de la renaissance ont été les vrais fondateurs de l'unité italienne. Goethe, Schiller, Kant, Herder, ont créé la patrie allemande. Vouloir s'opposer à une éclosion annoncée par tant de signes eût été aussi absurde que de vouloir s'opposer à la marée montante. Vouloir lui donner des conseils, lui tracer la manière dont nous eussions désiré qu'elle s'accomplît, était puéril. Ce mouvement s'accomplissait par défiance de nous; lui indiquer une règle, c'était fournir à une conscience nationale, soupçonneuse et susceptible, un criterium sûr, et l'inviter clairement à faire le contre-pied de ce que nous lui demandions. Certes je suis le premier à reconnaître qu'à ce besoin d'unité de la nation allemande il se mêla d'étranges excès. Le patriote allemand, comme le patriote italien, ne se détache pas facilement du vieux rôle universel de sa patrie. Certains Italiens rêvent encore le *primato;* un très grand nombre d'Allemands rattachent leurs aspirations aux souvenirs du saint-empire, exerçant sur tout le monde européen une sorte de suzeraineté. Or la première condition d'un esprit national est de renoncer à toute prétention de rôle universel, le rôle universel étant destructeur de la nationalité. Plus d'une fois le patriotisme allemand s'est montré de la sorte injuste et partial. Ce théoricien de l'unité allemande qui soutient que l'Allemagne doit reprendre partout les débris de son vieil empire refuse d'écouter aucune raison quand on lui parle d'abandonner un pays aussi purement slave que le grand-duché de Posen (1). Le vrai, c'est que le principe des nationalités doit être entendu d'une façon large, sans subtilités. L'histoire a tracé les frontières des nations d'une manière qui n'est pas toujours la plus naturelle; chaque nation a du trop, du trop peu; il faut se tenir à

(1) La possession de Posen par la Prusse ne saurait en aucune manière être assimilée à la possession de l'Alsace par la France. L'Alsace est francisée et ne proteste plus contre son annexion, tandis que Posen n'est pas germanisé et proteste. Le parallèle de l'Alsace est la Silésie, province slave de race et de langue, mais suffisamment germanisée, et dont personne ne conteste plus la légitime propriété à la Prusse.

ce que l'histoire a fait et au vœu des provinces, pour éviter d'impossibles analyses, d'inextricables difficultés.

Si la pensée de l'unité allemande était légitime, il était légitime aussi que cette unité se fît par la Prusse. Les tentatives parlementaires de Francfort ayant échoué, il ne restait que l'hégémonie de l'Autriche ou de la Prusse. L'Autriche renferme trop de Slaves, elle est trop antipathique à l'Allemagne protestante, elle a trop manqué durant des siècles à ses devoirs de puissance dirigeante en Allemagne, pour qu'elle pût être de nouveau appelée à jouer un rôle de ce genre. Si jamais au contraire il y eut une vocation historique bien marquée, ce fut celle de la Prusse depuis Frédéric le Grand. Il ne pouvait échapper à un esprit sagace que la Prusse était le centre d'un tourbillon ethnique nouveau, qu'elle jouait pour la nationalité allemande du nord le rôle du cœur dans l'embryon, sauf à être plus tard absorbée par l'Allemagne qu'elle aurait faite, comme nous voyons le Piémont absorbé par l'Italie. Un homme se trouva pour s'emparer de toutes ces tendances latentes, pour les représenter et leur donner avec une énergie sans égale une puissante réalisation.

M. de Bismarck voulut deux choses que le philosophe le plus sévère pourrait déclarer légitimes, si dans l'application le peu scrupuleux homme d'état n'avait montré que pour lui la force est synonyme de légitimité : d'abord chasser de la confédération germanique l'Autriche, corps plus qu'à demi étranger qui l'empêchait d'exister; en second lieu grouper autour de la Prusse les membres de la patrie allemande que les hasards de l'histoire avaient dispersés. M. de Bismarck vit-il au-delà? Son point de vue nécessairement borné d'homme pratique lui permit-il de soupçonner qu'un jour la Prusse serait absorbée par l'Allemagne et disparaîtrait en quelque sorte dans sa victoire, comme Rome finit d'exister en tant que ville le jour où elle eut achevé son œuvre d'unification? Je l'ignore, car M. de Bismarck ne s'est pas jusqu'ici offert à l'analyse ; il ne s'y offrira peut-être jamais. Une des questions qu'un esprit curieux se pose le plus souvent, en réfléchissant sur l'histoire contemporaine, est de savoir si M. de Bismarck est philosophe, s'il voit la vanité de ce qu'il fait, tout en y travaillant avec ardeur, ou bien si c'est un croyant en politique, s'il est dupe de son œuvre, comme tous les esprits absolus, et n'en voit pas la caducité. J'incline vers la première hypothèse, car il me paraît difficile qu'un esprit si complet ne soit pas critique, et ne mesure pas dans son action la plus ardente les limites et le côté faible de ses desseins. Quoi qu'il en soit, s'il voit dans l'avenir les impossibilités du parti qui consisterait à faire de l'Allemagne une Prusse agrandie, il se garde de le dire, car le fanatisme étroit du parti des hobereaux prussiens ne sup-

porterait pas un moment la pensée que le but de ce qui se fait par la Prusse n'est pas de prussianiser toute l'Allemagne, plus tard le monde entier, au nom d'une sorte de mysticisme politique dont on semble vouloir se réserver le secret.

Les plans de M. de Bismarck furent élaborés dans la confidence et avec la pleine adhésion de l'empereur Napoléon III et du petit nombre de personnes qui partageaient le secret de ses desseins. Il est injuste de faire de cela un reproche à l'empereur Napoléon. C'est la France qui a élevé dans le monde le drapeau des nationalités; toute nationalité qui naît et grandit devrait naître et grandir avec les encouragemens de la France, et devenir pour elle une amie. La nationalité allemande étant une nécessité historique, la sagesse voulait qu'on ne se mît pas à la traverse. La bonne politique n'est pas de s'opposer à ce qui est inévitable; la bonne politique est d'y servir et de s'en servir. Une grande Allemagne libérale, formée en pleine amitié avec la France, devenait une pièce capitale en Europe, et créait avec la France et l'Angleterre une invincible trinité, entraînant le monde, surtout la Russie, dans les voies du progrès par la raison. Il était donc souverainement désirable que l'unité allemande, venant à se réaliser, ne se fît pas malgré la France, bien au contraire se fît avec son assentiment. La France n'était pas obligée d'y contribuer, mais elle était obligée de ne pas s'y opposer; il était même naturel de songer au bon vouloir de la jeune nation future, de se ménager de sa part quelque chose de ce sentiment profond que les États-Unis d'Amérique garderont encore longtemps à la France en souvenir de Lafayette. Était-il opportun de tirer profit des circonstances pour notre agrandissement territorial? Non en principe, puisque de tels agrandissemens sont à peu près inutiles. En quoi la France est-elle plus grande depuis l'adjonction de Nice et de la Savoie? Cependant l'opinion publique superficielle attachant beaucoup de prix à ces agrandissemens, on pouvait, à l'époque des tractations amicales, stipuler quelques cessions, pourvu qu'il fût bien entendu que ces agrandissemens n'étaient pas le but de la négociation, que l'unique but de celle-ci était l'amitié de la France et de l'Allemagne. Pour répondre aux taquineries des hommes d'état de l'opposition et satisfaire à certaines exigences des militaires qui ont sans doute leur fondement, on pouvait, par exemple, stipuler avant la guerre la cession du Luxembourg et la rectification de la Sarre, auxquelles la Prusse eût probablement consenti alors. Je le répète, j'estime qu'il eût mieux valu ne rien demander : le Luxembourg ne nous eût pas apporté plus de force que la Savoie ou Nice. Quant aux contours stratégiques des frontières, combien une bonne politique eût été un meilleur rempart! L'effet d'une bonne politique eût été que

personne ne nous eût attaqués, ou que, si quelqu'un avait pris contre nous l'offensive, nous eussions été défendus par la sympathie de toute l'Europe. — Quoi qu'il en soit, on ne prit aucun parti : une indécision déplorable paralysa la plume de l'empereur Napoléon III, et Sadowa arriva sans que rien eût été convenu pour le lendemain. Cette bataille, qui, si l'on avait suivi une politique consistante, aurait pu être une victoire pour la France, devint ainsi une défaite, et huit jours après le gouvernement français prenait le deuil de l'événement auquel il avait plus que personne contribué.

A ce moment d'ailleurs entrèrent en scène deux élémens qui n'avaient eu aucune part aux conversations de Biarritz, l'opinion française et l'opinion prussienne exaltée. M. de Bismarck n'est pas la Prusse; en dehors de lui existe un parti fanatique, absolu, tout d'une pièce, avec lequel il doit compter. M. de Bismarck par sa naissance appartient à ce parti; mais il n'en a pas les préjugés. Pour se rendre maître de l'esprit du roi, faire taire ses scrupules et dominer les conseils étroits qui l'entourent, M. de Bismarck est obligé à des sacrifices. Après la victoire de Sadowa, le parti fanatique se trouva plus puissant que jamais; toute transaction devint impossible. Ce qui arrivait à l'empereur Napoléon III arrivera, je le crains, à plusieurs de ceux qui auront des relations avec la Prusse. Cet esprit intraitable, cette roideur de caractère, cette fierté exagérée, seront la source de beaucoup de difficultés. — En France, l'empereur Napoléon III fut également débordé par l'opinion. L'opposition fut cette fois, ce qu'elle est trop souvent, superficielle et déclamatoire. Il était facile de montrer que la conduite du gouvernement avait été pleine d'imprévoyance et de tergiversations. Il est clair qu'à l'époque des ouvertures de M. de Bismarck il eût fallu ou refuser de l'écouter ou avoir un plan de conduite qu'on pût appuyer d'une bonne armée sur le Rhin; mais ce n'était pas là une raison pour soutenir que la France avait été vaincue à Sadowa, ni surtout pour établir en doctrine que la frontière de la France devait être garnie de petits états faibles, ennemis les uns des autres. Pouvait-on inventer un moyen plus efficace pour leur persuader d'être unis et forts?

Le règlement de la question du Luxembourg mit cette situation funeste dans tout son jour. Rien n'avait été convenu avant Sadowa entre la France et la Prusse : la Prusse n'éluda donc aucun engagement en refusant toute concession; mais, si la modération avait été dans le caractère de la cour de Berlin, comment ne lui eût-elle pas conseillé de tenir compte de l'émotion de la France, de ne pas pousser son droit et ses avantages à l'extrême? Le Luxembourg est un pays insignifiant, tout à fait hybride, ni allemand ni français, ou,

si l'on veut, l'un et l'autre. Son annexion à la France n'avait rien qui pût mécontenter l'Allemand le plus correct dans son patriotisme. La roideur systématique de la Prusse prouva qu'elle n'entendait garder aucun souvenir reconnaissant des tractations qui avaient précédé Sadowa, et que la France, malgré l'appui réel qu'elle lui avait prêté, était toujours pour elle l'éternelle ennemie. Du côté de la France, on avait amené ce résultat par une série de fautes ; on avait été si malavisé qu'on n'avait même pas le droit de se plaindre. On avait voulu jouer au fin, on avait trouvé plus fin que soi. On avait fait comme celui qui, ayant dans son jeu des cartes excellentes, n'a pas pu se décider à les jeter sur table, les réservant toujours pour des coups qui ne viennent jamais.

Est-ce à dire, comme le pensent beaucoup de personnes, que depuis 1866 la guerre entre la France et la Prusse fût inévitable ? Non certes. Quand on peut attendre, peu de choses sont inévitables ; or on pouvait gagner du temps. La mort du roi de Prusse, ce qu'on sait du caractère sage et modéré du prince et de la princesse de Prusse, pouvaient déplacer bien des choses. Le parti militaire féodal prussien, qui est l'une des grandes causes de danger pour la paix de l'Europe, semble destiné à céder avec le temps beaucoup de son ascendant à la bourgeoisie berlinoise, à l'esprit allemand, si large, si libre, et qui deviendra profondément libéral dès qu'il sera délivré de l'étreinte du casernement prussien. Je sais que les symptômes de ceci ne se montrent guère encore, que l'Allemagne, toujours un peu timide dans l'action, a été conquise par la Prusse, sans qu'aucun indice ait montré la Prusse disposée à se perdre dans l'Allemagne ; mais le temps n'est pas venu pour une telle évolution. Acceptée comme moyen de lutte contre la France, l'hégémonie prussienne ne faiblira que quand une pareille lutte n'aura plus raison d'être. La force avec laquelle est lancé le mouvement allemand donnera lieu à des développemens très rapides. Il n'y a plus aucune analogie en histoire, si l'Allemagne conquise ne conquiert la Prusse à son tour et ne l'absorbe. Il est inadmissible que la race allemande, si peu révolutionnaire qu'elle soit, ne triomphe pas du noyau prussien, quelque résistant qu'il puisse être. Le principe prussien, d'après lequel la base d'une nation est une armée, et la base de l'armée une petite noblesse, ne saurait être appliqué à l'Allemagne. L'Allemagne, Berlin même, a une bourgeoisie. La base de la vraie nation allemande sera, comme celle de toutes les nations modernes, une bourgeoisie riche. Le principe prussien a fait quelque chose de très fort, mais qui ne saurait durer au-delà du jour où la Prusse aura terminé son œuvre germanique. Sparte eût cessé d'être Sparte, si elle eût fait l'unité de la Grèce. La con-

stitution et les mœurs romaines disparurent dès que Rome fut maîtresse du monde; à partir de ce jour-là, Rome fut gouvernée par le monde, et ce ne fut que justice.

Chaque année eût ainsi apporté à l'état de choses sorti de Sadowa les plus profondes transformations. Une heure d'aberration a troublé toutes les espérances des bons esprits. La présomption et l'ignorance des uns, l'étourderie et la vanité des autres, l'absence de pondération sérieuse dans le gouvernement, les accès bizarres d'une volonté intermittente comme les réveils d'un Épiménide, ont amené sur l'espèce humaine les plus grands malheurs qu'elle eût connus depuis cinquante-cinq ans. Un incident qu'une habile diplomatie eût aplani en quelques heures a suffi pour déchaîner l'enfer... Retenons nos malédictions; il y a des momens où l'horrible réalité est la plus cruelle des imprécations.

II.

Qui a fait la guerre? Nous l'avons dit, ce me semble. — Il faut se garder, dans ces sortes de questions, de ne voir que les causes immédiates et prochaines. Si l'on se bornait aux considérations restreintes d'un observateur inattentif, la France aurait tous les torts. Si l'on se place à un point de vue plus élevé, la responsabilité de l'horrible malheur qui a fondu sur l'humanité en cette funeste année doit être partagée. La Prusse a facilement dans ses manières d'agir quelque chose de dur, d'intéressé, de peu généreux. Sentant sa force, elle n'a fait aucune concession. Du moment que M. de Bismarck voulut exécuter ses grandes entreprises de concert avec la France, il devait accepter franchement les conséquences de la politique qu'il avait choisie. M. de Bismarck n'était pas obligé de mettre l'empereur Napoléon III dans ses confidences; mais, l'ayant fait, il était obligé d'avoir des égards pour l'empereur et les hommes d'état français, ainsi que pour une fraction de l'opinion qu'il fallait ménager. Le grand mal de la Prusse, c'est l'orgueil. Foyer puissant d'ancien régime, ses gentilshommes sont blessés de voir des roturiers, je ne dis pas plus riches qu'eux, mais exerçant comme eux la profession qui ailleurs est le privilége de la noblesse. La jalousie chez eux double l'orgueil. « Nous sommes une jeunesse pauvre, disent-ils, des cadets qui veulent se faire leur place dans le monde. » Une des causes qui ont produit M. de Bismarck a été la vanité blessée du diplomate abreuvé d'avanies par ses confrères autrichiens traitant la Prusse en parvenue. Le sentiment qui a créé la Prusse a été quelque chose d'analogue : l'homme sérieux, pauvre, intelligent,

sans charme, supporte avec peine les succès de société d'un rival qui, tout en lui étant fort inférieur pour les qualités solides, fait figure dans le monde, règle la mode et réussit par des dédains aristocratiques à empêcher les autres de se faire accepter.

La France de son côté portera au tribunal de l'histoire une grave responsabilité. Les journaux ont été superficiels, le parti militaire a été présomptueux et entêté, l'opposition, uniquement attentive à la recherche d'une fausse popularité, parlait sans cesse de la honte de Sadowa et de la nécessité d'une revanche; mais le grand mal a été l'excès du pouvoir personnel. La conversion à la monarchie parlementaire affectée depuis un an était si peu sérieuse qu'un ministère tout entier, la chambre, le sénat, ont cédé presque sans résistance à une pensée personnelle du souverain que rien la veille ne semblait justifier.

Et maintenant qui fera la paix?... La pire conséquence de la guerre, c'est de rendre impuissans ceux qui ne l'ont pas voulue, et d'ouvrir un cercle fatal où le bon sens est qualifié de lâcheté, parfois de trahison. Nous parlerons avec franchise. Une seule force au monde sera capable de réparer le mal que l'orgueil féodal, le patriotisme exagéré, l'excès du pouvoir personnel, le peu de développement du gouvernement parlementaire sur le continent, ont fait en cette circonstance à la civilisation.

Cette force, c'est l'Europe. L'Europe a un intérêt majeur à ce qu'aucune des deux nations ne soit ni trop victorieuse ni trop vaincue. La disparition de la France du nombre des grandes puissances serait la fin de l'équilibre européen. J'ose dire que l'Angleterre en particulier sentirait, le jour où un tel événement viendrait à se produire, les conditions de son existence toutes changées. La France est une des conditions de la prospérité de l'Angleterre. L'Angleterre, selon la grande loi qui veut que la race primitive d'un pays prenne à la longue le dessus sur toutes les invasions, devient chaque jour plus celtique et moins germanique; dans la grande lutte des races, elle est avec nous, l'alliance de la France et de l'Angleterre est fondée pour des siècles. Que l'Angleterre porte sa pensée du côté des États-Unis, de Constantinople, de l'Inde; elle verra qu'elle a besoin de la France et d'une France forte.

Il ne faut pas s'y tromper en effet; une France faible et humiliée ne saurait exister. Que la France perde l'Alsace et la Lorraine, et la France n'est plus. L'édifice est si compacte que l'enlèvement d'une ou deux grosses pierres le ferait crouler. L'histoire naturelle nous apprend que l'animal dont l'organisation est très centralisée ne souffre pas l'amputation d'un membre important; on voit souvent un homme à qui l'on coupe une jambe mourir de phthisie; de

même la France atteinte dans ses parties principales verrait sa vie générale s'éteindre et ses organes du centre insuffisans pour renvoyer la vie jusqu'aux extrémités.

Qu'on ne rêve donc pas de concilier deux choses contradictoires, conserver la France et l'amoindrir. Il y a des ennemis absolus de la France qui croient que le but suprême de la politique contemporaine doit être d'étouffer une puissance qui, selon eux, représente le mal. Que ces fanatiques conseillent d'en finir avec l'ennemi qu'ils ont momentanément vaincu, rien de plus simple; mais que ceux qui croient que le monde serait mutilé si la France disparaissait y prennent garde. Une France diminuée perdrait successivement toutes ses parties; l'ensemble se disloquerait, le midi se séparerait; l'œuvre séculaire des rois de France serait anéantie, et, je vous le jure, le jour où cela arriverait, personne n'aurait lieu de s'en réjouir. Plus tard, quand on voudrait former la grande coalition que provoque toute ambition démesurée, on regretterait en Europe de ne pas avoir été plus prévoyant. De grandes races sont en présence; toutes ont fait de grandes choses, toutes ont une grande tâche à remplir en commun; il ne faut pas que l'une d'elles soit mise en un état qui équivaille à sa destruction. Le monde sans la France serait aussi mutilé que le monde sans l'Allemagne; ces grands organes de l'humanité ont chacun leur office : il importe de les maintenir pour l'accomplissement de leur mission diverse. Sans attribuer à l'esprit français le premier rôle dans l'histoire de l'esprit humain, on doit reconnaître qu'il y joue un rôle essentiel : le concert serait troublé, si cette note y manquait. Or, si vous voulez que l'oiseau chante, ne touchez pas à son bocage. La France humiliée, vous n'aurez plus d'esprit français.

Une intervention de l'Europe assurant à l'Allemagne l'entière liberté de ses mouvemens intérieurs, maintenant les limites fixées en 1814 et défendant à la France d'en rêver d'autres, laissant la France vaincue, mais fière dans son intégrité, la livrant au souvenir de ses fautes et la laissant se dégager en toute liberté et comme elle l'entendrait de l'étrange situation intérieure qu'elle s'est faite, telle est la solution que doivent, selon nous, désirer les amis de l'humanité et de la civilisation. Non-seulement cette solution mettrait fin à l'horrible déchirement qui trouble en ce moment la famille européenne, elle renfermerait de plus le germe d'un pouvoir destiné à exercer sur l'avenir l'action la plus bienfaisante.

Comment en effet un effroyable événement comme celui qui laissera autour de l'année 1870 un souvenir de terreur a-t-il été possible? Parce que les diverses nations européennes sont trop indépendantes les unes des autres et n'ont personne au-dessus d'elles,

parce qu'il n'y a ni congrès, ni diète, ni tribunal amphictyonique quelconque supérieur aux souverainetés nationales. Un tel établissement existe à l'état virtuel, puisque l'Europe, surtout depuis 1814, a fréquemment agi en nom collectif, appuyant ses résolutions de la menace d'une coalition; mais ce pouvoir central n'a pas été assez fort pour empêcher des guerres terribles. Il faut qu'il le devienne. Le rêve des utopistes de la paix, un tribunal sans armée pour appuyer ses décisions, est une chimère; personne ne lui obéira. D'un autre côté, l'opinion selon laquelle la paix ne serait assurée que le jour où une nation aurait sur les autres une supériorité incontestée est l'inverse de la vérité; toute nation exerçant l'hégémonie prépare par cela seul sa ruine en amenant la coalition de tous contre elle. La paix ne peut être établie et maintenue que par l'intérêt commun de l'Europe, ou, si l'on aime mieux, par la ligue des neutres passant à une attitude comminatoire. La justice entre deux parties contendantes n'a aucune chance de triompher; mais entre dix parties contendantes la justice l'emporte, car il n'y a qu'elle qui offre une base commune d'entente, un terrain commun. La force capable de maintenir contre le plus puissant des états une décision jugée utile au salut de la famille européenne réside donc uniquement dans le pouvoir d'intervention, de médiation, de coalition des divers états. Espérons que ce pouvoir, prenant des formes de plus en plus concrètes et régulières, amènera dans l'avenir un vrai congrès, périodique, sinon permanent, et sera le cœur d'états unis d'Europe liés entre eux par un pacte fédéral.

De la sorte, on peut espérer que la crise épouvantable où est engagée l'humanité trouvera un moment d'arrêt. Le lendemain du jour où la faux de la mort aura été arrêtée, que devra-t-on faire? Attaquer énergiquement la cause du mal. La cause du mal a été un déplorable régime politique qui a fait dépendre l'existence d'une nation des présomptueuses vantardises de militaires bornés, des dépits et de la vanité blessée de quelques diplomates. Opposons à cela le régime parlementaire, un vrai gouvernement des parties sérieuses et modérées du pays, non la chimère démocratique du règne de la volonté populaire avec tous ses caprices, mais le règne de la volonté nationale, résultat des bons instincts du peuple savamment interprétés par des pensées réfléchies. Le pays ne veut pas la guerre; il veut son développement intérieur, soit sous forme de richesse, soit sous forme de libertés publiques. Donnons à l'étranger le spectacle de la prospérité, de la liberté, du calme, de l'égalité bien entendue. La France a des principes qui, bien que critiquables et dangereux à quelques égards, sont faits pour séduire le monde, quand la France donne la première l'exemple du respect

de ces principes; qu'elle présente chez elle le modèle d'un état vraiment libéral, où les droits de chacun sont garantis, d'un état bienveillant pour les autres états, renonçant définitivement à l'idée d'agrandissement, et tous, loin de l'attaquer, s'efforceront de l'imiter.

Il y a, je le sais, dans le monde des foyers de fanatisme où le tempérament règne encore; il y a en certains pays une noblesse militaire, ennemie-née de ces conceptions raisonnables, et qui rêve l'extermination de ce qui ne lui ressemble pas. L'élément féodal de la Prusse en particulier est à cet âge où l'on a l'âcreté du sang barbare, sans retour en arrière ni désillusion. La France et jusqu'à un certain point l'Angleterre ont atteint leur but. La Prusse n'est pas encore arrivée à ce moment où l'on possède ce que l'on a voulu, où l'on considère froidement ce pour quoi l'on a troublé le monde, et où l'on s'aperçoit que ce n'est rien, que tout ici-bas n'est qu'un épisode d'un rêve éternel, une ride à la surface d'un infini qui nous produit et nous absorbe. Ces races neuves et violentes du nord sont bien plus naïves; elles sont dupes de leurs désirs; entraînées par le but qu'elles se proposent, elles ressemblent au jeune homme qui s'imagine que, l'objet de sa passion une fois obtenu, il sera pleinement heureux. A cela se joint un trait de caractère, un sentiment que les plaines sablonneuses du nord de l'Allemagne paraissent toujours avoir inspiré, le sentiment des Vandales chastes devant les mœurs et le luxe de l'empire romain, une sorte de fureur puritaine, la jalousie et la rage contre la vie facile de ceux qui jouissent. Cette humeur sombre et fanatique existe encore de nos jours. De tels « esprits mélancoliques, » comme on disait autrefois, se croient chargés de venger la vertu, de redresser les nations corrompues. Pour ces exaltés, l'idée de l'empire allemand n'est pas celle d'une nationalité limitée, libre chez elle, ne s'occupant pas du reste du monde; ce qu'ils veulent, c'est une action universelle de la race germanique, renouvelant et dominant l'Europe. C'est là une frénésie bien chimérique, car supposons, pour plaire à ces esprits chagrins, la France anéantie, la Belgique, la Hollande, la Suisse écrasées, l'Angleterre passive et silencieuse; que dire du grand spectre de l'avenir germanique, des Slaves, qui aspireront d'autant plus à se séparer du corps germanique que ce dernier s'individualisera davantage? La conscience slave s'élève en proportion de la conscience germanique, et s'oppose à celle-ci comme un pôle contraire; l'une crée l'autre. L'Allemand a droit comme tout le monde à une patrie; pas plus que personne, il n'a droit à la domination. Il faut observer d'ailleurs que de telles visées fanatiques ne sont nullement le fait de l'Allemagne éclairée. La plus complète personnifi-

cation de l'Allemagne, c'est Goethe. Quoi de moins prussien que Goethe? Qu'on se figure ce grand homme à Berlin et le débordement de sarcasmes olympiens que lui eussent inspirés cette roideur sans grâce ni esprit, ce lourd mysticisme de guerriers pieux et de généraux craignant Dieu! Une fois délivrées de la crainte de la France, ces populations fines de la Saxe, de la Souabe, se soustrairont à l'enrégimentation prussienne; le midi en particulier reprendra sa vie gaie, sereine, harmonieuse et libre.

Le moyen pour que cela arrive, c'est que nous ne nous en mêlions pas. Le grand facteur de la Prusse, c'est la France, ou, pour mieux dire, l'appréhension d'une ingérence de la France dans les affaires allemandes. Moins la France s'occupera de l'Allemagne, plus l'unité allemande sera compromise, car l'Allemagne ne veut l'unité que par mesure de précaution. La France est en ce sens toute la force de la Prusse. La Prusse (j'entends la Prusse militaire et féodale) aura été une crise, non un état permanent; ce qui durera réellement, c'est l'Allemagne. La Prusse aura été l'énergique moyen employé par l'Allemagne pour se délivrer de la menace de la France bonapartiste. La réunion des forces allemandes dans la main de la Prusse n'est qu'un fait amené par une nécessité passagère. Le danger disparu, l'union disparaîtra, et l'Allemagne reviendra bientôt à ses instincts naturels. Le lendemain de sa victoire, la Prusse se trouvera ainsi en face d'une Europe hostile et d'une Allemagne reprenant son goût pour les autonomies particulières. C'est ce qui me fait dire avec assurance : La Prusse passera, l'Allemagne restera. Or l'Allemagne livrée à son propre génie sera une nation libérale, pacifique, même démocratique dans le sens légitime; je crois qu'elle fera faire aux problèmes sociaux des progrès remarquables, et que plusieurs idées qui chez nous ont revêtu le masque effrayant de la démocratie socialiste se produiront chez elle sous une forme bienfaisante et réalisable.

La plus grande faute que pourrait commettre l'école libérale au milieu des horreurs qui nous assiégent, ce serait de désespérer. L'avenir est à elle. Cette guerre, objet des malédictions futures, est arrivée parce qu'on s'est écarté des maximes libérales, maximes qui sont en même temps celles de la paix et de l'union des peuples. Le funeste désir d'une revanche, désir qui prolongerait indéfiniment l'extermination, sera écarté par un sage développement de la politique libérale. C'est une fausse idée que la France puisse imiter les institutions militaires prussiennes. L'état social de la France ne veut pas que tous les citoyens soient soldats, ni que ceux qui le sont le soient toujours. Pour maintenir une armée organisée à la prussienne, il faut une petite noblesse; or nous n'avons pas de no-

blesse, et, si nous en avions une, le génie de la France ferait que nous en aurions plutôt une grande qu'une petite. La Prusse fonde sa force sur le développement de l'instruction primaire et sur l'identité de l'armée et de la nation; étant, comme dirait Plutarque, d'un tempérament plus vertueux que la France, elle peut porter des institutions qui, très largement appliquées, donneraient peut-être chez nous des fruits tout différens, et seraient une source de révolutions. La Prusse touche en cela le bénéfice de la grande abnégation politique et sociale de ses populations. En obligeant ses rivaux à soigner l'instruction primaire et à imiter sa *landwehr* (innovations qui, dans des pays catholiques et révolutionnaires, seront probablement anarchiques), elle les force à un régime sain pour elle, malsain pour eux, comme le buveur qui fait boire à son partenaire un vin qui l'enivrera, tandis que lui gardera sa raison.

En résumé, l'immense majorité de l'espèce humaine a horreur de la guerre. Les idées vraiment chrétiennes de douceur, de justice, de bonté, conquièrent de plus en plus le monde. L'esprit belliqueux ne vit plus que chez les soldats de profession, dans les classes nobles du nord de l'Allemagne. La démocratie ne comprend pas le point d'honneur militaire. Le progrès de la démocratie sera la fin du règne de ces hommes de fer, survivans d'un autre âge, que notre siècle a vus avec terreur sortir des entrailles du vieux monde germanique. Quelle que soit l'issue de la guerre actuelle, ce parti sera vaincu en Allemagne. La démocratie lui a compté les jours. J'ai des appréhensions contre certaines tendances de la démocratie, et je les ai dites ici, il y a un an, avec sincérité; mais certes, si la démocratie se borne à débarrasser l'espèce humaine de ceux qui, pour la satisfaction de leurs vanités et de leurs rancunes, font égorger des millions d'hommes, elle aura mon plein assentiment et ma reconnaissante sympathie.

Le principe des nationalités indépendantes n'est pas de nature, comme plusieurs le pensent, à délivrer l'espèce humaine du fléau de la guerre; au contraire j'ai toujours craint que le principe des nationalités ne fît dégénérer les luttes des peuples en exterminations de race, et ne chassât du code du droit des gens ces tempéramens, ces civilités qu'admettaient les petites guerres politiques et dynastiques d'autrefois. On verra la fin de la guerre quand, au principe des nationalités, on joindra le principe qui en est le correctif, celui de la fédération européenne, supérieure à toutes les nationalités. Des naturalistes allemands qui ont la prétention d'appliquer leur science à la politique soutiennent, avec une froideur qui voudrait avoir l'air d'être profonde, que la loi de la destruction des races et de la lutte pour la vie se retrouve dans

l'histoire, que la race la plus forte chasse nécessairement la plus faible, et que la race germanique, étant plus forte que les races latine et slave, est appelée à les vaincre et à se les subordonner. Laissons passer cette dernière prétention, quoiqu'elle pût donner lieu à bien des réserves. N'objectons pas non plus à ces matérialistes transcendans que le droit, la justice, la morale, choses qui n'ont pas de sens dans le règne animal, sont des lois de l'humanité; des esprits si dégagés des vieilles idées nous répondraient probablement par un sourire. Bornons-nous à une observation : les espèces animales ne se liguent pas entre elles. On n'a jamais vu deux ou trois espèces en danger d'être détruites former une coalition contre leur ennemi commun; les bêtes d'une même contrée n'ont entre elles ni alliances ni congrès. Le grand principe fédératif, gardien de la justice, est ainsi la base de l'humanité. Là est la garantie des droits de tous; il n'y a pas de peuple européen qui ne doive s'incliner devant un pareil tribunal. Toutes les grandes hégémonies militaires, celle de l'Espagne au XVI[e] siècle, celle de la France sous Louis XIV, celle de la France sous Napoléon, ont abouti à un prompt épuisement. Que la Prusse y prenne garde, sa politique radicale peut l'engager dans une série de complications dont il ne lui soit plus loisible de se dégager; un œil pénétrant verrait peut-être dès à présent le nœud déjà formé de la coalition future. Les sages amis de la Prusse lui disent tout bas, non comme menace, mais comme avertissement : *Væ victoribus!*

ERNEST RENAN.

LA GALILÉE

Des trois provinces dont se composait la Palestine au commencement de notre ère, la Judée au midi, la Samarie au centre et la Galilée au nord, cette dernière est à quelques égards la plus intéressante et peut-être la moins connue. Elle fut longtemps l'intermédiaire naturel entre la Judée et le Liban, ou plutôt entre la Judée et le reste du monde, puisque la Palestine, bornée à l'occident par la Méditerranée, n'eut pendant des siècles pour proche voisin au sud et à l'est que le désert. C'est par le nord que les Juifs étaient en contact direct avec d'autres nationalités. On peut dire de la Galilée qu'elle était pour eux une porte toujours ouverte sur le monde extérieur, chose suspecte et déplaisante aux vrais Orientaux.

Du nord au sud, la nature varie dans la terre de Canaan. Les collines galiléennes n'ont pas les gorges profondes du Liban, où quelque courant d'eau s'est creusé un lit tapissé d'une végétation exubérante; mais elles ont à leur pied et dans leurs flancs des bassins ou plateaux de verdure inconnus dans le midi. On a comparé ces collines à des racines que le mont Hermon, comme un grand et vieux chêne, pousserait au loin vers l'ouest et la mer. Moins riches que le Liban, elles sont cependant bien moins arides et pierreuses que la Judée.

Le nom de la contrée est un vestige du mépris que professait pour elle l'Israélite exclusif, fier de la pureté immaculée de sa race et de son orthodoxie. Pour lui seul était réservé, comme un titre d'honneur, le mot *peuple* (*ham*); le reste des hommes était dédaigneusement appelé *les nations* (*goyim*). La province qui touchait au monde païen était dite *le district* ou *cercle des païens* (*Ghelil haggoyim*), et par abréviation *le district*, *Ghelil*, la Galilée. Pendant longtemps, les vieilles églises chrétiennes de Palestine eurent un vestibule analogue au *Parvis des Gentils* dans le temple de Jérusalem; on appelait cet *atrium* une *galilée*.

Il est certain que les habitans entretenaient de nombreuses relations avec les idolâtres. Salomon céda une partie de la contrée à son allié Hiram, roi de Tyr; il s'y trouvait vingt villes ou villages, on nomma ce pays *la Rognure* (*Caboul*). Il est certain aussi que les quatre tribus du nord, Nephthali, Aser, Issachar, Zabulon, ne jouèrent aucun rôle dans la plupart des événemens de l'histoire nationale, s'allièrent souvent aux Phéniciens et aux populations mixtes du Liban, et furent sans cesse envahies par des armées étrangères, tantôt hostiles, tantôt traversant le territoire sans trop le dévaster. Quand la Samarie fut devenue hérétique et ennemie des Juifs, elle sépara comme une barrière la Galilée de l'ancien royaume de Juda. Il était difficile que les gens de ce pays devinssent jamais exclusifs et méprisans comme les vrais et purs Israélites, qui les traitaient de fort haut. Le nom de la Galilée, celui du petit village galiléen de Nazareth, *d'où rien de bon ne pouvait sortir*, étaient honnis d'avance par l'orgueil héréditaire, à la fois orthodoxe et théocratique, des *pharisiens* ou séparatistes, qui se glorifiaient de vivre *séparés* des profanes.

Ce n'est nullement par un concours fortuit de circonstances que le christianisme apparut en Galilée, ou que Jésus de Nazareth fut crucifié à Jérusalem; le judaïsme, mêlé malgré lui par la conquête romaine et par l'unité de l'empire à l'histoire du monde, en était venu à sentir de plus en plus douloureusement la contradiction absurde de ses deux doctrines essentielles : « un seul Dieu pour tous, mais un seul peuple, éternellement privilégié par le Dieu de tous. » Les uns se détournaient de la lumière et se révoltaient contre des vérités qui effaçaient leur gloire et anéantissaient leur monopole; c'étaient les pharisiens, les docteurs de la loi, les prêtres de Jérusalem, sectaires passionnés et aveugles. D'autres, surtout parmi les Galiléens, avaient l'esprit et le cœur moins rétrécis par les préjugés ou l'orgueil. Évidemment, si jamais l'antique monothéisme juif devait sortir de sa patrie et se répandre dans le monde, c'était par la Galilée. Dans ces terres septentrionales, ni la race, ni le culte, ni la langue, ne furent jamais exempts de mélange. A Jérusalem, une femme du peuple reconnaissait à son accent saint Pierre pour un Galiléen et le soupçonnait aussitôt d'être un adepte de Jésus le Nazaréen. Ce nom de *Nazaréen* est encore dans tout l'Orient celui que les Juifs et les musulmans donnent de nos jours aux chrétiens, non sans une intention malveillante.

Nous avons cherché avec peine en Judée, surtout dans Jérusalem, les traces de Jésus-Christ. Ce que les moines franciscains et la tradition recueillie ou développée par eux montrent de monumens historiques est presque toujours d'une fausseté criante qui

froisse la raison et révolte la conscience; tout y est rapetissé par un esprit d'étroite dévotion, de crédulité mesquine. En Galilée au contraire, les monumens qui rappellent Jésus sont ces montagnes, ce vaste lac, ces arbres, ces fleurs, qui lui ont prêté tant d'emblèmes charmans et de paraboles pleines de vie. Cette nature qui pour lui était le voile transparent de la présence et de la bonté divines ou plutôt la révélation personnelle et vivante du Père, cette nature immortelle n'a rien perdu de sa puissance ni de sa poésie. Tandis qu'à Jérusalem quelques oliviers et des rochers innombrables sont tout ce qu'on voit, arbres au terne feuillage et pierres que le soleil a lentement brunies, la Galilée, plus fraîche, a des collines arrondies, des herbes hautes et épaisses, des eaux vives, les unes courantes, les autres souvent agitées par de grands coups de vent. Les animaux mêmes, renards, aigles ou petits oiseaux, tout, jusqu'au ciel empourpré du couchant, rappelle les paraboles du Nazaréen. Parce qu'il était un vrai fils de la nature, en communion perpétuelle avec ses beautés et ses forces, il a été reconnu d'autant plus facilement, plus réellement, pour fils de Dieu. Il fut élevé dans une région intermédiaire entre le monde juif, trop fermé, et les croyances mystiques, mais païennes, sensuelles et confuses, dont le Liban est encore aujourd'hui et fut de tout temps le berceau. Une telle contrée se prête mieux qu'aucune autre à des observations peut-être utiles sur la succession de divers cultes dans un même milieu et sur les emprunts réciproques qu'ils se sont faits.

I.

De mémoire d'homme, le Liban a toujours été et ne cesse pas d'être pour ses propres habitans ou ceux des contrées qu'il domine une montagne sacrée. Il abonde en sites étrangement pittoresques, où la vive imagination des anciens indigènes, saisie par le spectable sublime de la nature, avait érigé des sanctuaires. Ces *lieux saints* ont appartenu tour à tour ou même simultanément à des cultes très divers et souvent ennemis. Quoique le sentiment pieux des montagnards s'y soit formulé en dogmes différens ou opposés, et y fût célébré par des rites inconciliables ou hostiles, tous s'accordaient à reconnaître dans les beautés grandioses de telle ou telle localité charmante ou terrible un caractère mystérieux et divin.

Les voyageurs venus du nord sont déjà familiarisés avec les gorges étroites, les cimes arrondies de l'Anti-Liban, et avec les centres de superstition qui s'y sont développés et maintenus. C'est cependant, même pour eux, un exemple très remarquable de ce

genre de sanctuaires que celui de Banias, à l'extrémité septentrionale de la Galilée. La Syrie n'offre guère de paysages aussi singuliers et aussi beaux. On y embrasse d'un coup d'œil une vaste plaine allongée, dont l'extrémité la plus lointaine et la plus basse est occupée par les marais et le lac de Houléh, appelés dans la Bible les *Eaux de Mérom*. Au nord, cette plaine est fermée, comme d'une longue muraille, par les derniers contre-forts de l'Hermon; mais ce mur naturel est brusquement divisé par deux déchirures perpendiculaires si rapprochées l'une de l'autre, qu'il ne reste debout entre deux profonds ravins qu'un cône haut de trois cents mètres au moins et couronné du château-fort de Soubeibeh. C'est au pied de ce cône que Banias est bâtie sur une terrasse naturelle d'où l'on découvre toute la contrée jusqu'aux ruines élevées de Hounîn. La terrasse est partout découpée et arrosée par des filets d'eau qui tombent en cascades; elle est ombragée pâr des chênes et de vieux oliviers entremêlés d'aubépines et de myrtes. Le village a un aspect étrange; une quarantaine de maisons basses et carrées s'échelonnent sur les rochers, et presque toutes portent sur leur toit plat un gourbi rougeâtre bâti en branchages de bois mort, juché comme sur des échasses, et où la famille se réfugie pendant les nuits d'été pour échapper à l'étouffante atmosphère de l'intérieur, et surtout aux scorpions, aux centipèdes, aux insectes innombrables qui, pendant la saison chaude, y fourmillent.

La beauté de ce lieu, qu'un voyageur distingué, M. Stanley, doyen de Westminster, appelle *presque un Tivoli syrien*, a donné naissance à l'antique ville de Banias. Il est probable, comme l'a fait remarquer l'illustre savant américain Robinson, qu'avant même l'invasion du pays de Canaan par les Israélites, cet endroit avait été consacré à un des dieux appelés *Baalim*, soit sous le nom de *Baal-Gad* (maître ou dieu de la fortune, identifié par les uns avec Jupiter, et par d'autres avec Vénus), soit sous celui de *Baal-Hermon* (maître ou dieu de l'Hermon), qui est cité plusieurs fois dans le livre de Josué. Il était naturel qu'au moment de s'élever sur les premières pentes de la chaîne, un voyageur païen cherchât à se rendre propice la divinité redoutable qui régnait sur cette belle et haute montagne. C'était un acte de piété en même temps qu'un acte de prudence.

Ce point intermédiaire entre les hauteurs des grandes chaînes et la région relativement basse de la Galilée et de la Judée fut la limite septentrionale des conquêtes de Josué et par conséquent des territoires israélites. Ce fut aussi plus tard la limite des excursions d'un autre Josué, qui allait de bourgade en bourgade, faisant le bien. On sait que les deux noms de Josué et de Jésus sont identi-

ques, le premier en hébreu, le second dans le langage moitié grec et moitié araméen du Nouveau-Testament.

Pour la race juive et la religion de Moïse, Banias est le point extrême de la *Terre-Sainte*. Pour les Syriens de toutes les époques, la *Terre-Sainte* comprend nécessairement le Liban tout entier. Il paraît que les Grecs venus en Syrie à la suite d'Alexandre furent frappés de l'aspect imposant du paysage; ils s'émurent surtout en trouvant dans la paroi du rocher qui domine la ville une grotte assez profonde d'où sort une source abondante : ils se rappelèrent alors les cavernes semblables de leur patrie, consacrées par leurs pères à la divinité des sites agrestes, le dieu Pan, au pied de l'Acropole athénienne et en maint autre endroit de la Grèce. On lit encore sur la face du rocher, à gauche de l'entrée de la caverne, une inscription grecque en l'honneur de cette divinité nationale. La caverne est une vaste ouverture dans le flanc d'un grand banc de calcaire à reflets bleus et rougeâtres. La source, un peu plus bas, coule à travers des amas de petites pierres, elle est limpide et puissante; mais elle se divise bientôt, et les eaux s'éparpillent sous des touffes de menthe, de ronces, de roseaux épais, qui servent de refuge à de nombreux merles. En ce climat, partout où l'eau ne manque pas, les êtres vivans abondent.

Pendant bien des siècles, la grotte et la source de Banias furent fameuses; des superstitions locales s'y attachèrent, et les supercheries des prêtres exploitèrent avec succès la crédulité des populations. Un miracle périodique s'y accomplissait, comme à Egnatia du temps d'Horace, ou à Naples de nos jours. En certains sacrifices solennels, la victime, à l'instant même où elle recevait le coup mortel, disparaissait miraculeusement dans la source : le dieu déclarait ainsi avoir pour agréable l'offrande qu'il recevait. C'est le culte de Pan qui a donné son nom à la ville, appelée d'abord *Panéas* par les écrivains grecs (excepté Josèphe, qui en fait *Panium*), et ce mot, altéré par la prononciation des Arabes, est devenu le *Banias* moderne.

On a toujours considéré la source qui sort de la grotte comme la première origine du Jourdain; il est plus naturel de regarder le Hasbâny, rivière qui descend de l'Anti-Liban, comme la véritable origine de ce fleuve si célèbre dans la légende et dans l'histoire, quoique les deux cours d'eau se ressemblent peu à première vue. En général, le Hasbâny est aussi trouble que le Jourdain est limpide. Le nom de ce dernier est tout à fait caractéristique : *Yordân* en hébreu signifie *celui qui descend*. L'antiquité ne connaissait aucun fleuve dont la pente générale fût aussi rapide, et les voyageurs modernes n'en ont trouvé qu'un seul, le Sacramento, en Ca-

lifornie. On dit également que nul autre fleuve n'a un cours plus sinueux; la ligne que suit le Jourdain est plus que triplée en longueur par des détours perpétuels. C'est parce qu'il a une pente trop forte que les bords du Jourdain sont si peu habités. Il n'a jamais baigné aucune ville, il baigne à peine quelques rares et chétifs hameaux. Il est cependant la grande, l'unique artère du pays juif; les Arabes, avec l'enthousiasme que fait naître la soif, ne l'appellent que *le grand abreuvoir* (*Cheriat-el-Kébir*). Après avoir traversé deux lacs (le Houléh et la mer de Tibériade), le Jourdain descend encore d'un millier de pieds, par vingt-sept rapides, jusqu'à la Mer-Morte, où il disparaît. Le doyen Stanley, après avoir signalé ce que le cours de ce fleuve a d'exceptionnel, pose une question tout à fait neuve. « Puisque, dit-il, la géographie de la Palestine est aussi spéciale et aussi singulière que son histoire, n'est-ce pas à tort qu'on se représente habituellement ces deux ordres de faits comme absolument étrangers l'un à l'autre? »

Ce qui n'est pas contestable, c'est que la source réelle ou présumée d'un fleuve si précieux pour ses riverains devait être, dans l'antiquité païenne, entourée d'hommages divins et devenir l'objet d'un culte très important. Les Romains étaient trop superstitieux pour ne point se hâter de suivre à cet égard l'exemple des Grecs; mais leur religion était dominée par d'autres préoccupations. Déjà chez eux la naïve adoration de la nature avait fait place aux flatteries les plus éhontées, aux apothéoses impériales, quand Hérode le Grand érigea sur ce même emplacement, consacré depuis tant de siècles, un beau temple de marbre blanc à César, c'est-à-dire à Auguste. Plus tard, un des fils d'Hérode, Philippe, tétrarque ou souverain de l'Iturée et de la Trachonite (aujourd'hui le Djeddour et le Ledja), changea le nom de l'antique cité. Il l'appela *Césarée*, en l'honneur de Tibère, et l'on prit l'habitude de dire Césarée de Philippe pour la distinguer de Césarée de Straton (aujourd'hui Kaisarieh, sur le bord de la Méditerranée). Il y avait concurrence de royales flatteries à la gloire des césars; mais le nom de Banias ne tarda pas à reparaître; l'hommage imposé au peuple par une adulation intéressée fut éphémère.

Césarée de Philippe est citée dans les Évangiles. C'est là, et le fait étonnera peut-être, que furent prononcées par Jésus les paroles fameuses, inscrites en lettres d'or sur la coupole de Saint-Pierre de Rome, qu'on chante au pape quand il entre dans la basilique porté sur la *sedia gestatoria : tu es Petrus, et super petram hanc ædificabo ecclesiam meam.* Si la papauté a pour origine ce mot du Christ, c'est à Banias qu'elle est née. Nous ne discuterons pas ici cette question fort ancienne sans doute, mais en même temps trop actuelle.

S'il faut en croire l'historien Eusèbe (VI, 18), Banias devrait figurer dans les annales du christianisme non-seulement pour l'événement mémorable que nous venons de rappeler, mais pour un monument chrétien qui aurait succédé aux temples de Pan et d'Auguste. Ce n'était point un sanctuaire; c'est la plus antique représentation publique de Jésus-Christ dont l'histoire fasse mention. Selon Eusèbe, ce serait à Banias que Jésus aurait guéri une femme qui d'abord avait timidement touché le bord de son vêtement (Matth., IX, 20), et le souvenir de ce miracle aurait été célébré par l'érection d'un groupe de deux statues en bronze représentant un homme en long manteau et une femme agenouillée à ses pieds. Ce monument, au dire de Théophane, aurait été détruit par l'empereur Julien en haine du christianisme. Les statues dont il s'agit ont certainement existé, Eusèbe les a vues, et il est fort possible que les chrétiens d'alors en donnassent l'interprétation que l'historien rapporte; mais il n'est pas rare que le peuple attribue à une effigie dont il a oublié l'origine une signification de pure fantaisie. C'est ainsi que des Romains, voyant aux coins des rues les images de la Vierge allaitant son enfant et couronnée de la tiare papale, ont rêvé l'histoire scandaleuse d'une papesse Jeanne, histoire crédulement adoptée par maints écrivains catholiques, et réduite à néant par la critique érudite et impartiale du pasteur Blondel au XVIIe siècle. Il est assez probable que le bronze de Banias devait représenter une ville conquise ou une province pacifiée aux pieds de son vainqueur ou de son bienfaiteur. Au reste, les humiliations ne manquèrent pas à cette petite ville de Syrie. Hérode Agrippa la dédia à Néron et l'appela *Néronias*.

Aujourd'hui, de tous les souvenirs des Romains et des Hérodes, il ne reste qu'un monceau de décombres à l'entrée de la grotte de Banias; mais c'est un des points où il pourrait être intéressant d'opérer des fouilles. Il est possible aussi que cette source où l'on faisait disparaître les victimes, et où sans doute, selon l'usage romain, on jetait des monnaies et d'autres offrandes, recèle bien des objets curieux dans les profondeurs d'où elle jaillit. Quant au vaste château en ruine qui domine Banias de très haut, c'est le mieux conservé de toute la Syrie. Bien des voyageurs l'ont cru antique, l'ont même attribué aux Phéniciens; M. Porter, auteur estimé de plusieurs ouvrages sur cette contrée, où il a longtemps vécu, déclare le fait incontestable; mais nous croyons beaucoup plus sage d'attribuer, comme M. Renan (1), ce château aux croisés. On sait qu'en

(1) *Mission de Phénicie.*

1130 les Sarrasins l'enlevèrent aux chrétiens, qui le leur reprirent plusieurs fois. En 1165, Noureddin de Damas s'en empara définitivement. Dès lors les musulmans en ont toujours été les maîtres, mais depuis environ deux siècles ils l'ont abandonné.

Cette curieuse et importante forteresse est double, bâtie sur deux plateaux irréguliers qui se touchent par un point, en sorte que le plan de l'édifice présente à peu près la forme d'un 8. Quatre tours rondes et des bastions carrés, tous revêtus des bossages usités de tout temps en Syrie, donnent un grand air de force et de durée à la façade. Une précieuse ressource pour les habitans, c'était un grand bassin voûté en ogive qui existe encore, et dont l'eau est couverte d'un tapis de mousse verte. Parmi les salles nombreuses, imposantes, quoique délabrées, il en est une, hexagone, dont l'architecture est fort remarquable. Chacun des six murs est percé d'une fenêtre en ogive qui, diminuant de largeur dans l'épaisseur du mur, n'est à l'extérieur qu'une meurtrière. L'appareil en ressemble beaucoup à ce que les architectes appellent une *trompe sur le coin biaise*. Au centre de la salle se dresse un pilier vigoureux à sept faces. Six d'entre elles vont se relier aux six panneaux de mur par des berceaux circulaires, et ces berceaux, par leurs intersections successives, forment des demi-circonférences nettement accentuées. Du côté du pilier, la voûte est une *voûte d'arête*; elle devient du côté du mur une voûte en *arc de cloître*. L'effet de cette voûte bizarre est des plus saisissans; il y avait évidemment parmi les croisés des constructeurs habiles et hardis; l'étude de leurs œuvres serait utile malgré la barbarie à jamais regrettable avec laquelle ils ont détruit d'admirables constructions antiques ou musulmanes. Sous ce rapport, même après les travaux de M. de Vogué, il reste à faire en Syrie des études pleines d'intérêt. Le château de Soubeibeh mérite de tenir un des premiers rangs dans les recherches archéologiques.

Nous ne dirons qu'un mot du tombeau ou *wély* musulman qui s'élève sur la hauteur au-dessus de la ville, et d'où la vue est admirable. C'est une des nombreuses sépultures attribuées à El-Khodr, être légendaire qui semble réunir en sa personne le prophète Élie des Juifs et le saint George des catholiques, saint d'ailleurs fort peu orthodoxe. Ce héros à demi fantastique, vénéré par les sectateurs de trois religions fort différentes, est encore un exemple des mélanges singuliers, des perpétuelles tentatives de syncrétisme que l'on rencontre dans ces contrées. Un Juif, un musulman, un catholique, vantent chacun leur saint, et il est parfois difficile de démêler dans leurs trois récits ce qui devait appartenir primitivement à chacun des saints reniés par les uns et réclamés par les autres.

Il me souviendra longtemps de notre départ de Banias. Après une

excursion dans la montagne de Soubeibeh, nous revînmes au plateau boisé où nos tentes avaient été dressées pour la nuit précédente : ce fut notre point de départ. Un pont enguirlandé de plantes grimpantes très touffues et du plus beau vert, une fontaine où les habitans venaient s'approvisionner d'eau, le ravin abrupt et irrégulier où courait la source grandissante qui allait devenir le Jourdain, un autre pont précédé d'un fortin ou *tête de pont* dans les murailles duquel étaient engagés de nombreux fûts de colonne (suivant l'habitude *vandale* des croisés), en un mot tout ce qui frappait notre vue au sortir de la Césarée de Philippe était si caractéristique, si pittoresque, rappelait si éloquemment tant de souvenirs divers, que nous ne pûmes descendre dans la plaine sans regarder souvent en arrière. Nous avions peine à quitter cet obscur et étrange coin du monde, limite bizarre, mais charmante, entre la haute contrée des montagnes et le sol classique de l'histoire d'Israël.

Aussitôt qu'on a laissé Banias derrière soi, on est en pleine terre biblique, et dès lors les noms et les lieux rappellent partout au voyageur les faits et les légendes de l'histoire juive.

II.

A travers les bois de jujubier, nous arrivons bientôt à Tell-el-Kadi. Il y avait là, dit-on, au temps d'Abraham, une ville bâtie dans le cratère éteint d'un volcan. Ses fondateurs l'appelaient *Laïch.* Prise par les Hébreux sous Josué, elle fut allouée à la tribu de Dan et en porta le nom. Ce nom, qui veut dire *juge*, reparaît dans la désignation moderne; *Tell-el-Kadi* signifie en arabe *tertre du juge.* Un tertre, une source, voilà tout ce qui reste de Laïch. Les eaux qui pendant des siècles ont abreuvé une cité ne nourrissent plus que deux arbres magnifiques, un chêne et un frêne. Plus loin, elles forment un petit lac tout bordé d'un épais fourré de menthes. Cette eau est considérée comme la seconde source du Jourdain; elle est délicieuse de limpidité et de fraîcheur. La tentation de faire une longue halte en ce lieu était grande, mais les nécessités de l'itinéraire adopté pour la journée nous forcèrent d'y renoncer. Il faut s'être senti rôtir ou plutôt calciner à grand feu par le soleil d'Orient, il faut avoir respiré cette atmosphère de fournaise dépouillée de toute trace d'humidité, pour apprécier la valeur, le charme indicible des eaux courantes sous un ciel embrasé, sur une terre aride. En revanche, quelle riche végétation au bord d'un de ces cours d'eau! quelle verdure touffue, fraîche et ombreuse, luxuriante et grasse! Ces plantureux feuillages exercent toujours une attraction presque

irrésistible sur le voyageur haletant, lorsque les pierres incandescentes lui brûlent les pieds et lui envoient au visage des réverbérations qui le torréfient.

Nous arrivâmes le même jour à Hounîn, château du moyen âge dont il reste de grandes salles obscures. Il est admirablement situé sur une éminence d'où l'on voit à rebours le même paysage qui le matin nous avait ravis. Un bois touffu de chênes verts couvre le penchant de la colline que nous gravissons, et d'où la vue va s'étendant toujours plus loin. A nos pieds se déroulent une longue vallée où serpente le Jourdain, le lac Houleh, qui semble une lame d'argent; tout encadré d'herbes paludéennes, en arrière s'élève le mont de Banias, dont le château n'est plus qu'un point blanc. L'Hermon se dresse sur un plan plus éloigné; au-delà, l'Antiliban se hérisse de cimes, et à gauche apparaissent le Col des Cèdres et les crêtes rosées du Liban.

Ce beau panorama cependant ne nous retint guère. Nous étions attirés par l'ancien sanctuaire de la tribu de Nephthali, dont le nom même signifie *un lieu saint* (*Kédès* ou *Kadech*). Nous y vîmes les ruines de deux édifices religieux, probablement juifs, et une plateforme en terrasse sur laquelle étaient réunis de nombreux sarcophages. Quelques-uns, chose rare, sont à deux places, et ont dû contenir deux cadavres couchés côte à côte, mais séparés par une cloison taillée à même dans le bloc. Cette ville, entourée de térébinthes comme au temps de Jahel, la perfide héroïne du Livre des Juges, a laissé des vestiges plus considérables qu'aucune autre cité galiléenne. C'était à la fois une cité lévitique servant en partie d'habitation à des familles de lévites et une ville de refuge. Le *vengeur du sang* (*Goël*), c'est-à-dire le plus proche parent d'un homme assassiné, n'avait pas le droit de poursuivre le meurtrier dans cette enceinte consacrée, institution humaine qui dans la législation mosaïque tempérait les cruautés de la loi du talion. Il est difficile de décider à quelle époque appartiennent les ruines de Kédès. Des jambages de porte hauts de 20 pieds indiquent une construction juive, une synagogue sans doute. Néanmoins des colonnes, des chapiteaux dérivent de l'art grec ou romain. Ce lieu n'est pas encore assez connu; des fouilles bien dirigées pourraient y donner des résultats importans.

Kédès est célèbre comme la patrie de Barak, le *chôfet* (suffète), juge ou plutôt chef militaire, qu'inspirait la prophétesse Deborah. Cette dernière était, comme on sait, un poète admirable dont il nous reste un fragment plein d'éclat et, il faut l'avouer, de férocité. Josèphe l'historien, qui nomme cette ville Cydessa et Kedasa, l'appelle « un village méditerranéen de Tyriens, toujours en guerre avec

les Juifs. » Titus s'y retira avec son armée en revenant de Giscala (Djich).

Pendant que nous évoquions ces souvenirs historiques en nous reposant sous les térébinthes, nous étions nous-mêmes en butte à la curiosité de quelques bergers. C'étaient de jeunes garçons à demi nus, qui filaient de la laine bleue en gardant leurs moutons. Le fil s'enroulait sur deux baguettes en croix qui leur servaient de quenouilles et déteignait sur leurs doigts. En Europe, il semble qu'un homme se déshonorerait ou se rendrait ridicule, s'il s'astreignait à un travail si féminin; mais nos rudes adolescens de Kédès n'avaient assurément rien d'efféminé, et cette industrie rendait leurs longues journées de garde plus productives. Ils filaient leur laine comme des matrones de la Rome antique; mais on n'eût pu dire d'eux *domum mansit*, car ils n'ont point de domicile et vivent en plein air. Ils étaient armés. Chacun d'eux, pour protéger ses agneaux et ses chèvres contre les chacals, les hyènes et les oiseaux de proie, portait une fronde à sa ceinture. Partout en ce pays, les pierres abondent, et les jeunes pâtres, sur notre demande, nous firent juger de leur talent. Lancée de très loin, la pierre frappait le but avec une précision presque infaillible et une force à tout rompre. A les voir, on comprenait David renversant Goliath avec sa fronde. La vie à demi sauvage de ces enfans de l'Orient était pour nous un spectacle plein d'intérêt. Ces bergers ont peu d'idées, ils sont ignorans et grossiers; mais leur saine virilité se développe largement au sein d'une rude nature. Ils ont beaucoup à nous envier, mais nous ne pouvions nous empêcher de leur envier aussi quelque chose de leur agreste liberté.

Pour camper le soir dans un lieu nommé *Alma*, nous nous élevons rapidement à travers une contrée montagneuse des plus accidentées, longeant des vallées profondes, larges en haut, et dont le fond n'est que le lit étroit et tortueux de quelque torrent presque toujours desséché. D'étranges compatriotes nous attendent dans un village nommé *Déchon*, dont les toits, au lieu d'être plats comme partout en Syrie, ont une double pente. Les habitans sont des Algériens qui ont émigré pour ne pas devenir Français; cependant ils savent fort bien nous reconnaître pour de quasi-concitoyens, et en profitent pour nous demander l'aumône. Un de ces mendians nous montre ses papiers; ils sont en français et fort en règle. On y atteste à tous venans que cet homme est noble et a droit au titre héréditaire de chérif. Si noblesse signifie antiquité de race, il est incontestable qu'un Talbot et un Montmorency sont des gentilshommes bien nouveaux à côté d'un cohen juif issu peut-être d'Aaron, ou même d'un portefaix arabe au turban vert descendant en ligne plus ou moins directe de Fatmé, la fille de Mahomet.

On nous dit que le nom de Déchon est une allusion au mot hébreu *dag* (poisson), et cela en l'honneur de quelques poissons qui nagent en paix dans le bassin d'une source sans laquelle ce village ne pourrait exister. Si ces poissons ne sont pas l'objet d'un culte idolâtre, ils sont au moins entourés d'une vénération snperstitieuse, comme si la source dépendait de leur existence. Il en est de même pour d'autres poissons que l'on m'a montrés près de Constantinople, au couvent arménien de Balouklu, et qui sont les héros héréditaires d'une légende relative à la prise de Constantinople par Mahomet II. M. Renan cite aussi une mosquée, près de Tripoli, où des poissons reçoivent des hommages presque religieux. Ce sont là des exemples fort curieux de pénétration d'une religion par une autre, surtout quand il s'agit de l'idolâtrie phénicienne reparaissant chez les musulmans, qui sont en général les plus ardens ennemis de tout culte rendu à des objets matériels.

Les peuples riverains de la Méditerranée ont longtemps adoré des dieux et surtout des déesses à moitié poissons, comme Dagon, Astarté et les Sirènes. Ils n'ont pu encore se débarrasser entièrement de ces superstitions, qu'entretiennent chez les marins, nécessairement éloignés de la vie de famille, le silence et les bruits mystérieux des grandes mers calmes, les longues veilles de la nuit étoilée, le tumulte effroyable de la tempête et le sentiment d'un immense péril, toujours possible, souvent menaçant. Le culte de la femme absente s'est mêlé longtemps à celui des étoiles, qui rassurent et dirigent le nocher, et des poissons, qui représentent la vie maritime. La plupart des sanctuaires païens au bord de la mer étaient dédiés autrefois à Dercéto, Atergatis, Astaroth, Aphrodite ou Vénus, tour à tour femme marine ou étoile, souvent moitié femme et moitié poisson. Ils sont consacrés presque tous aujourd'hui à la vierge Marie (l'étoile de la mer, *maris stella*). Le symbole grossier, le poisson a disparu à peu près; la femme et l'astre subsistent presque seuls. Néanmoins, comme nous venons de le voir, on retrouve encore quelques vestiges des cultes du poisson soit chez des mahométans, à Tripoli et Déchon, soit chez des chrétiens à Balouklu.

Le lendemain, une chevauchée de deux heures et demie nous conduisit à Yaroun. Des plantations de figuiers, des champs de tabac, une terre cultivée, annoncent tout d'abord au touriste une population laborieuse. Il est curieux de voir des enfans de dix à treize ans, garçons ou filles, debout sur le traîneau de bois qui dépique le blé, lancer leurs chevaux au grand trot dans un cercle perpétuel et se tenir fermes, sans aucun appui, sur leur cahotant équipage. On dirait une course de chars antiques. Les jambes nues, les cheveux au vent, un manteau rouge qui flotte en arrière, donnent à ces jeunes

cultivateurs quelque chose des héros grecs. Leurs traîneaux grossiers sont formés de planches légèrement cintrées et percées de trous rectangulaires, dans lesquels on a enfoncé des morceaux de basalte semblables à des scories. Ces pierres dépassent le niveau inférieur du bois, et par leur dureté, par leurs angles saillans, aident à broyer les gerbes, à ouvrir les épis et en faire jaillir les graines.

Yaroun (*Iron*) possède des ruines importantes, trop peu étudiées jusqu'à ce jour. A gauche de notre route s'élèvent trois petits mamelons. Le premier porte un énorme sarcophage renversé sur le flanc, dans lequel deux ou trois individus s'abritaient contre le soleil. Nous y avons vu aussi l'angle sculpté d'un fronton et une tombe ou citerne à ouverture horizontale, ce qui est extrêmement rare; nous avons vivement regretté de ne pouvoir l'explorer. Sur le second mamelon est bâti le village moderne; sur le troisième sont les restes d'une grande église grecque et de ses dépendances, probablement d'un couvent. Nous distinguons aisément les trois portes de la façade, les trois nefs et une triple abside demi-circulaire. Sur le sol gisent des chapiteaux corinthiens dont chaque face est ornée d'un emblème différent; la première porte une croix grecque, la deuxième un vase où boit un oiseau, la troisième deux pampres à grosses grappes qui s'élèvent d'un vase, la dernière a de plus un disque. Est-ce une simple rosace ou une représentation de l'hostie? Le tout est fruste et d'ailleurs très mal sculpté. Non-seulement l'emplacement de l'église est jonché de débris, mais tout auprès se trouve une grande dépression de terrain où abondent des fragmens de soffite à compartimens, des tronçons de colonnes, des chapiteaux et des soubassemens, ceux-ci d'une forme extrêmement laide et mal conçue. Ils se rétrécissent considérablement vers le milieu de leur hauteur, ce qui leur ôte l'apparence de solidité que doit avoir une base.

Il est à désirer qu'on fasse une étude approfondie de ces vestiges du catholicisme byzantin ou grec. Le vieux cheik du village, Sleimen Yousouf, qui nous offre le café dans sa demeure, se plaint de n'avoir que des visiteurs fort rares. Ce que nous appellerions son antichambre, ou le vestibule de sa maison, sert d'étable à un grand chameau blanc. La femme du cheik est coiffée à la mode du pays de deux larges et laids rouleaux de grosses monnaies d'argent qui lui encadrent le visage. Son enfant porte une sorte de casque ou de bonnet uniquement composé de petites pièces d'or et d'argent percées d'un trou et cousues les unes aux autres.

De Yaroun, il nous fallut moins d'une heure pour arriver à Kefr-Birein, beaucoup plus connu. On y voit les restes de deux synagogues contemporaines vraisemblablement de la renaissance juive dont la

Galilée fût le théâtre, et qui jeta un certain éclat vers le IVe siècle après Jésus-Christ. L'un de ces deux édifices n'est plus représenté que par une porte isolée dans la campagne, et qui a la forme de la lettre grecque Π ; le linteau dépasse les deux jambages à droite et à gauche; ils sont décorés d'ornemens sculptés d'un goût exquis, lesquels montent et descendent en suivant les contours de la porte, accompagnés d'une longue inscription hébraïque. Nous n'avons pas pu la déchiffrer; mais il n'est pas exact, comme on l'a dit, qu'elle commence par le mot *Chalom*, salut ou paix; ce mot y est, mais dans le cours de l'inscription. Les arabesques en guirlande qui, sur plusieurs rangs, suivent les contours de la porte fourniraient à nos ornementistes des motifs d'une grande élégance. L'art judaïque, étroitement limité par l'interdiction absolue des formes humaines ou animales, se montre ici ingénieux et plein de grâce; il a su inventer des dessins charmans, variés tantôt par des entre-croisemens de lignes purement géométriques, tantôt par des formes empruntées avec goût à la nature végétale. Ce n'est pas toujours, il faut le reconnaître, anéantir l'art que de l'enfermer dans des limites restreintes; l'ornementation juive, dont nous avons ici un exemple, est vraiment de l'art.

Une autre synagogue beaucoup mieux conservée sert de maison d'habitation. Un vestibule à colonnes précédait la façade, il est représenté par une seule colonne entière et de nombreux fragmens. La façade subsiste, percée d'une porte médiane en plein cintre, de deux portes en Π décorées différemment, et de deux niches à frontons triangulaires; mais ce qui reste de sculptures est très loin de l'élégance correcte et de la délicatesse que nous admirions dans les débris de la première synagogue. Non loin de cette porte se trouvent des chapiteaux singuliers et de mauvais goût; ils ont appartenu à des colonnes engagées l'une dans l'autre, deux à deux, et qui occupaient probablement une encoignure; le plan du double fût a la forme bizarre d'un cœur.

Le culte israélite possède encore dans la contrée des sanctuaires dignes d'intérêt. En deux heures, nous arrivâmes de Kefr-Birein à Meiroun, où nous vîmes non-seulement une porte de synagogue antique analogue aux précédentes, mais un édifice moderne érigé sur la sépulture d'un rabbin fameux, Chomrôn, et de son fils. On prétend à tort que les tombes des deux plus grands rivaux parmi les docteurs de la loi peu avant notre ère, Hillel et Chammaï, sont à Meiroun. Il est possible cependant qu'elles existent encore, et qu'elles ne soient pas fort éloignées. Le monument de Chomrôn est un lieu de pèlerinage très fréquenté par les Israélites. On ne visite pas les deux tombeaux; on entre seulement dans une sorte de chapelle qui

les précède, et où brûlent des lampes funéraires. Attenant à cette salle est une série de chambres ou petits logemens surmontés de dômes, que la munificence des Juifs tient à la disposition des pèlerins de leur race. Une pratique bizarre se renouvelle tous les ans en mémoire des saints rabbins enterrés en ce lieu. A jour fixe, on se réunit en leur honneur, et l'on apporte des cachemires de prix, des robes de soie, de velours, quelquefois brodées d'or et d'argent, en un mot les plus riches vêtemens que l'on puisse se procurer. Après les avoir plongés dans un bain d'huile, on les brûle au-dessus de la tombe dans une cheminée en entonnoir, comme celles des vieilles maisons de Venise; c'est une sorte de sacrifice, non sanglant il est vrai, mais qui produit une fort mauvaise odeur, et qui est censé honorer les deux savans morts. Un usage pieux beaucoup plus économique, très répandu dans tout l'Orient, connu même des Romains et des Grecs, c'est celui d'attacher, soit sur un tombeau, soit à un arbre sacré, des lambeaux de vêtemens ou quelquefois des fils de laine; nous en avons vu en maint endroit, depuis certaines tombes d'Alexandrie jusqu'à un figuier d'Aphka, près de la source de l'Adonis, dans le Liban. En ce dernier lieu, il est très probable que cette pratique traditionnelle remonte aux premiers âges de l'histoire, et n'a jamais été interrompue. N'est-il pas étrange de voir des superstitions semblables se perpétuer non-seulement de génération en génération, mais de culte en culte?

Meiroun est peu éloigné de Safed, une des quatre villes saintes du judaïsme moderne. Cette dernière n'est nommée ni dans l'Ancien-Testament ni dans le nouveau; la Vulgate seule en fait mention dans le livre de Tobie : on l'a identifiée cependant avec la fabuleuse Béthulie de Judith. On avance sans preuves que Jésus l'avait en vue et peut-être la montra de la main quand il dit : « Une ville située sur une montagne ne peut être cachée. » Or, selon Robinson, la ville n'a été bâtie que plus tard (1). Il est certain au moins qu'on aperçoit Safed de tous côtés, à de grandes distances, surtout du lac de Génésareth et de ses rivages. Bâtie en amphithéâtre, elle a cruellement souffert en 1837 d'un tremblement de terre. Les maisons situées le plus haut s'écroulèrent tout à coup sur celles qui étaient plus bas et les effondrèrent. Aussitôt une véritable avalanche de murs éboulés et de toits arrachés roula d'étage en étage sur le flanc de la montagne, renversant tout sur son passage, accumulant ruines sur ruines, écrasant, dit-on, 4,000 personnes. La population de Safed est fort peu pittoresque; j'y retrouvai parmi les hommes l'habitude assez singulière qu'ont les Juifs de Pologne de

(1) *Biblical Researches in Palestine.*

laisser tomber le long de leurs joues, depuis les tempes jusque sur le cou, deux longues mèches de cheveux plats et luisans. De plus les Israélites qui habitent Safed ne se coiffent pas, comme les autres Orientaux, du turban, du *tarbouch* de drap rouge ou de la simple *kouffieh* (1). Ils se sont avisés d'emprunter à l'Europe le plus disgracieux de ses couvre-chefs; ils portent notre affreux chapeau noir en tuyau de poêle, rendu plus ridicule par le contraste de tout le reste de leur costume, qui est à peu près levantin. Quelques-uns, il est vrai, mettent sur leur tête un épais et très large bonnet de fourrure. Ce qui explique ce mélange des modes de l'Orient et de l'Occident, c'est que la population de Safed a fait en Russie et en Pologne un séjour de quelques siècles, et a rapporté d'un climat tout différent des mœurs et des vêtemens qui s'accordent mal avec ceux de sa vraie patrie.

III.

Nous étions impatiens de voir enfin le lac de Tibériade; nous quittâmes au point du jour nos tentes dressées sous de superbes oliviers, et nous gravîmes le sommet de la montagne de Safed, couronnée des ruines d'un château-fort. L'histoire de cette forteresse est tragique. Construite probablement par les croisés et défendue par les templiers, elle fut prise par Saladin après cinq semaines de siége et détruite. Un évêque de Marseille, Benoît, la rebâtit en 1240; mais vingt ans plus tard le fanatique sultan du Caire, Bibars, la reprit, et, malgré une capitulation formelle, massacra jusqu'au dernier les deux mille chrétiens qui s'étaient rendus à lui. Quant à leur chef, il le fit écorcher vif. Les restes de cette citadelle sinistre ont été encore bouleversés par le tremblement de terre dont nous avons parlé plus haut. De cette ruine lugubre, nous découvrîmes le beau pays de Génézareth, *le jardin des princes* de Nephthali, car tel est le sens de ce mot. *Hoc erat in votis!* c'est ce que nous avions si longtemps souhaité de voir. Le lac s'étendait au loin devant nous; les rayons du soleil levant n'étaient pas encore descendus à cette profondeur, les eaux semblaient d'un gris de plomb, blanchâtre et terne. Une descente, par momens difficile, qui dura trois heures, nous amena enfin au bord du lac. Le paysage s'était élargi à mesure que nous débouchions d'une vallée étroite dans une autre plus spacieuse. Le lac s'était peu à peu animé et coloré; il déployait sous nos yeux sa couronne de collines, et prenait par degrés la forme

(1) Écharpe de soie ou de laine qui se drape autour de la tête et s'attache avec une corde en couronne.

d'un vaste trapèze. Arrivés à Tell-Houm, sur le rivage, nous vîmes l'eau d'un bleu de ciel limpide et vif réfléchissant dans tout son éclat le beau ciel pur qui resplendissait au-dessus de nos têtes.

Pendant toute la journée, nous ne fîmes que longer ces bords charmans, tantôt chevauchant sur les galets, tantôt obligés de serpenter sur un étroit sentier en suivant les détours d'une berge élevée. Vers midi, le bleu du lac s'était changé en un vert magnifique, à la fois transparent et foncé. La masse des eaux ressemblait à une immense émeraude; le regard plongeait avec délices dans ses profondeurs lumineuses et fortement colorées. Quand le soleil cessa de darder d'aplomb ses rayons, la couleur du lac changea de nouveau par degrés; vers la fin de l'après-midi, un bleu indigo très sombre, presque opaque, tirant sur le violet, envahit toute la surface. Lorsque le soleil disparut, cette même surface prit une teinte vague entre le gris et le vert d'eau qui rappelait, sans cependant la reproduire, la première nuance du matin. Cette pâle coloration contrastait avec les montagnes de la rive opposée toutes flamboyantes des reflets du couchant. Enfin, la nuit tombée, les eaux parurent d'un bleu noir où brillaient les étoiles, et me rappelèrent de beaux vers de lord Byron.

Le lendemain, sous les murs de Tibériade, nous attendîmes le lever du soleil devant notre tente, au bord de l'eau. Il allait apparaître en face de nous, au-dessus des collines dont nous étions séparés par la largeur du lac. Déjà une clarté diffuse révélait tous les objets au regard, mais tout était encore incolore et pâle. Les coteaux qui nous dérobaient l'astre étaient surmontés, comme d'une haute muraille, de nuages très sombres. Bientôt le haut de ce rideau noir se frangea de blanc; cette bordure s'élargit, devenant plus brillante, comme argentée; tour à tour elle parut toute dorée, puis s'empourpra et se couvrit du rouge le plus ardent. Tout à coup au milieu de cette pourpre éclate un vrai brasier; ce n'est plus de l'or ni de l'écarlate, c'est du feu! L'instant d'après, ce foyer embrasé lance deux rayons qui jaillissent à droite et à gauche en s'élevant et s'élargissant de plus en plus, comme ceux qu'on représente sur le front de Moïse. Ces deux flammes s'écartent, s'étendent en tout sens, se multiplient et courent partout allumer l'incendie. Alors, du bandeau de nuages noirs déchiré par mille feux, il ne reste que des lambeaux épars qui roulent étincelans de tous côtés. Derrière nous, les brumes légères de l'occident se nuancent de reflets roses et orangés; le lac passe déjà d'un gris de perle à un blanc presque pur, puis il réfléchit, comme un miroir profond, ce jaune d'or, ce rouge éblouissant, cette braise incandescente, découpés par les brises fraîches du matin en mille lames qui tremblent et qui scintillent.

Nous avions vu des lacs plus vastes, encadrés de montagnes plus hautes et plus fièrement taillées : le Mont-Blanc se colorant deux fois au coucher du soleil, au-delà du Léman, — le Pilate et le Righi, à l'extrémité du lac des Quatre-Cantons, — les îles Borromées et les villas élégantes que baigne le lac de Côme ou le Lac-Majeur, — des nappes d'eau charmantes, souriant à travers le brouillard dans le Westmoreland ou au pied des *highlands* d'Écosse, et enfin les rives toutes boisées, les innombrables petites îles vertes des lacs suédois; mais rien ne nous avait ravis, émus, autant que le lac de Génézareth.

Il nous fut doux d'errer, l'Évangile à la main, en nous éloignant des murs crénelés de Tibériade, et de relire à haute voix, dans l'entière solitude, au bruit léger des flots frémissans, *le Sermon sur la montagne*, les souveraines paroles du Christ qui ont déjà régénéré l'humanité, quoiqu'elle soit encore bien loin de les avoir pratiquées. Il nous semblait que nous comprenions mieux dans sa propre patrie ses discours pleins de hardiesse, ses fables familières : rien n'y sent l'huile de l'école, ni la dialectique artificieuse des rabbins, tout y est imprégné de lumière et de grand air, le vent de l'esprit y souffle comme il veut, chaque grain qui germe devient un symbole vivant du règne de la charité et de la vérité qui s'étend et grandit inaperçu. L'anémone écarlate y resplendit dans l'herbage, plus richement vêtue, elle, simple fleur des champs, que ne le fut jamais dans tout son faste ce roi somptueux dont la proverbiale magnificence n'a pas cessé, même aujourd'hui, d'éblouir tout l'Orient.

Ceux qui ont accusé Jésus de n'être ni artiste ni poète comprennent mal les mots dont ils se servent, et en rétrécissent la portée. Il règne dans tous ses discours et ses paraboles un sentiment sain et vigoureux des richesses de la nature qu'il avait sous les yeux. En même temps rien n'y est efféminé. L'air des montagnes n'a rien d'énervant; les senteurs des hautes herbes sont aromatiques et vivifiantes. Rien de mièvre ou de mou dans ce large paysage. Il fallait de l'audace, et beaucoup, pour commencer par saluer et bénir du haut d'une de ces collines tous les persécutés de l'avenir, et pour déclarer à une population fanatique, acharnée à la révolte, s'enivrant de l'espoir d'horribles représailles, que la terre serait un jour l'héritage des débonnaires. Il y a dans ces pensées une haute sagesse, et il y a aussi une rare énergie. Celui qui parlait ainsi devait aller d'un pas ferme démasquer dans Jérusalem elle-même les hypocrites, balayer du temple les trafiquans qui font *métier et marchandise* des choses saintes, confondre les scribes, représentans de la lettre, les prêtres, héritiers de la théocratie cléricale, et se faire crucifier par eux. Nous n'admettons pas une sorte de dualité

en Jésus : naïf et ravissant prophète en Galilée, martyr lugubre et presque fanatique à Jérusalem. C'est ici même, c'est en pleine Galilée, sur une des hauteurs qui entourent ce lac paisible, c'est dès le début et le premier mot de sa mission qu'il a glorifié les proscrits et les martyrs, flétri les violences des despotes spirituels. Dès le premier jour, ici même, il a fait vivement ressortir le contraste de sa religion à lui, sans dogme et sans sacerdoce, avec le mécanisme oppressif, le littéralisme tyrannique de la théocratie officielle. Il était trop libre et trop vivant, en harmonie trop intime avec le Dieu de la nature et de la charité pour ne pas être d'avance armé en guerre contre tous les pharisaïsmes.

Le lac de Génézareth et ses alentours ne sont plus, à bien des égards, ce qu'ils étaient au temps de Jésus. Alors, comme on l'a fait observer, ce lac ressemblait beaucoup plus à celui de Côme, qui est entouré de maisons de plaisance et de palais habités par les Italiens riches et nombre d'étrangers. Les Hérodes y fuyaient en été la chaleur étouffante et l'aridité de Jérusalem, comme les césars oubliaient à Pouzzoles ou à Baïa l'ardent climat de Rome. Ces princes et leur cour s'étaient fait bâtir en plusieurs endroits des demeures élégantes. Hérode le Grand, qui était homme de goût, quoiqu'il fût un tyran soupçonneux et sans pitié, choisit admirablement le site de Tibériade, et donnait à la ville qu'il créait le nom du successeur d'Auguste. Bethsaïda (c'est-à-dire *maison de pêche*) devint *Julias* en l'honneur d'une princesse romaine de honteuse mémoire. Les pêcheries du lac, considérables dès le temps de Josué au dire des rabbins, ont à peu près cessé d'exister. Nous n'avons vu en vingt-quatre heures que trois petites voiles blanches sur ces eaux jadis sillonnées sans cesse par les barques des pêcheurs au milieu desquels Jésus-Christ vécut et choisit ses premiers disciples. Après notre ère, et pendant trois siècles, Tibériade devint le siége d'une célèbre école de théologie juive; c'est de cette ville que sortirent d'énormes et minutieux travaux sur le texte hébreu de l'Ancien-Testament. Il y eut pour la cité à demi païenne d'Hérode une longue renommée d'orthodoxie légale et savante, ou du moins érudite. Beaucoup plus animé et peuplé que de nos jours, le paysage avait-il en ces temps reculés plus de charme que ne lui en prêtent aujourd'hui la solitude, le silence et la majesté des souvenirs toujours vivans? On peut en douter.

La ville même de Tibériade est des plus pittoresques. Entourée comme en plein moyen âge d'une ceinture de murailles flanquées de nombreuses tours, elle est assise au bord de l'eau. Les vents, après avoir traversé le large espace, secouent les verts panaches et les régimes de dattes jaunes ou rouges de quelques palmiers qui

s'élèvent au-dessus des murs. Pour construire cette petite ville dans le plus beau site, le despote iduméen avait profané un ancien cimetière, au grand scandale des Israélites. Aussi les Juifs rigoristes considéraient-ils la ville comme païenne et souillée. Elle n'était guère habitée que par des étrangers, des *hérodiens* ou zélés partisans de la dynastie régnante, ou enfin par des personnes qui ne partageaient pas l'horreur nationale pour la violation et le contact même des tombeaux. C'est peut-être ce qui explique une circonstance assez singulière. Il est souvent parlé de Tibériade dans les Évangiles, mais il n'est jamais dit de Jésus qu'il y entra ou en sortit. Sans conclure de là qu'il n'y mit jamais les pieds, on peut comprendre que ce n'était pas là qu'il devait chercher ses compatriotes, auxquels il voulait s'adresser d'abord. Le fait d'une ville habitée à peu près exclusivement par les sectateurs de telle ou telle religion, mais évitée par d'autres, est encore commun en Orient.

Ce qui est plus étrange, c'est que l'on cherche en vain de nos jours le lieu que Jésus habitait, ce Capharnaüm (*Kefr-Nahoum*), village de Nahoum, dont il est tant de fois question dans les Évangiles. Les uns le retrouvent dans Tell-Houm (*le tertre de Houm*), et leurs motifs nous semblaient solides; mais Khan-el-Miniyeh, où nous avons fait une halte de quelques heures, près de la *Fontaine du figuier* (*Aïr-et-Tin*), a pour lui la tradition et l'autorité considérable du savant Robinson. Il serait difficile de se prononcer; toutefois nous devons reproduire ici une remarque d'un autre savant, M. Stanley, qui nous a vivement frappé.

Tandis que les diverses églises, grecque, romaine ou arménienne, ont couvert de marbre et d'or les lieux où, selon elles, Jésus naquit et mourut, tandis que des pèlerins affluent depuis des siècles au berceau et au tombeau (réels ou présumés) du Sauveur, tandis que la possession et la délivrance de ces lieux saints ont occasionné de grandes guerres où tout l'Occident s'est précipité sur l'Orient à mainte reprise, tandis que les rivalités des églises à cet égard sont loin d'avoir cessé, n'est-il pas au moins étrange qu'aucune d'elles, en aucun temps, ne se soit mise en peine de connaître la localité où ce même Jésus a vécu habituellement? Le monde religieux, courbé par les diverses orthodoxies devant le crucifix, absorbé par les miracles que célèbrent les diverses fêtes chrétiennes, a semblé oublier que ce Christ qu'il adorait avait vécu, parlé, enseigné, professé une religion où il s'agissait d'autre chose que de sa naissance ou de ce qui l'a précédée, et de sa mort ou de ce qui l'a suivie. Il y a là une négligence naïve et universelle qu'il est utile de constater. C'est un symptôme de cette maladie trop générale des églises chrétiennes qui a consisté à s'occuper de glorifier le maître beaucoup plus que

de lui obéir et de l'imiter. Il est vrai que l'un est plus facile que l'autre.

IV.

Le 6 octobre, à sept heures du matin, après avoir visité les bains chauds au sud de Tibériade, nous partîmes pour le Thabor. Nous avons déjà rappelé que les montagnes de Syrie sont en général régulières de forme, arrondies, sans pics aigus ni crêtes déchirées; mais entre toutes la plus symétrique, celle à qui des pentes douces, un large sommet, donnent à peu près l'aspect d'une cloche énorme, c'est le Thabor : elle réalise plus que tout autre le type palestinien. Seule, la Montagne des Francs, appelée par les Arabes *El-Fureidis* (le paradis), et par les anciens l'*Hérodion*, est de tous côtés aussi parfaitement semblable à elle-même; mais elle l'est devenue, car on sait qu'Hérode le Grand y avait fait de grands travaux pour s'y créer au besoin une retraite imprenable. C'est une montagne régularisée, rectifiée de main d'homme. Le Thabor est une montagne naturelle et paraît avoir porté toute une ville à l'époque de Jésus-Christ. Aussi M. Stanley a-t-il démontré que la tradition s'est trompée en appliquant au Thabor ce qui est dit dans les Évangiles de la transfiguration; c'est le mont Hermon que les évangélistes ont voulu désigner. Un couvent et une église grecque s'élèvent sur le plateau; ils sont décorés avec un certain luxe, mais sans goût. Une chapelle catholique s'y trouve aussi; elle était fermée, et l'on nous apprit qu'elle s'ouvre une fois par an seulement, le jour où l'église romaine célèbre la fête de la transfiguration.

Une particularité remarquable du Thabor, c'est que les flancs de cette montagne sont revêtus d'une végétation vigoureuse. Il y a là des chênes à très gros glands (*quercus ægylops*), et sous ces beaux arbres touffus un fouillis de broussailles enchevêtrées très peu commun en Palestine. Aussi la tradition, ingénieuse à tout mettre en œuvre, a-t-elle imaginé que Caïn, le premier meurtrier, s'était caché dans ces fourrés et y avait longtemps erré comme une bête fauve. Quant à nous, tout ce que nous vîmes errer sur les pentes du Thabor, ce furent des bohémiens dont le campement était très pittoresque. Ces nomades étaient industriels à leur manière, ils faisaient des tapis. C'était chose étrange que de voir sur le sol à peine déblayé une longue bande formée de fils très forts qui sont la chaîne du tapis. Deux femmes couchées à plat ventre sur la terre ourdissaient la trame. Pour les préserver du soleil pendant leur travail, un léger toit mobile en étoffe de poil de chameau était dressé obliquement sur deux bâtons, à peu près comme l'écran qui préserve les sen-

tinelles anglaises à Gibraltar. Elles transportent ce toit de distance en distance, à mesure que leur ouvrage avance. Autour d'elles jouaient des enfans absolument nus. Elles étaient vêtues de longues robes en coton bleu ou rouge; leur menton était tatoué de bleu, et leurs lèvres entièrement bleues, ce qui est un usage général des femmes du pays et les enlaidit étrangement. Elles portaient sur chaque joue et sur le front ces gros bourrelets de pièces d'argent, souvent européennes, que nous avions vus par toute la Syrie. Ce mélange singulier de sauvagerie et de civilisation chez des hordes nomades étonne le voyageur. Une manufacture de tapis en plein vent, un atelier de tissage qui se déplace perpétuellement le long de la chaîne à mesure que la trame est faite, voilà assurément un système fort éloigné de nos mœurs industrielles; il a du reste un avantage, il est certainement plus sain que le travail de nos fabriques.

Nous ne parlerons pas longuement de Nazareth. Après les vives impressions que nous avaient laissées le lac de Tibériade et ses rivages, ce n'est pas sans désappointement que nous vîmes les mesquines et plates inventions des moines dans cette ville où Jésus a vécu trente ans, et où même, selon une opinion souvent soutenue, il est né. On y montre deux églises de l'Annonciation, l'une grecque, l'autre latine. Suivant que vous êtes *orthodoxe* (gréco-russe) ou *catholique* (romain), vous êtes prié de croire que l'un ou l'autre de ces deux édifices est bâti sur l'emplacement même de la maison de Marie. On vous montrera l'endroit précis où elle se trouvait à l'instant où l'ange la salua, et la place non moins précise qu'occupait Gabriel, le messager céleste. Dans l'église des Latins, on voit de plus un objet assez étrange qui a passé longtemps pour miraculeux. Une colonne faite de trois morceaux a été brisée probablement par un tremblement de terre ou peut-être dans un des siéges que la ville a soutenus; le soubassement et le tiers inférieur du fût sont à leur place, l'autre tiers et le chapiteau restent suspendus à la voûte. Il est vrai que ce tronçon aérien n'est plus bien solide, et qu'on l'a raffermi avec un gros crampon de fer très visible. C'est probablement depuis ce temps que cette colonne a passé à l'état de simple *curiosité*. Elle a été pendant longtemps montrée par les moines à titre de miracle.

Tout cela se voit dans une grotte ou crypte au-dessus de laquelle est bâtie l'église des franciscains. Cette église est décorée avec le goût le plus pitoyable. Sur des rideaux d'étoffe à mille raies rouges et jaunâtres sont accrochés fort haut deux anges en bois peint, de grandeur naturelle, qui font semblant de soutenir un mauvais tableau représentant la *salutation angélique*. Des oripeaux misérables, des objets absolument étrangers à toute espèce de sentiment de

l'art, aussi prétentieux que bizarres, ornent cette fameuse église et les trois grottes sur lesquelles elle est construite. On montre aussi à Nazareth ce qu'on appelle le *mont de la Précipitation,* d'où les compatriotes de Jésus, offensés de ses doctrines, voulurent le faire tomber; on ne sait pas bien quel endroit l'évangéliste a désigné, mais il est hors de doute que ce ne peut être celui-là. Un seul objet à Nazareth paraît authentique comme souvenir de l'époque du Christ; c'est la source qu'on appelle *Fontaine de la Vierge,* et qui est indispensable à la ville, où l'eau manque.

Nazareth, ignorée des auteurs de l'Ancien-Testament et de Josèphe l'historien, est aujourd'hui florissante. Presque entièrement chrétienne, très fréquentée par les pèlerins et les touristes, elle attire à elle les populations d'autres villes trop exposées aux invasions des Bédouins pillards. Telle est Beit-San (l'antique Scythopolis). Nazareth, placée à mi-côte, serait plus difficile à surprendre, et les dévastateurs n'osent monter jusque-là. Aussi peut-on dire de cette ville qu'elle a de l'avenir.

En la quittant, nous rencontrâmes sur notre chemin au moins quarante femmes de tout âge chargées d'énormes fagots de ramée qu'elles venaient de faire dans la campagne à plus d'une lieue de Nazareth. C'est un spectacle assez curieux que ce défilé de femmes et de jeunes filles portant sur leur tête ces fardeaux moins lourds qu'encombrans, d'une longueur et d'une grosseur démesurées. Leurs têtes s'encadrent d'une façon originale dans les branchages et les feuilles vertes. Leurs longues robes, qui tombent tout droit, leurs bras, nus jusqu'à l'épaule, qui soutiennent sur leurs têtes des rameaux entrelacés, leur donnent une ressemblance frappante avec certaines cariatides grecques. Plus loin, nous trouvons sur notre sentier des groupes très fréquens d'hommes, de femmes, d'enfans, tous parés de leurs plus riches atours, qui se rendent en grand nombre à une noce. La plupart des femmes sont en robe rouge, et les lourds boudins de pièces d'argent qui encadrent leurs figures ne sont pas, comme aux jours ordinaires, enveloppés dans des sacs de toile.

De Nazareth, la vaste pleine d'Esdraélon nous amena au pied du mont Carmel. C'est un cap à l'extrémité d'une baie arrondie. La montagne, avec la petite ville de Kaïfah qu'elle domine, avance dans la mer en face de la pointe où est bâtie une autre ville qui de là paraît toute blanche, et qui fut quelque temps la capitale des croisés, Ptolémaïs ou Saint-Jean-d'Acre. A gauche s'étend sans fin la Méditerranée; à droite, le golfe pénètre dans les terres en suivant une courbe gracieuse. En face, à droite, à gauche, s'élèvent les montagnes du Liban, de l'Anti-Liban, de l'Hermon. Cette vue est

splendide, et les terrasses du couvent bâti au sommet du mont sont un séjour délicieux. Un endroit si privilégié a dû être de tout temps le centre d'un culte en ces parages. Le nom de *Carmel* (parc de Dieu) signifie le plus beau parc du monde, les Juifs, le peuple théiste par excellence, ayant fait du nom de Dieu comme un superlatif d'admiration. Pythagore y vint adorer l'écho. Le Carmel tient une grande place dans l'histoire et la légende du plus grand des prophètes du nord, Élie. Plus tard, Vespasien y offrit un sacrifice, et Tacite en fait mention. De nos jours, le couvent ou du moins l'église a été entièrement reconstruite; il faut admirer la persévérance et la force de volonté d'un moine, le frère Baptiste, qui a couru l'Orient et surtout l'Occident en quêtant pour rebâtir Notre-Dame-du-Mont-Carmel, et y a réussi. Par malheur, il a fait barbouiller impitoyablement de jaune et de bleu l'intérieur de l'édifice, et il y a laissé mettre des pilastres accouplés sous un seul chapiteau, de manière à révolter le goût le moins exigeant. Notre-Dame-du-Mont-Carmel est l'objet d'une vénération toute particulière, et nous avons vu son image habillée de bijoux et de riches étoffes couvertes de broderies de soie et d'or aux couleurs éclatantes, qu'on nous a dit en grande partie envoyées de Paris.

Les carmes et les carmélites tirent, comme on le sait, leur nom de ce lieu. Ils ont une tradition qui mérite d'être signalée, parce qu'elle recèle, comme la plupart des légendes, quelques traces de vérité. Cet ordre se croit le plus ancien de tous les ordres chrétiens; il prétend dater, non pas de Jésus et des apôtres, mais du judaïsme. Il se dit fondé par Élie, et se plaît à remonter même à Samuel. Ce qu'il y a de vrai, c'est que Samuel organisa *les écoles des prophètes*, qui sont fort peu connues, mais étaient certainement importantes. Ce qui est avéré aussi, c'est qu'Élie, à la tête de nombreux disciples appelés *fils des prophètes*, séjourna plus d'une fois au Carmel. Assurément ses disciples ressemblaient fort peu à des moines catholiques, assurément aussi Jésus ne fut pas plus moine que prêtre, vécut et mourut laïque, et rien n'est moins monacal que ses enseignemens; toutefois il est certain que, longtemps avant le christianisme et au sein de religions très diverses, le monachisme a toujours été en faveur dans l'Asie, pour bien des motifs auxquels le climat n'est point étranger. L'esprit des anachorètes et des cénobites, quoique absent du christianisme primitif, quoique opposé, sous bien des rapports, au genre de vie que Jésus imposait à ses disciples au milieu du monde, se fit jour peu à peu dans la chrétienté et finit par l'envahir.

On peut comparer les religions qui se succèdent dans un même pays à l'écriture de ces manuscrits que les érudits ont nommés *pa-*

limpsestes. Souvent au moyen âge, quand les copistes manquaient de parchemin, ils effaçaient par des lavages ou des enduits ce qui était écrit sur les feuillets de quelques vieux livres, et ils écrivaient des pages nouvelles par-dessus les anciennes; mais avec le temps leur encre a pâli, l'ancienne écriture a percé sous l'enduit usé, et c'est ainsi qu'on peut lire des fragmens d'une comédie de Ménandre à travers un sermon de saint Augustin. Quelquefois même, si les deux écritures ne diffèrent pas trop, elles s'enchevêtrent de telle sorte qu'il est malaisé de ne pas les confondre. De même, toutes les fois qu'une religion en supplante une autre, il arrive tôt ou tard que celle qu'on croyait effacée reparaît au sein même de la religion nouvelle, la pénètre, la modifie, y reprend et y exerce quelque chose de son ancien prestige; cela est vrai partout, mais le Liban et la Galilée en offrent particulièrement des exemples. Toutes les religions sont plus ou moins palimpsestes, et il y a bien des rites, des dogmes, des institutions, qui remontent beaucoup plus haut qu'on ne croit. En ce sens, les moines du mont Carmel n'ont nullement tort; si ce n'est leur ordre, au moins l'institution monacale en Syrie est fort antérieure au christianisme.

Ce n'est pas tout. Si les religions du passé percent dans celles du présent, il se fait aussi une réaction en sens inverse. Par ignorance le plus souvent ou par crédulité, quelquefois aussi par calcul, les cultes nouveaux s'assimilent rétrospectivement la foi et les usages du passé. Qui n'a vu ces peintures naïves où un grand-prêtre juif habillé en évêque bénit devant un autel chargé d'images l'union de la Vierge et de Joseph, tandis que la bénédiction nuptiale n'existait point chez les Juifs? On sait qu'un peintre du moyen âge a représenté Jésus et les deux larrons assistés au Calvaire par des moines, le crucifix à la main. Salvator Rosa, dans sa satire sur la peinture, se moque d'un artiste qui avait représenté Marie, au moment où l'ange va lui apprendre qu'elle enfantera le Sauveur, disant ses heures devant un crucifix. Les moines du Carmel font mieux encore. Deux grandes inscriptions sur des plaques de marbre, à gauche et à droite de l'entrée, attestent qu'en ce lieu le culte de la Vierge-mère fut célébré pendant des siècles avant de l'être partout ailleurs, et même bien des siècles avant qu'elle naquît. Voici comment on est arrivé à ce paradoxe un peu trop hardi. On affirme généralement qu'Isaïe a prophétisé la naissance miraculeuse du Christ. Les prophètes, ajoute-t-on, savaient donc le fait à l'avance; le sachant, ils ont dû *adorer ce mystère*, et voilà le culte d'hyperdulie que l'église catholique rend à la Vierge reculé de bien des siècles. Voilà des Juifs rétrospectivement initiés à un culte que, pour divers motifs, ils n'eussent jamais accepté. C'est ainsi que les cultes établis

essaient de refaire le passé à leur image et plongent dans le temps écoulé des racines imaginaires pour se rendre plus solides et plus vénérables. Il appartient aux historiens et aux critiques de réagir contre ce double entraînement. Ils ne doivent jamais oublier qu'entre deux religions successives s'opère, malgré qu'elles en aient, une sorte de pénétration réciproque, la plus ancienne envahissant la nouvelle, et celle-ci falsifiant l'autre naïvement ou de propos délibéré, à peu près comme les physiciens voient deux liquides de densité différente séparés par une membrane se substituer l'un à l'autre.

A vrai dire, comme on l'a très bien observé de nos jours, il n'y a jamais eu au monde qu'une seule religion, qui est l'aspiration de l'homme vers l'infini; cette religion, variée et développée de mille manières, atteignant peu à peu un haut degré de pureté morale, a été souvent pervertie et mise au service des ignorances les plus brutales ou des perversités les plus raffinées; mais elle se dégage toujours tôt ou tard de ce qui lui est étranger, et reprend sa marche ascendante vers la perfection, vers l'idéal.

Dans cette histoire universelle de la religion, qui est encore à faire, et dont les savans et les voyageurs modernes rassemblent les matériaux, nous sommes convaincu que le moment décisif, le point culminant du passé et la source des progrès à venir, le passage du crépuscule au jour ou de l'enfance religieuse et morale à la virilité, c'est et ce sera toujours la vie et la mort, l'enseignement et l'exemple de ce maître incomparable, Jésus, qu'on a appelé dédaigneusement d'un nom pour nous significatif et plein d'attrait: « le Galiléen. »

ATHANASE COQUEREL.

LES

HOSPICES A PARIS

II. — BICÊTRE. — LA SALPÊTRIÈRE (1).

En 1286, Jean de Pontoise, évêque de Winchester, acheta du chapitre de Notre-Dame une grande métairie qu'on appelait alors *la Grange aux queux* (cuisiniers), et y fit bâtir une maison de plaisance qui devint le manoir de Gentilly. Acquis par Amédée V de Savoie, le domaine, par suite d'arrangemens particuliers, devint la propriété de Jean d'Orléans, duc de Berry, qui, reprenant les constructions à demi ruinées, y éleva un château magnifique dont le donjon dominait Paris. Pendant la querelle des Armagnacs et des Bourguignons, ceux-ci s'emparèrent du manoir, y mirent le feu et le détruisirent en partie. Tel qu'il était en 1416, le duc de Berry le légua à son premier possesseur, au chapitre de Notre-Dame, en échange de quelques prières et de deux processions. Nul n'entretint plus le vieux château, qui se transforma en une véritable caverne de voleurs; ce repaire de brigands était assez redoutable pour qu'on fût obligé de lui donner assaut et de l'enlever à main armée en 1519. Rentré en 1632 dans les apanages royaux, il fut rasé de fond en comble par Richelieu, qui le fit rebâtir dans la forme que nous lui voyons aujourd'hui, l'érigea en commanderie de Saint-Louis, et le destina à servir d'asile à des officiers devenus invalides par suite de leurs blessures. Un moment, vers 1648, on y déposa les enfans

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

trouvés, dont Vincent de Paul venait d'instituer l'œuvre, et en 1657 Louis XIV, qui avait déjà formé le projet de bâtir un hôtel spécialement réservé aux invalides (commencé près de vingt ans plus tard, en 1672), réunit la commanderie, qu'on avait placée sous le vocable de saint Jean-Baptiste, au système de l'Hôpital-Général, et la consacra aux pauvres, aux femmes de mauvaise vie, aux fils insoumis, aux vagabonds et aux voleurs. Ce château qui a eu tant de destinations différentes, c'est Bicêtre.

D'où lui vient ce nom? Sans nul doute de la contraction francisée du mot *Winchester*; mais il semble que l'étymologie est double, et qu'on est arrivé, avec deux mots d'acception très différente, à faire un seul et même nom. Toute la plaine qui s'étend entre Montrouge et Gentilly était non-seulement mal famée, mais causait une insurmontable épouvante aux bourgeois parisiens. C'est dans ces parages qu'habitait le fameux diable Vauvert, devenu proverbial. On y arrivait par la rue d'Enfer; ces vastes terrains nus et très solitaires, couverts de nombreuses excavations destinées à l'extraction de pierres de taille, étaient fréquentés par tous les malfaiteurs, qui échappaient facilement aux inutiles poursuites des soldats du guet. Les voleurs y trouvaient des endroits propices pour le refuge et l'embuscade; c'est là que, sous la fronde, les sorciers à la mode conduisaient les dupes naïves et hardies auxquelles ils faisaient apparaître le diable. On prétendait que la nuit ces lieux maudits étaient le théâtre de rondes sataniques, et qu'on y entendait constamment un bruit de chaînes accompagné de plaintes déchirantes. Le château et la plaine qu'il dominait étaient frappés d'anathème, et nul ne pouvait en approcher sans s'exposer à un malheur. Or par quel terme vulgaire le peuple de Paris exprimait-il l'idée de malheur, d'accident, de désastre fortuit survenant sans cause explicable? Par le mot *bissêtre*, selon la vieille tradition païenne, qui regardait les années bissextiles comme néfastes, et qui par infiltration était venue jusqu'à nous. Le mot subsiste encore dans quelques provinces de France, notamment dans le Berry, où il sert à désigner un homme à la fois colossal et de forme indécise qui apparaît à ceux que la mort menace. Ce mot était autrefois d'un usage très fréquent; Molière l'a employé dans *l'Étourdi :*

> Eh bien! ne voilà pas mon enragé de maître?
> Il va nous faire encor quelque nouveau bissêtre?

Dans un rapport présenté en 1657 au cardinal Mazarin, l'orthographe populaire qui semble entraîner la signification spéciale que je viens d'indiquer est conservée : « *Bissestre* est une maison vraye-

ment royale, si elle estait achevée. » Il est donc fort probable que les deux appellations se sont confondues en une seule qui a gardé deux sens différens : pour les lettrés, Bicêtre était l'ancien château de l'évêque de Winchester; pour la masse, c'était un lieu de malheur. Quoi qu'il en soit, le mot, tout en ayant perdu son acception première, est resté familier dans le peuple de Paris comme synonyme de mauvais et d'ingouvernable; d'un méchant garnement, on dit aujourd'hui encore : C'est un petit Bicêtre.

La maison, il faut l'avouer, avait une réputation détestable qu'elle méritait bien. Elle était devenue, sous Louis XVI, un hospice, un hôpital, une prison. C'est là qu'on faisait passer par les grands remèdes « les gens atteints de maladies provenant de débauches; » mais, comme en vertu des vieilles habitudes ecclésiastiques ils n'y étaient reçus « qu'à la charge d'être sujets à la correction avant toutes choses et fouettés, » on peut penser qu'ils ne témoignaient pas un grand empressement à s'y rendre. La révolution mit fin à cette coutume barbare, et tous les malades spéciaux, détenus et maltraités à Bicêtre, furent transférés le 12 mars 1792 à l'ancien couvent des capucins, qui est maintenant l'Hôpital du Midi. Jusqu'en 1802, époque où le conseil-général des hospices fut mis en possession d'une partie de cet établissement, le régime intérieur fut déplorable, plus douloureux encore que celui des hôpitaux. Les vieillards, les jeunes gens, les épileptiques, les aliénés, les fous furieux, les femmes, les enfans, les incurables de toute espèce, étaient enfermés là pêle-mêle. Le rapport de M. de Pastoret ne laisse aucun doute à cet égard : « les sexes y étaient confondus comme les âges, comme les infirmités. » Pour obtenir la disposition exclusive d'un lit, il fallait payer une pension annuelle de 150 livres. Les autres, trop pauvres pour se donner un tel luxe, avaient une couchette pour huit; ils se divisaient en deux escouades de quatre personnes chacune : la première dormait de huit heures du soir à une heure, la seconde de une heure à six heures du matin. Grâce à un pareil système, chaque nuit les dortoirs devenaient des champs de bataille. Dès les premières années de l'empire, cet état de choses fut modifié, et la maison fut meublée de manière à pourvoir aux besoins de tout le personnel. Elle n'en resta pas moins un objet d'horreur et de réprobation, car c'est là qu'on déposait les individus condamnés aux galères qui attendaient le départ de « la chaîne » pour le bagne, et là aussi qu'on gardait les condamnés à mort jusqu'au jour de leur exécution.

Les cachots où ces malheureux étaient enfermés existent encore; il est difficile d'imaginer quelque chose de plus bêtement cruel, et les *pozzi* (oubliettes) du palais ducal de Venise n'ont rien à leur en-

vier. C'était un souterrain divisé en une série de compartimens étroits, fermés de lourdes portes, ne recevant qu'un jour de souffrance, c'est le vrai mot, par un soupirail ouvert dans la voûte : devant ces cabanons s'allongeait une galerie où se tenaient les sentinelles. L'obscurité humide et malsaine devait y être insupportable. De telles cages de pierre ne rassuraient pas les geôliers; au siècle dernier, Du Chatelet, qui par ses délations permit à la police d'arrêter Cartouche, dont il était le complice, y passa quarante-trois ans, attaché par quatre chaînes scellées dans les murailles. Quand, oppressé par l'atmosphère infecte où il vivait, il sentait ses forces s'épuiser, il contrefaisait le mort; on le mettait sur un brancard pour le porter à la salle de repos. Pendant le trajet, il pouvait respirer à l'aise et se livrait à une débauche de grand air. On y fut pris plusieurs fois, si bien que, lorsqu'il mourut réellement, on n'y voulut pas croire, et qu'on le laissa dans ses chaînes jusqu'à décomposition presque complète. Ces cachots servent aujourd'hui de caves à la pharmacie de l'hospice. A Bicêtre, où l'on jetait tout le ramassis des vagabonds de Paris, où de malheureux accusés de délits politiques étaient enfermées par voie de lettres de cachet, où la nourriture, insuffisante et malsaine, donnait le scorbut aux prisonniers, où la discipline était d'une brutalité excessive, les révoltes furent nombreuses; plus d'une fois la maréchaussée accourut au secours des gardiens menacés, et dut rétablir l'ordre à coups de fusil. En 1756, les détenus de la *petite fosse* s'étaient soulevés; on en fusilla quatorze, et les autres furent pendus le lendemain après avoir été préalablement fouettés. Pendant les journées de septembre 1792, Bicêtre subit un véritable sac; les massacreurs, qui rêvaient je ne sais quelle épouvantable épuration sociale, vinrent avec du canon, forcèrent les portes, assaillirent les prisonniers, qui se défendirent hardiment sous la conduite de leurs gardiens, et, sans pitié comme sans merci, tuèrent tous ceux qui ne parvinrent pas à s'échapper dans la campagne. Ce qui se passa là fut d'une cruauté stupide, comme tous les actes qui appartiennent à ce qu'on nomme dérisoirement sans doute « la justice du peuple. » On tua les criminels, les infirmes, les employés, on tua tout, jusqu'aux enfans idiots. En parlant de ceux-ci, un des assassins dit un mot qui a été retenu : « ces petits-là, c'est plus dur à abattre que des hommes. »

Aujourd'hui il n'y a plus de criminels à Bicêtre. Depuis 1836, depuis qu'on a élevé sur la place de la Roquette le dépôt où sont enfermés les condamnés à mort et aux travaux forcés, la maison est devenue exclusivement hospitalière; elle est à la fois un hospice ouvert aux vieillards, aux infirmes, et un asile réservé aux aliénés,

aux épileptiques et aux idiots. C'est de Bicêtre considéré comme hospice de la vieillesse (hommes), ainsi que l'on dit en langage administratif, que nous nous occuperons dans cette étude. Plus tard, nous l'examinerons sous le rapport des aliénés et du traitement fort humain auquel ils sont soumis.

I.

L'édifice est énorme. C'est un vaste château royal d'un style un peu froid, rendu incohérent par des adjonctions successives, mais qui, sur la colline qu'il occupe au bout de la belle avenue de marronniers qui y donne accès, a grand air et s'étale majestueusement dans le paysage. Il domine et découvre Paris, qui, couché dans sa brume bleuâtre, apparaît comme une immense ville indécise et fantastique. Placé au sommet d'un coteau que continue une plaine sèche et pierreuse, Bicêtre a longtemps souffert de la soif; il manquait d'eau, il n'y avait ni puits ni fontaine; chaque jour, on allait chercher l'eau à la Seine, au port l'Hôpital, à peu près à l'endroit où s'élève aujourd'hui le pont d'Austerlitz. Une telle pénurie d'un des élémens indispensables à l'existence créait un inconvénient assez sérieux pour qu'il ait été question au commencement du XVIII[e] siècle d'abandonner une maison si mal située. Germain Boffrand fut chargé de faire des sondages et de reconnaître s'il n'existait pas dans l'enceinte même de l'établissement une source ou une nappe d'eau qui pût désaltérer la population de Bicêtre. Il se mit à l'œuvre en 1733, et en 1735 il avait creusé ce fameux puits dont la célébrité est universelle. C'est un immense puisard d'un aspect vraiment imposant. Lorsqu'on se penche au-dessus de la margelle, qui a 5 mètres de diamètre, on voit briller l'eau qui, à une profondeur de 58 mètres, paraît toute noire. Selon la saison, la nappe exploitable est de 3 à 4 mètres. Les 8 derniers mètres de l'excavation ont été creusés dans le roc vif; tout le reste est maçonné au ciment romain. C'étaient les pensionnaires de Bicêtre qui jadis étaient condamnés à extraire l'eau nécessaire aux besoins de la maison. A cet effet, trois brigades, composées chacune de 32 hommes pris parmi les indigens, les aliénés et les épileptiques, étaient sur pied jour et nuit. A l'aide d'un cabestan à huit branches, à chacune desquelles 4 hommes étaient attelés, on manœuvrait deux seaux contenant 270 litres, qui, montant et descendant, se faisaient équilibre dans la longue gaîne de pierres. On arrivait ainsi à verser dans le réservoir 156,600 litres d'eau en vingt-quatre heures; mais c'était au prix d'une peine excessive qu'augmentaient encore les attaques subites dont les épileptiques et les fous étaient souvent atteints. Cette méthode primi-

tive, à laquelle il était cruel d'astreindre des vieillards, et que nous avons blâmée au dépôt de Villers-Cotterets, où elle est encore employée, fut maintenue jusqu'en 1857. A cette époque, elle céda la place à un manége tourné par des chevaux, qui, ne donnant point de résultats satisfaisans, disparut à son tour devant l'installation d'une machine à vapeur. Celle-ci donna facilement 280,000 litres d'eau en dix heures; mais, cette quantité ne suffisant pas encore, la Seine fournit 150,000 litres, et l'aqueduc d'Arcueil 50,000. Cette masse énorme est reçue dans de magnifiques réservoirs voûtés qui, s'ils ne rappellent pas Bin-Bir-Direck, la citerne aux mille et une colonnes de Constantinople, n'en sont pas moins d'une construction très habile, disposés de manière à conserver dans toutes les conditions de salubrité possible 1,139,005 litres d'eau, qui suffisent largement aux exigences de Bicêtre, dont la consommation n'est que de 400,000 litres par jour.

C'est une ville que ce Bicêtre; il couvre plus de 21 hectares de superficie (212,959^{m},50 c.). Lorsque nous l'avons visité, il contenait 2,981 habitans. Il y a plus d'une sous-préfecture de seconde classe qui n'est pas aussi peuplée. Plantées en quinconces, sous lesquels les pensionnaires trouvent des bancs pour se reposer, les cours sont entourées par des portiques qui offrent un lieu de promenade et un abri pendant le mauvais temps. Dans la journée, tout le monde est éveillé dès sept heures du matin en hiver, dès six heures en été. Comme il faut avoir soixante-dix ans accomplis ou être frappé d'une infirmité incurable pour être admis dans l'hospice, on peut imaginer que les *administrés*, c'est ainsi qu'on les nomme, ne sont point positivement ingambes. Assis par groupes ou se promenant à pas lents, appuyés sur une canne, ils sont presque tous déjà courbés vers la terre, qui les réclame. Quelques-uns, se tenant raides encore malgré leur grand âge, marchant les épaules effacées et la tête droite, n'ont pas besoin de montrer leur médaille de Sainte-Hélène pour prouver qu'ils sont d'anciens soldats. Ceux-là s'arrêtent volontiers; du bout de leur bâton, ils dessinent des lignes sur le sable et s'animent en parlant. Si on les écoute, on les entend dire : « Le maréchal passa au galop, son chapeau tout de travers, il se tourna vers nous en criant comme un possédé; » ou bien : « A peine avons-nous le temps de nous former en carré, voilà ces diables de dragons qui reviennent. » Ces vieux braves se racontent, sans se lasser jamais, leur dernière bataille. Laquelle? Waterloo.

Parmi les vieillards admis en hospitalité à Bicêtre, les plus nombreux sont les septuagénaires, 328; de soixante-quinze à quatre-vingts ans, le chiffre diminue déjà, 209; de quatre-vingts à quatre-

vingt-cinq, il s'affaiblit encore dans une proportion notable, 133; de quatre-vingt-cinq à quatre-vingt-dix, on n'en compte plus que 26; de quatre-vingt-dix à quatre-vingt-quinze, il n'en reste que 6, témoins vivans de la révolution; au-delà de quatre-vingt-quinze ans, il n'y en a plus. Les années, les infirmités, qui pèsent double sur des hommes d'un si grand âge, ne leur ont point laissé une mansuétude extrême dans le caractère; dans tout hospice de la vieillesse, les sentimens qui dominent sont la haine, l'envie, le besoin de nuire. Entre eux, ces béquillards se disputent, s'injurient; ils se provoquent, se cachent des gardiens pour « vider leurs querelles, » ont des combats où les insultes d'ailleurs tiennent plus de place que les horions, car dans leurs mains le bâton qu'ils brandissent ressemble au *telum imbelle* de Priam. Ce troupeau de vieillards est fort malaisé à conduire : ils ne se révoltent plus comme autrefois, mais ils font une opposition systématique à tout règlement. D'avance ils trouvent tout absurde, même le gouvernement qui les fait vivre. On ne doit pas en être surpris. Certes ils sont ingrats, et ne considèrent pas assez combien c'est un grand bienfait pour eux que d'être admis dans cette maison hospitalière, où leur repos est assuré jusqu'à la fin de leurs jours; mais pour en arriver là, pour en être réduit à considérer comme une grâce suprême de pouvoir manger la pitance hospitalière, il faut avoir subi tant de déboires, tant de misères, tant de désillusions, qu'il reste au fond du cœur un levain d'amertume contre l'humanité tout entière, contre la vie elle-même. C'est ce qui les rend excusables, ces malheureux, et c'est ce que les rapports administratifs font ressortir avec une sage indulgence lorsqu'ils constatent que la population de Bicêtre est toujours mécontente et frondeuse; ils ajoutent cependant une observation qui semble contradictoire : « il est à remarquer, disent-ils, que les administrés qui ont reçu le plus d'éducation, qui ont connu l'aisance, sont ceux qui se plaignent le moins. » Pour ces derniers sans doute, c'est l'orgueil qui leur ferme la bouche. Quoi qu'il en soit, en 1848, pendant les journées de juin, on a pu voir quel esprit animait ces vieillards; le principal meurtrier du général Bréa appartenait à l'hospice de Bicêtre.

La majeure partie des pensionnaires est formée d'anciens artisans, de vieux militaires, à qui nulle blessure grave n'a ouvert les portes de l'Hôtel des Invalides, de domestiques qui n'ont pas su faire d'économies. A côté de ces indigens, et ne s'y mêlant qu'avec réserve, vient un certain nombre de déclassés qui ont connu de meilleurs temps : ce sont des artistes, des écrivains, des professeurs, des inventeurs, des commerçans, des fonctionnaires, qui, par suite d'incurie, de malheurs, se sont trouvés réduits à solliciter une

place à l'hospice. Ceux-là sont vraiment à plaindre, et cependant l'on vient de voir que ce sont eux qui se plaignent le moins. Tous du reste, par l'effet soit de l'âge, soit de la désespérance, soit du mauvais exemple, ont le même vice, l'ivrognerie. Ils peuvent sortir le jeudi et le dimanche, à la condition d'être rentrés à neuf heures. Après la révolution de février, les sorties avaient été rendues quotidiennes; mais les abus devinrent si graves, qu'un arrêté du 17 janvier 1850 décida qu'il n'y aurait plus que deux jours de liberté par semaine. Pour l'usage qu'on en fait, c'est bien assez. Il faut s'asseoir vers huit heures, par une soirée d'été, à la porte extérieure de l'hospice, et voir les pensionnaires oscillant, titubant, tombant, débraillés, la casquette sur le coin de l'oreille, chantant d'une voix chevrotante quelque refrain obscène, pour comprendre que le vin et l'eau-de-vie sont devenus pour eux une jouissance impérieuse. Les environs de Bicêtre sont peuplés de cabarets où s'engloutissent toutes les ressources de ces pauvres diables. Lorsqu'ils reviennent dans un état d'ivresse trop accusé, on les punit, on les prive de sortie, comme des collégiens paresseux. La passion est plus forte, et, dès qu'ils sont dehors, ils retombent aussitôt dans leur péché de prédilection.

D'autre part, c'est peut-être à ce goût des liqueurs fortes, qui coûte cher à satisfaire, qu'il faut attribuer l'ardeur au travail qu'ils témoignent presque tous. En effet, si l'on constate qu'ils n'ont en général aucun sentiment religieux, on remarque qu'ils sont actifs et assidus. L'administration, sentant qu'une occupation constante est, dans une maison si peuplée, une cause essentielle de tranquillité et de bonne tenue, encourage le plus qu'elle peut les pensionnaires au travail. Elle a des ateliers de tailleurs où se font les raccommodages de la maison, des ateliers de cordonnerie où l'on fabrique les chaussures ordinaires et même les chaussures orthopédiques qui sont commandées par le bureau central, et des ateliers de tapissiers où l'on ne répare, à proprement parler, que les matelas, les sommiers et les traversins. Tous les ouvriers, dirigés par un surveillant contre-maître, appartiennent au personnel de la maison, et sont pris indistinctement parmi les indigens, les épileptiques et les aliénés. On a réservé le rez-de-chaussée de l'ancienne Force pour les corps d'état isolés qui ont besoin d'un outillage spécial. Une très vaste salle est divisée en un grand nombre d'échoppes, qui servent d'ateliers particuliers aux indigens valides; c'est une faveur très recherchée d'être admis dans cette espèce de bazar, où l'emplacement, variant de 1 mètre 70 à 5 mètres, est loué en raison de 50 centimes à 1 franc 50 par mois. On y gratte la corne, on y polit le papier, on y roule des carcasses de pétards, on y enfile des perles,

on y prépare des mèches de veilleuse, on y tourne des ronds de serviette, on y enlumine des gravures communes dans des baguettes de châtaignier, on y taille des *faussets* destinés à oblitérer les trous que les marchands de vins et les employés de l'octroi font d'un double coup de foret aux tonneaux dont ils veulent goûter le contenu. Chacun arrange son échoppe à sa guise; il en est peu qui ne soient ornées d'un fragment de miroir. Les infirmes, les impotens, ceux qui ne peuvent quitter leur lit, mais qui ont conservé le libre exercice de leur main, obtiennent la permission de travailler dans les dortoirs; on a été obligé de limiter les autorisations accordées et de veiller à ce que chaque ruelle ne devînt pas une sorte d'atelier muni de tours, encombré de matières premières, bruyant et tout à fait incompatible avec un lieu spécialement destiné au repos. Il en était ainsi autrefois, et ce n'est pas sans peine qu'on est parvenu à donner aux dortoirs l'apparence qu'ils doivent présenter. Jadis l'incurie administrative était poussée à ce point que chaque pensionnaire avait près de son lit même l'attirail d'un petit ménage, sans oublier le fourneau sur lequel il faisait cuire toute sorte de ragoûts. Les salles étaient infectées par une perpétuelle odeur de cuisine, qui devenait presque un danger.

Sous le rapport des repas, de notables améliorations ont été introduites par l'administration; de 1841 à 1850, on a construit de grands réfectoires où toute la population valide est tenue d'aller manger. Avant cette époque, les vivres, distribués à heure fixe, étaient consommés dans les dortoirs, dans les cours, au grand mépris de la propreté et de la salubrité; de plus bien des ivrognes vendaient leur ration à vil prix, afin d'avoir quelques sous pour les jours de sortie. Tout est fort bien ordonné à cette heure, et seuls les infirmes ont droit de manger dans le dortoir. Comme tous ces vieillards ont constamment soif, la pharmacie met chaque jour à leur disposition 1,500 litres de coco, qu'ils vont puiser eux-mêmes dans une immense cuve qui contient l'eau et les bâtons de réglisse. Il va sans dire que cette tisane n'est rien moins que de leur goût, et deux fois par jour, de sept heures à neuf heures du matin, de une heure à trois heures de l'après-midi, ils peuvent aller à la cantine, où ils trouvent en quantité déterminée du vin rouge, du vin blanc et même de l'eau-de-vie. Cette cantine est gérée et alimentée par l'administration; autrefois il en était autrement. Avant 1802, un débitant vendait à boire à tous les reclus sans distinction. Un rapport fait en 1790 établit que le bénéfice net de cet industriel était en moyenne de 46,000 livres par an. Deux arrêtés du conseil général des hospices, l'un du 29 avril, l'autre du 17 septembre 1802, supprimèrent le débit, et mirent la cantine en adjudication

pour une somme qui s'éleva progressivement de 13,000 à 18,000 fr. Le fermier ne cherchait qu'à réaliser un gain considérable, livrait des boissons frelatées; on buvait à toute heure, l'ivrognerie régnait en permanence à Bicêtre avec tous les désordres qu'elle comporte. Les inconvéniens de ce système furent tels, qu'en 1837 trois arrêtés successifs du conseil général des hospices abolirent le fermage des boissons et décidèrent l'établissement d'une cantine gérée par l'administration. Les résultats ont dépassé tout ce qu'on avait pu espérer, car depuis lors la maladie et la mortalité ont diminué d'un dixième. Les salles de la cantine ressemblent à celles d'un grand cabaret : murailles nues, sol bitumé, tables et bancs en bois, comptoir d'étain défendu par une petite barrière derrière laquelle se tient le sommeiller. On est surpris en voyant une large pancarte indiquant qu'il est défendu de fumer. Une telle prohibition dans un lieu réservé spécialement « au culte de Bacchus » paraît bien excessive. Du reste, lorsqu'on voit répété sur tous les murs d'une maison la phrase sacramentelle : « il est interdit de fumer, » on est à coup sûr dans une dépendance de l'assistance publique, car jamais une administration n'a fait une telle guerre au tabac; le directeur général lui-même s'en abstient certainement tout le premier.

Malgré les améliorations qu'on n'a cessé d'apporter à l'hospice depuis trente ans, la place n'a pas encore, dans certains services, toute l'ampleur désirable. Il y a des dortoirs, celui de la salle Saint-Augustin par exemple, qui contiennent beaucoup trop de lits : 120 réglementaires et 20 supplémentaires. Si vaste que soit une chambre, il est contraire aux exigences les plus simples de la salubrité d'y entasser 140 personnes, et surtout 140 vieillards qui tous sont plus ou moins sujets à quelque infirmité. Le dortoir Saint-Augustin est cependant fort recherché malgré ce dangereux encombrement. La cause qui le rend précieux aux administrés de Bicêtre est assez bizarre pour mériter d'être expliquée. Ce dortoir est placé de façon à laisser voir Paris tout entier. Lorsque pendant la nuit un incendie s'allume dans la grande ville, un des pensionnaires donne bien vite la nouvelle; tous se réunissent aux fenêtres, se tassent les uns contre les autres, discutant sur le lieu précis du sinistre, riant si les flammes prennent des proportions imposantes et s'amusant beaucoup, car, ainsi que disait l'un d'eux, « ils ont si peu de distractions! » Au surplus, l'insensibilité de ces vieillards est vraiment extraordinaire; leur cœur semble avoir été ossifié par l'âge. Un vieux brave homme très honnête, et que bien des écrivains ont connu, était entré aux Incurables; il nous écrivit, nous priant avec instance d'aller le voir. Quand j'arrivai, il me dit : « J'ai quelque

chose à vous dire, mais j'ai oublié ce que c'est, attendez-donc, ah! voilà : ma femme est morte il y a quatre jours; je savais bien que j'avais quelque chose à vous dire. » Et notez que ce malheureux avait été un mari modèle.

Cependant, s'ils oublient volontiers les autres, ils ne négligent pas de penser à eux-mêmes, et ils ont fondé entre eux une société de secours mutuels, inaugurée en 1858, reconstituée en novembre 1863, et qui aujourd'hui fonctionne avec régularité sous la présidence du directeur de l'hospice. En dehors d'une cotisation régulière de 30 centimes par mois, chaque sociétaire doit verser un droit d'entrée qui varie selon son âge : avant 70 ans, 3 francs; de 70 à 76 ans, 5 francs; après 76 ans, 8 francs. Tout sociétaire malade est transporté à l'infirmerie, reçoit 21 sous par mois, et, s'il meurt, il n'est pas jeté au corbillard banal ni à la fosse commune : on lui fournit un convoi de 12 francs 50 centimes, et l'on dépose sa dépouille dans un terrain surmonté d'une croix commémorative. Autrefois le cimetière réservé aux pensionnaires de Bicêtre attenait à la maison même et longeait le chemin des Coquettes; il a été définitivement fermé et abandonné le 15 décembre 1860. Aujourd'hui les morts sont portés au cimetière d'Ivry, à ce *Champ des navets* où l'on verse les épaves de la morgue et de l'échafaud. Lorsqu'un des membres de la société de secours mutuels est décédé, tous les pensionnaires sont prévenus par une affiche appliquée sur les piliers des cours, et la plupart se font une sorte de devoir d'assister au service funèbre, qui se fait dans la chapelle élevée en 1669 par Levau, chapelle d'un style fort médiocre, comme la plupart des édifices religieux de cette époque.

Ainsi que dans tous les autres établissemens hospitaliers, les différens services sont séparés; un corps de logis spécial, vieux, mais restauré et tant bien que mal approprié aux exigences, est réservé à ce que l'on appelle les *grands-infirmes*. Ce sont les paralytiques, les cancérés et les gâteux. En entrant dans les dortoirs où ces malheureux croupissent, on s'étonne que la mort se soit arrêtée sur le seuil. Le spectacle d'une vie inutile, inconsciente, immobilisée, pleine de souffrance, dégoûtante, qui persiste en dépit de l'âge et des infirmités accumulées, est fait pour révolter le cœur, surtout lorsque l'on pense, — et dans de tels lieux cette impression vous saisit inévitablement, — à tant d'êtres jeunes, intelligens, aimés, indispensables, qui sont partis avant l'heure et ont laissé après eux des regrets que rien ne peut éteindre. — Les plus hideux parmi ces cadavres vivans, ceux dont il est difficile de s'approcher sans répulsion, ce sont les gâteux. Ceux-là sont retournés vers tous les inconvéniens de l'enfance. Leurs lits, qu'ils ne quittent jamais, s'appellent

des *auges;* de hauts côtés en bois les protégent contre les chutes, ils dorment sur des paillasses qu'il faut changer au moins tous les jours. On doit les traiter comme des nouveau-nés, les faire manger, les laver, leur rendre enfin tous les soins. Par un contraste étrange et qui est à l'honneur de l'humanité, le personnel des infirmières est aussi bon dans les hospices qu'il est déplorable dans les hôpitaux. On dirait qu'à force de vivre avec les mêmes infirmes, de les secourir, de pourvoir à tous leurs besoins, on finit par s'attacher à eux et par aimer cet épouvantable métier, qui ne donne ni repos ni trêve. J'avais remarqué une infirmière, grosse fille mafflue d'une quarantaine d'années, qui s'empressait autour des auges, et joyeusement faisait manger les gâteux. Je l'interrogeai. — Combien avez-vous de lits à soigner? — Quinze. — Combien de temps dure votre service quotidien? — De 5 heures du matin à 6 heures du soir. — Depuis quelle époque êtes-vous aux grands-infirmes? — Depuis 18 ans. — Combien gagnez-vous par mois? — 21 francs. — Vous aimez votre état? — Ah! oui, monsieur; sans mes malades, je m'ennuierais trop.

Tous les paralytiques ne sont point dans ces funèbres dortoirs; quelques-uns, qui peuvent encore remuer les bras, sont placés dans de petits chariots à quatre roues qu'ils sont capables de mettre eux-mêmes en mouvement, et à l'aide desquels ils se promènent. Quand le chariot verse, c'est tout de suite un événement, et l'on va chercher les infirmiers pour ramasser le pauvre diable. Souvent les contusions sont assez graves pour que le blessé soit transporté à l'infirmerie, qui est très belle, et où l'on garde douze lits, qu'on appelle *lits externes*, pour les habitans des villages voisins, exposés par leur métier même à subir quelquefois des accidens redoutables dans les carrières qu'ils exploitent. Nous avons vu là un homme attaqué d'un œdème effroyable, sorte d'éléphantiasis qui lui tuméfie les extrémités, lui gonfle les membres et l'empêche de se mouvoir. Il est suspendu dans un appareil construit exprès pour lui. Il a trente-neuf ans, en voilà quatorze qu'il est dans cet état. Ses ongles poussent, tombent, repoussent comme les feuilles des arbres; parfois il souffre le martyre et pleure comme un petit enfant. Il aime l'existence et dit: « Quand je serai guéri... »

Comme une ville, l'hospice de Bicêtre fait son gaz lui-même, a une usine bien outillée, qui, construite de 1858 à 1860, occupe un emplacement voisin de la chapelle protestante et des salles réservées au repos des morts, aux autopsies et aux ensevelissemens. La buanderie, les magasins généraux, la pharmacie, qui est très amplement pourvue, les celliers, sont en rapport avec l'importance de cette vaste institution hospitalière; mais la lingerie dépasse tout ce

qu'on peut voir en ce genre; c'est un musée de serviettes et de bonnets de coton. Chaque catégorie de linge est pliée d'une façon particulière, par douzaine, et assemblée de manière à former un dessin spécial, de sorte que l'on peut reconnaître à première vue combien on possède de paires de draps, de bas ou de chemises. Ce n'est pas sans un certain orgueil que la surveillante chargée de ce service en montre les détails, qu'on ne se lasse pas d'admirer. C'est à Bicêtre que l'assistance publique a installé la vacherie dont elle tire le lait qui lui est nécessaire pour la consommation des hôpitaux et des enfans assistés. Le seul moyen que l'administration ait encore imaginé pour avoir du lait pur est d'entretenir des vaches et de les faire traire elle-même; de cette façon, elle est du moins assurée de la sincérité des produits qu'elle envoie aux malades. L'étable est large, et nous y avons compté dix-huit beaux animaux, qui ruminaient couchés sur une haute litière.

Tels sont les différens services qui appartiennent ou sont rattachés à l'hospice de Bicêtre. Il serait peut-être à désirer que la maison fût exclusivement réservée aux indigens et aux infirmes, et qu'on en éloignât les épileptiques, les idiots et les fous, que nous voudrions voir enfermés dans des établissemens spéciaux; les divisions qu'ils occupent, les vastes bâtimens où ils sont logés, donneraient des places enviées à tous les vieillards qui traînent dans nos rues, dans les garnis infects, une existence misérable, et que la préfecture ramasse pour les envoyer dans les dépôts de Saint-Denis et de Villers-Cotterets, mais qui par leur âge, par l'impossibilité où ils se trouvent de subvenir aux besoins les plus impérieux de la vie, semblent désignés pour obtenir un asile à l'hospice de la vieillesse. Cette confusion de l'indigence et de la maladie nerveuse, de la caducité et de l'insanité mentale, donne à Bicêtre, malgré ses très larges proportions et son aspect grandiose, un caractère pénible qui rappelle trop celui des maladreries du moyen âge, et qui semble une anomalie avec le progrès dont l'assistance publique a si souvent pris la généreuse initiative. Malheureusement cette confusion regrettable, nous allons la retrouver en étudiant la Salpêtrière.

II.

Sur le boulevard de l'Hôpital, à côté de la gare du chemin de fer d'Orléans et presque en face du Jardin des Plantes, s'ouvre la grande porte de la Salpêtrière. Dès qu'on la franchit pour pénétrer dans la vaste cour divisée en quatre parterres inégaux et entourée d'arbres, dès qu'on a devant les yeux le désagréable dôme octogone de la chapelle, élevée en 1669, une image s'impose immédiatement à

l'esprit. Le visiteur, pour peu qu'il soit lettré, ne songe ni à Pompone de Bellièvre, qui fut le vrai créateur de la maison, ni à la comtesse de Valois-Lamotte, qui y fut amenée en fiacre après la terrible matinée du 21 juin 1786; il ne se souvient que de Manon Lescaut. Le peintre a été si habile que la fiction est devenue plus vivante que la réalité, et qu'il faut faire un certain effort de raisonnement pour ne pas demander aux surveillans de vous conduire à la cellule où la maîtresse de Desgrieux fut si cruellement enfermée, et où elle cachait « ce teint de la composition de l'amour » sous l'humble cornette des prisonnières. D'ailleurs cette inévitable impression s'efface vite à l'aspect de vieilles femmes assises sur les bancs, et l'on comprend aussitôt que l'hospice a perdu le caractère de maison correctionnelle qu'il avait au siècle dernier. C'était, dit une notice faite en 1657 pour le cardinal de Mazarin, « un grand emplacement de 18 à 20 arpens dans lequel il y avait divers corps de bâtiment de 30 à 40 toises de long, en forme de grange, où se faisait le salpêtre, et d'autres où il y avait une fonderie et quelques lieux propres à des magasins. » On l'appelait communément *le petit arsenal;* l'édit royal du 27 avril 1656 en fit don à l'administration de l'Hôpital-Général, et décida qu'il serait mis en état de recevoir les mendians.

La Salpêtrière et Bicêtre semblent avoir été faits pour une destinée commune. Comme l'hospice de la vieillesse (hommes), l'hospice de la vieillesse (femmes) a contenu une population où tous les élémens se trouvaient confondus. Tenon, dans son rapport de 1788, dit qu'on y rencontrait « des femmes et des filles enceintes, des nourrices avec leurs nourrissons, des enfans mâles depuis l'âge de sept ou huit mois jusqu'à celui de quatre à cinq ans, des jeunes filles de tout âge, des vieilles femmes et des vieillards mariés, des folles furieuses, des imbéciles, des paralytiques, des épileptiques, des estropiés, des teigneuses, des incurables de toute espèce, » tout cela pêle-mêle. Il s'y trouvait même des femmes atteintes d'écrouelles, car à cette époque la vertu miraculeuse s'était retirée de nos rois, et c'est en vain que Louis XVI aurait dit : « Je te touche, Dieu te guérisse. » Dans les jardins, des marchands avaient dressé des baraques où se tenait une foire perpétuelle; « c'est un cloaque affreux, » disent Camus et Larochefoucauld-Liancourt. Au centre même de l'hospice s'élevait une geôle divisée en quatre services distincts : le *Commun,* maison d'arrêt pour les filles publiques, — la *Correction,* réservée aux filles débauchées qui pouvaient revenir au bien, — la *Prison,* où l'on gardait les personnes arrêtées par ordre du roi, — la *Grande-Force,* destinée aux femmes flétries par la justice. Les malheureuses qui étaient détenues au mois de septembre 1792

ne furent point épargnées, le massacre fut plus régulier qu'à Bicêtre; mais il n'en coûta pas moins la vie à trente-cinq victimes, qui toutes, il faut le dire, portaient sur l'épaule la lettre V, dont à cette époque on marquait les criminels condamnés pour vol. Lorsque le conseil général des hospices prit possession de la Salpêtrière en 1802, on se mit rapidement à l'œuvre pour épurer cette maison gangrenée, rendre les détenus aux prisons, renvoyer les enfans, les filles-mères, les hommes mariés, et pour lui donner enfin le caractère exclusif d'un hospice consacré aux femmes vieilles, indigentes et infirmes. Cependant, malgré les réclamations du conseil général, on y conserve des divisions affectées au traitement des épileptiques et des aliénés.

La Salpêtrière a supporté, il y a peu d'années, un désastre considérable. Le choléra de 1832 n'avait pas frappé sur l'hospice avec une intensité trop grande; il avait traversé, il est vrai, ces vieilles salles imprégnées de la contagion de deux siècles, mais sans dépasser la mesure qu'il observait dans les autres quartiers de Paris; sur 5,000 pensionnaires, on ne compta que 546 malades et 328 décès. De 1832 à 1849, des améliorations matérielles sans nombre furent apportées à la Salpêtrière; les services furent organisés avec plus de soin, les cours dégagées, les dortoirs agrandis, ce qui permit de remédier à l'entassement des lits. Quand 1849 arriva, on était donc légitimement en droit d'espérer que l'épidémie serait cette fois plus clémente encore. Il n'en fut rien. On eût dit qu'ouverte dans la direction de l'est, d'où vient le choléra, la Salpêtrière recevait les premiers coups et les amortissait au bénéfice de la ville tout entière. Il y eut en 1849, sur cette malheureuse maison, deux attaques parfaitement distinctes qui l'ont décimée. La première eut lieu au mois d'avril; sur 4,252 pensionnaires, 546 furent atteints par le fléau, et 422 moururent; la seconde, aussi brutale, profita des grandes chaleurs et se manifesta au mois de juin. L'hospice n'avait plus qu'une population de 3,710 individus; le choléra en frappa 542 et en tua 420. Dans l'intervalle de ces deux assauts, le mal et la mort s'étaient ralentis, sans cesser cependant leur œuvre de destruction. Aussi, lorsque l'épidémie disparut et que l'on fit les comptes funèbres, on constata que, sur 1,859 personnes atteintes, 1,402 avaient péri. Dans certains dortoirs, la mortalité fut effroyable. A la salle Sainte-Madeleine, réservée aux cancérées et aux gâteuses, il y avait une cholérique sur deux pensionnaires, et les décès s'élevèrent au chiffre énorme de 84 pour 100. Le personnel des surveillantes, des infirmières, des médecins, fut admirable d'abnégation, et le directeur de la maison mourut debout, brisé par le fléau contre lequel il luttait au premier rang.

Dans les cas d'épidémie, c'est à Bicêtre et à la Salpêtrière que l'assistance publique demande secours; on profite des vastes dimensions de ces deux établissemens pour y installer des malades. Pendant la contagion variolique qui, cet été, a sévi sur Paris, on avait organisé un service de varioleux à la Salpêtrière, dans des bâtimens condamnés à tomber bientôt, et un service de convalescens à Bicêtre. Ce n'est pas la place qui manque, car, si Bicêtre rappelle une petite sous-préfecture, la Salpêtrière ressemble à une sous-préfecture de première classe. C'est vraiment une ville. Elle s'étend sur une superficie de 31 hectares (308,821 mètres), et comprend quarante-cinq corps de logis recevant le jour de 4,682 fenêtres. La population de la Salpêtrière au 31 décembre de 1869 était de 4,551 âmes. C'est du reste, croyons-nous, le plus grand hospice connu dans le monde entier. Dans les hôpitaux ordinaires, c'est le portier qui est cantinier et qui débite aux pensionnaires les denrées autorisées. Ici, il ne peut en être de même, la population est trop considérable; aussi, en dehors d'une cantine générale, qui ne diffère que bien peu de celle de Bicêtre, a-t-on été obligé d'ouvrir, à l'intérieur même de la maison, un véritable marché, où l'on rencontre des fruitiers, des épiciers, un café, des marchands de tabac. J'ai vu là quatre ou cinq vieilles femmes qui fumaient gravement leur pipe. Comme je m'approchais, elles se sont levées en me faisant le salut militaire, et j'ai reconnu d'anciennes vivandières de régiment. Il est dans le marché une boutique qui, plus que toute autre, est constamment en activité, c'est celle de la blanchisseuse, qui, malgré les nombreuses ouvrières qu'elle emploie, ne parvient pas à satisfaire « toutes ses pratiques, » tant elle a de fichus et de bonnets à blanchir, à repasser, à plisser, à tuyauter, à goudronner. La coquetterie des pensionnaires est inexprimable, et, lorsque vient le jour de visite ou le jour de sortie, elles n'ont ni fin ni cesse pour affubler leurs vieilles personnes de quelque bel affiquet tout battant neuf.

Cette coquetterie est-elle tout à fait platonique? Si l'on pouvait lire les correspondances qui bien souvent sont échangées entre Bicêtre et la Salpêtrière, on hésiterait à en répondre. Lorsque pour les besoins du jardin, pour des transports de bois, pour ce que l'on appelle les gros ouvrages, on fait venir au boulevard de l'Hôpital quelques-uns des pensionnaires les moins invalides de Bicêtre, on ne peut imaginer de quels soins ils deviennent immédiatement l'objet de la part des pauvres vieilles, qui les regardent passer avec des regards pleins d'attendrissement. Si elles maudissent quelque chose, ce n'est point leur âge, c'est la discipline qui les arrête plus souvent qu'elles ne voudraient. Leur cœur est encore si faible, si

enclin aux doux épanchemens, que, le dimanche et le jeudi, pendant les trois heures réglementaires où l'entrée de l'hospice est rendue publique, on est obligé de les surveiller d'une façon toute spéciale pour les empêcher de donner leur ration à de vieux gueux sans vergogne qui, sous prétexte de venir les voir, se font nourrir par elles, et leur extorquent les quelques sous qu'elles ont pu gagner pendant la semaine.

La compassion intéressée qu'elles éprouvent pour les débris du sexe auquel elles n'appartiennent pas, elles ne la ressentent guère les unes pour les autres. Entre elles, ces femmes sont acariâtres, sottisières et mauvaises. Elles se disputent sans cesse, se prennent au bonnet, et l'on a bien de la peine à rétablir la concorde. Lorsqu'elles entrent à l'hospice, emportées par la mobilité d'impression naturelle aux femmes, elles se lient avec leurs compagnes de chambrée, leur racontent tout ce qu'elles ont fait, et se livrent parfois à des confidences qui ressemblent bien à des confessions. Ces belles amitiés ne durent guère, les disputes leur succèdent, et, comme les pensionnaires de l'hospice sont aussi fortes en gueule que les servantes de Molière, Dieu sait avec quelle acrimonie, quels verbes violens, elles se reprochent ce que la veille peut-être elles se sont confié avec tant d'abandon. Si, dans des heures d'épanchement, elles se sont entre elles dévoilé leur passé, elles le cachent soigneusement à l'administration. Il y a parmi ces femmes des domestiques, de petites boutiquières, des marchandes des quatre-saisons, des ouvrières; on y a retrouvé des femmes colosses qui avaient eu leur jour de célébrité dans les foires, des filles vieillies que la prostitution avait inscrites sur ses registres. C'est à la Salpêtrière que mourut la femme du fameux Coignard, le faux comte Pontis de Sainte-Hélène, et là aussi que sont venues finir, hideuses et hébétées, bien des femmes qui, au temps de leur jeunesse, avaient vu à leurs pieds tout le Paris de l'élégance. Celles-ci, il est presque facile de les reconnaître; elles ont conservé dans le regard une sorte d'impudence volontaire qui se mêle à une expression de tristesse indicible. Si elles ont été belles jadis, on ne s'en aperçoit guère; la plupart sont d'une laideur inexprimable. Couchées dans leur lit, la tête couverte du bonnet blanc, le drap ramené sur les épaules, elles ressemblent à de vieux hommes; elles ont la voix rauque et de la barbe au menton. Beaucoup d'entre elles, flottant entre le retour à l'enfance et la mort, sont tellement affaiblies qu'elles ne peuvent supporter ni reproches ni observations; elles ont peur de tout, et, quand on les regarde, elles se mettent à pleurer. D'autres au contraire, énergiques et très vivantes malgré leur âge, oscillent entre la folie et la raison. En général, celles-ci sont taciturnes, renfrognées, en

dessous, pour me servir d'une locution vulgaire très expressive. Elles se croient en butte à des persécutions; des voix leur parlent, qui les menacent, mais ne les effraient pas; elles aiment la lutte, la cherchent, s'y jettent avec une extrême violence. A leur avis, tout est mauvais, le lit, la nourriture, le vin, les médicamens; on a fort à faire pour les calmer et les maintenir en paix. Ces malheureuses, que l'on pourrait, sans craindre de commettre une erreur, transporter dans la division des aliénées, occupent une salle à part, la salle Sainte-Eugénie, qui forme une sorte de section pénitentiaire, où cependant elles subissent le régime et la discipline imposés à toute la maison.

Celles qui sont restées valides et peuvent encore faire œuvre de leurs doigts travaillent pour le compte de l'administration. Les moins alertes font de la charpie, les autres cousent des draps, des chemises, ravaudent des bas, préparent des mèches de veilleuse; il leur faut bien besogner pour gagner 4 ou 5 sous par jour. Quelques-unes ont conservé une adresse de mains et une acuité de vue extraordinaires: une vieille, âgée de quatre-vingt-deux ans, surnommée *la fée*, ne se sert pas de lunettes, et fait des points piqués avec une perfection à rendre jalouse une lingère à la mode. On est très bon pour toutes ces vieilles femmes, qui geignent du matin au soir et sont revêches comme des têtes de chardons. D'habitude on ne les interpelle que par un petit nom d'amitié : « maman, » et les surveillantes déploient à leur égard une inaltérable mansuétude. « Quels sont vos moyens de coercition ? » demandions-nous à l'une de ces employées. Elle me répondit : « La douceur. » En général, le personnel des surveillantes et des sous-surveillantes est excellent. Dans leur costume gris, coiffées du bonnet de tulle noir posé sur un bandeau de batiste blanche, elles ont une apparence austère difficile à définir, et qui a quelque chose à la fois de monacal et de protestant. Plusieurs appartiennent à de bonnes familles, ont été élevées à l'institut impérial de Saint-Denis, et disent avec orgueil qu'elles sont filles de la Légion d'honneur. Elles n'ont que des émolumens bien maigres, comparativement à la très pénible fonction qu'il leur faut remplir : au maximum, 500 francs par an. La règle qui leur est imposée n'est point rigoureuse, mais elle les astreint à une sujétion presque constante, car c'est tout au plus si chaque mois on leur accorde deux ou trois jours de liberté. Quant aux filles de service, il y en a qu'il faut admirer; elles sont jeunes, charmantes, et trouveraient facilement, au lieu d'une rémunération illusoire pour un métier spécialement répugnant, une existence momentanée de plaisirs et de luxe.

Les dortoirs de la Salpêtrière, du moins ceux qui ont été amé-

liorés depuis une trentaine d'années, sont très beaux, éclairés par de larges fenêtres et dans de bonnes conditions de salubrité. Comme on a voulu éviter l'encombrement, et que cependant il était indispensable de donner aux pensionnaires quelques meubles où elles pussent serrer leurs vêtemens, tous les lits sont munis d'un grand tiroir et accostés d'une baraque, sorte d'armoire en chêne qui recèle les mille petits ustensiles si chers aux femmes. Lorsque la porte de ces capharnaüms est entr'ouverte, on aperçoit des fioles, de vieux pots de pommade, des tasses à demi pleines de salade, des sucriers, des coquetiers, des soupières ébréchées, et un tas d'autres inutilités qui composent le mobilier personnel de ces pauvres vieilles. Dans plus d'une de ces baraques s'élèvent de petites chapelles ornées de Vierges en plâtre, de fleurs de clinquant, d'images coloriées, devant lesquelles repose un bénitier. Près d'un lit occupé par une femme très âgée, j'ai vu un portrait à l'huile qui n'était pas absolument mauvais, et qui représentait de grandeur naturelle la tête d'une petite fille morte couronnée de roses blanches. J'ai regardé la femme, elle m'a compris, car, à la muette question que je lui adressais, elle a répondu : « C'est ma fille, voilà soixante ans que je l'ai perdue, je n'ai jamais quitté son portrait. » Ses yeux se mouillèrent, et elle ajouta : « C'est tout ce que j'ai sauvé du naufrage. »

Les anciens dortoirs, qui pour la plupart sont situés sous les combles, devraient être démolis et bâtis à nouveau. Ils sont en contradiction flagrante avec tous nos établissemens hospitaliers. Il y en a qui sont trop étroits, beaucoup trop bas de plafond, trop peuplés, où les lits se touchent sans intervalle, et qui de plus sont littéralement empoisonnés par le voisinage de certains lieux mal aménagés et tout à fait rudimentaires. On pourrait croire que les pensionnaires apprécient les dortoirs neufs, et qu'elles considèrent comme une faveur d'y être admises; loin de là, elles semblent ne rechercher au contraire que les coins obscurs où elles peuvent échapper plus facilement à la surveillance. Deux dortoirs, qu'on a surnommés l'un la *Forêt-Noire* et l'autre la *Chambre-des-Treize*, font l'objet de leur envie; elles assaillent l'administration de demandes pour obtenir d'être placées dans ces salles privilégiées, qui sont au dernier étage des deux bâtimens en façade sur la cour d'entrée : le bâtiment Mazarin et le bâtiment Lassay. La perspective à cette hauteur est à la vérité splendide : elle embrasse tout Paris jusqu'aux collines de Belleville, de Saint-Cloud et de Meudon; mais les vieilles sont blasées sur ce spectacle, que la faiblesse de leur vue leur rendrait du reste indifférent. Ce qu'elles aiment dans ces deux chambres, ce sont les chambres mêmes, qui cependant ne sont point

belles. La *Forêt-Noire* est bien nommée; c'est un long dortoir dont le plafond est soutenu par une telle quantité d'étais qu'on le croirait élevé sur pilotis; de plus vingt et une grosses poutres transversales sont placées si bas qu'elles forcent un homme de taille moyenne à se courber. La *Chambre-des-Treize*, ainsi appelée à cause du nombre de lits qu'elle contient, est également empêtrée de poutrelles et de soliveaux. En outre ces deux salles sont faites en brisis; le plafond, suivant la forme du toit, s'abaisse tout à coup et tombe sur le plancher à angle obtus. C'est cette disposition si désagréable aux yeux, si contraire à l'hygiène, qui rend ces chambres précieuses aux pensionnaires; dans l'intervalle relativement considérable qui sépare leur lit de la muraille inclinée, dans ces recoins, elles installent quelques meubles, et trouvent moyen d'établir là une sorte de retrait qu'elles nomment pompeusement leur salon. Être dans la *Chambre-des-Treize* ou dans la *Forêt-Noire* est pour ces pauvres femmes un rêve toujours caressé, et que bien souvent la mort empêche de réaliser. Et cependant, pour atteindre à ces lieux fortunés, il faut gravir une centaine de marches, ce qui est bien dur pour des jambes de septuagénaire.

Le besoin d'isolement qui travaille toutes ces vieilles ne montre-t-il pas combien la vie forcée en commun est pénible pour la plupart des natures? Ce besoin de fuir une compagnie imposée, de se recueillir, apparaît encore plus évidemment lorsqu'on sait à quelles obsessions le directeur est en butte dès qu'il se produit une vacance dans le bâtiment Saint-Félix. Cette construction dépendait sans doute de l'ancienne *Force;* c'est là que fut enfermée la comtesse de Valois-Lamotte, c'est là que, dans son désespoir, elle se plaçait en hiver à demi nue sous une fontaine ouverte, c'est de là qu'elle s'est sauvée en juin 1787, un an après son incarcération, sans qu'on ait jamais su, sans qu'on sache positivement encore aujourd'hui qui favorisa son évasion. Ce bâtiment est un carré long entourant un petit jardin; si l'on en croit le rapport de M. de Pastoret, il contenait jadis deux dortoirs qu'on a coupés par des refends, et qu'on a divisés en soixante-huit chambrettes moins grandes que bien des cellules de prison. Il faut avoir donné l'exemple d'une conduite irréprochable, ou être appuyé par des recommandations sérieuses, pour obtenir la jouissance d'un de ces cabanons; on les réserve ordinairement pour l'aristocratie de la Salpêtrière, pour les pensionnaires que des malheurs inattendus ont réduites à la triste condition de demander un suprême asile à la charité publique. Les privilégiées de Saint-Félix reçoivent de l'administration un lit, deux chaises, une commode et une armoire; elles sont libres d'arranger à leur guise ce réduit qu'avec tant d'orgueil chacune d'elles appelle « ma chambre. » On

met des rideaux en perse à la fenêtre et autour du lit, on colle un papier gai sur la muraille, on accroche à côté de la croisée des portraits photographiques, on installe le chat familier sur un coussin, on a dans une cage quelques oisillons, serins ou chardonnerets; en un mot, on ne recule devant aucun effort pour faire de ce cabanon un « chez soi, » et pour lui donner un caractère individuel qui est comme une protestation contre la règle uniforme de l'hospice. Toutes les heureuses qui vivent là et qui ont gardé quelques souvenirs palpables de leur existence passée les répandent avec complaisance autour d'elles; sur une commode, nous avons remarqué une couronne de mariage et un bouquet virginal de fleurs d'oranger abrités par un globe de verre.

Comme à Bicêtre, on a consacré des divisions séparées aux grandes-infirmes; mais le dortoir des gâteuses est bien encombré; nous y avons compté soixante-trois lits. Un quartier spécial est réservé aux cancérées : jamais Dante ni Callot n'ont imaginé des monstres pareils à ceux qui sont là, et desquels on détourne son regard. La plupart des misérables qu'on a reléguées dans ces dortoirs isolés sont atteintes de l'horrible mal qu'on a bien nommé le *lupus*, car il est dévorant comme un loup; c'est le même que le moyen âge appelait *noli me tangere*, ne me touche pas! C'est la dartre rongeante, celle qui lentement, mais inévitablement, désagrége les tissus, les ouvre et les détruit jusqu'aux os, qu'elle met à nu. Chez les femmes, bien plus fréquemment que chez les hommes, elle se jette au visage et en fait une plaie vive, si épouvantable, si hideuse, qu'elle défie toute comparaison. La face est un mélange de tubercules, d'ulcères, de cicatrices blanches, qui laissent écouler une sanie perpétuelle. La peau, rugueuse, boursouflée par des soulèvemens internes, semble être pralinée partout où elle n'est pas tombée sous l'action corrosive de cette maladie féroce. Les lèvres, le nez, les paupières mangées, donnent au visage l'apparence d'une tête de mort sanguinolente : c'est un cauchemar. L'une de ces malheureuses est devenue pour ses compagnes même un tel objet d'horreur qu'on lui enferme la figure dans un bonnet de cotonnade en forme de cornet qui la cache absolument aux regards. Par une ironie du sort, elle porte le nom de la magicienne des rajeunissemens, elle s'appelle Médée. Les grandes-infirmes ont une infirmerie spéciale; on les y transporte quand une maladie accidentelle vient s'ajouter à leur mal incurable. Pour les malades des autres services, il existe une grande infirmerie isolée entre deux parterres; les salles en sont assez vastes pour qu'on ait pu placer les lits de telle sorte que chacun d'eux soit en face d'une fenêtre, disposition excellente, et qu'il serait bon d'appliquer autant que possible à nos hôpitaux.

Toutes les pensionnaires qui ne sont pas retenues à l'infirmerie, soit au quartier des grandes-infirmes, soit dans leur dortoir respectif, par quelque indisposition passagère, sont répandues dans les cours, dans les jardins, ou assises à l'ombre d'un immense quinconce, si touffu qu'il ressemble à un vrai bois, et qu'on appelle *la Hauteur*. C'est là qu'elles passent la plus grande partie de la journée à bavarder et surtout à médire les unes des autres.

Les cuisines de la Salpêtrière sont une curiosité; celles de l'abbaye de Thelême devaient être ainsi. Avec les immenses fourneaux, les bassines de cuivre éblouissant, la rôtisserie active, les grandes tables où l'on découpe les viandes, les amas de légumes qu'on jette à la pelle dans les chaudières, avec les marmitons empressés et le chef grave qui attise les feux en jetant partout le coup d'œil du maître responsable, on pense involontairement aux apprêts de la noce du « riche Gamache. » La nourriture, qui nous a paru préparée avec soin, est distribuée dans des réfectoires; on ne sert dans les dortoirs que les pensionnaires infirmes ou trop vieilles. Le repas qu'elles préfèrent toutes, ce n'est ni le dîner, ni le souper, c'est le déjeuner, qui cependant ne se compose que d'une tasse de lait chaud; mais, moyennant 10 centimes, la cantine du marché leur fournit du café noir et deux morceaux de sucre, et elles peuvent alors faire « leur café au lait, » insipide boisson dont toutes les femmes de Paris sont si friandes, au grand détriment de leur santé. C'est pour les habitantes de la Salpêtrière un tel besoin, qu'on ne le leur interdit jamais, même lorsqu'elles sont malades et réduites à la diète. Une femme portant un réchaud sur lequel pose une gamelle pleine de café passe littéralement sa journée à monter les escaliers, à entrer dans tous les dortoirs et à distribuer, contre paiement, la liqueur dont Mme de Sévigné avait prédit que le goût serait si tôt passé.

Les vastes dimensions de l'établissement ont permis d'y installer quelques services d'intérêt général, entre autres une buanderie et des ateliers de raccommodage. La Salpêtrière fait le blanchissage d'une partie des hôpitaux de Paris; aussi la buanderie y est-elle organisée d'une façon supérieure. Autour de six bassins énormes, plus de deux cents femmes, placées dans des auges et dans des baquets, lavent le linge que nos maisons hospitalières envoient régulièrement. Il est inutile de s'appesantir sur ce qu'on voit là et sur les inconvéniens que présenterait un tel amoncellement d'alèses, de bandes, de chemises, de draps maculés, si les hangars sous lesquels on travaille n'étaient ouverts à tous les vents. On a pu y constater, pendant la dernière épidémie de petite vérole, combien les idées reçues sont parfois démenties par les faits. Il est généra-

lement admis que la pellicule variolique est un des agens de contagion les plus puissans. Les Chinois vaccinent en appliquant une pellicule pulvérisée dans l'intérieur de la narine. Les blanchisseuses de la Salpêtrière ont reçu tout le linge où les varioleux de nos hôpitaux avaient dormi, couché, étaient morts. Si des créatures humaines ont été exposées à prendre les germes d'une maladie qui se communique avec la plus extrême facilité, certes ce sont ces lavandières. Eh bien! aucune d'elles n'a été atteinte.

On ne peut douter cependant que l'action de secouer fréquemment du linge ne porte un préjudice grave à la santé. Les ouvrières, les surveillantes employées au service spécial de la lingerie en fournissent la preuve. Ce sont elles qui reçoivent le linge lavé, séché et plié. En terme de ménage, elles le visitent, c'est-à-dire que, déployant chaque pièce une à une et l'examinant avec soin, elles voient et décident si elle doit être envoyée aux ateliers de raccommodage ou au magasin central. Toutes ces femmes ont mal au larynx, sont sujettes à une toux sèche et continue qui les fatigue beaucoup. L'espèce d'impalpable duvet qui se détache de la grosse toile, surtout lorsque celle-ci est fatiguée par l'usage et par des lessives répétées, pénètre dans les voies respiratoires, les irrite, provoque un picotement perpétuel, et finit par amener des affections sinon graves, du moins très gênantes. — Or presque tout le linge qui passe entre les mains des lingères de la Salpêtrière est du linge qui *peluche*, c'est le mot consacré, et il en résulte pour elles cette sorte d'inconvénient spécial auquel il serait facile de remédier en leur distribuant ces *respirateurs* en ouate de coton que J. Tyndall préconise et fait adopter avec tant de succès en Angleterre. Cet appareil, très facile à porter et dont le prix est extrêmement minime, appliqué sur la bouche et sur les narines, arrête au passage les corps étrangers, si imperceptibles qu'ils soient, et ne laisse passer que de l'air respirable absolument purgé de toute matière parasite. Les femmes de la lingerie se font aider dans leur fatigante besogne par des pensionnaires valides. Comme il faut une certaine vigueur pour manier ces grosses masses de linge, on choisit de préférence les moins âgées, qui sont les épileptiques. Bien souvent, au milieu de leur travail, une de ces malheureuses se lève, pousse cette plainte déchirante qu'on n'oublie jamais quand on l'a entendue une fois, et tombe en proie au mal mystérieux qui la visite. Ces accidens sont si fréquens, qu'on n'y fait guère attention, et qu'ils semblent faire partie de la vie usuelle. On prend la malade, on l'étend sur un paquet de linge en l'isolant de la muraille et des meubles pour qu'elle ne se blesse pas pendant les convulsions, on desserre ses vêtemens et on la laisse là jusqu'à ce que l'attaque ait

pris fin, jusqu'à ce qu'elle soit sortie du sommeil qui suit inévitablement de tels accès.

C'est aussi à la Salpêtrière, dans les vastes terrains qu'on nomme le *marais*, que l'administration a établi le jardin central qui fournit des fleurs aux parterres et aux préaux de tous les hôpitaux de Paris. Cela peut paraître excessif au premier abord, mais cette attention pour les malades est très judicieuse, très humaine, car rien ne leur fait plus de plaisir que la vue de la verdure et des plantes en floraison. Dans un coin du marais, on a installé au mois d'avril dernier, sous la direction d'un praticien habile, une *génisserie*, étable destinée à recevoir un certain nombre de génisses, sur lesquelles on produit le *cow-pox* dont on se sert pour les vaccinations et les revaccinations. Les résultats obtenus ont été excellens, et ils engageront sans doute l'administration à conserver, à augmenter, à faire fructifier cette précieuse fabrique de vaccin, qui, dans les cas d'épidémie, peut devenir une ressource inappréciable pour la population parisienne.

A la Salpêtrière et à Bicêtre, on peut se rendre compte facilement du système de retraite que l'assistance publique met en œuvre pour ses vieux employés. Après trente ans de service et soixante ans d'âge, elle leur accorde, suivant l'importance des fonctions qu'ils ont exercées, une pension qui varie pour les hommes entre 400 et 250 francs, pour les femmes entre 350 et 200 francs. Une telle somme est fort minime et à peu près insuffisante pour répondre aux besoins de la vie la plus modeste. Aussi à cette retraite plusieurs anciens employés préfèrent-ils *le repos*. Pour être admis au titre de reposant ou de reposante, il faut remplir les conditions d'âge et de service exigées pour la pension; selon qu'on a fait partie des employés de première, de seconde ou de troisième classe, on obtient dans un des hospices de la vieillesse une chambre et un cabinet, une chambre isolée, un lit dans un dortoir commun. On reçoit la nourriture, les vêtemens, une certaine quantité de bois et de chandelles, et les soins gratuits lorsque l'on est malade. En outre il est accordé à chaque reposant, suivant la catégorie à laquelle il appartient, un secours annuel de 72 francs pour la première classe, de 50 francs pour la seconde, de 30 francs pour la troisième; cette indemnité s'augmente de 3 francs par année de service dépassant le chiffre réglementaire de trente ans. A la Salpêtrière ainsi qu'à Bicêtre, un bâtiment est réservé aux personnes en *repos*, qui vivent entre elles comme les petits bourgeois d'une bourgade de province. Les hommes qui savent quelque métier en tirent parti pour accroître leur bien-être, les femmes tricotent et parfois se réunissent le soir pour faire une partie de nain jaune ou de biribi.

L'impulsion donnée aux services multiples de la Salpêtrière est à la fois très douce et très uniforme. Les améliorations opérées dans les aménagemens sont à l'abri de tout reproche, celles qui restent encore à faire dans diverses constructions trop vieilles, et dont il a fallu tirer parti, viendront successivement, au fur et à mesure des facilités que le budget de l'assistance pourra offrir. Dans un avenir prochain, les anciens dortoirs auront disparu, et les dispositions intérieures de l'hospice répondront au progrès que notre système hospitalier a su accomplir depuis 1849; mais, à moins de tout bouleverser de fond en comble, on ne pourra jamais donner à l'établissement entier une apparence régulière et monumentale. Construits sans plan déterminé, selon les besoins qui s'imposaient, au hasard de l'emplacement qu'on trouvait libre, les différens édifices ont été répandus çà et là d'une façon tout arbitraire. Seul le bâtiment qui fait face à l'entrée semble être le résultat d'une conception définie; c'est celui où s'ouvre la chapelle, dont il faut parler, car elle joue un très grand rôle dans l'existence des pensionnaires de l'hospice. Elle est formée d'une rotonde à laquelle huit nefs aboutissent; la direction a fort habilement profité de cette disposition pour isoler les unes des autres toutes les catégories de pensionnaires lorsqu'on les conduit à la messe. Les indigentes sont placées dans une travée, les épileptiques dans une autre, les idiotes dans une troisième, et ainsi de suite. Le personnel ecclésiastique est nombreux, les cérémonies sont très pompeuses, l'encens brûle à profusion, et les chants de l'orgue montent sous les voûtes sonores. Un personnage impassible et digne assiste aux services religieux avec une solennité peu commune; c'est le suisse, qui n'est autre qu'un vieux bonhomme emprunté à Bicêtre. On le revêt, pour la circonstance, d'un uniforme galonné sur toutes les coutures, on le coiffe d'un chapeau à trois cornes, on lui applique des épaulettes en or, on lui passe autour du corps un large baudrier rouge passementé, et on lui met entre les mains une canne de tambour-major. Jamais général fantastique dans les bamboches des petits théâtres ne fut plus sérieux et plus comique. Il se sent admiré, se redresse, et fait valoir sa haute taille. Pénétré de l'importance de sa mission, il ne sourcille pas, et il ne laisse même pas tomber un regard sur les pauvres vieilles qui le contemplent avec ravissement lorsqu'il passe auprès d'elles dans ses splendeurs et sa sérénité. Parfois, souvent même, on fait des sermons aux femmes de la Salpêtrière. J'en ai écouté, et j'ai été surpris d'entendre qu'on leur parlait de l'enfer, de peines éternelles et d'un Dieu vengeur. A quoi bon ces évocations redoutables? Est-ce dans un tel lieu, dans la maison ouverte à la vieillesse, à la maladie, à l'infirmité incurable,

qu'il faut faire gronder des paroles de menace et d'épouvantement?

On semble n'avoir pas compris que la peur du diable est le contraire de l'amour de Dieu, et il est à craindre qu'on ne trouble beaucoup ces faibles têtes avec des pratiques religieuses exagérées. Les indigentes sont divisées en neuf congrégations qui sont la congrégation du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur, de la Sainte-Vierge, de Sainte-Geneviève, de Saint-Vincent de Paul, du Rosaire-Vivant, de la Sainte-Enfance, de la Propagation de la foi et des Ames du purgatoire. Ce choix est fort habile, surtout en ce qui concerne les trois dernières congrégations. C'est un grand honneur, fort recherché, d'appartenir à ces sortes de confréries; on n'y est pas toujours admis d'emblée. Récemment on a dû consulter le suffrage universel et faire un véritable plébiscite pour savoir si une pensionnaire désignée était digne d'être reçue membre d'une des congrégations. On peut juger quel remue-ménage dans tout l'hospice, et combien ces procédés, puérils en eux-mêmes, cruels pour la malheureuse qui en est l'objet, sont de nature à détruire le calme dont ces misérables ont avant tout besoin. Au jour de la Fête-Dieu, après la messe, nous avons vu défiler toutes ces congrégations, distinguées les unes des autres par des cordons de différentes couleurs portés en sautoir et par des bannières d'une extrême richesse, que ces malheureuses ont payées de leur pauvre argent. Il est difficile de voir passer la congrégation de la Sainte-Vierge sans réprimer un sourire. Quoi! l'immaculée par excellence, le type de toute chasteté, celle dont la pureté miraculeuse déjoua les lois inéluctables de la nature, est symbolisée par de vieilles femmes qui pour la plupart sont arrivées à la caducité à travers tous les désordres de la vie! Il y a là de quoi surprendre, et, pour la Salpêtrière, la congrégation de la Vierge devrait faire place à celle de sainte Madeleine ou de sainte Pélagie.

Ces cérémonies sont bonnes en elles-mêmes; elles ont un grand éclat et occupent les esprits des pensionnaires, pour qui elles sont une distraction d'un ordre élevé. Lorsque l'aumônier revêtu d'un costume éblouissant, abrité sous le dais, tenant entre ses mains l'ostensoir d'or, passe dans les jardins, les cours et les promenades, précédé par la musique d'un régiment, escorté de ses assesseurs en vêtement de gala, suivi du suisse plus doré que jamais, accompagné par toutes les femmes valides de l'hospice marchant sous leur bannière respective, — lorsqu'au bruit des fanfares mêlés aux chants religieux, au milieu des fumées de l'encens et des fleurs que jettent les petites idiotes habillées de blanc pour figurer des anges, il s'arrête aux reposoirs préparés, élève l'hostie et donne la bénédiction

à la foule, certes le spectacle ne manque pas de grandeur. On aurait tort de le supprimer, ou même de l'amoindrir; mais pourquoi faire des quêtes à chaque messe? Ce n'est pas sans éprouver une impression très pénible qu'on voit ces pauvres vieilles, réduites presque toutes à des extrémités sans nom, tirer de leur poche leur dernier sou et le mettre en souriant d'une façon contrainte dans la bourse qu'on leur présente. Les frais du culte prélèvent ainsi environ 80 francs par mois sur la pauvreté. C'est trop, beaucoup trop, et l'administration de l'assistance publique, en augmentant le budget de la chapelle de la Salpêtrière, devrait une fois pour toutes racheter ces quêtes et y mettre fin.

Ce n'est pas tout. Les quêtes publiques, les congrégations officielles, n'ont point suffi au zèle des pensionnaires de la Salpêtrière, ou de ceux qui les dirigent. Il existe parmi elles une société religieuse secrète dont les membres sont nommés les *zélatrices*. Il y en a environ 1,500 qui donnent 15 centimes par mois; d'autres, moins dénuées ou plus excitables, versent 5 francs et même 10 francs chaque mois. Cet argent est employé à faire dire des messes et à acheter des livres de piété qui sont ensuite revendus aux initiés. Parmi ces livres, qui presque tous ne sont que des opuscules sans valeur, nous citerons le *Manuel du Rosaire vivant*, les *Annales de la Propagation de la foi*, les *Annales de la Sainte-Enfance*. On fait des lectures pieuses aux malades. Le secret de l'association est bien gardé; le but mystérieux qu'elle poursuit n'a pas encore été nettement défini, et, lorsqu'on interroge une des *zélatrices*, elle se renferme dans un mutisme absolu. Les pensionnaires sont fort agitées par toutes les ambitions, toutes les envies, que réveille en elles le désir d'appartenir à ces différentes catégories religieuses. Au lieu de garder leur argent pour payer leur café au lait ou s'acheter quelque bon fichu de tricot pour l'hiver, elles le consacrent à des œuvres inutiles et troublantes. Sous ce rapport, la Salpêtrière offre un exemple qui renverse toutes les idées admises : on croit ordinairement que la religion doit donner de l'argent à la misère; là, c'est le contraire qui se produit, et la misère donne son épargne à la religion.

En visitant ce grand établissement, ces vastes cours, cet immense jardin potager, en parcourant le large espace où sont dispersés les bâtimens qui datent de Louis XIV et ceux qu'on a récemment élevés, dont les noms disent les fondateurs, tels que Mazarin, Lassay, Fouquet, Bellièvre, Pastoret, Esquirol, Rambuteau, il est difficile de ne pas penser qu'un si ample terrain devrait recevoir une autre destination, et que la Salpêtrière, comme Sainte-Périne, comme les Petits-Ménages, comme les Incurables, devrait être rejetée hors des

fortifications. Certes il est indispensable que Paris offre à sa population malade ou blessée un refuge transitoire dans des infirmeries ou des hôpitaux; mais toute maison hospitalière qui a un caractère exclusif de permanence, qui est un asile définitif, qui abrite pour toujours la vieillesse et les infirmités, doit être reportée au loin, à la campagne. On avait pu croire un instant que les 31 hectares de la Salpêtrière, situés à proximité de la Seine, qui amène les crus de Bourgogne à la porte de la gare du chemin de fer d'Orléans, facilement reliés à l'aide du pont Napoléon au chemin de fer de Lyon, par qui arrivent les vins du midi, verraient s'élever le nouvel entrepôt des liquides. On n'a pas voulu déranger des habitudes traditionnelles, et Bercy tout entier est destiné à devenir l'entrepôt. Est-ce à dire que la Salpêtrière doit être immobilisée dans la destination actuelle et rester éternellement l'hospice des vieilles femmes? Nous ne le croyons pas.

Notre École de médecine est manifestement insuffisante et trop étroite aujourd'hui : elle s'ouvre au milieu d'un quartier resserré, coupé de ruelles qui n'offrent que des débouchés dérisoires; en outre l'École pratique de médecine, établie tant bien que mal dans l'ancien couvent des cordeliers, est forcément pour la population environnante un foyer d'infection qui, pendant l'été surtout, devient parfois insupportable. Les pavillons d'anatomie, pleins de cadavres en décomposition, versent la peste autour d'eux. Il serait digne de la France, qui paraît commencer enfin à se préoccuper sérieusement de l'enseignement supérieur, de la nation qui a compté parmi ses gloires un corps médical unique au monde, de donner aux écoles théorique et pratique de médecine une ampleur réclamée depuis longtemps. Si jamais l'on se décidait à mettre ces deux établissemens en rapport avec notre civilisation, nul emplacement ne serait plus favorable que celui de la Salpêtrière; là, on pourrait bâtir, à côté des salles réservées aux cours des professeurs, des pavillons de dissection, un musée pathologique, une bibliothèque, un hôpital clinique, une école de pharmacie, centraliser en un mot dans une vaste institution tout l'enseignement scientifique auquel le voisinage du Jardin des Plantes et des précieuses collections qu'il contient donnerait un caractère général vraiment imposant. Un tel projet ne rencontrerait certainement aucune opposition chez les intéressés; l'assistance publique, la ville de Paris, les ministères compétens, y donneraient volontiers les mains, et cependant on peut affirmer qu'il ne se réalisera point, car il exigerait une dépense dont nul budget ne consentira sans doute à accepter la responsabilité.

MAXIME DU CAMP.

L'ANGLETERRE

PENDANT LA GUERRE D'AMÉRIQUE

SECONDE PARTIE (1).

I. *A historical account of the neutrality of Great-Britain during the American civil war*, by Mountague Bernard; London 1870. — II. *A history of the San-Juan water boundary question*, by viscount Milton; London 1869.

I.

La réponse des Américains du nord à la proclamation du président Lincoln en faveur de l'intégrité de l'Union avait été prompte et énergique. Cette proclamation portait la date du 15 avril 1861; trois jours après, des troupes du Massachusets et de l'Indiana arrivaient à New-York. Par malheur, cette grande nation n'avait jamais fait de préparatifs de guerre; elle n'était organisée que pour la paix. Le nord surtout était dépourvu d'armes et de munitions. L'arsenal d'Harper's Ferry, le plus important de tous, avait été détruit le 19 avril par l'officier qui en avait le commandement, afin d'éviter qu'il ne tombât au pouvoir des rebelles. Il ne contenait au surplus que 15,000 fusils. La plupart des magasins d'armes fédéraux étaient situés dans les états insurgés. On prétend que le secrétaire de la guerre sous la présidence de M. Buchanan y avait accumulé dans les derniers temps de son administration les fusils que contenaient les magasins du nord, en quoi il aurait été

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

traître à l'Union. Il est de fait que M. Lincoln n'était pas même en état d'armer les 75,000 volontaires qu'il avait appelés tout d'abord, tandis que les sécessionistes étaient assez bien pourvus pour mettre 100,000 hommes en ligne. Cependant les ressources propres à l'Amérique ne devaient pas suffire longtemps. L'industrie privée fournissait à peine quelques milliers de fusils tous les ans; les arsenaux ne pouvaient étendre beaucoup leur fabrication, faute d'un outillage convenable. Il fallait donc recourir à l'Europe, notamment à l'Angleterre, pour armer les centaines de mille hommes que les deux belligérans allaient s'opposer.

Une puissance neutre ne viole pas la neutralité en laissant à ses sujets la faculté de vendre des armes aux belligérans, pourvu que l'un des deux ne soit pas plus favorisé que l'autre. Le seul danger d'un tel commerce est d'être sujet à la saisie, puisque les objets en sont qualifiés contrebande de guerre, et sont en conséquence saisissables même sous pavillon neutre. En ce qui concernait les états du nord, le commerce se faisait ouvertement, puisque la marine de l'Union était maîtresse de la mer. On voit par les statistiques de douane que la valeur des armes exportées de la Grande-Bretagne à destination de l'Amérique monte de 1 million de francs en 1860 à 25 millions en 1862, et décroît ensuite. Quant aux sécessionistes, ce qui leur était destiné sortait d'Angleterre sous la destination apparente des Indes occidentales, les ports du sud étant bloqués par les escadres fédérales. Le chiffre est de 125,000 francs en 1860, de 9 millions en 1862, et redescend aussi à partir de 1863. Il semblerait que dès lors les Américains du nord, aussi bien que ceux du sud, s'étaient mis en état de fabriquer eux-mêmes les armes dont ils avaient besoin. M. Jefferson Davis le déclare au reste dans son message du 12 janvier 1863. « Nos armées sont plus nombreuses, plus disciplinées, mieux équipées qu'à aucune époque. L'énergie de la nation, dirigée uniquement vers le succès de cette guerre, a accompli des merveilles, et la Providence a converti en bienfaits quelques-unes de nos épreuves... Le développement de nos ressources intérieures a compensé la suppression du commerce extérieur. Les canons dont sont armées nos forteresses proviennent de mines et de fonderies mises en activité pendant la guerre. Les cavernes de nos montagnes fournissent du salpêtre à nos manufactures de poudre. Nos ateliers, nos usines, nos arsenaux, produisent le matériel de guerre et les objets d'équipement consommés avec tant de profusion dans les combats qui se succèdent si rapidement. Les tissus de laine et de coton, les harnais, les affûts, sortent chaque jour plus nombreux des fabriques créées depuis le début des hostilités. » Peut-être l'imagination complaisante du président des états confédérés embel-

lissait-elle le tableau. Quoi qu'il en soit, l'industrie du nord n'était assurément pas restée en arrière.

Mais fédéraux et sécessionistes ne durent pas moins dans le principe acheter en Europe les armes et les munitions qui leur faisaient défaut. Le cabinet anglais ne mit aucun obstacle à ce trafic. Que ces marchandises fussent achetées par les délégués des belligérans et pour leur compte direct ou par des négocians qui les leur revendaient, qu'elles fussent transportées en Amérique par bâtimens anglais ou par bâtimens américains, peu importait au gouvernement britannique. Les navires engagés dans ces opérations couraient le risque d'être capturés comme porteurs de contrebande de guerre, auquel cas, la capture étant légitime, ils perdaient tout droit à être protégés par leur pavillon. C'est un principe du droit international que les puissances neutres ne sont pas tenues d'empêcher leurs sujets de violer un blocus ou de faire la contrebande de guerre. Les États-Unis l'avaient eux-mêmes reconnu pendant la guerre de Crimée. Ils avaient eu la prétention d'observer une stricte neutralité à l'égard de la Russie, et pourtant des navires américains transportaient sans cesse des troupes, des vivres et des munitions entre les ports de France ou d'Angleterre et le théâtre de la guerre.

Cependant il y a une limite à cette tolérance des gouvernemens neutres à l'égard de la contrebande de guerre. Ils ne doivent pas permettre que leurs sujets soient enrôlés, ni que des navires soient équipés et armés dans leurs ports avec l'intention de venir en aide à l'un des belligérans. En ce qui concerne l'Angleterre en particulier, ces opérations sont interdites par le *foreign enlistment act*. Les employés des douanes et les officiers de la marine royale ont le pouvoir de saisir les navires qui violent cette loi et de traduire devant les tribunaux compétens les individus qui contribueraient à de tels actes. Nous allons voir quelles difficultés se présentèrent dans l'application de ces principes (1).

Dès le début des hostilités, le gouvernement confédéré avait acheté quelques navires de commerce avec l'intention de les transformer en navires de guerre. Le *Sumter* fut l'un des premiers à prendre la mer. Sous le commandement du capitaine Semmes, que les courses de l'*Alabama* rendirent plus tard fameux, ce bâtiment franchit le 30 juin 1861 les passes du Mississipi en déjouant la

(1) La déclaration faite par M. Gladstone dans la chambre des communes en juillet dernier est conforme à ces principes. L'exportation de la houille reste libre; mais, si des navires anglais chargés de houille transbordent leur cargaison en pleine mer sur les navires des escadres belligérantes, ils assument le caractère de transports attachés au service de ces escadres, et sont soumis en cette qualité aux pénalités du *foreign enlistment act*.

surveillance de l'escadre du blocus. Peu de jours après, il avait déjà fait six prises, et se présentait, en les traînant à la remorque, dans la baie de Cienfugos, sur la côte méridionale de Cuba. Les autorités espagnoles lui permirent de faire de l'eau et du charbon, puis il repartit, laissant dans le port ses prises et les équipages. Dès que ces faits furent connus, M. Seward se hâta de demander satisfaction au gouvernement espagnol, prétendant qu'admettre un pirate avec ses prises, le ravitailler et consentir à son départ, c'est une violation du droit des gens. L'Espagne avait attendu plusieurs mois avant de lancer sa proclamation de neutralité, et le gouverneur de Cuba n'en avait probablement pas encore connaissance lors de la visite du *Sumter*. Au surplus, le cabinet de Madrid n'était pas mieux disposé que les autres à traiter en pirates les navires de guerre de la confédération du sud. On répondit que les navires capturés et les équipages étaient mis en liberté, et M. Seward crut ne pas devoir insister.

Le *Sumter*, continuant sa carrière, parut le 15 juillet devant le port hollandais de Sainte-Anne, dans l'île de Curaçao. Le gouverneur ne voulut l'admettre que sur la déclaration faite par le capitaine Semmes que c'était non un corsaire, mais bien un navire commissionné par le gouvernement de Richmond. Il fit du charbon et reprit la mer au bout de huit jours. Là-dessus, nouvelle réclamation de M. Seward à l'adresse du gouvernement hollandais, à quoi celui-ci répondit qu'il était résolu d'observer la neutralité, et que repousser les navires de guerre de l'un des belligérans en admettant ceux de l'autre ne serait pas l'acte d'une puissance neutre. Le ministre hollandais rappelait avec beaucoup d'à-propos que les Provinces-Unies, en 1779, avaient refusé de livrer à l'Angleterre un corsaire américain en relâche au Texel, et que le capitaine Semmes était justement dans la situation des corsaires américains pendant la guerre d'indépendance.

Enfin le *Sumter* se présenta le 30 juillet dans une colonie britannique, à la Trinité. Il y resta six jours, fit du charbon et repartit sans avoir été inquiété; puis, après une longue course sur les côtes de l'Amérique du Sud, pendant laquelle il avait capturé et brûlé plusieurs navires de commerce américain, il arriva le 9 novembre à la Martinique. Il lui fallait encore du charbon; tandis qu'il faisait son approvisionnement avec l'autorisation du gouverneur, un navire de guerre fédéral, l'*Iroquois*, supérieur au *Sumter* en force et en vitesse, apparut aussi dans la baie de Saint-Pierre. Quelle protection ce dernier pouvait-il réclamer contre son dangereux rival?

Lorsque deux navires ennemis se rencontrent dans les eaux neutres, non-seulement ils ne peuvent s'y livrer à aucun acte

d'hostilité, mais de plus celui des deux qui est le plus faible a le droit d'être protégé dans une certaine mesure. C'est une règle admise dans le code international que le bâtiment qui donne la chasse ne peut sortir que vingt-quatre heures après le bâtiment poursuivi. A défaut de cette loi restrictive, il serait trop facile aux croiseurs de saisir l'ennemi à la sortie des ports neutres et de compromettre ainsi dans la lutte des puissances qui entendent n'y prendre aucune part.

L'*Iroquois*, craignant que l'ennemi ne lui échappât à la faveur de cette règle, sortit alors du port et vint se poster à l'affût, à une lieue en mer, prêt à poursuivre le *Sumter* dès que celui-ci lèverait l'ancre. Le commandant fédéral avait en outre des amis aux aguets dans la ville; on devait lui faire signe du rivage aussitôt que le corsaire confédéré se mettrait en mouvement. Précautions inutiles : le *Sumter* profita d'une nuit obscure pour s'échapper sans qu'il y eût moyen de savoir quelle route il avait suivie. Beaucoup plus tard seulement, on apprit qu'il était sur les côtes d'Espagne. Arrivé à Gibraltar, il y fut vendu à un armateur, et ce terrible corsaire, qui avait jeté l'effroi dans la marine américaine, revint peu après à Londres comme un simple bâtiment de commerce. Cet incident du séjour du *Sumter* à la Martinique mérite d'être cité parce qu'il prouve que les officiers fédéraux comprenaient souvent d'une manière étrange les droits protecteurs des neutres. Stationner sous vapeur en vue d'un port pour guetter l'ennemi, entretenir des intelligences avec le rivage, se soustraire par ces moyens aux règles ordinaires de la guerre, ce sont des procédés insolites contre lesquels les autorités coloniales n'étaient pas en garde, et qui n'auraient pas été tolérés assurément dans un port du continent européen. Vers le même temps, un autre corsaire confédéré, le *Nashville*, fut bloqué dans le port de Southampton par le *Tuscarora*, bâtiment de guerre fédéral. Ce dernier fut contraint de rester à l'ancre, et ne reprit la liberté de ses mouvemens que vingt-quatre heures après le départ de son rival.

Si peu nombreux qu'ils fussent, les corsaires confédérés inspirèrent une crainte telle que le taux des assurances maritimes sur navires américains montait de 4 à 5 pour 100 avant la fin de l'année 1861, et que les armateurs de l'Union s'efforçaient déjà, comme c'est l'usage en pareil cas, de couvrir leur propriété par des certificats de vente aux armateurs des pays neutres. Les équipages qui faisaient la course pour le compte du gouvernement des états du sud ne gagnaient pas beaucoup à ce métier, puisque les prises étaient brûlées en pleine mer, faute de pouvoir être ramenées dans leurs ports ou dans les ports des puissances neutres. Cependant il

ne manquait pas d'hommes de bonne volonté disposés à s'engager dans cette carrière d'aventures. Ce qui faisait le plus défaut, c'étaient des navires propres à faire la course. Aussi le gouvernement confédéré envoya-t-il en Europe, pendant l'hiver de 1861 à 1862, deux officiers avec la mission confidentielle d'acheter des bateaux à vapeur et au besoin d'en faire construire. Le capitaine Bullock, le plus connu de ces deux officiers, était originaire de la Georgie, ancien officier de la marine de l'Union, et plus tard commandant d'un paquebot-poste. Il s'établit près de Liverpool et s'occupa sans bruit de la mission qui lui était confiée.

De son côté, le gouvernement fédéral avait à Liverpool un consul, M. Dudley, homme intelligent et zélé, qui surveillait les démarches des confédérés. Au mois de juin 1862, M. Dudley écrivit à M. Adams, ministre d'Amérique à Londres, qu'il y avait en construction dans les chantiers de MM. Laird et C[ie], à Birkenhead, près de Liverpool, une canonnière que l'on supposait être destinée à devenir un corsaire du sud. Personne n'était admis à la visiter, sauf les gens connus pour être dévoués aux rebelles. Divers renseignemens portaient à croire que c'était un navire de guerre percé pour onze canons et construit avec tout le soin possible. Si on le laisse partir, ajoutait M. Dudley, il causera les plus grands maux au commerce américain. Sur ce, le ministère anglais prescrivit aux officiers de la douane de Liverpool de visiter le navire dont il était question. C'était bien en effet un bâtiment de guerre, les constructeurs ne le niaient pas; mais ils déclaraient aussi qu'il était vendu à un gouvernement étranger dont il leur était interdit de dire le nom. Les commissaires des douanes soutenaient qu'en l'absence de toute preuve ils n'avaient aucun droit de saisir ce navire sur une simple présomption du consul américain, et ils demandaient que celui-ci fût mis en demeure de fournir des témoignages explicites. Les vingt premiers jours de juillet se passèrent ainsi. Le 22 et les jours suivans, M. Adams et M. Dudley soumirent aux autorités anglaises des dépositions de marins et d'ouvriers des ateliers de MM. Laird, qui déclaraient unanimement que la canonnière suspecte avait été mise en chantier sur l'ordre du capitaine Bullock, et qu'elle devait faire la course sous le pavillon confédéré. Ces dépositions furent examinées à Londres par les conseillers de la couronne, qui déclarèrent enfin le 29 juillet qu'il y avait lieu à saisie. C'était trop tard: le 28, dans l'après-midi, la canonnière était sortie du bassin flottant où on l'équipait. Le 29 au matin, elle prenait la mer sous prétexte de faire un voyage d'essai, et, pour éloigner les soupçons, elle emmenait d'assez nombreux visiteurs, parmi lesquels étaient plusieurs dames; mais à l'embouchure de la rivière ces personnes étrangères furent ren-

voyées dans une embarcation, et le navire continua sa route. Il avait à bord 90 hommes d'équipage, y compris 40 matelots qui vinrent rejoindre en bateau deux jours après. Dès que la nouvelle de ce départ imprévu fut connue à Londres, on fit parvenir par le télégraphe dans tous les ports de la côte l'ordre d'arrêter le navire; on expédia le même ordre aux gouverneurs des colonies, et en particulier à celui des Bermudes, où l'on supposait que les fugitifs chercheraient un refuge.

La canonnière sortait de la Mersey sans emporter un canon, ni même un fusil. Elle se dirigea vers les Açores. Arrivée en vue de Terceira, elle fut rejointe par deux navires venant l'un de Londres, l'autre de Liverpool, qui lui apportaient son armement, des uniformes pour l'équipage, un approvisionnement de houille et, ce qui avait encore plus d'importance, un commandant et des officiers. Ce commandant était le capitaine Semmes, qui avait, comme on sait, vendu le *Sumter* quelques mois auparavant. Le transbordement eut lieu à une certaine distance du littoral, mais non pas en dehors des eaux portugaises. Quand ce fut fini, l'équipage entier fut appelé sur le pont, le pavillon confédéré fut hissé en haut du mât, puis le capitaine Semmes annonça aux matelots qu'il allait courir sus aux navires américains, les brûler et les détruire, que ceux qui l'accompagneraient recevraient de grosses parts de prises, qu'il n'y avait au surplus que quatre ou cinq vaisseaux du nord dont on avait à craindre la rencontre, qu'enfin il s'agissait de se battre, et que ceux à qui cela ne convenait pas avaient la liberté de retourner en Angleterre. 48 matelots refusèrent de prendre du service; on ne pouvait les contraindre à rester, car leur engagement portait qu'on irait à Nassau ou dans un port intermédiaire. C'eût été une contravention au *foreign enlistment act* que de recruter en Angleterre des matelots pour le service d'un bâtiment confédéré. Le capitaine Semmes s'éloigna des Açores avec 80 hommes d'équipage. Son navire avait enfin été baptisé, il s'appelait l'*Alabama*, nom qui devait acquérir une redoutable célébrité.

Un peu avant que ce fameux *Alabama* ne quittât subrepticement la Mersey, M. Adams avait signalé au gouvernement anglais un autre bateau à vapeur, l'*Oreto*, alors en construction, et qui semblait être fait sur commande des agens du sud. Les officiers de la douane que l'on chargea de faire une enquête à ce sujet reçurent l'assurance que ce bâtiment était construit pour le compte de négocians anglais établis à Palerme. Aucun indice ne dénotait que cette déclaration fût fausse; on le laissa donc partir de Liverpool avec 50 hommes d'équipage, sans avoir à bord autre chose que les vivres ordinaires pour la campagne annoncée. Au lieu d'aller dans

la Méditerranée, l'*Oreto* mit le cap sur Nassau. Après y être resté quelques semaines soumis à une étroite surveillance de la part des autorités anglaises, il voulut se rendre à La Havane; mais les hommes de l'équipage, que l'on avait engagés en Angleterre pour aller en Sicile, se prétendirent trompés et refusèrent de partir. Les juges décidèrent en effet que leurs engagemens étaient nuls. Le tribunal maritime de la colonie soumit alors l'*Oreto* à une enquête, sur la demande des autorités militaires de l'île. Il fut impossible de découvrir à la charge du capitaine de ce navire aucune contravention contre les lois maritimes. Au fond cependant, il avait été construit pour le gouvernement confédéré sur les ordres du capitaine Bullock, et, depuis sa sortie de la Mersey, il attendait sans succès une occasion de prendre son armement. Il sortit enfin de Nassau avec un nouvel équipage, et, au lieu de se rendre à La Havane, comme c'était annoncé, il rejoignit près d'un îlot désert de l'archipel des Bahamas un autre bâtiment parti de la Nouvelle-Providence presque en même temps, et qui lui apportait son armement. Le capitaine Maffit, à qui le commandement était dévolu, arbora le pavillon confédéré et baptisa son bâtiment du nom de la *Florida.* Par malheur, l'équipage, déjà trop faible, fut décimé par la fièvre jaune; il n'y avait pas moyen de tenir la mer. Le capitaine Maffit se dirigea bravement vers Mobile et y entra en plein jour avec cinq hommes valides seulement, après avoir reçu, sans y répondre, les bordées de trois vaisseaux du nord qui gardaient le blocus. Peu de mois après, la *Florida,* réparée et convenablement équipée, sortait de Mobile pour commencer sa croisière.

Les constructeurs anglais fournirent bien d'autres navires de guerre aux confédérés, et, malgré les avis que M. Adams donnait de temps en temps au gouvernement britannique, ces navires déjouaient presque toujours la surveillance des officiers de la douane. En avril 1863, M. Adams signalait un bateau à vapeur nommé le *Japan,* qui allait quitter la Clyde à destination d'Alderney. Aussitôt on prescrit aux autorités du port de procéder à une visite, et l'on constate que c'est un bâtiment nouvellement construit, semblable aux navires de commerce de même grandeur, qu'il part avec 48 hommes d'équipage, sur lest, à destination de Singapore, et que rien dans son armement ne permet de soupçonner que ce soit un vaisseau de guerre; mais le *Japan,* après cette visite, au lieu de se rendre à Singapore ou à Alderney, gagne la côte de France au large de Morlaix. Il y rencontre un petit bateau à vapeur anglais qui lui livre des fusils, des canons et un capitaine. En trois nuits, les deux navires transbordent tranquillement leur matériel. Cela fait, le capitaine endosse son uniforme, déclare aux matelots qu'il se met en

croisière contre les Américains du nord, et que ceux qui ne veulent pas le suivre peuvent s'en retourner. Ce nouveau corsaire, qui s'appelait la *Georgia*, ne fit guère au reste parler de lui.

Ainsi le procédé était toujours le même. Le capitaine Bullock, qui semble avoir été en Angleterre l'instigateur de tous ces armemens, bien que son nom ne parût pas dans les procédures, faisait construire ou acheter des navires qui avaient l'apparence de bâtimens de commerce, puis il les expédiait sur lest, et il envoyait à leur suite de petits bateaux à vapeur chargés d'armes et de munitions; le transbordement s'opérait en pleine mer ou sur une côte où la surveillance des puissances neutres était en défaut. Cependant, après avoir été trompée plusieurs fois, l'amirauté anglaise devint plus vigilante. En juillet 1863, elle mit en séquestre deux bâtimens cuirassés que MM. Laird construisaient à Birkenhead. Ces armateurs avaient d'abord annoncé qu'ils étaient destinés au gouvernement français; mais, informations prises, l'inexactitude de cette déclaration devint évidente. Ils soutinrent alors que le vice-roi d'Égypte en avait fait la commande; mais le vice-roi fit savoir à son tour qu'il était étranger à l'affaire. On finit par découvrir que ces deux navires avaient été commandés par le capitaine Bullock, et que celui-ci, voyant que son rôle devenait trop difficile à cacher, les avait vendus à un spéculateur français bien connu par ses relations avec le vice-roi d'Égypte et avec les confédérés. Quand MM. Laird voulurent faire sortir leurs navires cuirassés de la Mersey pour un voyage d'essai, le capitaine du port leur signifia qu'ils auraient à emmener un détachement de matelots et de soldats de la marine royale. Ce voyage n'eut pas lieu. Cependant il n'y avait pas moyen de prouver que les deux bâtimens fussent destinés aux rebelles, seule cause qui en eût justifié la saisie. Le gouvernement anglais résolut la difficulté à ses propres dépens; il les acheta au prix de 12 millions de francs.

Il serait trop long de relater les cas nombreux où le cabinet britannique dut intervenir, le plus souvent sans succès, pour faire obstacle aux armemens occultes des confédérés. Le gouvernement français lui-même eut souvent à se tenir en garde contre les manœuvres subreptices du capitaine Bullock. Toutefois on ne cite qu'un seul corsaire confédéré qui soit sorti des ports français, et encore ce fut à la suite de marchés successifs qui en firent perdre la trace. L'odyssée de ce navire est assez singulière pour être racontée tout au long. Un armateur de Bordeaux, dont les sympathies pour les états du sud n'étaient pas cachées, construisait six navires de guerre, dont deux cuirassés. Sur la réclamation de M. Dayton, ministre d'Amérique à Paris, le gouvernement fit surveiller avec soin les

armemens. Cinq de ces navires furent vendus à des puissances neutres, la Prusse, la Suède et le Pérou. Quant au sixième, qui était l'un des deux cuirassés, l'armateur l'expédia en Danemark sous pavillon français, mais le gouvernement danois n'en voulut pas; néanmoins ce bâtiment revint sous pavillon danois en vue des côtes de France, où il reçut des matelots, du charbon et des armes, puis il arbora le pavillon confédéré. Bloqué dans le port de Lisbonne par deux croiseurs fédéraux, il parvint à s'échapper à la faveur de la règle des vingt-quatre heures, et enfin, la guerre étant terminée, il tomba au pouvoir du gouvernement de Washington, qui le vendit fort cher au gouvernement japonais. Il est probable que c'est encore aujourd'hui l'un des plus beaux ornemens de la flotte du mikado. Le plus curieux fut que les États-Unis réclamèrent à l'armateur français une indemnité de 2,800,000 fr. comme compensation des dommages que ce vaisseau cuirassé avait causés au commerce américain.

II.

Nous avons vu par quels moyens les rebelles, qui n'avaient au début ni flotte ni matelots, arrivèrent à se procurer des vaisseaux de guerre et à les armer, bien que leurs ports fussent bloqués par l'ennemi. Il nous reste à voir ce que devinrent ces navires à partir du moment où ils arborèrent le pavillon confédéré.

C'était, on s'en souvient, le 24 août 1862 que le capitaine Semmes avait pris le commandement de l'*Alabama* en vue des Açores. Après avoir croisé quelque temps dans ces parages, il s'approcha des côtes de la Nouvelle-Angleterre et vint relâcher à la Martinique. Les autorités de la colonie le reçurent comme commandant d'un bâtiment de guerre porteur d'une commission régulière. Tandis qu'il était en relâche, le *San-Jacinto*, sous pavillon fédéral, vint se mettre en croisière devant Saint-Pierre, comme l'*Iroquois* l'avait fait pour le *Sumter* quelques mois auparavant. Cette manœuvre ne réussit pas. L'*Alabama*, qui était au reste un navire de marche supérieure, s'esquiva sans peine à la faveur de la nuit. En janvier 1863, on le retrouve devant Galveston, où il attaque et coule bas un bateau à vapeur fédéral de l'escadre du blocus, le *Hatteras;* ensuite il se rend à la Jamaïque, où il jette l'ancre pendant cinq jours, se dirige vers les côtes du Brésil, et, franchissant l'Atlantique, il arrive en juillet 1863 au cap de Bonne-Espérance.

La guerre durait depuis deux ans. Il ne pouvait plus être question de traiter en pirates les bâtimens armés par le gouvernement de Richmond; mais, en ce qui concernait l'*Alabama*, les fédéraux

eussent voulu que l'Angleterre, loin de lui donner asile dans les ports de ses colonies, se joignît à eux pour donner la chasse à ce redoutable corsaire. L'*Alabama* avait été construit dans un port britannique avec des circonstances telles qu'il n'avait échappé à la saisie que par un départ clandestin. Une fois armé et pourvu d'une commission de guerre, les ministres britanniques devaient-ils l'assimiler aux autres vaisseaux de la confédération? N'étaient-ils pas tenus au contraire par le droit des gens à poursuivre cet écumeur des mers dont l'existence même était une violation flagrante des lois anglaises? Ce ne fut pas l'avis du cabinet anglais, qu'approuve encore en cette circonstance M. Mountague Bernard. Il n'est pas douteux que l'*Alabama* eût dû être arrêté tandis qu'il était encore dans les eaux de la Mersey; mais, dès qu'il était livré aux sécessionistes, ceux-ci, en vertu même du droit de belligérans qu'on leur avait reconnu, devenaient responsables des faits de guerre auxquels ce navire prenait part. S'attaquer à un seul navire porteur du pavillon confédéré eût été, quelle que fût l'origine de ce navire, une infraction à la loi de neutralité que la Grande-Bretagne avait proclamée.

Devait-on au moins refuser à l'*Alabama* l'accès des ports anglais? Sur ce point, il importe de remarquer que l'admission des belligérans dans les ports d'une puissance neutre n'est autre chose qu'un acte d'hospitalité. Un bâtiment qui tient la mer depuis plusieurs mois peut se trouver contraint de relâcher parce qu'il craint de ne pas résister à un gros temps, parce qu'il a des avaries à réparer, ou, s'il marche à la vapeur, parce qu'il manque de charbon pour rallier son port d'attache. Les puissances neutres posent cependant quelques restrictions à l'exercice de ce droit d'hospitalité en vue d'en prévenir les abus. Un navire belligérant en relâche dans un port neutre n'a pas la licence d'y accroître son armement sous prétexte de réparations, et en outre il ne doit charger que la quantité de houille strictement nécessaire pour son voyage de retour. En somme, ce fut surtout la houille, paraît-il, qui fit défaut aux croiseurs confédérés, vaisseaux vagabonds qui ne rencontraient pas un port ami pendant la durée de leurs longues courses. L'*Alabama* par exemple s'en fit amener un chargement en plein Atlantique. Une autre fois il s'appropria le chargement d'une de ses prises; ensuite il en obtint à Bahia, au Cap, à Singapore et enfin à Cherbourg avant d'entreprendre une lutte malheureuse contre le *Kearsarge*; ce fut tout pendant une croisière qui dura dix-huit mois. Le ravitaillement en pleine mer est d'ailleurs une opération si aventureuse que les confédérés l'essayèrent rarement.

Outre la difficulté de se procurer de la houille et l'accueil désa-

gréable qu'ils recevaient le plus souvent dans les ports neutres, les vaisseaux du sud avaient encore le désavantage d'être obligés de brûler leurs prises, faute de pouvoir les emmener dans les ports. C'est une façon cruelle de faire la guerre que de dépouiller de paisibles négocians; mais enfin la confiscation de la propriété privée à la mer en temps de guerre est un usage admis par les nations civilisées. La proposition que les États-Unis avaient faite en 1856 de respecter les navires de commerce, même sous pavillon ennemi, n'avait pas rencontré d'appui, on le sait, et, si la Prusse a renouvelé cette proposition au début de la guerre actuelle, elle était guidée par son intérêt plus que par des sentimens d'humanité. Le contre-poids naturel de cet usage barbare est que le capteur ne peut s'approprier les bâtimens saisis avant d'avoir fait valider par un tribunal des prises la légitimité de la capture. Or cette garantie importante manquait aux navires américains poursuivis par les confédérés. Et si l'on réfléchit qu'un corsaire tel que l'*Alabama*, construit en Angleterre, armé dans les eaux portugaises, a couru les mers dix-huit mois durant sans être jamais entré dans un port des états du sud et sans avoir jamais soumis à l'examen d'une cour de justice les innombrables navires qu'il a saisis et détruits, on comprend que les Américains conservent une vive irritation contre ceux qui ont aidé ou favorisé ses entreprises.

Une fois seulement l'intrépide capitaine Semmes essaya de tirer parti d'une de ses prises. Ayant capturé une barque américaine dans les parages du Cap, il l'amena dans une baie de la côte occidentale d'Afrique, en dehors des limites de la colonie anglaise, et il vendit la cargaison, qui se composait de laine et de peaux, à un négociant de Cap-Town; mais, tandis que celui-ci chargeait ses marchandises, survint un bâtiment de guerre fédéral qui confisqua le tout et se dirigea sur New-York, où la cargaison fut vendue de nouveau au profit du gouvernement de l'Union.

En quittant Cap-Town, l'*Alabama* s'était dirigé vers les mers de la Chine; il n'y resta que cinq ou six mois : ce fut assez pour y semer la terreur. Il revint ensuite au Cap et fit voile pour l'Europe. Après une si longue campagne, ce navire avait besoin de grosses réparations, et il se rendit à Cherbourg. Il n'y était pas depuis plus de trois jours lorsque parut en dehors de la rade le *Kearsarge*, vaisseau de guerre fédéral, sous les ordres d'un officier que le commandant de l'*Alabama* avait connu jadis dans la marine américaine. Le capitaine Semmes fit prévenir son adversaire qu'il le rejoindrait aussitôt son chargement de charbon terminé. En effet, le dimanche matin 19 juin, les deux navires se livrèrent un combat à 10 ou 12 kilomètres du littoral. On sait quel en fut le résultat; à la suite

d'une canonnade qui avait duré une heure environ, l'*Alabama* amenait son pavillon et coulait bas vingt minutes après. Les canots, qui heureusement n'avaient pas été fracassés par les boulets, furent mis à l'eau en temps utile; les blessés et les hommes qui ne savaient pas nager s'y embarquèrent et furent recueillis par le *Kearsarge*. Quant à ceux qui se sauvèrent à la nage, les uns furent ramassés par les canots du *Kearsarge* et faits prisonniers; d'autres, repêchés par des bateaux-pilotes qui s'étaient approchés du théâtre de la lutte, rentrèrent à Cherbourg sains et saufs. Le capitaine Semmes, son lieutenant et la plupart de ses officiers, qui étaient restés à bord jusqu'au dernier instant, sauvèrent leur vie et leur liberté par un singulier moyen. Un Anglais, propriétaire d'un yacht à vapeur, le *Deerhound*, était venu à Cherbourg avec sa femme et ses enfans pour assister à ce spectacle grandiose et rare d'un combat naval. Le yacht n'était pas éloigné lorsqu'on vit l'*Alabama* sombrer. Il s'approcha aussitôt du *Kearsarge* et offrit ses services. Le commandant fédéral aurait répondu, s'il faut en croire le narrateur : « Pour l'amour de Dieu, sauvez ce que vous pourrez. » Fort de cette autorisation, le propriétaire du *Deerhound* mit ses deux canots à flot, recueillit quarante naufragés environ, et sans perdre un instant partit à toute vapeur pour Southampton. En définitive, il n'y eut que dix hommes de l'équipage de l'*Alabama* qui périrent dans cette catastrophe finale.

S'il est vrai que des hommes généreux forment une association sous le nom d'*hospitaliers de la mer*, afin d'assister à l'avenir aux batailles navales et d'en recueillir les victimes, il n'est pas superflu d'observer que le commandant du *Kearsarge* se prétendit lésé par l'intervention du *Deerhound*, qui lui avait dérobé des prisonniers. Le cabinet de Washington eut le tort de s'associer à ces plaintes. D'après M. Seward, le yacht anglais devait remettre au capitaine victorieux les naufragés recueillis sur le théâtre du combat. La raison qu'il faisait valoir est qu'un neutre ne peut intervenir en faveur de l'un des belligérans sans être par le fait partie dans le conflit et comme tel exposé aux chances de la lutte. Par humanité, nous espérons que cette doctrine ne prévaudra pas, et que le *Deerhound* aura, le cas échéant, de nombreux imitateurs. Vainqueurs et vaincus sont en général tellement épuisés à la suite d'un combat naval, que les secours bénévoles de témoins neutres et désintéressés sont un bienfait pour tous sans être un danger pour personne.

Telle fut la carrière de l'*Alabama*, le plus redoutable et le plus heureux des corsaires confédérés. Voyons ce que devinrent les autres. Nous avons dit que la *Florida* était entrée à Mobile en plein

jour, le 4 septembre 1862, en dépit des fédéraux qui bloquaient le littoral. En janvier 1863, ce navire, réparé et pourvu d'un bon équipage, reprend la mer. On le rencontre d'abord dans l'Atlantique par le travers de New-York, dont il s'approche audacieusement. En juillet, il se présente aux Bermudes, où les autorités britanniques lui refusent de la houille; néanmoins il traverse l'Océan, entre dans la rade de Brest et y dépose l'équipage d'un bâtiment de commerce fédéral qu'il avait capturé et brûlé sur les côtes d'Irlande. Il obtint l'autorisation d'entrer au bassin de radoub. M. Dayton s'en plaignit amèrement à M. Drouyn de Lhuys; mais celui-ci répondit simplement que la *Florida* était après tout le vaisseau de guerre d'une puissance à laquelle les droits d'un belligérant n'étaient pas refusés, et qu'elle avait d'aussi bons motifs que le premier navire venu de jouir du bassin de radoub, qui est à la disposition de tout le monde. M. Dayton aurait même voulu qu'on lui refusât du charbon, sous le prétexte qu'elle marchait supérieurement à la voile, et que la machine à vapeur n'était pour elle qu'un engin superflu. Loin d'accéder à cette demande, le ministre des affaires étrangères soutint que la *Florida* aurait même le droit de recruter des matelots à Brest, si c'était nécessaire pour la mettre en état de naviguer. Il est juste de dire que M. Drouyn de Lhuys accordait la même faculté aux bâtimens de la marine fédérale. Toutefois c'était une façon de comprendre le rôle des neutres que lord Russell n'avait jamais admise.

La *Florida*, surveillée à Brest par le *Kearsarge*, s'évada sans trop de peine un jour que le croiseur fédéral avait quitté la station. Elle s'en alla sur les côtes du Brésil. Au mois d'octobre, elle était en relâche à Bahia, à portée d'une batterie de terre et à peu de distance du garde-côte brésilien, lorsqu'elle fut attaquée à l'improviste par le *Wassuchets*, de la marine fédérale, qui, s'en étant emparé, la prit à la remorque et la conduisit aux États-Unis. Peu après son arrivée au port, la *Florida* coulait bas par suite, dit-on, d'une voie d'eau reçue dans le combat et mal étanchée. L'empereur du Brésil protesta naturellement contre cette violation de la neutralité. Le président Lincoln fit des excuses, et renvoya le commandant du *Wassuchets* devant une cour martiale; faute de mieux, le gouvernement brésilien dut s'en contenter.

Nous ne voudrions pas multiplier ces récits outre mesure. Que l'on nous en permette cependant encore un qui peint mieux le caractère des corsaires confédérés, et qui nous amène d'ailleurs à la fin de la guerre. Un jour, en octobre 1864, un bateau à vapeur qui appartenait à des armateurs de Bombay, et qui n'avait aucune des qualités requises pour la marine de guerre, part de Londres avec

deux obusiers à bord, comme c'est assez l'habitude des navires qui vont dans les mers de l'extrême Orient. Ce navire rencontre en rade de Funchal, dans l'île de Madère, un autre bateau à vapeur parti de Londres à destination de Nassau, qui lui remet des armes et des munitions. Le capitaine déclare alors à l'équipage que le navire est vendu à la confédération du sud; il fait apporter des sacs d'or sur le pont et offre à tous les matelots qui voudront se rengager des avantages magnifiques. Ces procédés étaient d'apparence suspecte sans doute, car, sur 46 hommes venus de Londres, 4 seulement consentirent à continuer le voyage. A partir de ce jour, le bateau à vapeur s'appela le *Shenandoah*. Trois mois plus tard, il était à Melbourne, où on lui permit de faire du charbon et de se radouber; mais les permissions furent retirées, parce que le gouvernement de la colonie s'aperçut que le capitaine Waddell, commandant de ce navire, embauchait des matelots anglais. Le *Shenandoah* quitte Melbourne en février 1865, se rend dans les mers arctiques, et y capture de nombreux baleiniers américains, qui sont livrés aux flammes. Vers la fin de l'été, le capitaine Waddell apprend par l'équipage d'une de ses prises que la guerre est finie, que le gouvernement des états du sud a succombé; il revient alors en Angleterre et livre son navire aux autorités britanniques de Liverpool. Le capitaine Waddell poursuivait encore les navires américains trois mois après la chute du gouvernement dont il portait les couleurs. Il y a quelque apparence qu'il n'était pas resté un si long temps sans avoir connaissance des événemens survenus en Amérique. S'est-il conformé aux lois de la guerre dans le cours de sa croisière solitaire? Un tribunal maritime aurait-il confirmé la validité de ses prises? Il y eut un long débat entre les cabinets de Londres et de Washington au sujet du *Shenandoah*. M. Seward soutenait que ce bâtiment n'avait jamais cessé d'être anglais, et que par conséquent son commandant était un pirate que l'on ne devait pas recevoir dans les ports anglais. Les ministres britanniques répondaient que le navire était devenu la propriété des états confédérés, qui en avaient payé la valeur aux anciens propriétaires, et que d'ailleurs le caractère de vaisseau de guerre lui était garanti par la commission dont le capitaine Waddell était titulaire.

Pour conclusion de cette trop longue histoire des corsaires confédérés, nous ne saurions mieux faire que de reproduire les propres argumens de M. Mountague Bernard. Les expédiens auxquels on eut recours pour acheter et armer ces navires ont discrédité le gouvernement de Richmond, et furent une offense envers la souveraineté de la Grande-Bretagne. Ces entreprises ne se réalisèrent qu'au moyen d'artifices indignes d'une nation qui prétendait se faire comp-

ter au rang des peuples indépendans. Il est incontestable que les États-Unis durent en ressentir une irritation profonde. Les corsaires confédérés étaient anglais par leur origine, anglais par leur armement, anglais par la majeure partie de leurs équipages. Le peuple anglais est-il responsable des dommages qu'ils ont infligés à la marine américaine? M. Mountague Bernard soutient la négative; c'est en quoi nous ne pouvons être tout à fait d'accord avec lui. Tout en prétendant que le gouvernement britannique n'avait rien négligé de ce qui était en son pouvoir pour assurer l'exécution des lois, lord Russell convenait, dans une dépêche adressée à lord Lyons le 27 mars 1863, que les affaires de l'*Alabama* et de l'*Oreto* étaient un scandale et à un certain degré une preuve de l'insuffisance des lois anglaises. Que conclure de cet aveu, si ce n'est la nécessité de réparer dans une certaine mesure les dommages subis par les Américains?

Peut-être la justification du gouvernement britannique surgira-t-elle plutôt des plaintes amères que lui adressait M. Jefferson Davis par des motifs tout différens. « La partialité du ministère anglais, disait le président des états confédérés, apparaît avec évidence dans la façon dont il accueille les achats d'armes des deux belligérans. Dès le 1er mai 1861, l'ambassadeur de la Grande-Bretagne à Washington recevait du secrétaire d'état l'avis que des agens de l'Union viendraient en Angleterre et en France y acheter des armes; cet avis fut communiqué au *foreign office*, qui ne souleva nulle objection. Cependant au mois d'octobre de la même année, lord Russell recevait les réclamations du ministre des États-Unis à Londres à propos de la contrebande de guerre introduite dans le port de Nassau; il faisait faire une enquête sur ce sujet, et, après s'être assuré que le fait allégué était faux, il s'indignait que l'on eût soupçonné les autorités coloniales de Nassau d'un acte si coupable. Au contraire, quand le gouvernement confédéré voulut acheter en Angleterre, pays neutre, des navires qui auraient reçu leur armement en dehors des eaux britanniques, ces navires furent saisis ou tout au moins ils furent menacés d'être saisis, au moment même où l'on expédiait à New-York de pleines cargaisons d'armes de guerre. » Évidemment M. Jefferson Davis se trompe. Il était licite de se livrer, sous les risques de capture, au commerce de la contrebande de guerre, parce que ce commerce n'avait rien de contraire aux lois de la Grande-Bretagne, tandis qu'il était illicite de faire des armemens et des enrôlemens prohibés par le *foreign enlistment act*.

III.

Il est temps de montrer quelle était la situation des belligérans à mesure que la lutte continuait. Au début, les planteurs du sud nourrissaient l'illusion que leurs adversaires, hommes paisibles que les spéculations commerciales préoccupaient seules d'habitude, n'auraient ni le courage ni la persévérance de soutenir une longue guerre civile. D'autre part, les gens du nord espéraient que les rebelles retrouveraient leur ancien attachement à l'Union. Il n'en fut rien; une fois entrés en lutte, les Américains des deux partis mirent au service de leurs nouvelles convictions l'obstination de caractère qu'ils avaient déployée jusqu'alors dans des entreprises pacifiques. Étant admis que ni l'un ni l'autre ne voulaient céder de bonne grâce, la victoire devait rester à celui des deux qui avait le plus de ressources et d'industrie. De brillantes vocations militaires se révélèrent des deux côtés. L'habileté des généraux sudistes balança longtemps le désavantage du nombre et d'une organisation imparfaite; mais en fin de compte les armées du nord gagnaient peu à peu du terrain. Elles se rendaient maîtresses de la Nouvelle-Orléans en 1862; un an plus tard, elles étaient en possession de toute la vallée du Mississipi, et les escadres fédérales entraient victorieuses dans les ports des états insurgés. Enfin l'intérêt de la lutte se concentra dans les environs de Richmond, sur les bords du Potomac, où se livrèrent les batailles décisives.

Pendant ce temps, la scission entre le nord et le sud devenait plus profonde. L'exaspération fut à son comble lorsque parut la proclamation du président Lincoln, qui déclarait libres, à partir du 1er janvier 1863, les esclaves en résidence dans les états insurgés. De l'autre côté de l'Atlantique, chacun suivait avec anxiété les progrès de cette lutte gigantesque. Cependant on peut dire que la guerre y était envisagée en général sous un autre point de vue qu'en Amérique. En Europe, on détestait l'esclavage plus encore que ne le détestaient les gens du nord; par contre, on semblait croire que la création d'une confédération du sud indépendante serait un événement favorable à la politique européenne. Au fond, il importe peu, pour l'objet principal de cette étude, de savoir quels furent les sentimens intimes des Européens; l'essentiel est de constater que les gouvernemens ne donnèrent ni en fait ni même en paroles aucun appui effectif aux sécessionistes. La sympathie qu'ils inspiraient à quelques-uns n'était pas assez puissante pour obtenir que leur indépendance fût reconnue. Le gouvernement britannique en particulier fut d'une réserve extrême à leur égard, puisqu'il ne

voulut même pas s'associer à la démarche conciliatrice d'intervention que le gouvernement français proposait en novembre 1862 aux cours de Londres et de Saint-Pétersbourg.

L'abstention systématique du cabinet anglais devint à la longue si marquée que M. Mason, qui représentait les états du sud, perdit courage et quitta Londres après un séjour inutile de deux années. Il fut clair alors que les confédérés ne devaient plus compter que sur eux-mêmes, et que tout espoir d'une alliance européenne devait s'évanouir. La guerre n'en continua pas moins avec vigueur. En 1864, les rebelles avaient encore 220,000 hommes sous les armes, mais les fédéraux en avaient près de 1 million. Dès les premiers mois de l'année 1865, ces derniers obtenaient des succès décisifs; ils occupaient Charleston et Wilmington, Richmond se rendait le 3 avril, et enfin le 9 du même mois le brave général Lee, écrasé par le nombre, capitulait avec les débris de l'armée du sud. C'était la fin de la guerre civile, tristement marquée, hélas! quelques jours après, par l'assassinat du président Lincoln.

Nous avons vu, à mesure que les événemens se déroulaient, quelles furent les réclamations adressées par le gouvernement fédéral au cabinet britannique, d'abord à propos de la proclamation royale qui accordait aux rebelles la qualité de belligérans, puis à l'occasion des entreprises réitérées des *blockade-runners*, puis, ce qui fut le plus grave, au moment où des navires destinés à la marine confédérée sortaient des ports d'Angleterre. On aurait pu croire que, la guerre éteinte, les griefs du peuple américain contre la Grande-Bretagne seraient oubliés. Il n'en a pas été ainsi. Le débat s'est continué entre les deux nations par la voie diplomatique, et n'est pas encore clos. En 1866, lord Stanley avait remplacé lord Russell au *foreign office*. M. Seward envoyait à M. Adams, qui était encore ministre des États-Unis à Londres, ce que l'on aurait pu appeler la carte à payer. Au nom des armateurs, des chargeurs, matelots et assureurs des navires capturés par l'*Alabama*, la *Florida*, la *Georgia*, le *Shenandoah* et autres croiseurs confédérés sortis des ports de la Grande-Bretagne, il réclamait une indemnité de 50 millions de francs. Pour expliquer le retard qu'éprouvait cette importante réclamation, le secrétaire d'état américain rappelait que les États-Unis, aussi bien que l'Angleterre, s'étaient vus engagés au sortir de la guerre dans des questions de politique intérieure, et qu'au surplus l'apaisement des passions soulevées au cours de la lutte était une condition favorable à la solution paisible des différends internationaux. Toutefois, au point où l'on en était arrivé, il était urgent de clore le conflit, et il ne fallait rien moins que cela pour rétablir des relations cordiales entre les deux nations.

La dépêche de M. Seward se terminait sur un ton cassant qui contrastait singulièrement avec le langage habituel de la diplomatie européenne. « J'observerai pour finir, disait-il, que les États-Unis et la Grande-Bretagne sont deux puissances de premier ordre. Les événemens des cinq dernières années ont démontré que leur harmonie est essentielle à la prospérité de l'une et de l'autre. Cette harmonie a été, suivant nous, rompue sans nécessité par la faute de la Grande-Bretagne, et il n'est pas le moins du monde probable qu'elle puisse être rétablie, si l'on ne concilie d'une façon satisfaisante et amicale les sujets de plainte très sérieux que vous devez signaler au gouvernement britannique. »

La réponse de lord Stanley était plus mesurée. Tout en exprimant un désir sincère de rétablir des relations cordiales entre les deux nations, il se déclarait incapable de faire des concessions qui seraient un blâme à l'adresse de ses prédécesseurs. A l'en croire, ni l'usage ni la loi internationale ne justifiaient la responsabilité pécuniaire que les Américains entendaient faire peser sur le gouvernement britannique; mais, dans un sentiment de conciliation, il se déclarait prêt à déférer la question à un arbitre. Toutefois un point important resterait de toute nécessité en dehors de cette proposition d'arbitrage, à savoir le droit de décider si l'Angleterre avait eu tort ou raison de reconnaître aux insurgés la qualité de belligérans. Il n'y a pas de gouvernement en effet qui puisse s'abaisser au point de permettre qu'un souverain étranger ou une commission internationale soit chargé de porter un jugement définitif sur les actes qu'il a accomplis. Le cabinet de Washington ne voulut pas admettre cette distinction; il était prêt à déférer la querelle à un tribunal d'arbitres, mais avec la condition expresse que ce haut tribunal envisagerait le litige sous toutes ses faces. La correspondance relative à cette proposition se prolongea durant toute l'année 1867, et prit fin sans avoir abouti à aucun résultat.

Le moment est venu maintenant de parler d'un autre sujet de discorde qui avait failli mettre l'Angleterre et les États-Unis aux prises bien avant que la guerre de sécession n'eût éclaté. Il s'agit de la possession de l'île San-Juan, située sur la côte du Pacifique, entre le territoire de Washington et l'île de Vancouver.

Il y a vingt-cinq ans, il n'existait pas de limite bien définie entre les possessions de la Grande-Bretagne et celles de l'Union américaine dans l'ouest. La vaste contrée qui borde l'Océan-Pacifique, entre les rivières Columbia et Fraser, était un terrain de chasse que les compagnies anglaises et américaines se disputaient; on le désignait sous le nom générique d'Orégon. Après de longues discussions, les deux puissances conclurent en 1846 le traité de l'Oré-

gon, en vertu duquel la frontière commune était ainsi fixée : depuis l'extrémité occidentale des grands lacs jusqu'au littoral du Pacifique, le 49e degré de latitude, et ensuite le canal qui sépare l'île de Vancouver du continent. Or il advint que les commissaires désignés de part et d'autre pour reconnaître ces limites sur le terrain s'aperçurent un peu tard qu'il y a entre l'île de Vancouver et le continent non pas un canal unique, mais bien un archipel d'îles nombreuses et plusieurs canaux navigables. Ils en signalaient trois notamment. Le premier, le canal de Rosario, longe la côte américaine; s'il était accepté comme limite, l'archipel entier appartiendrait à la Grande-Bretagne. Le second, le canal de Haro, baigne l'île de Vancouver; il donnerait au contraire l'archipel aux États-Unis. Enfin un troisième, le canal de Douglas, passe entre les deux et laisserait dans les limites anglaises l'île de San-Juan, qui est la plus importante de ce groupe. Quoique le territoire en discussion fût bien peu de chose pour de si puissantes nations, le choix de la ligne frontière n'était pas indifférent, car les canaux dont il s'agit ont peu de largeur. Si par exemple le littoral américain s'étendait jusqu'au canal de Haro, l'Angleterre, en cas de rupture avec les États-Unis, ne pourrait faire entrer ses vaisseaux dans le havre d'Esquimalt qu'en passant sous le feu des batteries ennemies; or ce havre est la station habituelle de l'escadre du Pacifique.

Au fond, c'était seulement une question de frontière qu'une commission internationale de délimitation eût résolue sans embarras, si l'affaire n'eût été tout à coup compliquée par l'intervention maladroite d'un officier de l'Union. Le commandant militaire de l'Orégon était à cette époque, en 1858, le général Harney, qui s'était fait une certaine réputation dans les escarmouches continuelles contre les Indiens. Il était le patron et le protecteur des colons, qui commençaient d'affluer dans cette province lointaine, et il avait mérité leur reconnaissance en exterminant les tribus natives des alentours. Sur l'île San-Juan, territoire contesté, la compagnie de la baie d'Hudson avait créé une petite colonie agricole. A ses côtés vinrent s'établir quelques citoyens américains. Au mois de juin 1859, il y eut querelle de voisinage pour un animal domestique tué mal à propos. Ce n'était rien; le général Harney en fit un prétexte d'intervention. Sans prendre la peine de consulter le gouverneur de l'île de Vancouver, qui était près de là, sans même en référer au gouvernement de Washington, il fit occuper l'île San-Juan par un détachement de soldats américains. A cette nouvelle, le gouverneur de Vancouver envoya de son côté un détachement anglais d'égale force sur un autre point de la même île. Ces deux petites armées, d'environ 500 hommes chacune, se fortifièrent et

mirent leurs canons en batterie. Elles y sont encore, et depuis onze ans elles vivent côte à côte, toujours en alerte, s'observant mutuellement sans avoir échangé un coup de fusil! Le cabinet de Washington sentait sans doute qu'il avait été mis dans une mauvaise position par l'acte inconsidéré du général Harney; mais il n'a pas osé le désavouer. Par amour-propre national, il lui répugne d'avoir l'air d'abandonner la moindre parcelle du continent américain, après en avoir une fois pris possession.

Les événemens de la guerre de sécession avaient relégué cette petite affaire au dernier plan. La paix venue, on voulut s'en occuper en même temps que des autres questions pendantes entre les États-Unis et la Grande-Bretagne. Nous avons dit plus haut comment une première tentative de conciliation ne put aboutir à aucun résultat. Vers la fin de 1868 arrivait à Londres un nouvel ambassadeur américain, M. Reverdy Johnson, homme aimable et expansif, qui aimait à se produire en public, et se présentait volontiers dans les banquets et autres cérémonies officielles comme l'apôtre de la concorde. En même temps qu'il provoquait des manifestations publiques, favorables à coup sûr au rétablissement de l'entente cordiale entre les deux nations sœurs, M. Reverdy Johnson discutait d'une façon plus discrète avec lord Stanley les bases d'une solution diplomatique. Ses instructions portaient qu'il s'occuperait avant tout de régler les questions relatives à la naturalisation des sujets anglais en Amérique, questions dont nous n'avons pas à nous occuper ici, et qui furent en effet résolues à bref délai. Ce premier point éclairci, il avait ordre de s'occuper des réclamations faites par des citoyens américains au sujet des captures de l'*Alabama* (*Alabama claims*) et de l'occupation de San-Juan. D'accord avec M. Seward, il avait insinué au chef du *foreign office* qu'un moyen commode de s'entendre serait que l'Angleterre consentît à céder aux États-Unis une portion de son territoire colonial. Lord Stanley paraît avoir écarté cette suggestion sans manifester de surprise ni d'indignation, mais aussi sans hésiter. Alors M. Johnson proposa de confier le règlement des matières en discussion à quatre commissaires, deux Anglais et deux Américains. Lord Stanley eût préféré prendre pour arbitre le souverain d'une puissance alliée; cependant il accepta la proposition de l'ambassadeur américain sous la réserve expresse, maintes fois exprimée déjà, que le comité arbitral n'aurait pas le droit d'examiner si la Grande-Bretagne avait eu tort ou raison d'accorder aux rebelles la qualité de belligérans dès le début de la guerre. La convention conclue sur cette base entre lord Stanley et M. Johnson fut expédiée en 1869 à Washington pour y recevoir la ratification du gouvernement américain. Soumise au sénat par le président Grant, qui ve-

nait d'entrer en fonctions, elle fut repoussée par 54 voix contre 1, sur le rapport de M. Sumner, président du comité des affaires étrangères. Les motifs de ce rejet sont exposés dans une dépêche du secrétaire d'état, M. Hamilton Fish, à M. Motley, successeur de M. Reverdy Johnson. « Le président, écrit M. Fish à la date du 25 septembre 1869, croit de son devoir de déclarer qu'il approuve, comme le sénat, le rejet de cette convention. Il pense que les conditions qui y sont insérées sont insuffisantes pour assurer aux États-Unis la réparation qui leur est due sous la forme et dans la limite qu'ils peuvent exiger... Le président n'est pas encore en mesure de se prononcer sur la question des indemnités à donner aux citoyens américains à l'occasion des torts qui leur ont été causés par des croiseurs rebelles équipés dans les ports de la Grande-Bretagne. Il n'est pas prêt non plus à parler de la réparation due par le gouvernement britannique comme compensation des pertes nationales immenses infligées aux États-Unis. Il ne peut davantage apprécier les dommages résultant de diverses causes, telles que reconnaissance inopportune des belligérans, armement des croiseurs, fourniture de navires et de munitions de guerre. Enfin il ne saurait discuter en ce moment les modifications importantes qu'il y aurait lieu d'introduire dans le droit international, modifications dont la dernière guerre a démontré l'utilité, et que la supériorité maritime de la Grande-Bretagne et des États-Unis leur commande de proposer aux autres puissances chrétiennes. Quand le jour sera venu, le président examinera ces nombreuses questions avec le désir sincère de les résoudre amiablement dans des conditions compatibles avec l'honneur de chacune des deux nations. »

Jusqu'ici, l'affaire n'a pas eu d'autre suite, et cependant il est clair que, faute d'une solution, elle sera reprise un jour ou l'autre. Il paraîtrait, d'après une déclaration faite au sénat, que lord Clarendon, peu de temps avant sa mort, répondit à une proposition de rouvrir les négociations qu'il était douteux que deux gouvernemens guidés par des principes différens pussent arriver à une entente commune. Ce n'était peut-être qu'une réponse dilatoire faite dans la pensée de gagner du temps avec l'espoir que la surexcitation du moment se calmerait à la longue. Ce qu'il y a de moins douteux, c'est que le double rejet par le sénat et par le président du protocole signé par M. Reverdy Johnson fera désormais une position assez délicate aux ambassadeurs de la grande république américaine. Il est impossible de dire que M. Johnson ait dépassé ou méconnu ses instructions, et néanmoins la convention qu'il avait conclue a été rejetée. C'est que les traités conclus par un ministre américain sont soumis à la sanction d'une assemblée irresponsable qui est suscep-

tible d'oublier ce qui avait été précédemment convenu. Quand on traite avec eux, ce n'est pas assez de s'informer s'ils ont des pouvoirs suffisans, il est nécessaire aussi de savoir s'ils sont soutenus dans leur pays par le parti politique dominant.

Mais enfin qu'adviendra-t-il de cet interminable conflit entre la Grande-Bretagne et les États-Unis? Malgré la rudesse diplomatique des hommes d'état américains, nous avons peine à croire qu'ils envisageraient sans terreur la perspective d'une lutte, et surtout d'une lutte contre un peuple qui parle la même langue qu'eux, qui a les mêmes tendances, les mêmes mœurs. Ce n'est pas au lendemain d'une guerre épouvantable que l'on court de nouveau la chance des armes, quand on est une nation industrieuse et commerçante. En ce qui concerne la question des frontières de l'Oregon, il semblerait que les Américains comptent avec complaisance sur une solution pacifique par le motif que voici : l'île de Vancouver et la Colombie britannique sont des colonies lointaines auxquelles la Grande-Bretagne n'accorde qu'une médiocre importance ; trop éloignées de la mère-patrie pour que l'immigration européenne soit en état de les peupler, elles sont au contraire facilement envahies par les hardis pionniers des États-Unis. On croit à Washington, peut-être avec quelque illusion, que l'annexion future de ces provinces est inévitable, et qu'il n'y a pas lieu par conséquent de se préoccuper d'une rectification de frontière que les événements rendront inutile.

Quant aux démêlés qui ont pour objet spécial les faits survenus pendant la guerre de sécession, c'est une autre affaire à notre avis. L'opinion persiste aux États-Unis à prêter au gouvernement britannique des torts qu'une appréciation plus mûre fera s'évanouir assurément. Cela est vrai surtout des prétendus griefs qui se fondent sur la reconnaissance intempestive de l'état de guerre entre les insurgés et les états fidèles. D'autre part, il nous semble incontestable, malgré les savans raisonnements de M. Mountague Bernard, que l'Union est en droit de se plaindre que les confédérés aient trouvé dans les ports anglais la flotte qui leur faisait défaut. Sur quelles bases la conciliation est-elle possible? C'est ce que nous n'oserions dire; mais il y a lieu d'espérer qu'il sortira de ce long débat, comme le réclament les Américains, quelques dispositions nouvelles à introduire dans le code international. A ce point de vue, la mésintelligence actuelle des deux puissances anglo-saxonnes n'aurait pas été sans utilité pour les autres nations, puisqu'il en résulterait quelques adoucissemens au fléau de la guerre.

H. BLERZY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre 1870.

Les malheurs de la France ont trompé encore une fois notre espoir, et ces malheurs, en s'aggravant, ont eu aussitôt un contre-coup intérieur. Une révolution s'est accomplie à travers les plus formidables hasards de la guerre. Le 4 septembre, comme on était sous la brûlante impression de ces désastres par lesquels notre pays garde encore le triste et glorieux privilége d'étonner le monde, le 4 septembre, entre midi et quatre heures du soir, l'empire a disparu dans un incomparable effondrement, et la république s'est relevée pour recueillir le douloureux héritage d'une situation compromise, pour ramasser les forces de la nation, pour faire face à cette tempête de feu qui s'avance sur Paris. La France est rentrée en possession d'elle-même, sans lutte, sans déchirement, par une sorte de soubresaut de patriotisme et de désespoir devant l'ennemi.

Cette révolution, à dire vrai, n'avait rien d'imprévu pour ceux qui croient aux causes morales et à une certaine logique supérieure dans la marche des événemens; elle était inévitable dès le jour où les premiers revers de la guerre avaient brusquement divulgué le secret de l'empire en mettant à nu l'impéritie, la légèreté, la confusion, le désordre, qui avaient présidé à l'organisation d'une telle campagne. Les serviteurs les plus invétérés du régime déchu ne s'y trompaient guère eux-mêmes. Ils comprenaient que, quoi qu'il arrivât désormais, le coup était porté, qu'il n'y a plus d'avenir possible pour un gouvernement qui a exposé un pays à ces cuisantes humiliations, contre lesquelles l'héroïsme ne peut rien. Au point où en étaient les choses, un retour de fortune aurait pu peut-être tout au plus suspendre la grande et inéluctable expiation, ajourner ou adoucir la transition. Un nouveau revers, venant après les sanglans mécomptes du commencement de la campagne, devait infailliblement tout précipiter. Cette fois le malheur a passé la mesure, le désastre a été immense, terrible. Trois jours de combats suivis d'une

effroyable déroute, une armée tout entière cernée dans un cercle de fer, n'ayant plus ni vivres ni munitions, et réduite à capituler, notre matériel laissé avec nos soldats aux mains du vainqueur, le maréchal Mac-Mahon blessé et captif avec tant d'autres, l'empereur rendant son épée au roi de Prusse, une tragédie militaire sans exemple se déroulant autour de la statue de Turenne à Sedan, voilà le bulletin qui nous est arrivé d'abord par lambeaux, et qui a fini par tomber comme un coup de foudre au milieu de nos anxiétés patriotiques, entremêlées jusque-là d'espérances ou d'illusions. On n'y pouvait pas croire, tant la catastrophe semblait dépasser toute limite. Quand la vérité affreuse a éclaté, l'empire a été bien peu de chose, il n'existait plus déjà; il n'a pas été emporté par une conspiration, par une insurrection longuement combinée : il s'est évanoui dans l'émotion publique, ne laissant d'autre trace que le souvenir d'une fin sans honneur et la blessure faite à la France par un système dont le dernier mot est l'invasion, l'arrivée d'une armée étrangère sous les murs de Paris. De ce régime, qui la veille encore semblait si puissant, il n'est rien resté, pas même la majesté d'une ruine; tout a été balayé d'un souffle, et à la place c'est la France qui s'est levée douloureuse, palpitante, ensanglantée, n'ayant plus d'autres ressources que d'écarter toutes les fictions pour se sauver elle-même.

Serrons de plus près cette déplorable histoire de nos fatalités et de nos mécomptes. Où en était-on il y a six semaines tout au plus? La guerre commençait à peine; bien des esprits sérieux étaient divisés sur l'opportunité ou la nécessité de cette lutte, sur le danger de ce nouveau déchaînement de la force; dans tous les cas, on ne doutait pas généralement que la France ne fût prête pour une guerre qu'elle semblait accepter avec une sorte d'impatience; on ne pouvait pas douter que ceux qui la conduisaient au combat n'eussent mesuré d'avance l'effort qu'ils allaient avoir à faire, qu'ils ne connussent le terrain sur lequel ils s'engageaient, les ressources dont ils pouvaient disposer, l'ennemi au-devant duquel ils marchaient. Il n'en était point ainsi cependant; on n'était pas prêt, on ne savait rien, on ne connaissait ni ses propres forces ni les forces de l'ennemi, on était parti sans s'assurer une défense derrière soi, sans se ménager une alliance au dehors, avec la présomptueuse pensée de gagner au pas de course quelque grande victoire qui serait suivie d'une paix glorieuse, et il n'est pas même certain qu'on se fût préoccupé de la possibilité d'un échec. De là sont venus tous les désastres qui se sont succédé en s'aggravant avec une inexorable logique. Une première fois les cruels combats de Reichshoffen et de Forbach faisaient éclater la vérité dans un éclair sinistre. Qui ne se souvient du réveil troublé de l'opinion en présence de ces revers imprévus? C'était la première phase de la guerre.

Quand on est un pays comme la France, on ne désespère pas sans doute

aisément de la fortune, on se retrempe au feu du péril. Des malheurs étaient arrivés, mais ils n'étaient pas irréparables. L'opinion était avertie; seulement il y avait partout désormais cet instinct d'une situation où une fatalité invisible pesait sur toutes les combinaisons et jusque sur l'héroïsme de nos soldats. Malgré tout, on se reprenait à espérer, on s'efforçait d'avoir confiance. C'était le moment où le maréchal Bazaine, par ses habiles manœuvres autour de Metz, par son acharnement au combat, tenait les Prussiens en respect. Nos places fortes, de leur côté, Phalsbourg, Bitche, Toul, Verdun, se disputaient avec une intrépidité heureuse à l'ennemi. Strasbourg, assaillie, incendiée, élevait glorieusement son drapeau au-dessus de ses ruines fumantes. Paris à son tour se mettait en défense. Pendant ce temps, le maréchal Mac-Mahon, revenu à Châlons, pouvait reconstituer une armée avec les débris qu'il ramenait de Reichshoffen et les forces considérables qu'on lui expédiait d'heure en heure. Bazaine inexpugnable avec ses bataillons aguerris sous les murs de Metz, Paris prêt à se défendre dans sa cuirasse de fortifications, Mac-Mahon reprenant la campagne avec une armée nouvelle et intacte, moyennant tout cela rien n'était assurément perdu encore. Il y avait un mélange de confiance et d'anxiété lorsqu'on apprenait que l'heure d'un nouveau choc approchait, que le maréchal Mac-Mahon, qui avait un instant paru se replier sur Paris ayant à sa suite le prince royal de Prusse, venait de se dérober subitement et de se rejeter avec toutes ses forces sur la ligne de Mézières à Metz, pour tenter de rejoindre Bazaine. C'était une manœuvre d'une singulière hardiesse assurément, qui, comme toutes les entreprises audacieuses, pouvait tout rétablir d'un coup, comme aussi elle pouvait tout perdre.

Moment dramatique et décisif dans cette néfaste campagne d'un mois! Les 130,000 hommes partis de Châlons gagnant assez tôt Montmédy et livrant une bataille heureuse à l'armée prussienne avant l'arrivée du prince royal, la jonction de Mac-Mahon et de Bazaine s'accomplissant et rendant l'ascendant à notre drapeau sur la Meuse et sur la Moselle, tout pouvait changer de face. Les Prussiens, au lieu de nous accabler du poids de leurs masses, étaient surpris eux-mêmes, menacés dans leurs communications et dans leur retraite. Cette tentative était-elle irréalisable? devait-elle fatalement échouer? ou bien y a-t-il eu des pertes de temps, des hésitations dans les mouvemens, des conflits de directions? Le général Montauban, à ce qu'il paraît, était seul d'avis de pousser à fond et sans perdre un instant sur Metz; d'autres, prudemment préoccupés du caractère nécessairement défensif que devait prendre la campagne, s'inquiétaient de cette marche audacieuse, au bout de laquelle ils n'entrevoyaient que désastres, et auraient voulu que Mac-Mahon revînt sous Paris avec ses forces intactes pour attendre les Prussiens de pied ferme. Toujours est-il que l'opération a dû inévitablement se ressentir

de ces contradictions, que l'armée française, au lieu de s'avancer sur Metz, s'est trouvée arrêtée entre Sedan et Montmédy, et là s'est accomplie la tragédie funèbre. Pendant trois jours, on s'est battu. Tandis que Bazaine essayait vainement de se frayer un chemin de son côté, Mac-Mahon avait affaire aux Saxons, aux Bavarois, aux Prussiens du prince Frédéric-Charles, puis en définitive au prince royal lui-même dont les têtes de colonnes étaient déjà en Champagne, et qui s'était replié en toute hâte aussitôt qu'il avait appris le mouvement de l'armée de Châlons. Le premier jour, les divisions du général de Failly se laissaient surprendre encore une fois, et se voyaient culbutées avant de pouvoir faire face à l'ennemi; le second jour, l'avantage semblait nous rester, on avait regagné du terrain; le troisième jour, l'armée française, déjà exténuée par les précédens combats, se trouvait encore aux prises avec les masses prussiennes augmentées des forces du prince royal, et après une lutte acharnée de douze heures elle se rejetait confusément dans la place de Sedan, sans s'apercevoir qu'elle allait d'elle-même s'enfermer dans une prison d'où elle ne pourrait plus sortir.

Pendant la nuit en effet, le cercle de fer se rétrécissait autour de Sedan, l'artillerie prussienne couvrait les hauteurs environnantes. Dans la ville, il n'y avait ni munitions ni vivres; l'armée, désorganisée et démoralisée, était hors d'état de combattre. Le maréchal Mac-Mahon avait été blessé dès les premières heures du troisième jour, et le général de Wimpfen, arrivé à peine de la veille, se trouvait investi à l'improviste du commandement supérieur au milieu d'une déroute. Que faire en cette extrémité? S'ouvrir un passage à tout prix, dût-on y périr jusqu'au dernier : on en eut l'idée, il fallut y renoncer; il ne se trouva que 2,000 hommes de bonne volonté pour tenter l'aventure. Attendre la destruction dans des murs sans défense possible, c'était se résigner à un massacre inutile. Capituler, les chefs militaires ou du moins quelques-uns résistaient jusqu'au dernier moment à cette cruelle pensée; mais déjà toute délibération était parfaitement superflue, puisque l'empereur, qui était, lui aussi, à Sedan, venait de rendre son épée au roi de Prusse, et écrivait au général de Wimpfen pour lui faire un devoir de rester à son poste, de ménager à ses troupes une « capitulation honorable! » Cette « capitulation honorable, » c'était la reddition de 40,000 hommes pour ne pas dire plus, de 400 pièces de canon, de tout un matériel. Voilà ce qui restait de la grande opération tentée pour aller au secours du maréchal Bazaine : un empereur fugitif ou plutôt prisonnier, allant faire la conversation avec le roi Guillaume et M. de Bismarck avant de partir pour un château près de Cassel, une armée tout entière prise d'un coup de filet, et le grand fait moral d'une capitulation sans précédent, qui semble résumer toutes les tristes fatalités de la guerre, telle qu'elle avait été conduite jusqu'ici! Ce n'est point assu-

rément notre armée qu'il faut accuser, elle s'est presque toujours battue un contre trois et quelquefois un contre cinq, elle a été stoïque, cette armée, jusque dans ses plus pénibles détresses, même en ayant l'instinct des fausses combinaisons, des imprévoyances dont elle était la victime, et, lorsqu'elle s'est sentie sous une main vaillante comme celle du maréchal Bazaine, lorsqu'elle a pu marcher avec confiance, elle a bien montré qu'elle ne capitulait pas. Ce qu'il y a de caractéristique dans cette catastrophe de Sedan, c'est qu'elle apparaît comme le couronnement sinistre de toute une phase de la guerre; elle est comme la continuation et le dénoûment des mêmes fautes, des mêmes procédés conduisant à des désastres qui vont en grandissant.

Suivez du regard cette courte campagne qui recommence à Châlons pour se terminer à Sedan, vous y retrouverez encore une fois tout ce qui a signalé ces tristes débuts d'une lutte gigantesque, les surprises incessantes, les vices d'organisation, les incertitudes de direction, les commandemens de faveur obstinément maintenus. Rien n'est changé, on va comme si l'on n'avait pas reçu les plus dures leçons, on n'en fait ni plus ni moins. Qui commande réellement? est-ce le maréchal Mac-Mahon, est-ce l'empereur? On ne le distingue pas, tant le malheureux maréchal subit visiblement des influences dont il est la première victime. Ce n'est pas une organisation, c'est le désarroi éclatant sous toutes formes, dans les mouvemens militaires aussi bien que dans l'action administrative; mais ce ne sont là que des détails, il faut évidemment remonter plus haut. La vérité est que cette guerre de 1870, où l'on s'est étourdiment engagé, n'est que la grande et redoutable liquidation d'un système politique qui a eu pour effet d'émousser en quelque sorte tous les ressorts de l'organisme français, à commencer par l'armée elle-même, d'infiltrer l'incurie et l'esprit de gaspillage dans nos affaires. L'action a été lente, inaperçue, elle n'a pas été moins terrible. Au lieu d'entretenir parmi nos officiers une émulation virile, le goût d'une instruction sérieuse, on a développé des habitudes de frivolité et de favoritisme. On a voulu des dévoûmens complaisans, non des services rendus au pays. On a fait des expériences et modifié des uniformes; on a tout sacrifié à l'apparence, aux dehors, au faste, sans songer à ce qui pouvait assurer une bonne et forte constitution de notre armée. En tout, on a négligé l'essentiel et le solide. Il y a trois ans à peine, lors de la dernière exposition, on donnait une médaille à une carte d'état-major, fort belle en effet, mais que les Prussiens connaissent mieux que nous, que nos généraux n'étudient même pas, puisqu'ils en font si peu d'usage, puisqu'ils ont l'air si peu familiers avec le terrain sur lequel ils opèrent. Pendant longtemps, on était satisfait et suffisamment flatté, pourvu qu'on pût ouvrir les portes de nos établissemens à tous les officiers étrangers. Nous ne serions pas étonnés que le général

de Moltke connût merveilleusement les positions de Paris depuis cette visite fameuse de 1867 où on le conduisait partout, et où les officiers du roi Guillaume payaient l'hospitalité qu'ils recevaient à l'Élysée en se moquant de notre armée après une splendide revue. Voilà le résultat. Certes depuis longtemps, depuis quatre ans surtout, on n'a pas marchandé les ressources pour élever notre puissance militaire au rang où elle devait être dans la situation de l'Europe. A quoi ont servi ces immenses budgets que des considérations patriotiques pouvaient seules faire accepter? Que sont devenus ces emprunts des dernières années, ces allocations croissantes qui avaient une destination toute nationale, et qu'on ne pouvait détourner sans trahir les intérêts les plus sacrés du pays? Comment se fait-il que, lorsque le jour décisif est venu, on n'ait pu envoyer à la frontière que 200,000 hommes, et qu'après ce grand effort on ait eu l'air de ne plus savoir où trouver le reste de l'armée, que des régimens d'artillerie n'aient pu fournir que des batteries incomplètes, et que tout fût à l'avenant? C'est là pourtant ce qu'il faudrait savoir quand on aura retrouvé quelque sang-froid.

Qui n'aurait cru à une puissante organisation militaire? On y croyait si bien qu'on s'en faisait une arme contre nous; on voit aujourd'hui ce qu'elle était. Certainement nous ne voulons pas dire qu'un système quelconque, si obstiné et si imprévoyant qu'il se soit montré, ait pu tarir la vitalité de la France; il en a du moins désastreusement abusé, il n'a rien organisé, il n'a pas su même se tenir prêt à réparer le mal qu'il avait fait par ses complicités dans de périlleuses transformations de l'Europe. Non, il n'a pas tué la France, parce qu'on ne tue pas une nation si vivace; il l'a pour ainsi dire disloquée comme on démonte une machine qui perd sa puissance dès que les ressorts cessent de se coordonner, et c'est ainsi qu'on s'est trouvé en présence de ce phénomène étrange, douloureux : un pays en pleine force, regorgeant par le fait de ressources de toute sorte et se débattant vainement contre une invasion odieuse parce que ceux qui étaient chargés de le conduire ont abusé de ce qui pouvait assurer sa défense morale et matérielle. Voilà ce que signifiait cette malheureuse capitulation de Sedan, rançon de tout un passé d'incurie. Militairement, la vérité de la situation éclatait avec une trop saisissante évidence : le maréchal Bazaine restant désormais cerné sous les murs de Metz, il n'y avait plus d'armée d'opération, et rien ne pouvait plus arrêter les Prussiens sur le chemin de Paris. Politiquement, c'était par la force même des choses la déchéance du système qui avait amené ce résultat en y trouvant sa propre expiation, et c'était si bien l'irrésistible conséquence des événemens que le jour où se répandait dans Paris cette tragique nouvelle de la destruction ou de la captivité d'une armée il ne restait plus même un défenseur à ce régime marqué du stigmate d'une capitulation. En un instant, par une sorte de mouve-

ment instinctif dont tout le monde a été plus ou moins complice, la révolution a été consommée sans conflit, sans effusion de sang. Le corps législatif, envahi par les masses populaires, n'avait pas même le temps de poursuivre la délibération commencée sur cet interrègne qui venait de s'ouvrir. L'empire n'existait plus, et par le fait le seul pouvoir resté debout, c'était un gouvernement provisoire formé de tous les députés élus à Paris, allant, selon la tradition, à l'Hôtel de Ville, où il ramenait la république exilée depuis vingt ans.

Après cela, nous en convenons, ce n'est pas un mouvement des plus réguliers, quoiqu'il eût en sa faveur ce qui fait les révolutions légitimes, la nécessité pressante et invincible. C'est toujours évidemment une chose dangereuse que les violations des assemblées, ces coups d'état de la multitude alternant avec les coups d'état des dictateurs. N'aurait-il pas mieux valu que le nouveau gouvernement sortît d'une délibération du corps législatif, que la révolution s'accomplît en quelque sorte par la force légale, par la déclaration de vacance du pouvoir? M. Gambetta, avec son tact supérieur, le sentait bien lorsqu'il s'efforçait de contenir la foule et de faire respecter la liberté des délibérations parlementaires. Certainement la proposition que M. Thiers avait faite et qui tendait au même but par une autre voie, dont le résultat était une révolution nécessaire sanctionnée par les représentans légaux du pays, cette proposition suffisait sans rien compromettre, et au fond la république elle-même était peut-être la première intéressée à ne point trop se hâter de saisir cette redoutable occasion qui s'offrait à elle; mais ce n'est plus de cela qu'il s'agit. L'essentiel était qu'il se formât aussitôt un gouvernement patriotique animé de la pensée du pays, représentant la France devant l'ennemi qui s'approche. Ce gouvernement, né des circonstances les plus extraordinaires, à la fois parisien et national, existe aujourd'hui, et il se résume dans quelques noms faits pour parler à l'opinion, le général Trochu, qui représente particulièrement tout ce qui est action militaire, M. Jules Favre, qui s'est chargé de notre diplomatie dans ces cruels momens, M. Gambetta, qui a pris la direction du mouvement intérieur, M. Ernest Picard, qui a dans les mains le nerf de la guerre, les finances. Ce gouvernement, par une inspiration heureuse, a pris le plus beau nom dont on pût se couvrir en ce moment; il s'est appelé, il s'appelle le gouvernement de la défense nationale, et si l'on a pu dire autrefois avec un ingénieux bon sens que la république était ce qui nous divisait le moins, la défense nationale est un de ces mots d'ordre faits pour rallier bien plus sûrement encore toutes les volontés, tous les dévoûmens, toutes les coopérations. Le patriotisme a le privilége de faire pâlir toutes les vaines querelles, d'élever les âmes audessus des passions vulgaires, et M. Henri Rochefort lui-même qui, comme député de Paris, est passé de la prison où il était encore à l'Hô-

tel de Ville, M. Henri Rochefort a montré du premier coup qu'il savait avoir le simple courage du bon sens dans le tumulte d'une révolution, M. Henri Rochefort a été un patriote avant d'être un républicain. La république elle-même d'ailleurs n'a plus rien d'extraordinaire dans l'état de la France. Depuis longtemps, les expériences coûteuses ont dû nous guérir de la passion de remettre sans cesse nos affaires entre les mains de ceux qui prétendent nous sauver. Que la république sauve le pays et qu'elle se fonde! nous ne lui demandons qu'une chose, c'est d'être la liberté pour tous, la garantie du droit, le bien de tout le monde, non l'œuvre exclusive d'un parti.

Qu'on ne dispute donc plus sur des mots; qu'on ne marchande pas aux hommes de l'Hôtel de Ville le droit qu'ils ont pris de se jeter sur le gouvernail dans la tempête. De quelque façon que la chose soit arrivée, ils sont au pouvoir, ils représentent la France devant l'ennemi qui s'approche d'heure en heure, devant l'Europe stupéfaite de ces terribles événemens qui se précipitent. Tout est là; aujourd'hui il n'y a plus qu'un intérêt souverain, impérieux : repousser l'ennemi et faire face devant le monde. C'est là le double rôle que le gouvernement doit remplir dans son action intérieure comme dans son action extérieure. Sans doute, c'est une situation extrême et pleine de périls; d'affreux malheurs sont arrivés, toute une partie de la France est livrée à l'invasion méthodiquement dévastatrice qui s'avance. Une de nos armées est détruite ou traînée en captivité au fond de l'Allemagne; l'autre, malgré sa vaillance, n'a pu jusqu'ici rompre les lignes qui la tiennent enfermée sous le canon de Metz. Rien ne s'oppose à la marche de l'armée prussienne, qui est signalée de tous côtés autour de Paris; mais c'est là justement la question : c'est à Paris que se concentre désormais la défense nationale, le salut de la France, et les chefs de l'invasion allemande se font une étrange illusion, s'ils croient avoir facilement raison de la grande cité armée pour son indépendance et pour l'inviolabilité de ses foyers.

Les Prussiens peuvent s'avancer, ils peuvent se promettre de nous cerner ou d'enlever nos remparts par quelque gigantesque effort, par une de ces surprises qui sont dans leur tactique; ils trouveront une population tout entière qui les attend résolue, indignée, et qui leur prépare à son tour une de ces formidables surprises dont parlait l'autre jour le général Trochu dans une de ses proclamations. Paris approvisionné, armé, cuirassé, transformé en un immense camp tout hérissé de fer et de feu, Paris est tout prêt à se défendre, et puisque le roi Guillaume, dans l'ivresse de sa victoire, a voulu venir jusque sous nos murs, il saura ce que c'est que s'attaquer à une ville où palpite l'âme de la France, où sont concentrés tous les moyens de résistance et d'action. Ces quelques jours qui se sont écoulés depuis le 4 septembre n'ont point été perdus en effet. Plusieurs corps intacts de notre armée ont pu

refluer vers Paris et ont recueilli déjà dans leurs rangs tout ce qui a échappé au désastre de Sedan. Ralliée, recomposée et massée sous nos murs, cette armée est prête à s'élancer partout où le péril l'appellera. De tous les points de la France, la garde mobile est accourue pleine de résolution et d'entrain, et la garde nationale parisienne, formée de tout ce qui peut porter le mousquet, est maintenant armée pour le combat. Ce n'est certes pas un coup de main, si audacieux, si puissamment organisé qu'il puisse être, qui triomphera de ces masses enflammées de passion patriotique; ce sera une défense opiniâtre, acharnée, disputant pied à pied le terrain. Les exemples qu'ont donnés de petites places comme Phalsbourg et Toul, de malheureuses villes comme Strasbourg, Paris les renouvellera, et pendant ce temps des armées nouvelles dont les élémens sont tout trouvés, puisque les contingens existent, ces armées se formeront, se réuniront sur la Loire et pourront entrer en campagne; notre matériel sera reconstitué. Les corps francs qui se multiplient iront harceler l'ennemi. On a cru que la guerre était finie; c'est maintenant peut-être qu'elle commence, en changeant de caractère, en devenant la lutte à outrance d'une nation pour son indépendance et son intégrité.

L'essentiel est que le gouvernement de la défense nationale, puisqu'il s'appelle ainsi, mérite ce beau nom qu'il a pris en s'élevant à la hauteur de cette crise suprême qu'il n'a pas créée, dont il a reçu le terrible héritage, mais à laquelle il est aujourd'hui en devoir de faire face. Ce n'est plus le moment, en vérité, de perdre son temps à renouveler le personnel des fonctionnaires, de s'embourber dans toutes les routines administratives ou révolutionnaires. Il n'y a qu'une marche à suivre : organiser l'action du pays, envoyer au besoin dans les départemens des agens résolus et vigoureux dont le patriotisme soit le seul mot d'ordre, faire appel à toutes les initiatives, à toutes les bonnes volontés, aux activités individuelles, à l'industrie privée, qui peut être si puissante et si efficace pour les armemens, pour la reconstitution de notre matériel; mais il ne faut pas croire que tout cela puisse se faire sérieusement dans la confusion et le désordre, c'est au contraire par une impulsion nette et sûre, par un ordre énergique, par une fermeté décisive, qu'on peut seulement tirer du pays tout ce qu'il contient de forces et de ressources.

Ce qu'il faut aussi avoir sans cesse en vue, c'est d'éviter tout ce qui pourrait jeter l'incertitude dans les esprits et altérer cette union patriotique à laquelle on était convenu de subordonner tout le reste dans les derniers jours du régime déchu, et qu'on doit à bien plus forte raison s'efforcer de maintenir dans les conditions plus extrêmes où nous nous trouvons placés. Comment veut-on que cet élan national garde sa vertu et son efficacité au milieu de faits comme ceux qui se passent à Lyon? Dans cette grande ville il y a en vérité deux pouvoirs, un comité de

salut public qui exerce une dictature allant jusqu'à l'incarcération des citoyens — et un préfet, esprit élevé et sérieux, M. Challemel-Lacour, qui serait certainement aujourd'hui le meilleur guide des populations. Rien ne serait plus propre à paralyser le mouvement patriotique des esprits, si cela devait continuer. Le gouvernement, nous en sommes convaincus, est le premier à le sentir. Bien des mesures qu'il a prises portent la marque d'un véritable esprit de modération et de prévoyance, d'une réelle droiture politique. La dictature que les circonstances ont jetée dans ses mains, il l'exerce avec un sentiment élevé de sa responsabilité, avec une visible préoccupation de tous les intérêts supérieurs. Il comprend qu'il ne peut rien que par le concours de tous, par l'assentiment moral des populations, et le gage le plus significatif qu'il ait pu donner de sa déférence pour la volonté du pays, c'est le décret par lequel il en appelle au suffrage universel en fixant au 16 octobre l'élection d'une nouvelle assemblée constituante. Que se passera-t-il d'ici au 16 octobre? les élections seront-elles possibles partout? N'importe, c'est le pays appelé dès ce moment à se prononcer sur ses intérêts les plus vitaux, sur ses destinées si éprouvées. C'est un de ces actes, une de ces manifestations, si l'on veut, qui caractérisent la politique du gouvernement à l'intérieur, et en même temps, il ne faut pas s'y tromper, c'est pour lui une force de plus dans son action à l'extérieur, dans son attitude vis-à-vis de l'Europe et du monde.

Ce que le gouvernement veut être au dedans, le décret sur les élections le dit donc avec clarté et avec honnêteté; c'est un gouvernement d'union et de défense nationale, réservant la juridiction souveraine du pays appelé à se constituer lui-même. Ce qu'il veut être diplomatiquement, M. Jules Favre l'a dit, il y a quelques jours, dans une circulaire qui est un vrai manifeste d'une ferme et droite élévation. Sans doute il y a pour un pays d'étroites et indéclinables solidarités entre les gouvernemens qui se succèdent. C'est l'empire qui a créé la situation actuelle, c'est le nouveau gouvernement qui recueille cette situation et qui est bien obligé d'en porter le poids jusqu'au bout. Il n'est pas moins vrai que les circonstances ont changé singulièrement. La France aujourd'hui, après la révolution qui s'est accomplie le 4 septembre, la France est entrée dans une voie nouvelle, et celui qui a cru exprimer la pensée intime de son pays en s'efforçant de détourner la guerre avant qu'elle n'eût éclaté, M. Jules Favre, n'a eu ni à se désavouer lui-même, ni à s'abaisser en déclarant que la paix est le vœu de la France. Seulement il est bien clair que cette paix, dont on avoue tout haut la pensée devant le monde, n'est possible qu'à des conditions honorables et équitables que M. Jules Favre au reste a résumées en deux mots : pas un fragment de notre territoire, pas une pierre de nos forteresses. — Il faut que la France sorte intacte de l'épreuve effroyable où elle est engagée, intacte dans son

honneur et dans sa dignité. Veut-on la paix, a-t-on voulu seulement se prémunir contre les pensées de conquête dont on supposait le dernier gouvernement animé, qu'on le dise; cette paix est possible, les conquêtes ne sont plus de saison, et nous persistons à croire que, même sous le dernier gouvernement, même en cas de victoire, l'opinion aurait été assez puissante pour arrêter toute velléité de ce genre, tant elle était peu portée à des conquêtes au détriment des droits des autres peuples. Veut-on pousser la France à bout en la menaçant d'une de ces atteintes qui ne se pardonnent pas, soit; mais alors c'est la guerre à outrance, la lutte désespérée pour la nationalité, une déclaration de haine entre deux races, et ceux qui, dans une bouffée d'orgueil et d'ambition, auront voulu pousser cet implacable duel jusqu'au bout en porteront éternellement la responsabilité devant Dieu et devant le monde, M. Jules Favre a raison de le dire dans un mouvement de saisissante éloquence.

Lorsque le roi Guillaume de Prusse entrait en France, il y a déjà plus d'un mois, conduit par la fortune des combats, il déclarait avec une certaine ostentation qu'il venait faire la guerre à l'empereur, non à la nation française avec laquelle la nation allemande désirait vivre en paix. Depuis cet instant, le prince royal a parlé à peu près dans le même sens à Nancy. Eh bien! l'empereur est dans les manis du roi de Prusse, la France ne songe vraiment ni à le racheter ni à le disputer aux Allemands. Voilà, ce nous semble, le moment de savoir ce qu'il y avait de vrai dans ces déclarations de désintéressement par lesquelles on ouvrait la guerre, et que M. Jules Favre invoque aujourd'hui dans son manifeste. Voilà bien l'heure favorable pour jeter entre les deux peuples une parole de concorde et de paix.

Malheureusement on n'en est pas là, et M. Jules Favre lui-même sans doute n'en est pas à se méprendre sur la valeur de ces protestations pacifiques avant la victoire. La Prusse n'a pas coutume de se nourrir de pure gloire, et jusqu'ici elle n'a pas donné l'exemple de ces coups de théâtre de magnanime modération. Ce qu'elle a dit il y a six semaines était bon pour la circonstance; ce qu'elle poursuit aujourd'hui, c'est le rêve d'un orgueil exalté par la victoire. Elle se flatte de venir chercher la paix à Paris, vaincu par les armes; elle veut enlever à la France la Lorraine et l'Alsace, dont la possession rentre évidemment tout à fait dans le programme de la mission historique de l'Allemagne. C'est fort bien, la force a ses ivresses; tant qu'elle ne rencontre pas l'obstacle qui doit l'arrêter, elle croit que tout lui est permis. La Prusse dira qu'elle est victorieuse, que rien jusqu'ici n'a pu résister à ses armes, et qu'elle a bien le droit de réclamer le prix de ses victoires. Mon Dieu! l'empereur Napoléon Ier était, lui aussi, victorieux lorsqu'il abattait d'un seul coup la Prusse à Iéna et qu'il dépeçait ses provinces. L'empereur Napoléon a disparu, et la Prusse, si démembrée qu'elle fût, ne s'est pas

moins reconstituée pour retrouver avec le temps une fortune inattendue : les abus de la force ont de ces inévitables retours.

Franchement, et sans même nous souvenir qu'il s'agit de nous, est-ce bien sérieusement qu'on prétend fonder la paix sur l'humiliation de Paris et sur le démembrement de la France? Mais d'abord Paris n'est pas encore tombé, que nous sachions, aux mains du vainqueur; il attend la bataille sans s'inquiéter du nombre de ceux qui le menacent. Paris dût-il avoir le malheur de succomber, ce qui n'est point certes dans les prévisions du moment, il n'aurait pu dans tous les cas être enlevé qu'au prix de torrens de sang allemand, versés pour la satisfaction d'un orgueil de conquérant. Et quand Paris en serait venu à cette extrémité, ce serait la France entière qui se lèverait pour continuer la lutte. Admettez, si vous voulez, cette hypothèse désespérée d'une France abattue à ce point qu'elle fût obligée de subir la loi du vainqueur, de souscrire à ses conditions, croit-on par hasard que ce serait la paix? Mille fois non. La Prusse aurait creusé un abîme entre les deux peuples, elle aurait semé sur son passage une haine inextinguible dont se nourriraient des générations entières. La France, si dure que fût la loi qu'on aurait momentanément le pouvoir de lui imposer, resterait la France; elle se ramasserait en elle-même jusqu'au jour d'une suprême et furieuse revendication.

La paix ainsi comprise ne serait pas évidemment la paix pour bien des raisons, et elle ne serait pas même la sûreté pour l'Allemagne. C'est là pourtant le prétexte sous lequel se cachent les appétits d'envahissement. Il faut, dit-on, que l'Allemagne prenne ses précautions défensives! Le moment est en vérité bien choisi pour invoquer de tels argumens. Eh bien! supposez tout cela. L'Alsace et la Lorraine sont violemment annexées à l'Allemagne à la suite de défaites nouvelles de la France. Pense-t-on qu'il suffise de rappeler à ces provinces qu'elles ont une origine germanique? se figure-t-on qu'elles s'abandonnent tranquillement à leurs dominateurs? La Prusse elle-même constate chaque jour les hostilités qu'elle rencontre dans les populations; elle fusille de malheureux paysans, et l'autre jour encore, auprès de Sedan, pour punir des gardes nationaux de s'être défendus, elle a brûlé un village avec les femmes, les enfans et les vieillards. De deux mille habitans, il en est resté trois cents, c'est M. le duc de Fitz-James qui l'atteste.

Croit-on maintenant que ces provinces soient faciles à réconcilier? Elles ne resteront pas seulement françaises par le cœur, elles le seront par le souvenir du mal qu'on leur a fait. Elles seraient pour l'Allemagne bien plus qu'une Venise toujours agitée. Ce n'est pas tout, en poussant jusqu'au bout cette âpreté d'ambition, la Prusse aurait rendu un triste service à l'Allemagne; elle dénaturerait entièrement son esprit et son rôle dans le monde; elle en ferait une puissance qui représenterait désormais la force et la conquête dans l'Europe moderne. Les rôles se-

raient singulièrement changés. Ce que Napoléon a été au commencement du siècle, l'Allemagne le serait aujourd'hui; elle serait une menace permanente pour tous. Voilà la paix qu'on préparerait, et qui serait assurément aussi funeste à l'Allemagne qu'à la France. Ce serait tout au plus une trêve agitée, pleine de ressentimens toujours prêts à éclater. La civilisation se verrait détournée de son cours. Les uns resteraient armés pour assurer leurs conquêtes ou pour les étendre, les autres s'armeraient pour se défendre. La violence pénétrerait partout, et pour longtemps, à coup sûr, toutes les idées de droit, d'équité, de progrès moral disparaîtraient dans un tourbillon de feu et de sang. Nous avons donc le droit de dire que le moment est décisif, non pas tant pour la France seule que pour la civilisation tout entière, dont les destinées ne sauraient être interrompues par des déchaînemens incessans de l'ambition et de la force. Au fond, c'est la vraie question que M. Jules Favre a posée dans son manifeste lorsqu'il a placé la Prusse dans l'alternative de s'arrêter, si elle n'a porté dans la guerre qu'une pensée de défense, ou de dévoiler des vues ambitieuses qui donneraient évidemment un caractère nouveau et plus redoutable à la guerre actuelle.

Maintenant comment retrouver les conditions d'une paix possible au milieu de toutes ces passions frémissantes et des nouveaux combats qui se préparent? Évidemment le bruit des armes étouffe pour le moment toute pensée de conciliation. Les Prussiens s'avancent sur nous, et Paris se dispose à se défendre, confiant dans sa force morale autant que dans ses forces matérielles, s'exaltant à l'espérance virile de voir l'orgueil prussien expirer sur ses remparts. S'il faut encore des chocs meurtriers, d'horribles effusions de sang, il y en aura indubitablement; tout se prépare pour cela. Si meurtrie qu'elle ait été jusqu'ici, la France ne sera point inégale à son destin. Quand tout s'agite ainsi à l'approche de nouvelles convulsions de la guerre, ce n'est pas, nous en convenons, une œuvre facile de chercher la paix, et l'Europe, qui aurait pu jouer un rôle utile, ne semble pas encore revenue de la stupéfaction où l'ont plongée les événemens. Que pourrait-elle faire? Elle ne le sait pas elle-même; elle a des impressions, des agitations, des velléités, des craintes; en réalité, elle n'a rien fait jusqu'à présent, elle n'est pas arrivée à donner une forme à ses pensées; elle se recueille, les événemens deviendront ce qu'ils pourront.

Pourquoi ne pas dire le mot? L'Europe, depuis le commencement de la guerre, n'a eu que des sentimens assez douteux pour la France, et quand sont venus nos premiers désastres, elle n'a pas été trop fâchée de ce mécompte infligé à notre orgueil. Évidemment elle ne nous portait que peu d'intérêt, et si quelques-uns faisaient exception, c'était en vérité de leur part un intérêt très platonique, peu soucieux de se manifester d'une manière active. Depuis quelques jours, il est vrai, depuis

que l'empire a disparu, ces sentimens se sont un peu modifiés. Notre gouvernement a été aussitôt reconnu par quelques puissances. On nous a adressé des témoignages de sympathie auxquels M. Jules Favre a répondu avec un courtois empressement. Au total, il y a dans l'air un léger souffle redevenu favorable à la France. Il n'est pas moins certain cependant que la France fera bien de compter sur elle-même, peu sur les autres.

A vrai dire, l'Europe ne saurait longtemps s'y méprendre, elle doit s'apercevoir que dans cette lutte, malgré tout ce qu'on peut faire pour obscurcir les situations, c'est la France qui représente l'intérêt européen, c'est la Prusse qui est certainement la puissance la plus menaçante pour toutes les sécurités. M. de Bismarck a beau rassurer ses bons amis les Anglais en leur garantissant qu'il n'a aucun mauvais dessein sur la Hollande, il y a évidemment une force des choses qui entraîne la Prusse, enivrée par ses victoires inattendues. Aujourd'hui ce serait la Lorraine et l'Alsace, si on la laissait faire; demain ce seraient les provinces allemandes de l'Autriche; plus tard, aussi tard que possible si l'on veut, les provinces baltiques de la Russie. Pourquoi pas? Est-ce que la mission historique de l'Allemagne ne s'étend pas à tout ce qui est de langue allemande, d'intérêt allemand? Le mouvement a commencé par le Slesvig, il se propagera infailliblement jusqu'à la reconstitution de l'empire germanique. Le roi Guillaume n'a qu'à faire un geste pour se faire couronner empereur d'Allemagne, et celui-là est un peu plus dangereux que cet autre empereur qu'il vient d'envoyer à Cassel.

La reconstitution d'un empire féodal et militaire au centre du continent, est-ce là ce que veut l'Europe? Non sans doute. Pourquoi dès lors ne point agir conformément à cette pensée? Malheureusement elle ne semble pas en être encore là. Chacun voudrait peut-être faire quelque chose, et en définitive on ne parvient pas à s'entendre. L'Angleterre oublie un peu que la France a été son alliée dans la guerre et dans la paix, et recule visiblement devant une action quelconque. Elle ne veut point s'engager dans une voie qui, selon elle, serait sans issue. Intervenir par des paroles, par des suggestions, ce serait probablement inutile, aller jusqu'à une médiation armée, l'Angleterre ne saurait s'y résoudre; elle n'a point d'armée à envoyer sur le continent et sa flotte ne servirait à rien. Elle se retranche donc jusqu'ici dans une réserve qui n'est peut-être pas sans influence sur l'attitude des autres puissances. L'Autriche se sent menacée; elle comprend bien que tous ses intérêts sont avec la France; mais elle a été visiblement déconcertée par la précipitation des événemens, et aujourd'hui d'ailleurs elle est retenue par la circonspection anglaise. La Russie, qui, au début de la guerre, était assez naturellement favorable à la Prusse, s'est montrée dans ces derniers temps plus sympathique pour la France; elle a commencé à réfléchir, elle a paru, plus

que les autres puissances, disposée à prendre un rôle actif. Il reste à savoir sous quelle forme et dans quelle mesure peut se manifester ce retour de bonne volonté. L'Italie n'aurait pas demandé mieux sans doute que de prouver d'une manière efficace qu'elle se souvenait de ce que la France a fait pour elle, et il y a au-delà des Alpes, nous ne l'ignorons pas, bien des esprits généreux qui souffrent comme de leurs propres blessures des épreuves auxquelles notre pays a été soumis; mais l'Italie a songé à tirer parti des circonstances en allant occuper Rome. Déjà son armée a passé la frontière du petit état pontifical, un plénipotentiaire, M. Ponza di San Martino, a été envoyé à Rome, auprès du pape, pour lui faire des propositions de nature à sauvegarder la souveraineté spirituelle du saint-siége. Que le pape accepte ou qu'il n'accepte pas, la question ne semble pas moins toucher à un dénoûment que les délibérations du concile ont moralement préparé, que la guerre actuelle aura rendu immédiatement possible. Rome capitale ne sera plus un vain mot, et le cabinet de Florence sera certainement peu dérangé dans ses combinaisons. L'Italie peut marcher; nous ne lui en voulons pas de profiter des circonstances et de faire ses affaires; cependant l'Italie, moins que toute autre puissance assurément, peut oublier que ses intérêts de sécurité et d'avenir sont liés à ceux de la France.

Au fond, chez toutes les puissances, chez tous les peuples, il y a des préoccupations croissantes, des velléités sympathiques, encore peu d'action. Et maintenant M. Thiers, qui dans les circonstances actuelles n'a pas voulu refuser ses services au gouvernement de la défense nationale et qui vient de partir pour Londres, d'où il doit se rendre à Vienne et à Saint-Pétersbourg, M. Thiers réussira-t-il à donner un caractère plus décidé à toutes ses bonnes intentions jusqu'ici inutiles? Parviendra-t-il à rassembler tous les fils d'une grande négociation? Certes de tous les contemporains qui peuvent aujourd'hui servir la France, M. Thiers est celui dont la parole peut exercer le plus d'autorité. Nul plus que lui n'a l'expérience des hommes et des grandes affaires du continent; nul n'a donné plus de gages au pays, au droit et à la paix. Il parlera de la France comme il en doit parler, il ne parlera que de la paix qui pourra être acceptée sans faiblesse. Ce qui sera possible, il le fera bien sûrement; dans tous les cas, le meilleur moyen de doubler son autorité morale, de l'aider dans sa diplomatie, c'est de combattre, c'est de montrer demain sous Paris que la France est digne d'une paix qu'elle pourra avouer devant ses amis et devant ses ennemis.

CH. DE MAZADE.

LES PAYSANS

ET

L'ESPRIT DES CAMPAGNES.

I. *Les Paysans,* par Alphonse Esquiros; Paris 1870. — II. *Continental farming and peasantry,* by James Howard, M. P.; London, 1869.

Comme si les maux de la guerre n'étaient pas par eux-mêmes assez douloureux, nous avons assisté dans ces derniers temps à un autre spectacle fait pour nous remplir de tristesse. Aussitôt après les défaites de Wissembourg et de Forbach, tandis que les chefs de l'armée tentaient de réparer par leur patiente énergie les fautes de leurs devanciers, tandis qu'on se demandait à Paris dans quelles mains on allait remettre le pouvoir, et que déjà l'on doutait d'un ministère à peine formé, un nouveau cri d'alarme retentit soudain dans toute la France, partant cette fois des provinces où l'invasion n'avait pas pénétré et dans lesquelles il semblait qu'on eût égaré à plaisir le sentiment patriotique. Un instant on put croire à la menace d'une guerre sociale, au soulèvement du peuple des campagnes contre les bourgeois des cités et les habitans des châteaux, contre quiconque était suspect de ne point professer une foi aveugle dans le souverain et dans la dynastie, contre Paris surtout, que les paysans chargeaient de malédictions étranges, accusant les Parisiens d'avoir, par leurs sourdes menées, ouvert la frontière à l'invasion. La jacquerie ressuscite, disait-on. On eût pu se croire en effet contemporain du siècle qu'a dépeint Froissart : « Aucunes gens des villes champêtres sans chefs s'assemblèrent, et dirent que tous les nobles du royaume de France, chevaliers et écuyers, trahissaient le royaume, et que ce serait grand bien qui tous les détruirait... » C'était, comme alors, à la trahison que criaient les « gens des villes champêtres » en 1870, et ils ne s'attaquaient pas seulement, comme sous la régence du dauphin Charles, aux chevaliers et écuyers du royaume, ou, comme en 1792, aux émigrés, aux nobles et aux prêtres, mais indistinctement à ceux que la fortune, l'instruction ou le travail ont tirés de la condition commune.

Des hommes honorables, appartenant à tous les partis, hormis au parti absolutiste, ont été insultés et parfois maltraités en pleine rue; nous avons entendu gronder publiquement des menaces d'incendie et de pillage. Avoir eu l'imprudence d'exposer des opinions libérales ou républicaines, parlementaires ou démocratiques, cela suffisait pour être traité d'agent de la Prusse et de traître. Dans un village de la Dordogne, un jeune homme a été brûlé vif, en cérémonie, par une bande de furieux, aux cris de *vive l'empereur!* Aux faits que la presse a rapportés, nous en pourrions ajouter bien d'autres, que nous ont signalés des hommes très dignes de foi. Aujourd'hui le danger qu'on a craint semble heureusement être conjuré pour les personnes; l'est-il également pour la morale publique et l'honneur du pays? Fiers de notre richesse et du rang qu'on nous accorde dans les arts, pouvons-nous être rassurés quand nous découvrons au milieu de nous ce vieux levain de barbarie? Le monument de notre civilisation et de notre gloire, que nous admirons avec complaisance, ne reposerait-il que sur des étais vermoulus et pourris? Nous voulons le savoir; il faut donc essayer de mettre à nu la plaie qu'on cachait à nos yeux, rechercher la cause du mal, en mesurer la gravité.

On a dit que les hommes des deux derniers ministères, et surtout quelques serviteurs trop fidèles du gouvernement déchu, n'avaient pas été étrangers au trouble social qui a régné dans les provinces. On affirmait que certains d'entre eux ont osé s'en faire les instigateurs, obéissant à la préoccupation presque unique de sauver la dynastie au sort de laquelle ils étaient liés. A l'appui de ces graves accusations, on a fait remarquer que divers faits, d'une signification fâcheuse, ont coïncidé avec les inavouables manœuvres des agitateurs des campagnes. On a cité notamment l'attitude incroyable de quelques journaux dont les attaches étaient bien connues, les provocations arrogantes de divers députés de l'extrême droite, les dissentimens qui se sont élevés à une certaine heure entre l'ancien ministre de la guerre et le gouverneur de Paris, la défiance que l'on a montrée aux gardes nationales, mobile et sédentaire, dont l'armement s'est fait comme à regret, avec tant de lenteur, les rancunes politiques qui se sont manifestées souvent dans le choix des officiers de la garde mobile, enfin cet appel à Paris pendant quelques jours des pompiers de beaucoup de communes rurales, dont la présence, assez courte d'ailleurs, surprit et blessa, sans doute à tort, une bonne partie de la population qu'on laissait désarmée. Nous ne tirerons, quant à nous, de cet ensemble de faits nulle induction. Nous acceptons même, dans une certaine mesure et jusqu'à plus ample informé, la déclaration que M. Henri Chevreau a faite au corps législatif, car il nous plaît de croire qu'aucun autre désir que le désir de sauver la patrie n'est entré dans le cœur de ministres français, même sous l'empire.

Les désordres qui ont eu lieu peuvent du reste aisément s'expliquer sans l'intervention d'une police ténébreuse. Les circonstances étant données, ils sont la conséquence naturelle de l'état moral des campagnes. Lorsque l'on a vécu parmi les paysans et qu'on a pu les entretenir, on sait que la question sociale n'est pas en quelque sorte cantonnée dans les ateliers urbains et dans les usines. Les ouvriers ruraux aussi l'agitent à leur façon, et l'on doit reconnaître que bien des réparations leur sont dues. La plupart vivent dans une misère envieuse. Quant à leurs lumières, elles sont petites. La masse est à la vérité moins ignorante qu'autrefois; mais elle s'est corrompue davantage, et de pernicieuses influences ont presque partout détruit la rectitude des jugemens. Sans récriminations inutiles, essayons de nous rendre un compte exact de ce qui est, afin de pouvoir y substituer ce qui doit être.

Quelle est la condition matérielle et morale du paysan français? La plupart des peintures qu'on en a présentées sont peu fidèles; l'imagination surtout s'y est donné carrière. Toutefois deux écrits récens échappent à ce reproche. L'un est un petit livre de M. Alphonse Esquiros, intitulé *les Paysans*, qui fait partie d'une collection nouvelle à bon marché, dite « bibliothèque démocratique. » L'auteur y retrace les principaux épisodes de l'histoire des classes rurales tant en France qu'en Allemagne; on trouve dans cet opuscule de l'exactitude historique, ainsi que des sentimens généreux. L'autre ouvrage, une simple brochure, est d'un genre très différent. C'est le résumé de conférences faites au mois de novembre dernier par M. James Howard, au *Farmers club* de Londres. M. Howard, membre du parlement anglais, l'un des agriculteurs et des constructeurs spéciaux les plus célèbres de la Grande-Bretagne, y a raconté, en imitateur d'Arthur Young, ses excursions sur le continent et particulièrement en France. Nous remarquons chez lui un peu d'exagération involontaire et même quelques-unes de ces hyperboles qui, selon La Fontaine, sont permises aux voyageurs; mais ces pages sont remplies d'observations intéressantes pour notre agriculture. Il serait à désirer qu'on les traduisît. Quant aux autres auteurs qui depuis quelque temps se sont livrés à des études analogues, ils n'ont rien produit qu'on puisse citer. Aucun n'a compris le sujet. Il s'agissait pourtant de montrer des hommes semblables à nous, que la nature n'a créés ni meilleurs ni pires; ils sont nés avec nos instincts, bons et mauvais, mais ils se sont pliés, selon la loi commune, aux circonstances extérieures qui ont pesé sur eux presque dès le berceau. C'est bien toujours la même argile; seulement le destin l'a pétrie d'autre sorte.

Avant donc de classer les hommes par catégories ou de porter sur eux des jugemens absolus, il faut savoir la vie qu'ils mènent, et c'est souvent d'un jeu de la fortune que dépendent le vice ou la vertu. Je ne sais si nous avons bien réfléchi, nous, gens des villes, qui prenons assez

doucement nos aises, au sort des millions de déshérités qui retournent la terre et travaillent, la tête basse, cherchant pour eux-mêmes et pour leurs familles la pitance de chaque jour. C'est un spectacle auquel nous sommes trop accoutumés; il ne frappe plus nos yeux et nous n'y pensons pas. Cent fois on nous a dit dans les harangues officielles : « La France est riche, elle est heureuse; partout y règnent le bien-être et l'aisance, » et machinalement nous répétons ces faux lieux-communsi Aussi est-il bon de consulter d'abord le témoignage des étrangers qu visitent notre pays avec l'attentive curiosité du voyageur. M. Howard est revenu de chez nous, après une longue et minutieuse enquête, plein d'admiration pour les belles exploitations rurales que dirigent dans nos provinces un certain nombre de cultivateurs riches de capitaux et d'expérience, dignes émules des grands agriculteurs anglais. Ce que nous appelons la moyenne culture lui inspire beaucoup moins d'estime. Mais combien son langage est attristant, et quelle surprise pénible il manifeste lorsqu'il parle du paysan, considéré soit comme ouvrier agricole, soit même comme petit cultivateur! C'est ainsi par exemple qu'il décrit les impressions qu'il a ressenties au sortir de la Briche, magnifique établissement de M. Cail dans l'Indre-et-Loire, où les bons rapports entre ouvriers et patron doivent être pourtant considérés, il faut le dire, comme un vrai soulagement moral : « Dans cette partie de la France, comme dans beaucoup d'autres, la vie du laboureur est dure... Les charretiers couchent à l'étable ou à l'écurie, dans le même lit, ou plutôt dans des sortes de stalles, sur une paillasse jetée à terre. Jusqu'à présent, je n'avais encore rien vu qui me rappelât de plus près l'état d'esclavage. J'arrivai à la ferme à la pointe du jour; tous les bras étaient au travail, et ce travail, qui en été commence dès quatre heures du matin, dure jusqu'à huit heures du soir. Le dimanche même, on le reprend jusqu'à midi. Le salaire est de 2 francs pour ces longues journées, et encore est-il là plus avantageux que dans le voisinage... » Un peu plus loin, M. Howard déclare pouvoir affirmer, sur ce qu'il a vu de ses yeux, que cette peinture, qui, selon lui, n'est pas trop chargée, peut s'appliquer à peu près à toute la France. « Cet état de choses, ajoute-t-il, commence à produire le résultat qu'on en devait attendre : chaque jour, la misère chasse vers les cités les populations des campagnes. » Puis, en quelques lignes rapides, où le dédain se mêle à la pitié, il dépeint la petite culture, la culture des paysans. Il montre des lambeaux de champs déchiquetés qu'un labeur besoigneux ne fertilise qu'à grand'-peine. La pauvreté du matériel et le triste état des attelages l'ont aussi frappé; il raconte avec un sourire qu'il a vu quelque part un cheval, un bœuf et un âne traînant tous trois ensemble la même herse. Il plaint le paysan français et n'oublie pas de lui rendre justice. « Ces gens semblent, dit-il, s'être toujours imposé tâche double; ils travaillent depuis

l'aube du jour jusqu'après le soleil couché et mènent une vie dont certainement nos laboureurs ne s'accommoderaient pas en Angleterre. Ils sont sobres, durs à leur corps; ils rognent sur chaque sou qu'ils amassent... » D'après l'honorable voyageur, l'aspect que présentent beaucoup de villages est celui d'un dénûment farouche; on y lutte pour la vie, ce seul objet entretient les pensées. Adoucissez quelques traits un peu durs, et dans les récits de ce spectateur désintéressé vous trouverez la réalité des faits.

Aussi est-ce de bien loin et de bien bas que les malheureux villageois apprécient les événemens qui ne se passent pas à l'ombre du clocher. Le monde extérieur est entrevu confusément par eux comme une machine immense et singulière dont les ressorts ne se laissent pas découvrir. Ils ne se doutent point de ce qui est l'âme et la vie des nations; ils sont les comparses obscurs d'un drame dont ils n'entendent pas le premier mot. Ce qu'ils savent le mieux, c'est qu'ils sont mécontens et qu'il est dur de creuser le sol, surtout quand on n'en est pas possesseur. Au-dessus d'eux, ils rangent ce qui reste de la société humaine dans une catégorie détestée, enviée et crainte, qui se compose des rentiers, des propriétaires, des gens en place, en un mot de tous ceux dont le travail ne courbe pas l'échine et qui n'ont pas les mains calleuses. Enfin, bien au-delà et au-dessus encore de cette foule privilégiée, trône le souverain, élu du peuple et maître de tous. Leur conception ne va pas plus loin. Interrogez-les sur la forme du gouvernement, sur le rôle que joue dans l'état le député ou le préfet, sur leurs propres droits d'électeurs et de citoyens, vous obtiendrez d'eux les réponses les plus surprenantes. En fait d'histoire du pays, leurs notions sont aussi vagues; il n'est pas nécessaire d'en présenter ici la grossière esquisse. A quoi cela tient-il? Assurément à une profonde ignorance, et nous devons dire qu'on a entretenu à plaisir dans cette ignorance l'immense majorité des Français. Quelque tranchée que cette assertion paraisse, nous la tenons pour vraie, et nous ajoutons que le gouvernement impérial qui vient de tomber, le plus coupable de tous sans nul doute, puisqu'il reposait sur le principe du suffrage universel, ne fut pas cependant le seul coupable.

Depuis quarante ans environ, il faut le reconnaître, quelques ministres ont fait de grands efforts, suivis de succès différens, pour propager l'enseignement primaire en France. Sans remonter plus haut que le second empire, nous nommerons M. Duruy, l'homme qui, dans ces dernières années, s'est rendu le plus populaire auprès des instituteurs, bien que sa bonne volonté se soit souvent agitée dans le vide. On n'ignore pas d'ailleurs que M. Duruy n'a rencontré que des sympathies médiocres chez ses collègues du sénat, dont plusieurs même ne lui ont pas ménagé de désagréables épithètes; il n'importe, par ses soins la situation des maîtres a été relevée et rendue meilleure, de nouvelles écoles se

sont ouvertes, les anciennes se sont agrandies et ont été plus fréquentées qu'autrefois. Les résultats ont-ils été aussi heureux que le disent les statistiques? On peut le croire et admettre les chiffres qu'on a donnés comme véritables; mais d'après ces chiffres mêmes, la France, au point de vue de l'instruction primaire, est encore fort au-dessous des autres peuples, et particulièrement de celui qui est aujourd'hui notre ennemi. Ce n'est pas là d'ailleurs ce que nous cherchons. Encore une fois, il est possible que les deux tiers de nos jeunes garçons sortent de l'école, à douze ans, sachant à peu près lire et écrire. Qu'on le remarque bien, ils n'y ont jamais appris rien de plus. Pour apprécier la science des écoliers, il faut juger celle des maîtres; or le programme d'examen pour le brevet d'instituteur primaire comprend les matières que voici : lecture, écriture, calcul, système métrique, histoire sainte, plain-chant, et tout se borne là. Un tel programme est-il celui qui convient à l'instruction élémentaire d'un pays dont chaque citoyen, exerçant directement et sans appel les droits de la souveraineté nationale, élit ses mandataires depuis le conseiller municipal jusqu'au chef du pouvoir exécutif? Au surplus, ce n'est pas là ce que nous voulons examiner, et notre thèse est celle-ci : en vain l'on bâtira des écoles publiques, en vain l'on y entretiendra des maîtres pour l'enfance des campagnes, tout cela ne sera qu'un leurre, si l'on ne change radicalement nos lois sur l'imprimerie, sur la librairie, sur le colportage et sur la presse, lois qui semblent avoir été faites pour rétrécir l'instruction.

Le gouvernement provisoire vient d'accomplir enfin cette première réforme. Puisse-t-elle être durable, car elle intéresse l'avenir du pays. Jusqu'à présent, la fabrication, la vente et la circulation du livre ont été mises chez nous en interdit. On n'a pas voulu que le livre pût pénétrer dans les campagnes, on y a réussi; on en a fait une denrée rare et chère qu'il fallait aller chercher, souvent à plusieurs lieues, dans la ville prochaine, jusque dans la boutique du vendeur privilégié. Et l'on prétendait répandre à flots les bienfaits de l'instruction parce que nos jeunes paysans avaient épelé pendant quelques mois les abécédaires! Autant aurait valu rayer du budget les sommes affectées à l'entretien de ces écoles où étaient enseignés les rudimens d'une science dont il était interdit de se servir, qu'il était presque ordonné d'oublier. Sait-on pourquoi l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, les républiques américaines, sont peuplées de citoyens plus éclairés cent fois que les hommes de notre pays? sait-on pourquoi des scènes de sauvagerie semblables à celles que nous avons déplorées ne s'y produisent point et ne sauraient s'y produire? sait-on où est le secret de la supériorité de ces nations? C'est que dès longtemps la presse y est libre, c'est que le livre et le journal s'y impriment sans obstacle, passent dans toutes les mains, s'achètent chez qui veut les vendre. En France, l'enfant de douze ans qui sort de l'école

devient le conscrit de vingt ans qui sait à peine signer son nom; c'est du moins ce qui n'a été que trop constaté pendant la durée de l'empire.

Voulez-vous pénétrer maintenant dans la chaumière même et savoir comment une vie de paysan s'écoule? Nous ne redirons pas le pain péniblement gagné, nous ne recommencerons pas le tableau des travaux rustiques que ramène tour à tour le cours uniforme des saisons. Chaque année, trois ou quatre jours de fête rompent la monotonie des autres jours. Ailleurs la conversation, le travail en commun, rendent le cœur plus dispos et raniment la gaîté. Le paysan vit dans l'isolement, que presque toujours la nature de sa tâche lui impose, et qui est devenu pour lui une habitude, presque un goût. Silencieux et seul, il fait sa journée. S'il a quelque compagnon près de lui, rarement il éprouve le besoin de l'associer à ses pensées. L'heure du repas est venue, il prend encore le repas en silence. Le soir, de retour au logis, il s'assied, harassé, au coin de l'âtre. Est-il muet, ou veut-il s'éviter, comme un surcroît de fatigue inutile, la peine de traduire ses réflexions? A quoi songe-t-il durant ces longues heures? quels sujets peuvent l'occuper? Dans une condition semblable, il n'en est qu'un seul : la comparaison du sort qu'on subit avec le sort du riche heureux. Ainsi se passe l'âge mûr. La vieillesse, affligée et mal secourue, lui succède; de porte en porte, elle promène ses lamentations amères, et répète à ceux qui travaillent : « Voilà comme vous serez un jour! »

On peut concevoir après cela qu'il s'engendre des haines, indistinctes, mais réfléchies. Dans les provinces où la propriété confie ses terres au fermage, c'est le fermier que l'on déteste, et, par une bizarrerie assez commune de l'esprit d'opposition, l'inimitié qu'on nourrit contre lui vaut parfois au propriétaire des sympathies inattendues. Nous en avons vu de curieux exemples. Dans un département proche de Paris, deux candidats s'étaient portés, il y a peu de temps, aux élections du conseil général : l'un, fermier, homme intelligent, d'opinions libérales et même démocratiques; le second, grand propriétaire, à peu près nul, marquis de vieille souche et fort entiché de son marquisat. Le préfet restait neutre. Qui pensez-vous que l'on élut? Le fermier? Non; les ouvriers ruraux donnèrent au marquis l'unanimité de leurs voix. Au contraire, dans les régions où l'on vit sous le régime du métayage, c'est contre le propriétaire que les rancunes s'amassent; le docteur Jules Guyot l'a constaté dans plusieurs chapitres de son ouvrage sur la viticulture, qui révèle pour tous les pays vignobles de la France un état moral gros d'orages (1). En somme, les paysans s'appliqueraient volontiers ce vers de La Fontaine :

Notre ennemi, c'est notre maître,

(1) *Étude des vignobles de France,* 3 vol. in-8°; imprimerie impériale.

et malheureusement chaque jour ils s'affermissent dans cette conviction. C'est ce qu'a indiqué, discrètement d'ailleurs, M. de Monny de de Mornay, commissaire-général de l'enquête agricole (1). « L'enquête a confirmé, dit-il, un fait observé déjà depuis plusieurs années : c'est que les rapports des ouvriers de la culture avec ceux qui les emploient sont moins bons qu'ils ne l'étaient par le passé, et ont une tendance à devenir plus difficiles de jour en jour. » Quant au tout petit cultivaveur, propriétaire ou locataire de menues parcelles qu'il a chèrement acquis le droit d'ensemencer, ses passions sont peut-être moins vives que celles de l'ouvrier rural ou du métayer, mais il fait cause commune avec eux, et s'enrôlerait à l'occasion dans une croisade contre les favorisés de ce monde.

Ces dispositions, qui sont nées d'abord de la souffrance, peuvent mener vite à une certaine dépravation morale. D'autres causes encore produisent les mauvais sentimens. C'est trop souvent la morgue inexcusable d'un certain nombre de patrons, soit fermiers, soit propriétaires, qui, dans les rapports sociaux avec les ouvriers des champs, oublient qu'ils s'adressent, je ne dirai pas à des citoyens, mais à des hommes. Qu'ils sachent donc qu'en pareil cas une offense n'est jamais légère; l'injure, venue d'eux, est vivement ressentie et ne s'oublie point. Une autre chose, à laquelle on ne prend pas garde, c'est la convoitise qu'on excite lorsqu'on déploie sans nécessité, pour le seul plaisir, un luxe qui blessera toujours les yeux des pauvres. Aux épicuriens de ce siècle-ci nous ne conseillerons pas la lecture de Sénèque; disons seulement que le spectacle de la vie de château, telle qu'on la mène aujourd'hui, n'est pas fait pour inspirer aux bûcherons et aux laboureurs l'amour de leur sort et le culte des vertus champêtres. Les villages que visite notre insouciante prodigalité, s'ils y gagnent un peu d'or, n'en conservent pas un souvenir qui leur profite. La générosité même est dangereuse, quand elle s'exerce hors de saison. Rappelez-vous ce que dit, dans *Georges Dandin*, ce paysan de Molière qui a reçu le prix de je ne sais quel galant message : « Il m'a donné trois pièces d'or... Voyez s'il y a là une grande fatigue pour me payer si bien, et ce qu'est au prix de cela une journée de travail où je ne gagne que dix sols! » Enfin nos luttes électorales, les dernières surtout, ont donné sans doute à la population dont on quêtait les suffrages une triste idée de ceux qui se prétendent les plus capables et les plus dignes. Que de flatteries! que de bassesses! que de supercheries et d'intrigues! et quels marchandages autour des urnes! De semblables pratiques ne sont-elles pas, pour les habitans des campagnes, une école de corruption? On ne peut en douter.

Nous voici donc en présence d'une population qui, dans ce siècle de

(1) *Enquête agricole*, première série, t. Ier, p. 166.

progrès commercial et industriel, est la plupart du temps misérable, et qui, restant plongée dans une ignorance profonde, se gâte chaque jour au contact de fâcheuses influences. Doit-on dès lors s'étonner que des désordres aient eu lieu dans les circonstances que nous connaissons? C'est le contraire qui eût été fait pour surprendre. De tous les malheurs publics, la guerre est celui qui inspire aux campagnes le plus d'horreur et de révolte; elle aboutit toujours à un accroissement d'impôts ou à des levées de soldats, — quelquefois, hélas! à l'invasion, — et la France pousse un cri de douleur et de rage quand le sol même de la patrie sert de théâtre à nos défaites. Alors il n'est aucune borne à l'exaspération populaire; alors les plus grossiers d'entre nous sentent bouillonner en eux l'orgueil national irrité; le sang leur monte au cœur et la rougeur au front. Comment, disent les gens de village, expliquer de pareils revers? où sont les causes du désastre? Un bruit se répand sourdement, s'étend de proche en proche, éclate : « La trahison a fait son œuvre; si nos soldats n'étaient trahis, ils ne seraient jamais vaincus. » Toute autre explication est rejetée. Et sans plus tarder, les paysans s'arment en guerre contre les prétendus complices de l'ennemi. Aux égaremens patriotiques, il se mêle souvent des désirs personnels de vengeance, parfois aussi des instincts de pillage. On a vu que les récens désordres ont eu lieu au cri de *vive l'empereur!* Est-ce donc à dire que les campagnes soient bonapartistes? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elles l'ont été, grâce à la confusion des idées et des souvenirs, grâce à l'ignorance, grâce surtout aux moyens très habiles, mais très peu scrupuleux, qu'ont employés certains partisans de la dynastie tombée. On y a semé, par-dessus toutes choses, des sentimens de crainte et de colère aveugles à l'égard des hommes qui forment le parti qu'on appelle ici l'opposition, et que les paysans nomment les *blancs* et les *rouges*. Les premiers ont hérité des haines qu'inspiraient autrefois les émigrés, et les autres, contre lesquels la défiance n'est pas moindre, sont accusés de vouloir sacrifier le bonheur et la tranquillité du peuple à l'exécution de projets chimériques et sanguinaires. Quiconque ne subvient pas aux besoins de la vie par un labeur manuel, quiconque est suspect de se livrer à des occupations ou à des études dont la portée échappe au vulgaire, est jugé capable de tous les forfaits.

Le danger est-il conjuré par le seul fait de la chute de l'empire? Nous ne croyons guère à la possibilité d'une réaction bonapartiste dans les campagnes. Si l'empereur avait su mourir dans la bataille, fût-ce de sa main, cette réaction aurait eu lieu peut-être, et nous eût même paru probable. Il n'en est pas ainsi, et dans les hameaux les plus obscurs on mesure aujourd'hui la distance qui sépare du vaincu de Waterloo le prisonnier de Sedan. C'en est fait aujourd'hui de la légende napoléonienne; pour la relever, il eût fallu le spectacle de la grandeur dans l'in-

fortune, et ce spectacle-là ne nous a pas été donné. Ratifiée par l'opinion publique, cette fois la déchéance ne sera pas un vain mot; mais, s'il est vrai que l'attachement à la dynastie ait pu provoquer une partie des excès que nous déplorons, on vient de voir aussi que ces excès tiennent encore à d'autres causes qui n'ont pas disparu. Des scènes semblables à celles de la Dordogne ou de la Somme peuvent se renouveler sous des prétextes différens; la jacquerie peut changer de drapeau. Comment la république sera-t-elle accueillie par les villageois? Cela dépend du gouvernement provisoire; ce qui n'est pas douteux, c'est qu'il faudra que les nouveaux préfets déploient beaucoup de tact, d'intelligence et d'énergie. Jusqu'après l'invasion vaincue, le devoir du gouvernement est simple et nettement tracé : ce devoir consiste à réprimer sans hésitation les moindres désordres au nom du salut du pays, à provoquer uniquement les manifestations du patriotisme, à réunir contre l'armée du roi Guillaume toutes les ressources morales et matérielles de la France. La seule tradition qu'il y ait à reprendre pour l'heure, c'est la tradition de 1792 contre l'étranger. La guerre finie, le pouvoir, quel qu'il soit, et les particuliers eux-mêmes devront résolûment se mettre à l'œuvre et travailler, dans la sincérité du cœur, à une rénovation trop longtemps attendue. Reculer alors serait coupable, ajourner serait périlleux.

Si l'on veut garantir la paix sociale, trois fléaux doivent être combattus : l'ignorance, la misère et la corruption. Nous ne prétendons pas qu'on en vienne à bout en un jour, et jamais non plus nous n'avons rêvé qu'on nous construisît de toutes pièces quelque royaume de Salente à la façon de *Télémaque*. Ce que nous croyons fermement, c'est que des réformes urgentes peuvent être accomplies par de loyaux efforts. — Contre l'ignorance qui nous mine, nous demandons le développement des lois les plus favorables à la diffusion de l'enseignement primaire, à la propagation de la science et des saines notions de l'économie politique. — Contre la misère, nous voudrions que l'on appliquât deux remèdes. Le premier serait la création par l'état, par les départemens, par les communes, d'établissemens hospitaliers assez nombreux pour servir d'asile à la maladie et à la vieillesse; c'est un soin qui incombe aux nations civilisées. Le second, et le plus puissant à notre gré, consisterait dans les efforts privés de l'agriculture elle-même pour sortir enfin de la routine et ne plus demeurer immobile au milieu du mouvement. On parle toujours de la désertion des campagnes et de la rareté croissante de la main d'œuvre. Il faut bien le dire, ce n'est pas seulement une ambition désordonnée ou de folles tendances au luxe qui poussent l'ouvrier agricole vers les grandes villes, c'est l'insuffisance de la rétribution qu'il reçoit aux champs. Le vice-président du comice d'Agen, M. de Lafitte-Lajoannenque, le proclamait naguère en termes saisissans : « L'ouvrier des champs, disait-il, obéit à un mobile plus

noble; il ne voit que le salaire qui est plus élevé, et il espère qu'après avoir prélevé ce qui lui sera nécessaire, il pourra, avec le surplus, venir en aide à sa famille et se créer des ressources pour la vieillesse. Ce n'est le plus souvent qu'une généreuse illusion, qu'il regrettera plus tard lorsqu'il ne sera plus temps; un travail journalier certain et un salaire élevé, voilà ce qu'il recherche, et ce n'est qu'en les lui assurant que l'agriculture pourra attirer à elle ceux qui l'ont abandonnée, ou du moins conserver ceux qui lui restent encore. » La misère des paysans, comme la gêne des fermiers, vient donc surtout de ce que, sauf des exceptions brillantes, on cultive encore la terre en France comme on la cultivait il y a trente ans, cinquante ans, cent ans même. Il faut que l'agriculture suive l'exemple que lui ont donné les autres industries, qu'elle puisse accueillir les réclamations légitimes de ceux qu'elle emploie, et faire face sans se ruiner à une élévation indispensable des salaires. — Enfin contre la dépravation des consciences, que corrigeront déjà les clartés de l'instruction et la douceur d'une vie plus heureuse, nous recommanderons à ceux dont l'influence peut avoir des effets excellens ou funestes, de veiller davantage sur leurs paroles et sur leurs actes. Ce n'est pas tout, une autre mission réparatrice doit échoir aussi aux assemblées républicaines, qui sauront sans doute apporter dans la révision des lois une prudente hardiesse. Il est nécessaire en effet que beaucoup de lois soient modifiées. La politique des paysans se résume en ce mot : « Nous voulons la justice. » Or la justice n'existe pas toujours dans notre législation. Pour n'en citer qu'un seul exemple, vous ne ferez jamais comprendre à la masse des citoyens que le remplacement militaire se concilie avec ces grands principes d'égalité et de fraternité qui sont inscrits depuis quatre-vingts ans au frontispice des constitutions. Que les privilégiés du XIXe siècle puissent, au moyen d'espèces sonnantes, s'affranchir de l'impôt du sang, cela n'a-t-il pas quelque analogie avec les mœurs des temps barbares et de la féodalité naissante, alors qu'un meurtrier savait exactement à combien de sous d'or serait évaluée la vie de sa victime? Nous aurions, sur l'ensemble des lois françaises, bien d'autres critiques à faire; mais ce n'est pas le moment d'insister. Bornons-nous, pour conclure, à souhaiter que le temps vienne vite où régneront dans notre pays l'ordre, la liberté, la lumière, la paix. Et si ces vœux sont exaucés, comme c'est notre ardent espoir, nous regretterons moins les dures mais salutaires épreuves qui nous sont maintenant infligées.

EUGÈNE LIÉBERT.

ESSAIS ET NOTICES.

—

Études sur la maladie des vers à soie, par M. L. Pasteur, membre de l'Institut. 2 vol. in-8°; Paris, Gauthier-Villars.

Il y a cinq ans, le sénat eut à délibérer sur une pétition signée par plus de trois mille propriétaires des départemens séricoles, qui appelaient la sollicitude du gouvernement sur les désastres causés par l'épizootie des vers à soie. Ce fléau désolait alors le midi de la France depuis plus de douze ans, et la misère grandissait en dépit de toutes les tentatives qu'on faisait pour l'arrêter. Dans les montagnes des Cévennes, les changemens les plus tristes s'étaient opérés en peu de temps. « Jadis, écrivait un savant éducateur, on voyait sur le penchant des collines des hommes agiles et robustes briser le roc, établir avec ses débris des murs solidement construits qui devaient supporter une terre fertile, mais péniblement préparée, et élever ainsi jusqu'au sommet des monts des gradins plantés en mûriers. Ces hommes, malgré les fatigues d'un rude travail, étaient alors contens et heureux, car l'aisance régnait à leurs foyers. Aujourd'hui les plantations sont entièrement délaissées, *l'arbre d'or* n'enrichit plus le pays, et ces visages, autrefois radieux, sont maintenant mornes et tristes. »

L'étendue de la misère causée par ce revirement de la fortune peut se mesurer à l'importance de la branche d'industrie que constitue en France la sériculture. C'est au XIIIe siècle que l'on a commencé à cultiver le mûrier et à élever le ver à soie dans la Provence et le Languedoc. Au temps de Louis XIV, la récolte des cocons n'atteignait encore que 100,000 kilogrammes par an; vers 1788, elle s'élevait à 6 millions de kilogrammes. En 1853, le chiffre officiel était de 26 millions de kilogrammes, lesquels, comptés à 5 francs le kilogramme, représentaient un revenu de 130 millions de francs. A cette époque, la France entrait pour un neuvième dans la production de la soie sur le globe entier. Si la progression observée dans la première moitié de ce siècle eût continué, le produit annuel de la sériculture se serait déjà élevé à 50 millions de kilogrammes ou 300 millions de francs; par malheur, tout cet essor est tombé, toute cette prospérité a disparu devant l'invasion du terrible fléau. Après la récolte abondante de 1853, la production française s'est abaissée peu à peu jusqu'à 4 millions de kilogrammes, et les pertes se chiffrent par centaines de millions.

En face d'un pareil désastre, on comprend que la science ne pouvait rester inactive. On ne compte plus les théories qui furent proposées, les remèdes de toute sorte qu'on essaya les uns après les autres, — toujours sans succès. Enfin en 1865, la question fut abordée par un savant que ses travaux antérieurs signalaient comme particulièrement apte à ce genre de recherches. M. Pasteur, qui venait de répandre un jour inattendu sur les phénomènes si obscurs de l'altération spontanée des vins, accepta la mission d'étudier également les maladies des vers à soie et de chercher un moyen efficace de les combattre. Les deux volumes qu'il vient de publier résument les résultats de son nouveau travail, poursuivi sans relâche pendant cinq années consécutives. Ce travail a nécessité de pénibles efforts, qui ont altéré la santé du savant expérimentateur; mais l'on peut espérer qu'il aura servi à sauver une grande industrie et à préserver de la ruine des provinces entières.

Le nombre des maladies auxquelles est exposé le bombyx du mûrier a été toujours exagéré par les auteurs, parce que, aux divers âges de l'insecte, une même affection peut revêtir des formes absolument dissemblables. M. Pasteur déclare qu'il ne connaît guère que quatre maladies distinctes : la *grasserie*, la *muscardine*, la *pébrine* et la *flacherie*, ou *maladie des morts-flats*. Ces maladies comprennent toutes les autres. Les deux premières n'ont aucune importance; les désastres de la sériculture doivent être uniquement attribués à la pébrine et à la flacherie.

La pébrine a pour cause l'envahissement du ver à soie par les « corpuscules, » organismes parasites du genre psorospermie. Ces corpuscules apparaissent dans le ver à toutes les époques de son existence, ils se multiplient à mesure que cette existence se prolonge, et leur nombre atteint son maximum dans le papillon. Ils se reproduisent au moyen de germes qui s'en séparent; on les rencontre dans tous les tissus, dans tous les liquides, dans les déjections même de l'animal. Toutefois il faut distinguer deux sortes de corpuscules : les uns brillans, durs, à contours nettement accusés, les autres ternes, très pâles, d'une structure délicate et faciles à détruire. C'est dans ces derniers que résident l'activité vitale et la faculté génératrice; les premiers, les corpuscules vieux et secs, sont des organismes caducs, incapables de se reproduire. On les trouve en quantités innombrables dans la poussière des magnaneries, dans les cocons, à la surface des œufs, dans les débris des vers morts; mais ils sont peu dangereux. Au contraire, les corpuscules jeunes, d'apparence terne, que l'on rencontre surtout dans les œufs, se développent et se multiplient dans les vers et produisent la pébrine ou maladie des taches. M. Pasteur a démontré qu'il est possible de se mettre à l'abri de cette maladie par le grainage au microscope.

Il ne s'agit que de s'assurer, par l'examen d'un certain nombre de chrysalides, que les lots de cocons que l'on veut employer au grainage

donneront des papillons exempts ou presque exempts de corpuscules. Les papillons sains ne donnent jamais un seul œuf, un seul ver corpusculeux, et en tolérant une faible proportion de papillons malades on est encore sûr que la récolte ne sera point compromise. La pébrine est d'ailleurs aussi ancienne que les éducations de vers à soie, elle devient seulement dangereuse lorsqu'on exagère sans la surveiller la production des graines. On s'explique ainsi pourquoi tel pays qui avait commencé par fournir d'excellentes graines a fini par des désastres, et pourquoi la multiplication des demandes a généralement conduit à l'avilissement de la qualité.

La seconde maladie étudiée par M. Pasteur est la flacherie. Elle a pour origine un ferment en chapelet de graines. Comme la pébrine, elle se transmet par l'hérédité, par l'inoculation et par les alimens. Très probablement la cause prochaine de la flacherie accidentelle doit être cherchée dans une fermentation des feuilles de mûrier absorbées par les vers; pour la prévenir, il faut rendre les éducations précoces, éviter l'emploi de feuilles mouillées, modérer les repas, etc. La flacherie héréditaire est exclue, comme la pébrine, par la sélection de la graine; un simple coup d'œil jeté sur les tables au moment de la montée suffit pour constater si parmi les vers il y a des morts-flats et s'il faut, pour cette raison, condamner une éducation.

Le procédé de grainage recommandé par M. Pasteur, lequel consiste à isoler les couples et à ne considérer comme bonnes que les graines fournies par des papillons sains, a déjà supporté l'épreuve d'une pratique étendue. Il peut fournir de 30 à 60 kilogrammes de cocons par once de 25 grammes, et, chose essentielle, il ramène la récolte de la soie aux conditions normales des meilleures époques en écartant un danger exceptionnel.

Cette conclusion est confirmée par un rapport que M. Pasteur vient d'adresser à l'Académie des Sciences sur les résultats d'une expérience en grand tentée dans l'une des propriétés de la Couronne (à Villa Vicentina, près de Trieste). Il s'était procuré 100 onces de graines obtenues par trois éleveurs qui avaient appliqué en 1869 son procédé de sélection, MM. Raybaud-Lange, Milhau et Gourdin, et ces graines, distribuées par petits lots entre les colons de la villa, ont fourni un produit total de 3,000 kilogrammes, c'est-à-dire 30 kilogrammes à l'once; c'est une fois et demie le rendement moyen des bonnes années. En dehors de cette éducation industrielle, on avait employé 2 onces 1/2 de graine cellulaire à une éducation de reproduction; ici la récolte dépassa 45 kilogrammes à l'once. Le rendement moyen aurait été encore plus élevé, si quelques colons n'avaient mal fait éclore leur graine. Une éducation faite en Italie par le docteur Chiozza lui a donné près de 68 kilogrammes de cocons par once.

Dans la Haute-Italie, dans le Frioul et même en France, où M. Pasteur rencontra tout d'abord de nombreux contradicteurs, sa méthode de grainage commence à se répandre et à porter les meilleurs fruits. A coup sûr elle ne peut dispenser des soins intelligens que réclame toute industrie, ni garantir contre les éventualités qui dépendent des vicissitudes climatériques, mais elle rétablit pour la sériculture les conditions de succès des plus beaux jours.

R. RADAU

Liber diurnus Romanorum pontificum, ou recueil des formules usitées par la chancellerie pontificale du ve au xie siècle, publié d'après le manuscrit des archives du Vatican avec les notes et dissertations du père Garnier et le commentaire inédit de Baluze, par Eugène de Rozière, inspecteur-général des Archives.

Bien peu de personnes, même dans les cercles érudits, se doutent de l'intérêt qui justifie la publication d'un vieux recueil de formules pontificales dont il est parfois question dans les anciennes controverses et que l'on connaissait sous le nom de *Liber diurnus* ou *Livre usuel*, quotidien. Des circonstances récentes lui ont pourtant donné une pleine actualité; mais la seule édition qui existât, celle du jésuite Garnier, qui parut en 1680, était défectueuse et à peu près introuvable. C'est donc un vrai service que M. E. de Rozière a rendu à la science historique en réimprimant ce recueil et en enrichissant cette nouvelle édition de tout ce que des recherches aussi laborieuses que bien conduites ont pu lui fournir d'éclaircissemens et de preuves à l'appui de ses conclusions.

Le *Liber diurnus* n'est point en lui-même un livre de controverse, c'est un répertoire de formules officielles d'une authenticité indiscutable, et par conséquent un monument d'archéologie ecclésiastique et politique des plus précieux. Quand le pontificat des évêques de Rome devint une grande puissance, le besoin se fit sentir, là comme ailleurs, de pièces diplomatiques stéréotypées, pouvant servir dans toutes les occasions analogues et faire office de précédens. Tandis que l'*Ordo romanus* fixait les actes qui ont trait à l'exercice des fonctions sacerdotales, le *Liber diurnus* enregistrait ceux de la chancellerie pontificale proprement dite. Cette distinction, il est vrai, n'est pas toujours tranchée; mais le mélange du sacerdoce et de la politique est trop fréquent à Rome pour qu'il y ait lieu de s'en étonner, et dans un sens général cette distinction est juste.

Ainsi nous trouvons dans le *Liber diurnus* les formules d'adresses épistolaires des papes à l'empereur grec, à l'impératrice, au patrice, aux

patriarches, etc. On y peut lire entre autres les formules usitées pour demander l'approbation de l'empereur et de l'exarque de Ravenne toutes les fois que le siége de Rome est occupé par un nouveau titulaire. Si de tels documens supposent que l'église romaine ne jouissait pas alors de toute la liberté désirable, ils n'en servent pas moins à montrer que la conscience catholique de ce temps se résignait, sans trop se faire violence, à un état de choses qui ne lui paraissait pas absolument condamnable. Une autre pièce des plus intéressantes nous est fournie par l'office LXXXIV, qui contient la profession doctrinale des papes nouvellement élus. Là le nouveau pontife maudit tous les hérésiarques du passé, particulièrement les chefs de l'hérésie monothélite encore récente, *una cum Honorio qui pravis eorum assertionibus fomentum impendit*, c'est-à-dire qu'il condamne son prédécesseur Honorius, coupable d'avoir favorisé leurs assertions criminelles. Ce document se retourne aujourd'hui contre le pontife ultramontain, car ou bien le pape Honorius a eu le tort de pactiser, sciemment ou non, avec l'erreur monothélite, ou bien les papes qui ont fait cette profession doctrinale ont eu le tort d'anathématiser un prédécesseur innocent. On ne peut pas se tirer de là, et nos théologiens gallicans étaient dans leur droit quand ils opposaient tout dernièrement encore le cas d'Honorius aux fougueux partisans de l'infaillibilité papale.

Grâce aux données qui précèdent, on peut aisément fixer la date approximative de la rédaction de ce recueil de chancellerie. Il doit avoir été compulsé après le sixième concile œcuménique, qui condamna les monothélites; par conséquent, après l'an 681 et avant l'année 751, qui vit tomber l'exarchat sous le coup de l'invasion lombarde.

La publication du *Liber diurnus* est donc venue en saison. Pourtant l'éditeur n'a pas songé à faire une œuvre quelconque de parti. Son édition suppose des recherches qui datent déjà de loin et remontent visiblement à un temps où il ne pouvait prévoir la crise actuelle du catholicisme.

L'histoire de ce *Liber diurnus* est assez curieuse. Les circonstances politiques et ecclésiastiques qui avaient déterminé la rédaction des formules disparurent sans retour. Les formules furent ainsi frappées de déchéance. Remplacé par d'autres recueils, le *Liber diurnus* tomba dans l'oubli. L'existence en était même passée à l'état de problème, quand, vers le milieu du XVII[e] siècle, l'érudit Luc Holstein, de Hambourg, découvrit à Rome un des rares manuscrits qui existaient encore. Il en prit copie et put comparer au manuscrit romain quelque peu gâté le texte d'un autre manuscrit qu'on venait de retrouver en France, au collége de Clermont. On était en 1650, et l'édition allait paraître lorsque la censure romaine opposa son *veto*. Les exemplaires déjà imprimés furent saisis et relégués dans un cabinet du Vatican.

Mais en France et en Allemagne, les érudits avaient eu vent de l'édition préparée, dont ils sentaient toute l'importance pour l'histoire ecclésiastique. Jean de Launay, Reiser, Tentzal, Baluze, se répandaient en plaintes amères contre la confiscation exécutée à Rome. Bientôt éclatèrent les disputes violentes du gouvernement de Louis XIV et du saint-siége. A la veille de l'assemblée de 1682 parut tout à coup le *Liber diurnus*, édité par le père Garnier, de la société de Jésus, bibliothécaire du collége de Clermont. La cour de Rome se fâcha, manda près d'elle le jésuite, qui mourut en route. En 1685, Mabillon, retrouvant à Rome même le manuscrit dont Holstein s'était servi, releva d'importantes variantes dans l'édition de Garnier, et compléta le travail du bibliothécaire de Clermont.

En 1724, Benoît XIII monta sur le trône pontifical. Plus tolérant que ses prédécesseurs, il rouvrit les portes du Vatican aux exemplaires de Holstein, séquestrés depuis 1662. Du moins il en circula quelques-uns qui allèrent s'enfouir dans des bibliothèques de cardinaux et de moines. On ne put s'en procurer par les voies ordinaires de la librairie. En Allemagne, en 1733 et 1741, et à Vienne, sous Joseph II, en 1762, le *Liber diurnus* fut réimprimé pour être de nouveau oublié, si ce n'est de quelques savans. C'est de nos jours et en France que l'Académie des Inscriptions, comprenant l'utilité de ce recueil pour les études historiques, invita MM. Daremberg et Renan à collationner de nouveau à Rome le manuscrit qui servit à Luc Holstein. C'est sur leur travail que M. de Rozière s'est appuyé pour rectifier l'édition à peu près disparue de Garnier. Il a enrichi par là notre érudition française d'une de ces œuvres qui, par leur nature même, ne peuvent jamais devenir populaires, mais que leur mérite intrinsèque recommande à tous les hommes d'étude.

ALBERT RÉVILLE.

C. BULOZ.

